UNE DESTINÉE

JEAN PERBAL

DEUXIÈME PARTIE (1)

I. — MON VILLAGE

Cher ami, tout ce qui va suivre te paraîtra sans doute un peu lent, un peu long. Je te demande encore de m'être indulgent. Ceci n'est point un récit romanesque, où, dès la première ligne, à travers des péripéties plus ou moins factices, on court vers un dénouement arrangé d'avance. Et toutefois cette humble histoire me paraît pleine d'action, en ce sens que le héros, à travers mille échecs et mille diminutions, ne cesse point pourtant d'augmenter son être. L'action proprement dite, c'est la puissance qui passe à l'acte, c'est éminemment une augmentation d'être. Mon action à moi, comme celle de nous tous, je crois, a suivi une ligne brisée, avec des reculs effrayants, puis des regains inespérés et des avances déconcertantes. Et elle ne s'est point développée d'un mouvement égal et continu. J'ai eu de profondes et interminables torpeurs, durant lesquelles j'ai flotté indéfiniment comme une épave sur l'eau dormante. Ce n'est que rarement et par accès que j'ai été le nageur s'avançant en ligne droite vers un but bien net et bien visible, en coupant la vague d'un bras nerveux et frémissant, avec l'effroi des abîmes qui se creusent sous lui et qu'il faut survoler en hâte, sous peine de périr.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

Pour ces traversées, mon intelligence ne m'a jamais été que d'un médiocre secours. En dehors de la spéculation pure, l'intelligence n'est pas bonne à grand chose, ou elle doit jouer le second rôle, suivre les indications des faits ou du sentiment et en tirer le meilleur parti possible. Pour moi, c'est toujours l'instinct qui m'a sauvé, — cette réserve de sagesse qui faisait le meilleur de moi-même et que j'apportais d'ailleurs. J'ai été d'abord la plante chétive qui cherche péniblement le terreau et l'orientation propices, — et pourtant j'étais aussi un esprit affamé qui cherche sa pâture.

Dans cette quête de la nourriture, dans cette descente vers le monde extérieur, j'ai marché souvent au hasard. La belle aventure! Il m'a fallu commencer par découvrir mon village natal. Pour cela, du moins, j'ai eu un guide, et un guide excellent, — mon petit ami Jean Louis, bien mieux adapté que moi au milieu campagnard, ayant avec lui plus de communication et d'ouverture, et, alors qu'un rien me rebutait, sachant tirer son plaisir des choses les plus modestes ou les plus ingrates.

* * *

Un beau jour, nous tenant par la main, toujours très sages dans nos sarraus bleus, Jean Louis et moi nous partîmes pour cette grande découverte. Ce dut être l'effet d'une inspiration extraordinaire et irrésistible, car l'un et l'autre nous étions nés casaniers. Petit à petit, nous nous mîmes à pousser des reconnaissances dans tous les quartiers du village. Dès qu'un recoin nous plaisait, nous en prenions possession, nous n'en voulions plus bouger pendant des jours et des semaines, car, encore une fois, nous étions des sédentaires à l'imagination vagabonde. Et puis, brusquement, un caprice, une illumination surgissait dans nos cervelles: nous déménagions comme une tribu nomade et, après une nouvelle course d'exploration, nous allions nous installer ailleurs. A la manière des jeunes chats qui s'éprennent des perchoirs les plus extravagants, il nous arrivait d'élire domicile dans des endroits absolument quelconques, dont le charme était une énigme, même pour nous. Ainsi la plus grande partie du plaisir que nous prenions à ces *courreries*, nous le tirions de nous-mêmes. Nous prêtions beaucoup plus au monde que le monde ne nous donnait.

Et pourtant, ce Spincourt que nos imaginations enfantines

s'évertuaient à embellir, je l'ai *vu*, en ce temps-là, avec une telle précision, une telle intensité de vision, que, longtemps après, — après trente ans, trente-cinq ans d'absence, — les plus menus détails en étaient encore tout frais dans ma mémoire. Cette humble image est la première qui se soit imprimée dans ma sensibilité neuve, et j'ai laissé un peu de ma petite âme aimante dans les moindres trous de mon village. Je me souviens que, dès que je sus tenir une plume, je traçai dans un de mes livres de classe, au verso de la couverture, une carte naïve du pays de Spincourt, à l'imitation des grandes cartes de géographie que je voyais sur les murs de l'école. Spincourt était pour moi le monde entier. Néanmoins, dès ce temps-là, je n'ignorais pas que des régions inconnues, peut-être encore plus immenses, environnaient le grand pays de Spincourt; mais elles avaient dans mon esprit quelque chose d'à demi fantastique comme ces étendues incertaines et fabuleuses qui figurent sur les anciens portulans et qui s'appelaient la Mer ténébreuse, ou le Pays des aromates... Eh bien! cher ami, si tu veux, nous allons refaire cette carte enfantine, en l'expurgeant de tout ce que ma jeune fantaisie y ajoutait : non point certes que l'intérêt de cette description soit considérable. Mais, sans doute, tu voudras bien t'y intéresser à cause de moi, — et puis je crois que ce village où je suis né, si semblable soit-il à tant d'autres, fait honneur à l'ancienne France, à l'ancienne Lorraine aussi. Et peut-être que cela vaut tout de même la peine d'être dit.

***

Nous allons partir de l'église, comme je faisais avec Jean Louis : ce clocher de Spincourt, c'était notre centre, notre point de départ et de ralliement.

Il s'élevait sur un étroit terre-plein qui supportait, avec le vaisseau de l'église, un petit cimetière en terrasse tout autour du sanctuaire : les morts dormaient dans son ombre et sous sa protection. Comme nous, petits enfants, les ancêtres étaient partis de là, de cette cuve baptismale qui nous avait reçus, nous aussi, — ils étaient partis pour le dur voyage de la vie et ils étaient revenus dormir là, près de leur berceau spirituel, en attendant l'aube du grand réveil. Nous ne songions pas à tout cela certes, quand nous jouions autour de notre clocher de

Spincourt. Mais lui et son église nous inspiraient un sentiment voisin du sublime : je le dis sans ironie. Nous sentions confusément que c'était vraiment le haut-lieu du pays, un lieu élevé qui planait, immaculé et splendide, au-dessus des étables et des fumiers du village. Nous respirions là un air plus pur, plus exaltant que partout ailleurs.

Et pourtant, cette pauvre église campagnarde n'était guère plus ornée que nos maisons, nos écuries et nos granges. C'était une grande maison de paysan, voilà tout, — avec une tour carrée par devant. Mais cette tour était coiffée d'une sorte de casque en ardoises, que surmontait une lanterne mêmement ardoisée. Ce casque est assez fréquent dans la région montmédienne, comme dans le pays wallon : chez nous, c'est probablement un souvenir de la domination espagnole, qui a laissé, dans tout ce nord de la Meuse, les plus beaux vestiges architecturaux. Assurément la coiffure de notre clocher de Spincourt n'était ni belle ni architecturale, mais nous l'aimions, ce clocher, comme le visage même de la terre natale, comme les traits chéris et vénérés d'une grand mère ou d'un aïeul, sous sa casquette à oreillère ou son bonnet à coques et à rubans.

Après cela, il fallait tirer l'échelle : tout le reste, à nos yeux, était bien au-dessous de notre église. Néanmoins, nous trouvions encore dans notre village une foule de beautés qui ne laissaient point de nous émouvoir aussi.

D'abord la propre maison des parents de mon petit ami, Jean Louis, un grand logis rustique, presque tout en greniers et en écuries, et dont les fenêtres de derrière s'ouvraient sur le cimetière. Il était flanqué d'un jardin plein des plus beaux groseilliers que j'aie jamais vus : au mois de juin, c'était un régal et un émerveillement. A côté, sur une espèce de place, aménagée devant l'église, la maison qu'habitaient mes parents. Elle faisait partie d'un vaste corps de logis, qui avait dû être, autrefois, une demeure seigneuriale. De mon temps, on parlait encore, à Spincourt, d'une comtesse des Armoises, qui, sans doute, occupait ce logis avant la Révolution. Plus tard, on l'avait morcelé. On y avait intallé une auberge, à l'enseigne du Lion d'or, avec la poste aux chevaux, — et le reste des bâtiments était devenu une habitation bourgeoise. C'est là sans doute, dans une des chambres de notre maison, que Goethe passa la nuit, lorsque, après la bataille de Valmy, entraîné dans la déroute des armées

allemandes, il dut s'arrêter à Spincourt, avant de repasser la frontière.

J'ai su depuis qu'un sire des Armoises fut le compagnon de Jeanne d'Arc lorsque celle-ci se mit en route pour Chinon. Et voilà : il n'y a pas de bourgade si laide ou si deshéritée qu'un reflet de gloire ou de beauté, si lointain, si affaibli qu'on voudra, n'effleure au moins une fois, par hasard. Lorsque je jouais, en sarrau bleu, avec Jean Louis, sur la petite place de Spincourt, j'y rencontrais déjà deux grandes ombres que je devais retrouver plus tard environnées d'un éclat alors insoupçonné. Et, lorsque, dans mon petit lit, j'étais en proie à mes terreurs nocturnes, je ne me doutais pas qu'à la même place, dans la même chambre peut-être, le poète de *Faust* avait, lui aussi, passé une nuit d'angoisse...

Au sortir de nos deux logis voisins, nous prenions la grande rue qui monte à gauche, et qui n'est que la route nationale de Paris à Longwy. Nous nous arrêtions avec déférence devant la maison des « dames Thomas », véritable maison de maître, construite au XVIIIe siècle, et qui se distinguait par de très beaux parquets et des boiseries non moins belles, un jardin à la française aux parterres encadrés de buis et enfin une gloriette, où il y avait, sous un orme, un banc de pierre, pour y prendre le frais, en été. Après cela, c'était la maison du notaire, laide bâtisse encore toute récente, mais où j'admirais fort une salle à manger en acajou et palissandre et particulièrement un service en porcelaine parsemé de fleurettes bleues et mauves, qui éveillait en moi je ne sais quelles images fastueuses, dont j'étais tout troublé : ces premières émotions, quel qu'en soit l'objet, sont inoubliables. Tu m'excuseras de les noter pour moi seul... En face, un grand bâtiment fort ancien, reconstruit et aménagé en une sorte de bazar, que signalait de très loin une oriflamme peinte du haut en bas du mur et où on lisait en grosses lettres ces mots qui me faisaient rêver : « mercerie, draperie, rouennerie, épicerie, denrées coloniales... » Denrées coloniales ! Quel éblouissement ! C'était déjà l'invitation au voyage !... Mais, au seuil de cette épicerie qui était aussi un estaminet, encastré dans la maçonnerie, au-dessus de la porte d'entrée, se voyait un bas-relief du XVe siècle, probablement sauvé des ruines de l'ancienne église, et qui représentait saint Hubert, ou saint Julien l'Hospitalier, devant le grand cerf fatidique, portant la

croix de Notre Seigneur, entre ses andouillers. Cette sculpture, dans un lieu pareil, intriguait beaucoup l'enfant curieux que j'étais. Elle m'était un signe de choses inconnues et merveilleuses, qui, peut-être, me seraient révélées plus tard... Puis nous montions plus loin, Jean Louis et moi, en nous tenant toujours par la main, non point tant par amitié que par prudence et bonne tactique guerrière : nous n'étions pas trop de deux contre tous les ennemis qu'on pouvait rencontrer en route, — et, par exemple, les oies, les oies hardies et cruelles, dont les becs siffleurs menaçaient nos mollets... Nous saluions au passage la maison de l'huissier, magnifiée par une rosace de verres de couleur, au-dessus de la porte, — puis celle des dames Fischbach, personnes riches et hautement considérées dans le pays, qu'on apercevait quelquefois, le soir, assises sur un banc, sous une fenêtre garnie de géraniums. Nous admirions à la dérobée la jeune demoiselle Fischbach, fraîchement sortie de son couvent de Verdun, longue figure pâle, encadrée par deux longues boucles d'oreilles en corail, les boucles d'oreilles en poire qui étaient à la mode en ce temps-là.

Nous passions, sans nous arrêter, devant « la maison de M. Didion », façade ténébreuse aux volets toujours clos, et qui répandait, aux alentours, comme une odeur de mort. Les après-midi de canicule, nous entrevoyions M. Didion lui-même, vieillard nonagénaire aux oreilles moussues, affalé dans un fauteuil de paille, un bâton entre les jambes, le bonnet de coton sur l'oreille, et, derrière lui, sa servante, une paysanne en caraco, qui lui chassait les mouches... Nous fuyions au plus vite cet endroit sinistre, pour toucher enfin le but de notre exploration, la Chapelle, qui s'élevait au haut de la rue, à l'endroit où la route, toute droite, s'enfonce à perte de vue dans l'immense plaine de Longuyon, parsemée de villages et de boqueteaux, comme un désert avec ses oasis. Était-ce l'impression de liberté sans borne que nous goûtions là, ou bien la fascination d'une Vierge dorée, à figure rubiconde, entrevue dans la pénombre de la chapelle, à travers le grillage de la porte, qui nous retenait indéfiniment sur les marches usées de cet édicule rustique ? En tout cas, nous y passions des heures, comme en ces autres lieux d'élection, adoptés, épousés par nous, subitement, nous ne savions pourquoi. Que pouvions-nous bien faire là, pendant si longtemps, sur les marches de la chapelle ?

A quoi jouions-nous? A quoi rêvions-nous? Je me rappelle que, l'été, nous y apportions des fleurs et des fruits de nos jardins, des prunes, des cerises, des mirabelles, de grosses groseilles vertes, que nous déposions en offrande sur le seuil de la Vierge rubiconde, — ou bien, comme au Calvaire de la Rue-Haut et de la Croix de Saulcy, nous y dressions un reposoir, et nous restions en contemplation devant notre œuvre, sans nul souci des garçons de charrue qui rentraient des champs, assis en amazone, les jambes pendantes et le fouet en cravate, sur leurs gros chevaux de labour, dans un nuage de poussière et des relents d'écurie...

Et puis, tout à coup, nous nous remettions en route, non sans avoir mangé pieusement notre offrande à la Vierge, comme on mange le pain bénit, le dimanche. La bouche pleine de nos prunes ou de nos groseilles vertes, nous redescendions la rue, — nous passions timidement devant la maison du juge de paix, logis bourgeois et cossu, entre cour et jardin, aux parquets implacablement cirés et aux armoires parfumées de nèfles, de reinettes et de poires tapées, dont je connaissais bien la saveur acide et sucrée. Et, après nous être consultés un instant, nous nous engouffrions, pour rejoindre la Rue-Haut, dans une rue transversale qui, d'ailleurs, nous paraissait sans gloire, sans attrait d'aucune sorte, sauf la maison du boulanger où se cuisaient des tartes délicieuses, dans la saison des quetsches. Cette rue, habitée par un gros propriétaire, étalait aux yeux le plus beau fumier de tout le village. Haut comme un château fort, environné de toutes parts d'un fossé profond où les purins stagnants se moiraient de nuances somptueuses, enjambé, çà et là, par des planches semblables à des ponts-levis, — ce fumier fastueux était comme le donjon seigneurial de ce rustre. Nous traversions au galop cette contrée malodorante, — et c'était la Rue-Haut et ses émerveillements, — la Rue-Haut tapissée, elle aussi, de fumiers plantureux, mais enfin avec son Calvaire, ses pigeons roucoulants, ses riches maisons de fermiers ou de propriétaires, aux rideaux bien tirés, aux fenêtres fleuries de fuchsias et d'œillets d'Inde, et dont les cuisines profondes et fraîches recélaient d'innombrables pots de grès, où tremblaient des laitages et des crèmes onctueuses.

Au bas de la rue, dans une sorte de carrefour, nous faisions halte devant une maison célèbre à six lieues à la ronde,

« la maison de Mme Hille », que rien ne signalait au dehors, sinon ses belles dimensions, mais qui passait pour être aménagée de la façon la plus confortable : c'était une ancienne maison du XVIIIe siècle. Mme Hille, la propriétaire, était morte depuis longtemps. Ses héritiers la louaient au percepteur, — le fonctionnaire le plus richement appointé du canton... Après cela, commençaient des régions redoutables et qui nous paraissaient terriblement lointaines, où nous ne nous aventurions que rarement. Passer le pont de l'Othain, la petite rivière tortueuse de Spincourt, était, pour nous, toute une affaire. De l'autre côté du pont, il y avait bien le château, avec sa terrasse, sa grille et son parc. Mais nous sentions que ces splendeurs n'étaient point faites pour nous. Restait « le faubourg », longue rue coudée, habitée surtout par des cultivateurs, et, pour ce motif, toujours grouillante d'un tas d'animaux, de vaches, de bœufs et de taureaux, de poulains en liberté, dont les ruades ou les coups de corne me tenaient en respect. Je laissais Jean Louis, plus familiarisé que moi avec les bêtes, s'engager tout seul dans cette zone dangereuse. Ou bien, jugeant que nous avions épuisé toutes les voluptés de Spincourt, nous rentrions sagement chacun chez nous, dans nos deux maisons, voisines de l'église. Celle de Jean était à l'entrée de la rue de la Mairie, — lourde bâtisse du temps de Louis-Philippe, dont on apercevait de loin le portique prétentieux composé de deux pilastres toscans. Cette rue était celle du curé et de l'instituteur, de la sœur qui tenait l'école des filles, — en un mot de toutes les autorités; elles nous pénétrait d'une sorte de crainte respectueuse : nous n'y jouions jamais, nous sentions que c'était un endroit à ne pas plaisanter. D'ailleurs, notre voyage était fini. Après la Rue-Haut et la Chapelle, Spincourt n'avait plus rien à nous donner...

***

Aujourd'hui, quand je repense à tout cela, ce qui me frappe, dans mon village natal, c'est non seulement l'aisance des habitants (je n'y ai jamais vu un seul pauvre), mais le nombre des maisons confortables, — je n'ose pas dire des belles maisons. En tout cas, chacun avait son logis. Le berger lui-même possédait sa masure, comme aussi deux ou trois manœuvres agricoles qui se louaient dans les fermes, à l'époque des gros

travaux, mais qui, le reste de l'année, vivaient sur leur petit champ ou sur leur jardinet. Les maisons les mieux bâties, avec la meilleure entente de la commodité et de l'agrément, dataient pour la plupart du XVIIIe siècle, — le siècle de la grande prospérité française. J'en ai même connu quelques-unes du XVIIe. Et cela m'a toujours rendu sceptique à l'égard des déclamations de nos historiens sur la misère des campagnes au temps de la monarchie. Tous les raisonnements du monde ne pourront rien contre mes impressions et mes souvenirs d'enfance.

Je n'avais qu'à courir les rues de Spincourt, avec mon ami Jean Louis, fils ou arrière petit fils, comme moi, de paysans, pour sentir partout l'abondance et la sécurité. J'étais né sur une terre de vieille culture, de vieille civilisation, où le bien-être et la richesse s'accumulent depuis des siècles. Quel besoin de changer ou de détruire tout cela ? Les gens de mon pays n'ont jamais été révolutionnaires. Comme eux, je suis né conservateur.

***

Ce tour du village, que j'ai quelque peu arrangé pour en donner une idée d'ensemble, nous l'avons fait cent fois, Jean Louis et moi, mais par petites étapes, en prolongeant nos stations devant les lieux qui avaient l'heur de nous plaire. J'y reviens encore : c'est un mystère impénétrable pour moi que le charme singulier que nous trouvions à muser, pendant des heures, devant tel logis, ou dans tel recoin de notre Spincourt. Un beau jour, nous choisissions pour théâtre de nos jeux et support de nos imaginations ou de nos rêvasseries, les alentours de « la maison des Dames Thomas », ou bien de « la maison de Mme Hille ». La semaine suivante, cédant à une lubie nouvelle, nous conférions cet honneur au vieil abreuvoir de la Rue-Haut, ou bien à la plateforme du cimetière, ou encore à tel cul-de-sac fréquenté de nous seuls et où croissaient des savanes d'herbes sauvages, entre deux murs humides et veloutés de mousses verdâtres... Que se passait-il dans la cervelle de Jean Louis, lorsque nous étions là, bien sages, en contemplation devant ces étranges reposoirs, élus par nous? Je n'en sais trop rien. Mais ce que je sais, c'est que j'apportais là tout mon cœur. J'avais un tel besoin d'admirer et de m'exalter, que le plus humble spectacle, pour peu qu'il s'y prêtât, m'en deve-

nait un prétexte. Ces vieux logis de Spincourt, je les ai regardés si passionnément, avec un tel désir d'y découvrir des choses merveilleuses, ou simplement amies de ma fantaisie, que je les ai perçus dans leurs moindres détails, que je les ai sus réellement par cœur. Successivement, j'ai épuisé tout le charme de chacun d'eux, j'en ai extrait tout ce qu'ils pouvaient me donner de plaisir, comme j'usais jusqu'à la corde le plaisir que me donnaient mes jouets. Sans doute, c'étaient, chez moi, les premiers symptômes de cette tendance à la délectation morose, qui, plus tard, devait être le tourment et la consolation de ma vie...

Ah! il fallait bien tout tirer de nous-mêmes! Nous étions d'un pays peu donnant. La nature qui nous environnait, était chiche et même avaricieuse comme les gens. Aussi, à la moindre avance qu'elle nous faisait, au plus pâle sourire effleurant son visage sévère, nous courions au-devant d'elle, le cœur en fête. Cela ne lui arrivait guère de se dérider tout à fait qu'au plus fort de la canicule. Ce bref épanouissement, nous le guettions dès les premiers rayons du soleil printanier. Je parle surtout pour moi, car mon ami Jean Louis, paysan dans l'âme, était trop près de la terre et trop occupé ailleurs, pour perdre son temps à la regarder : lui, son domaine, c'était le monde fantastique des éblouissements et des épouvantes. Au fond, il avait le génie apocalyptique. Ce voyant se moquait bien des fleurs. Moi, je me fondais en extase devant la première violette, celle qu'on devine d'abord à son parfum et qu'il faut chercher sous les petites feuilles vertes encore toutes grelottantes de l'hiver. Aussitôt après, c'étaient les coucous dans les prés, les jaunes coucous, dont nous faisions des pelotes, qu'on se renvoyait d'une maison à l'autre, puis toutes les fleurs des processions et des reposoirs : les lilas du mois de Marie, les pivoines, les phlox et les glaïeuls de la Fête-Dieu, les roses et les tournesols de l'Assomption, — ces grands tournesols qui, dans tout l'éclat de la méridienne, dominaient l'humble flore de nos jardins, comme des ostensoirs en exaltation... Puis la pompe rustique des travaux et des jours,, — les chars de la fenaison et de la moisson, qui rentraient dans les granges, au milieu d'un nuage de poussière blonde et en exhalant derrière eux des bouffées de parfums à la fois brûlants et frais. Pour moi, j'y voyais surtout le triomphe du bluet et du coquelicot,

mes grands amis de tous les étés. Néanmoins Jean Louis m'entraînait aux champs paternels derrière les équipes de moissonneurs, et, tandis que les valets d'écurie, brandissant leurs fourches, entassaient les gerbes sur leurs lourds véhicules, nous glanions, parmi les chaumes, les épis tombés, nous glanions farouchement, avec une sombre application, comme de petits pauvres qui ont besoin de cela pour vivre, et nous revenions tout fiers, notre botte d'épis sous le bras, une botte presque aussi grosse que les gerbes qui oscillaient, là-haut, sur « les grands chars gémissants. »

Et puis les regains d'arrière-saison, suprême adieu de notre été trop court, dernière flambée de notre palette champêtre, peu variée, mais si haute en couleurs que toutes les splendeurs orientales n'ont pu me les faire oublier : j'ai toujours dans les yeux et dans la mémoire les beaux velours violets ou bleus sombres de nos luzernes et de nos trèfles. Dans les souks du Caire ou de Damas, les plus éclatantes étoffes de soie rose ne m'ont pas ébloui comme le déroulement pourpré des sainfoins dans nos champs de Spincourt. Mais encore une fois, je mettais tout mon cœur à en recueillir les plus fugitifs reflets. J'avais tant besoin d'un peu de beauté autour de moi!...

Enfin et surtout, la saison des tartes et des confitures, — tartes aux quetsches et aux mirabelles, confitures de groseilles, de fraises, de prunes, d'abricots. Ma mère y apportait tous ses soins. Il fallait bien faire provision de douceurs dans « ces affreux villages », disait-elle, où l'on est démuni de tout. Cette saison des tartes et des confitures, c'était, pour moi, la grande poésie de l'année. Assurément c'était une poésie quelque peu mêlée de gourmandise. Mais je suis bien sûr qu'elle était réelle et profonde, que j'en étais vraiment grisé, — et que ce n'est point un mirage, créé à distance, par mon imagination. Dans ces moments-là, notre cuisine devenait à mes yeux une sorte de sanctuaire où s'accomplissaient des rites augustes. L'éclat cuivré des bassines que l'on décrochait du mur pour la circonstance, les transparences des godets à facettes où tremblaient les gelées de groseilles, les scintillements neigeux du sucre en morceaux, la balance étalée au milieu de la table, tout cela m'émouvait comme si c'eussent été des amoncellements d'objets précieux, et comme si ce n'était pas trop d'une balance d'or pour peser toutes ces choses délicates et rares. Et

cette agitation insolite, cette ferveur ménagère qui remplissait alors notre maison et presque toutes celles du village, rompait délicieusement pour moi l'affreuse monotonie des jours. En ces matins lumineux de juin, des groseilles pressurées s'étalaient en petits tas roses devant toutes les portes, — de petits tas de rubis qui semblaient fumer au soleil. Du rose dans les rues de Spincourt, c'était une fête pour moi!

Tu vois à quoi se réduisaient mes plaisirs! A force de regarder les choses, à force de les vouloir belles et joyeuses, j'arrivais à les transfigurer. Je n'exagère pas. Je me souviens qu'il y avait sur la maison des dames Thomas un tuyau de cheminée en tôle, coiffé d'un capuchon, qui avait fini par prendre à mes yeux une figure humaine. Je lui avais fabriqué une histoire et je lui avais même trouvé un nom. Je l'appelais *Toléra*. Et, tous les matins et tous les soirs, en me levant et en me couchant, je ne manquais pas d'aller voir si Toléra était toujours à son poste sur le toit des dames Thomas, — et je le saluais fort poliment. Chose bizarre! moi si prompt à me passionner pour les logis des autres, je n'arrivais pas à m'émouvoir pour celui de mes parents. Notre maison m'était indifférente. Il y avait bien, chez nous, une chambre d'apparat, où on ne me laissait pas entrer tous les jours et qui me remplissait d'une respectueuse admiration : on y voyait le fameux canapé en velours d'Utrecht « de ma tante Berry » et, sur la cheminée, entre la pendule et un cadélabre pompéien, une photographie qui représentait l'impératrice Eugénie, avec sa crinoline, ses perles et son diadème. Tout cela sans doute me ravissait, mais je ne m'y sentais pas chez moi, ce n'était pas la maison ancestrale, dont j'hériterais un jour. Somme toute, c'est bien ainsi que je considérais les autres maisons du village et mon Spincourt lui-même. Je n'y étais qu'un passant. Je n'étais pas de la paroisse. Les spectacles qui me touchaient le plus me restaient extérieurs.

Je crois bien que cette disposition d'esprit m'a marqué pour la vie. J'ai toujours eu une tendance à voir les choses du dehors, d'une façon purement esthétique. Ou bien, quand j'essaye de les pénétrer, de mêler pour ainsi dire ma vie à la leur, je ne fais jamais que me prêter, je me retire promptement, comme l'artiste pressé d'aller contempler ailleurs. Ainsi, j'aurai traversé ce monde-ci en voyageur, — en étranger et en

pèlerin. Je ne m'en plains pas, j'en suis même fier : ce beau détachement m'est un signe qu'il en existe un autre...

Cependant, à remuer tous ces vieux souvenirs, une mélancolie me vient : je m'attendris sur le pauvre enfant que j'ai été. Comme mon enfance a été dure, privée de joie, triste et parcimonieuse! Avec Jean Louis, nous descendions du Paradis, le cœur avide de toute la beauté et de tout l'amour du monde, — et voilà ce que notre Spincourt nous offrait!... Cela me rappelle ce trait désolant que me contait une charmante jeune fille, aussi pauvre que jolie. Elle avait connu l'aisance et même le luxe, mais elle était obligée de travailler pour vivre et pour entretenir une vieille mère infirme. Quand, à la fin de sa journée, elle rentrait brisée de fatigue et qu'elle voyait, sur son lit, sa mère impotente et la misère de sa mansarde, elle sentait tout son courage l'abandonner. Et puis, aussitôt, elle se raidissait contre le désespoir, elle voulait être heureuse quand même. Alors elle s'approchait du lit, en disant à la malade, avec une gaîté feinte et navrante :

— Maman, donnons-nous une petite joie!

Leur petite joie, c'était de s'embrasser... Et les deux pauvres femmes s'étreignaient, les larmes aux yeux.

***

Mes « petites joies », à moi, étaient de courte durée. Elles étaient bien vite fauchées par l'hiver, — ce terrible hiver de Lorraine qui m'était une vraie calamité, une période pénitentielle, une descente aux Limbes. Il arrivait tôt, — dès les premières semaines d'octobre, quelquefois dès la fin de septembre, — avec son cortège de maladies, de remèdes, de tisanes, et une infinité de misères petites ou grandes, les rhumes, les engelures, les crevasses et les onglées. Très délicat des bronches et affligé d'une arthrite congénitale, j'étais une proie facile pour toutes les coqueluches, et, dès les premiers froids, j'avais les articulations prises. Je me tenais péniblement sur mes jambes. Le pire pour moi, c'étaient les engelures. Ces démangeaisons féroces, encore irritées par le frottement des bas de laine ou des moufles, ont été la torture de mon enfance. Pour m'en guérir, on me soumettait à des traitements cruels, pires que le mal. Mon père, qui, au fond, était le plus doux des hommes, mais qui ne lâchait pas sa marotte d'éducation à la

spartiate, me faisait courir, pieds nus, dans la neige, remède souverain, prétendait-il, contre les engelures, — de même qu'en été, sous prétexte de combattre ma peur instinctive de l'eau, il me jetait dans des trous glacés de la rivière. J'en sortais, claquant des dents, les membres brisés et douloureux. Encore une fois, je me demande comment j'ai pu résister à tout cela.

J'ai eu froid, j'ai été gelé pendant de longs hivers, voilà le premier ébranlement profond de ma sensibilité. Je me souviens d'une vieille mendiante, — la seule qu'on tolérait dans le pays et qui venait de je ne sais où, de je ne sais quelle contrée pleine de frimas, — et dont la seule vue me jetait dans des terreurs folles. Elle apparaissait avec l'hiver, comme les loups à la lisière de nos villages. On l'appelait la Mère-la-Gelée. En échange d'un morceau de pain, ou d'un sou, elle tirait de sa hotte des verges pour fouetter les enfants qui n'étaient pas sages. Je n'ai jamais pu oublier cette sinistre apparition. Elle est restée, pour moi, comme un symbole. Je ne puis pas songer à ma terre natale, sans songer tout de suite à la Mère-la-Gelée...

Mais il y avait une souffrance pire que celle du froid et de la neige : l'enlizement dans la boue. Cela durait des semaines et des mois. Qui n'a pas vécu dans les boues de la Woëvre ne sait pas ce que c'est que de vomir l'existence. C'est une détresse et une désespérance sans nom, l'horizon noir et barré, la négation de tout, dans l'envahissement de l'ordure. Sous la pluie morne qui tombait des jours et des jours, les rues de mon triste village n'étaient plus qu'un lac de boue, où l'on enfonçait jusqu'à mi-jambe, et où le village lui-même semblait sur le point de s'effondrer et de se dissoudre. Et, au milieu de toutes ces fanges, j'apportais de je ne sais quel pays perdu une imanation avide de soleil, de fleurs merveilleuses, de palais enchantés.

Pourtant, je ne me plaignais pas. J'acceptais ce long exil et cette dure peine, avec le sentiment confus que c'était la loi, que les choses devaient être ainsi. En bon Lorrain, je me soumettais à ce que je croyais être le devoir et la discipline. Seulement, je souffrais, d'une souffrance obscure et continue.

* * *

En tout temps, ma grande consolation était l'église... L'ai-je aimée, ma vieille église de Spincourt! Je puis dire qu'elle m'a tenu au-dessus du cloaque, qu'elle m'a rendu cœur, au moment où je désespérais le plus, par la promesse qu'il y avait autre chose au monde que la vie de Spincourt, — quelque chose que je verrais, dont je jouirais, si je savais le mériter. Bien longtemps après, je me suis pris à méditer sur cette phrase de Carlyle, — un peu grandiloquente et déclamatoire comme toujours, mais qui semblait avoir été écrite pour l'enfant désolé que j'étais alors : « Celui-là, dit Carlyle, dans son *Histoire de la Révolution française*, celui-là était fort, en ces temps maudits, qui avait une église, ce qui peut s'appeler proprement une église. Il se tenait debout par elle, — il se tenait debout, quoique au centre des immensités, au confluent des éternités. Il se tenait debout, comme un homme, devant Dieu et devant l'homme... » Certes, j'étais bien loin de me considérer comme « le centre des immensités, le confluent des éternités », mais il est certain qu'en ces jours sans joie, mon église m'a tenu debout, non seulement par toutes les promesses de beauté qu'elle excitait devant mes yeux, mais par la révélation d'un ordre supérieur auquel il faut se conformer et se hausser. Sans cela, on détonne, on est hors de sa place dans cette atmosphère de pureté, de beauté, de bonté.

Ce sens du divin, traduit à mes yeux et à mon âme par les rites et les cérémonies, me rendait beaux et *parlants* les moindres objets, qui composaient le mobilier de ma pauvre chère église. Plus encore que certaines maisons, j'ai su mon église de Spincourt par cœur. J'ai voué mon amitié à telles statues naïves, comme le saint Pierre et le saint Paul, patrons de la paroisse, qui trônaient, en ce temps-là, au fond du chœur avec un gros bouquet de fleurs artificielles dans la main, — ou à telle figure du Chemin de la Croix, sainte Madeleine ou sainte Véronique, mais surtout au saint Jean sculpté en bas-relief sur les fonts de mon baptême, et qui, d'un geste pieux, élevait sa coquille pleine d'eau du Jourdain, pour baptiser Notre Seigneur...

Tout ce qui touchait à l'église m'était sacré. Le cimetière même, l'étroit cimetière qui entourait la nef, participait à cette splendeur. Pour Jean Louis, qui avait, à un si haut

degré, le sens des choses mystérieuses, le cimetière était comme pour moi, un jardin enchanté. Nous étions charmés par les fleurs des tombes, les verroteries des couronnes funéraires, — et aussi par autre chose que nous ne pouvions pas dire, — par le silence, le recueillement, l'air d'*attente* qui semblait emplir ce lieu étrange. Nous n'étions sensibles qu'à cela, nous ne voulions considérer que ces magnificences. Cependant la poussée des ossements, qui, tout autour de nous, perçaient la terre, ne laissait pas de nous intriguer. A chaque instant, nos souliers heurtaient un tibia, ou un débris de mâchoire qui traînait parmi les herbes. Tout ce petit cimetière de village était gorgé de cercueils et de détritus humains. Les nouveaux morts délogeaient les plus anciens. On rouvrait les vieilles fosses pour faire de la place aux derniers cadavres, et les ossements exhumés étaient entassés dans le charnier.

Ce charnier nous fascinait et nous épouvantait à la fois. C'était un misérable hangar ouvert à tous les vents et adossé au flanc droit de l'église. Dans le fond, sur un autel à moitié pourri par l'humidité, il y avait une antique statuette de sainte Anne guidant la Sainte Vierge, des chandeliers de bois, des vases émaillés de couleurs vives où étaient plantées des fleurs en papier doré. Mais, par les soins des personnes dévotes aux âmes du purgatoire, un reposoir permanent encombrait les marches et la table de l'autel. On y apportait toutes les fleurs qu'on pouvait trouver et on utilisait pour elles tous les récipients imaginables. De grosses touffes de bluets et de coquelicots trempaient dans des pots de grès, rehaussés de bariolages bleuâtres, ces pots où l'on conserve, en Lorraine, le beurre et les marmelades de fruits.

Le reposoir nous attirait, comme un buisson odorant attire des guêpes. Mais nous n'osions pas tourner la tête vers le côté gauche du charnier. Car on y distinguait, dans la pénombre, d'abord le brancard qui servait à porter les cercueils, et, au-dessus du brancard, des rangées de planches, où s'alignaient des têtes de morts, dont les grands yeux vides nous regardaient. Et pourtant, malgré ces funèbres témoins, nous continuions à fréquenter le charnier. C'était un de nos lieux d'élection. Les belles fleurs des reposoirs nous cachaient les crânes grimaçants.

Tout le cimetière, d'ailleurs, était, pour nous, comme une

forêt vierge, où nous nous lancions à la découverte. Au fond, derrière le chœur, il y avait de vieilles tombes profondément enfouies sous les orties, des orties grandes comme des hommes. Çà et là, des débris de sculptures jonchaient le sol. Pour les ramasser, il fallait se frayer un chemin à travers les herbes maudites qui, là aussi, pullulaient. Des poules caquetaient entre les hautes tiges velues et les feuilles hérissées de piquants. Nous avancions bravement... Mais, soudain, une apparition horrifique nous médusait : un dindon colossal gonflait ses plumes à notre approche, secouait son jabot sanglant, en nous dardant un regard furibond sous les écailles rouges de sa crête, et avec un bruit d'explosion, il déployait ses ailes.

Dans le silence des après-midi d'été et la solitude du cimetière, ce petit incident prenait pour nous une importance énorme. Les nerfs secoués désagréablement, nous nous sauvions sur le parvis de l'église, mais, là, le cœur battant, nous percevions un bruit étrange : le râle continu de l'horloge dans la tour. Des ressorts se déclenchaient brusquement comme des muscles qui se détendent; et c'était là-haut, dans les profondeurs du noir escalier, où pour rien au monde nous n'eussions voulu monter, un bruit de respiration haletante, — la respiration d'un monstre mystérieux et redoutable, accroupi dans les ténèbres du clocher...

Il est sans doute bien ridicule d'insister ainsi sur ces petites choses, mais elles ont agi fortement sur ma sensibilité, ou elles l'ont colorée de teintes ineffaçables. Par la suite, j'ai eu beau m'enivrer de lumière et de couleur orientales, planter ma tente dans des pays de soleil et de joie, — au fond, je suis resté le petit garçon dont les premiers jeux ont eu pour théâtre un cimetière et un charnier. Ce cimetière de Spincourt, il m'a donné ma première leçon de réalisme. Et, en même temps, il m'a pénétré d'une tristesse subtile, profonde et, si je puis dire, infuse dans tout mon être, et dont je n'ai jamais pu me défaire. Le sentiment de l'éphémère, de l'instantané de toute vie humaine ne m'est venu que plus tard. Mais c'était la suite et comme la conclusion de mes rêveries d'enfant dans le cimetière de Spincourt, devant cette montée irrésistible des ossements, qui semblaient chasser les vivants eux-mêmes...

***

Ces impressions tristes avaient beau être la trame habituelle de mes journées, je ne voulais pas les subir. Je ne voulais voir que les jours ensoleillés, ceux où j'avais tant de plaisir à boire un gobelet d'eau glacée, un vieux gobelet de fer blanc, qui sentait la rouille et qu'on emplissait au goulot de la pompe, dans la cuisine aux volets clos... Et néanmoins la souffrance latente ne s'abolissait point pour cela, même aux heures les plus ardentes de la canicule, quand la plaine de Longuyon flambait au soleil, comme un petit désert plein de mirages. J'avais, tout au fond de moi, une nostalgie incurable. Mes lèvres scellées ne proféraient pas le vœu de mon âme, mais il restait toujours le même, immuable, obstiné et silencieux jusqu'au jour de la réalisation... Partir! partir là où on a chaud à l'âme comme au corps, là où il est doux de voir la lumière...

II. — PREMIER CONTACT AVEC L'ENNEMI

Malgré lui, malgré moi, mon Spincourt me repoussait. Nous n'y pouvions rien : ce n'était pas ma faute si l'adaptation complète à mon milieu m'était impossible. N'importe où j'aurais été un déraciné. Et ce n'était pas la faute de mon village s'il ne pouvait m'offrir ce que je lui demandais. Il en va de même pour les gens. Au fond, je les aime de tout mon cœur. Mais il est trop clair que nous ne pouvions pas nous entendre. Assurément, ils n'ont jamais été des « ennemis » pour moi : il s'en faut de tout. Si j'emploie, ici, ce mot d' « ennemi », c'est dans son sens le plus large : je veux dire : « ce qui n'est pas moi, » — ce qui est même contraire à moi. Plus tard, quand je me serai heurté à d'autres milieux franchement hostiles, ce sentiment de l'étranger, de l'extérieur et du contraire, s'exaspérera jusqu'à la répulsion et jusqu'à la haine. Et comme ce sera, en somme, la même expérience continuée, poussée à l'extrême, je demande à l'étiqueter du même terme, quitte à en restreindre la signification jusqu'à l'acception la plus ordinaire.

Non, nous ne pouvions pas nous entendre. J'arrivais vers eux, tout plein de chimères et de sentiments sans emploi, —

avec des préoccupations de l'autre monde. Ils eurent tôt fait de me mettre au pas, — mes petits camarades surtout. Car c'est naturellement par les enfants de mon village que j'ai commencé à prendre contact avec les gens de mon pays. D'ailleurs, j'étais l'un d'eux. Mon père entendait que je fusse un petit paysan comme les autres. Son système d'éducation, sa bonhomie native le voulaient ainsi. J'ai partagé tous les jeux des gamins de Spincourt, j'ai vécu avec eux, d'une vie qui, pour l'extérieur, différait très peu de la leur. Moi-même je me considérais comme l'un d'eux, spontanément, naïvement, sans que mes parents aient eu besoin de me faire la leçon à ce sujet. Grâce à Dieu, j'ai eu toujours un sens très vif de l'égalité sociale. Je n'ai jamais cru à la séparation des classes ou des castes. Toutes ces distinctions m'ont toujours paru arbitraires ou conventionnelles, — et j'ai toujours su trouver mon égal ou mon frère dans les milieux les plus différents du mien. Les vrais aristocrates se reconnaissent entre eux, dès le premier abord. J'ai découvert d'authentiques grands seigneurs sous la blouse ou le bourgeron, comme je démasque tout de suite le goujat ou le subalterne sous le frac et les décorations. Mais je ne pensais pas à tout cela quand je jouais sur la place de l'église, avec les autres enfants. Jeté au milieux d'eux, je devenais tout semblable à eux, j'étais un petit gars de Spincourt, qui ne trouvait rien de plus beau que d'être de son village, fier de manger sa soupe à pleine écuelle et de savoir se battre à l'occasion.

Et pourtant je me trompais moi-même, — comme toujours par sentiment du devoir et de la discipline, parce qu'on m'avait dit et répété qu'*il faut* être comme les autres, et que je m'y appliquais en toute conscience. Mais je n'arrivais pas à me contraindre complètement. Ma vraie nature se trahissait malgré moi, — et, par exemple, cet instinct de domination, que j'avais déjà essayé avec succès sur mon ami Jean Louis. Je pensais qu'il en serait de même avec les petits camarades que la consigne de mes parents m'imposait, plus que mon goût personnel. Dès mes premières velléités, ces jeunes rustres, qui étaient des esprits positifs et qui avaient la notion des valeurs, me remirent lestement à ma place. Chez nous, on n'aime pas ceux qui veulent s'élever au-dessus du niveau commun. La vraie devise de notre Lorraine, c'est : « ne plus, ne moins », — et

plutôt moins que plus! Nos grands hommes n'en mènent pas large. Pour eux, c'est le régime sec, comme pour tout le monde.

En somme, mes petits camarades avaient raison selon leur jugeotte de paysans lorrains. De quoi pouvais-je me prévaloir, en effet? Eux, ils n'estimaient que la force, — et je n'étais pas toujours le plus fort. Assez robuste de constitution, je ne m'en tirais pas mal pour l'attaque, mais je ne valais rien pour la défense. Mes mauvaises jambes, ma nervosité me jouaient des tours. Je *flanchais* subitement : aussi étais-je fréquemment battu. Il y a quelques années, étant de passage à Spincourt, je retrouvai un de ces anciens compagnons de jeux, un brave menuisier, à figure enluminée de pochard, qui, tout en trinquant avec moi, me dit, d'un ton attendri :

— Tu t'en souviens du temps que je te f... des tournées?...

J'avoue que j'avais complètement oublié ces « tournées » amicales. Mais lui se souvenait toujours de m'avoir rossé : c'était une supériorité indiscutable qu'il avait gardé sur moi.

Ainsi, n'étant pas le plus fort, de quel droit aurais-je pu prétendre régenter les autres? Après la force, ce que mes petits camarades appréciaient le plus, c'était la richesse, — et je n'étais pas davantage le plus riche. Fils de petit fonctionnaire, de rentier minuscule, il m'arrivait quelquefois d'être humilié par ces fils de gros cultivateurs, qui possédaient du bien au soleil et qui ne dédaignaient pas, à l'occasion, d'étaler leurs écus. Je me souviens qu'un jour mon père me fit présent d'une vieille boîte de compas, qui lui avait servi à lui-même, lorsqu'il était écolier. Tout glorieux d'un tel cadeau, je m'empressai de le faire admirer à l'école du village. La semaine suivante, Jules Lecuir, un cousin de Jean Louis, exhiba une boîte de compas beaucoup plus grande, beaucoup plus belle et surtout beaucoup plus chère que la mienne. Son père la lui avait rapportée d'Étain, où il était allé vendre une de ses vaches. Sur ce terrain encore, j'étais battu.

Pouvais-je me revancher du côté de l'intelligence? Mais, pour mes camarades, l'intelligence, c'était surtout la ruse. Or, je n'avais aucune ruse, aucune malice. J'étais constamment fourré dedans par eux. Lorsque je jouais aux billes, — en Lorraine, on dit : *jouer aux chiques*, — le désastre était com-

plet et lamentable. On me donnait de belles billes en verre, renfermant des figures étranges et qui semblaient mouvantes, comme celles du kaléidoscope, ou encore de grosses billes d'agate ou de pierre blanche toutes peinturlurées de rouge ou de bleu, qu'on appelait des *biscaïens*. Pour moi, le jeu consistait à les faire rouler, pour en admirer les colorations et les chatoiements, qui, en vérité, me ravissaient. Pour mes camarades, le jeu consistait à gagner. Eux, ils étaient, de naissance, des *gaigneurs*. Leur geste le plus spontané, c'était celui de la main qui s'étend pour rafler la mise de l'adversaire. Sans pitié, ils me raflaient mes belles billes. Les mains vides, je rentrais au logis en sanglotant :

— J'ai perdu mes chiques !...

Cette catastrophe se renouvelait si souvent que je finis par me dégoûter complètement d'y jouer.

Un jour, pendant la fête du village, l'idée me vint d'établir devant notre maison une boutique de pain d'épice, comme celle des marchands forains. Une de mes tantes m'avait offert une petite balance en cuivre, avec tous les accessoires d'un magasin d'épicerie. Le jeu, pour moi, c'était surtout de peser du pain d'épice dans ma jolie balance. Et d'y avoir été pesé, cela le rendait si précieux à mes yeux que je prétendais le vendre à à des prix fabuleux, — prix que je n'espérais toucher, bien entendu, qu'en monnaie de singe, sans nul appétit de gain, uniquement pour la beauté de la chose. Me voilà donc marchand de pain d'épice, attendant le client derrière ma balance. Passe Jean Louis, mon ami, mon disciple... Oh ! celui-là, sans sourciller, il accepte mon prix de cent francs pour une parcelle infime de pain d'épice que, d'ailleurs, il était interdit de manger et qu'on devait restituer ensuite au marchand, pour faire durer le jeu. Cent francs !... Jean Louis, homme d'imagination, ne s'étonnait pas pour si peu. Incontinent, il me les glisse dans la main sous les espèces d'une de ces petites baies d'églantier, qu'on appelle dans nos pays des « culs de chien »... Après cela, passe le cousin de Jean Louis, ce Jules Lecuir, à qui son père avait acheté une si belle boîte de compas, afin de couler la mienne. Ce Jules n'était pas homme à s'en laisser conter. Je lui fais le plus juste prix : cinq francs cinquante !

Ce bon Lorrain, ce futur marchand de vaches, ne me rit

point au nez. Il n'avait pas plus d'ironie que de fantaisie. Il me dit très sérieusement, très posément, comme un maquignon en foire :

— Tu ne voudrais pas !... J'en ai le double pour deux sous chez le marchand d'à côté !...

Et il attendit que je rabattisse mes prix.

* * *

Décidément, nous ne parlions pas le même langage, nous n'avions pas les mêmes jeux. J'avais beau m'appliquer aux leurs, me persuader même que j'y prenais du plaisir, — au fond, ils me rebutaient, ils étaient sans intérêt pour moi. Il s'y trouvait aussi une certaine rudesse, une certaine brutalité qui me blessaient dans mes fibres les plus intimes.

Par exemple, un de leurs grands divertissements, — une vraie fête pour eux, — et dont je ne puis me souvenir sans un petit frisson de répugnance, c'était, à l'époque de l'Avent, l'immolation du cochon de Noël.

Devant la maison du boucher, sur la neige durcie par le gel et aplanie comme une aire de grange, on répandait de la paille, et on installait le *berse*, sorte de table à claire-voie, reposant sur quatre pieds. Les victimaires amenaient l'un après l'autre les porcs qui renâclaient, qui poussaient des grognements déchirants et qu'on étalait sur la paille fraîche, les quatre pattes liées. Farouche, le boucher s'asseyait sur l'échine du porc, pesant de tout son poids, pour empêcher la bête de bouger; et, guetté par les yeux curieux des enfants qui faisaient cercle, il plantait son grand coutelas dans la gorge de l'animal. La fontaine rouge et chaude jaillissait sur la paille, se répandait sur la neige, qu'elle trouait de petites taches fondantes. On approchait des terrines de la plaie béante pour recueillir la précieuse liqueur. Puis, quand les derniers soubresauts de la victime s'étaient apaisés, on mettait le feu à la paille de la litière, pour flamber les soies du cochon. La flamme claire pétillait dans l'air vif du matin, à côté du *berse* dressé comme un autel portatif. Et, dans l'odeur âcre des poils brûlés, dans la fumée qui se dégageait de la paille humide, je songeais aux images de l'Histoire sainte : Noé ou Abraham offrant à l'Éternel les prémices de la terre.

Sitôt la flamme éteinte, on transportait l'animal sur le *berse*,

pour lui râcler la peau et le dépecer. Le premier soin de l'officiant était de couper la queue du porc, qu'il jetait du côté des assistants d'un geste large et en quelque sorte liturgique. L'usage voulait que la marmaille se précipitât sur ce débris saignant et noirci de fumée, à moitié cuit par la flambée, et qui passait pour une friandise. On se la disputait à coups de pieds et à coups de poing. L'heureux possesseur, se conformant à la tradition, faisait mine d'y mordre, mais il glissait bien vite dans sa poche la queue du cochon, et il la serrait avec dévotion, comme un talisman.

J'avoue que cette rudesse me froissait dans toute ma sensibilité d'enfant. J'avais presque horreur du boucher, personnage hirsute, au masque bestial et congestionné, avec ses lourdes galoches, sa culotte huileuse et imbibée de sang, sa trousse de coutelas qui sonnaient sur son ventre. Mais je n'aurais jamais osé avouer mes répugnances : je sentais confusément que tout cela était dans l'ordre.

Cette occision rituelle et traditionnelle du porc avait pour pendant le tir de l'agasse, — je crois bien vers le temps de la mi-carême. Le menuisier de la localité façonnait grossièrement, dans un morceau de bois, un simulacre d'agasse, que l'on assujettissait au bout d'une perche, entre une série d'autres volatiles fichés sur une barre transversale. Le jour de la fête venu, on promenait l'agasse à travers les rues, musique en tête. Après quoi, on plantait la perche en haut du village, près de la Chapelle, au bord de la route de Longuyon, et les fusils de chasse se mettaient à pétarader. Le garçon qui abattait l'agasse était reconduit triomphalement à son logis, toujours musique en tête, avec un gros bouquet noué de rubans rouges sur la poitrine.

Il fallait cette fête de l'agasse, — qui amusait mes yeux d'enfant, — pour me faire oublier les horreurs du Carnaval. Cela se passait toujours dans la boue, la boue gluante ou liquide, la boue ruisselante de la Woëvre. Les garçons du village, déguisés et masqués de haillons sordides, traînaient dans cette boue un lambeau d'étoffe liée au bout d'un bâton, et la galanterie consistait à courir sus à toutes les filles qui osaient sortir et à les barbouiller copieusement avec ce torchon imbibé d'immondices.

J'avoue que je ne pouvais pas m'accoutumer à ces dégoû-

tants plaisirs. Ceux des filles n'étaient point davantage pour me plaire. Elles prenaient, au printemps, une revanche contre les garçons. Pendant tout le mois de mai, elles étaient les maîtresses du village. Elles se mettaient en bande, et tout garçon qui se montrait, — grand ou petit, — était immédiatement cerné par elles, saisi par deux vigoureuses gaillardes, dont l'une lui tenait la tête et l'autre les pieds. C'est ce qu'elles appelaient *huner les garçons*. On commençait par balancer assez rudement le prisonnier. Puis toutes passaient à la file sous le malheureux « huné », ensuite elles sautaient à pieds joints par-dessus lui, comme font les enfants qui sautent à la corde. Pour finir, la victime devait se laisser embrasser par ses bourreaux... J'ai été « huné », moi aussi, comme les autres, et j'ai gardé un affreux souvenir de ces embrassades : cela me révoltait dans mon amour-propre de jeune mâle et dans toutes mes pudeurs d'enfant délicat d'être ainsi tripoté et humilié par ces grosses filles qui sentaient la lessive ou l'étable.

Mes camarades se délectaient naturellement à ces farces épaisses comme à tous les rites de la vie campagnarde. Le tirage au sort, en particulier, les enfiévrait. Le village était alors plein d'une rumeur guerrière et d'une agitation insolite. Les conscrits, fleuris de rubans, et se tenant bras dessus bras dessous, parcouraient les rues en braillant. La plupart étaient ivres. Certains s'arrêtaient contre un mur pour vomir. Les autres continuaient leur randonnée, en braillant toujours leurs refrains stupides. Ces chansons des conscrits m'ont laissé une impression ineffaçable et désolante. Je me souviens qu'une année la bande défila sur l'air, encore à la mode, des *Pompiers de Nanterre :*

Zim laïla, zim laïla !
Ces beaux pompiers-là...

Quel échappé de la ville avait bien pu introduire dans notre Spincourt ce refrain faubourien, et mis dans notre bonhomie lorraine cette fausse note de blague parisienne ? Ce que je sais, c'est que, gamin de cinq ou six ans, j'en fus profondément choqué. C'était, pour moi, la révélation d'une espèce encore inconnue : le voyou. Ma haine de la voyoucratie sous toutes ses formes date de ce premier mouvement de répulsion. Mais nos conscrits, qui étaient des êtres sains, s'en tenaient habituelle-

ment aux vieilles chansons traditionnelles qui accompagnaient cette cérémonie :

Tirer, tirer au sort
Pour nous conduire à la mort!...

La première fois que j'entendis ces paroles, elles me consternèrent. Elles sonnaient à mes oreilles comme un glas et me laissaient plein d'horreur. Je me voyais au milieu de ce troupeau, devenu un de ces garçons avinés, qui s'en allaient à la dérive comme des bêtes menées à l'abattoir... Oui, je me voyais l'un d'eux. Ne m'avait-on pas dit que je devais faire comme les autres?... Mais un instinct plus fort que tout protestait en moi contre cette déchéance. Cela, jamais! Non, non et non!... J'avais six ans quand je me fis à moi-même ce serment.

* * *

Pour toutes ces raisons, l'amitié que j'entretenais avec les autres enfants ne pouvait être que quelque chose de très factice et de très fragile. Ma seule et durable amitié était celle que je nourrissais, depuis le berceau, pour Jean Louis. Mais un moment vint, où je dus renoncer à me consoler auprès de lui. Chose horrible à penser, Jean Louis m'abandonna!

Cette désertion doit dater, elle aussi, de notre sixième année. A six ans, à la campagne, un petit gars est déjà robuste, il peut rendre bien des services. Les parents de Jean Louis commencèrent à l'employer à une foule de menus travaux. Le temps de jouer était à peu près passé pour lui. Moi, je ne pouvais guère comprendre ces cruelles nécessités. Aussi j'eus le cœur bien gros, lorsqu'un beau jour, conviant Jean Louis à je ne sais plus quelle partie de plaisir, je l'entendis me répondre fort rudement :

— Je m'en vas en pâture!

« Aller en pâture », c'était garder les vaches. Je n'avais aucun goût pour ces fonctions. Que Jean Louis y fût condamné, cela me paraissait une disgrâce imméritée. J'étais plein de pitié pour lui. Je le guettais quand il rentrait de pâture, pensant que c'était la fin de son supplice et qu'on allait tout de même pouvoir jouer. Il me répondait, sur un ton non moins inflexible :

— Je m'en vas « marender »!

Marender, c'est « goûter », dans notre dialecte meusien, — altération d'un mot espagnol, sans doute introduit chez nous par les garnisaires des Rois Catholiques. Jean Louis, d'un air sombre, s'en allait donc marender : il mangeait une grosse tartine de fromage cuit au four ; après quoi, sa mère l'occupait à écosser des fèves ou à démêler les pommes de terre.

Ainsi, il était perdu pour moi ! Fini, le temps où il me criait, de sa voix étrange d'inspiré : « Je m'en vas à la Croix de Saulcy ! » et où je le suivais d'un tel cœur. Nous ne ferions plus de reposoirs ensemble ! Déjà, nous ne nous comprenions plus. Nos deux routes allaient diverger toujours davantage. Et pourtant, je suis bien sûr que, lui non plus, il n'a jamais dévié de sa ligne. Même sous son rude harnais de paysan, au milieu des besognes les plus grossières, il est resté le rêveur, l'enfant tombé de la lune que j'avais connu. Dans les boues de notre village, il s'est promené, jusqu'à son dernier souffle, comme un dormeur ébloui et mal éveillé. Il ne s'est jamais mêlé aux autres, en dehors des travaux des champs, — il ne s'est jamais marié. Et jusqu'au bout, il est resté fidèle à notre église, chantant la messe, comme au temps de notre enfance, et suivant les processions. Le curé de Spincourt m'a répété qu'il n'avait pas de meilleur paroissien...

Une année, étant de passage dans mon village natal, j'essayai de le revoir. Les circonstances ne s'y prêtèrent point. J'ai su, depuis, que vers la fin de sa vie, il s'était mis à boire. De quoi se consolait-il dans l'alcool ?... Avec cela, il était aux trois quarts ruiné : cet innocent avait trop de candeur pour savoir défendre son bien. Enfin, il mourut misérablement auprès de sa vieille mère. Et ainsi il s'en est allé, sans que je l'aie jamais revu.

Cela valait peut-être mieux ainsi. Grâce à cette précoce séparation, le souvenir que j'ai gardé de lui est exempt de toute souillure. Il est resté pour moi le petit gars de Spincourt avec qui j'ai fait des reposoirs... Mes reposoirs ! mes beaux reposoirs de Spincourt ! Voilà longtemps que je n'en fais plus. Mais le goût m'en est demeuré avec la douceur mélancolique de tout un passé mort que ce seul mot suffit à m'évoquer. Au cours de ma vie errante, je me suis dressé d'autres reposoirs en quelques lieux d'élection, vers lesquels je reviens à des intervalles plus ou moins rapprochés, — reposoirs profanes ou

sacrés où je me délasse dans de la beauté, où je m'exalte et m'enfièvre aux nostalgies de l'histoire, ou aux splendeurs des symboles. Que ce soit tel carrefour du vieil Alger, ou bien, sur la colline de Carthage, ces degrès de la Basilique qui sont tournés vers les lagunes et les montagnes de l'Ariana, — ou bien, à Madrid, le rond-point de l'*Angel Caïdo*, avec ses perspectives sur le désert fauve de la Manche ; ou à Rome, tout au bout du Palatin, parmi les ruines du Palais des Sévères, cette espèce de promontoire, d'où l'on voit les reflets du soleil couchant sur les monts de la Sabine ; — ou que ce soit en France, sur le parvis de Notre-Dame d'Amiens, ou, sur un banc, au crépuscule, devant les tours de Notre-Dame de Chartres, — ou encore à Toulouse, sur cette terrasse de café, d'où l'on aperçoit tout ensemble les marbres roses du Capitole, le profil gothique de Notre-Dame du Taur, et, dominant toutes ces pierres dorées et chaudes, les arcatures et les clochers romans de Saint-Sernin, — tous ces lieux sont pour moi des reposoirs. Quand je suis là, perdu en contemplation, je me rappelle les beaux reposoirs que dressait mon imagination d'enfant, je m'attendris sur le petit garçon privé de tout que j'ai été, et je songe à Jean Louis...

* * *

Ayant perdu ce compagnon de mes premiers jeux et ne me sentant qu'une inclination médiocre pour les autres enfants de mon âge, je n'avais à attendre des grandes personnes aucune espèce de consolation.

Je n'ai jamais eu de mauvais sentiments à l'égard des gens de mon pays. Tout au plus me laissais-je quelquefois impressionner par le ton supérieur de nos parents de Briey qui traitaient mes compatriotes de « gens de village », ou par les retroussements de jupes de mes tantes, qui, avec des mines dégoûtées, enjambaient les flaques de boue et les caniveaux de Spincourt. Mais, au fond, j'étais froissé de ces insolences citadines, et plus on méprisait mon village, plus je me persuadais que j'étais fier d'en être.

Malgré l'éducation paternelle et tout ce qu'on pouvait me dire sur l'égalité, je me démêlais fort bien de nos paysans, comme de nos bourgeois. J'ai su tout de suite que je n'étais pas, que je ne serais jamais l'un d'eux. Mais j'avais, pour eux tous,

infiniment de considération. Le rustre le plus crotté, le dernier des valets de charrue, la dernière des filles de ferme était, pour moi, une *personne*, qu'il convenait de traiter avec politesse, à qui l'on devait céder sa place et donner, au besoin, son quignon de pain et même tout ce que l'on possédait. Au moindre accès de vanité ou d'arrogance, mon père me répétait que je devais saluer le berger lui-même comme un grand personnage et que rien n'était plus sot que de blesser l'amour-propre de qui que ce fût. « Tout le monde a son amour-propre que tu dois respecter ! » Ainsi me morigénait mon père. Et de là vient que, dès mes plus jeunes ans, je me suis évertué à deviner en quoi pouvait consister l'amour-propre de ce goujat en blouse et en sabots qui venait s'asseoir à notre table. Ne le devinant point, j'avais tout de même pour cet amour-propre mystérieux et si délicat, la plus consciencieuse déférence. Mais je constatais en même temps que ces rustres si susceptibles n'avaient aucun ménagement pour le mien. Et cela me paraissait une injustice, et même une grande injustice, car les enfants sentent de bonne heure ce qu'ils seront plus tard. Je me révoltais en secret d'être manié familièrement par des mains brutales et malpropres.

Au fond, cette pédagogie de mon père dénotait une connaissance très précise de l'âme paysanne. Petit-fils de paysans, ayant vécu une partie de sa vie à la campagne, il savait par expérience toutes les roueries et toutes les finasseries villageoises. Il avait dû débrouiller souvent, comme homme de loi, l'écheveau compliqué de leurs malices, et il savait aussi tous leurs points sensibles. Il ne les jugeait pas mal et toutefois il avait encore sur eux des illusions, dont la première était de se croire lui-même un paysan. Il y mettait, si j'ose dire, un peu de littérature. Il les flattait, affectait de prendre leurs manières, de parler leur patois, il trinquait volontiers avec eux, passait des journées entières en leur compagnie, leur ouvrait sa maison, sa bourse, se mettait en quatre pour eux. Il y gagnait la réputation de bon garçon et jouissait, dans le pays, d'une sympathie universelle. Mais, dans son désir de plaire et de ménager les amours-propres, il lui arrivait de passer la mesure et d'oublier qu'en somme il était un bourgeois. Il prétendait traiter ces rustres comme lui-même, leur faire manger sa chasse ou sa pêche, les abreuver de son vin et de ses liqueurs. Toutes ces

délicatesses, non seulement étaient perdues, mais humiliaient nos bonnes gens de la campagne comme autant d'indices d'un genre de vie ou d'une éducation supérieure à la leur.

Mon père, comme beaucoup de petits bourgeois de notre pays et du pays wallon, mettait son orgueil à se composer une cave. Il soignait amoureusement ses bouteilles de Bordeaux, de Thiaucourt ou d'Onville, qui reposaient, au fond de la cave, sur une couche de sable fin, ou dans des casiers soigneusement étiquetés. Son plus grand plaisir était d'inviter un de ces fermiers, un de ces gros cultivateurs du village, qui avaient de si beaux fumiers devant leurs portes, et de leur faire goûter ses vins de conserve. L'individu avalait tout d'une goulée le verre généreusement rempli, et, s'étant, du dos de la main, essuyé les moustaches, il s'en allait, sans même avoir dit merci.

En échange de tant de politesses, mon pauvre père ne pouvait compter sur eux pour aucune espèce de services. Avait-il besoin d'un cheval et d'un cabriolet, — justement ce jour-là, le cheval était aux champs et la carriole en réparation. S'il fallait, pour le ménage, une douzaine d'œufs ou un pot de crème, la fermière répondait d'un ton malgracieux qu'elle les gardait pour ses faucheurs ou ses moissonneurs, et, quand elle se décidait à nous les vendre, nous devions les payer, comme disait ma mère, « cuir et poil ». Tout cela, c'étaient des besoins de gens de la ville, de gens qui n'étaient pas de Spincourt : on devait avoir chez soi ses œufs, son lait, sa crème, son cheval et sa carriole. Si l'on n'en avait pas, c'est qu'on était d'une autre race que les naturels du pays, et, à ce titre, on ne méritait aucun intérêt...

***

Bambin de six ans, je percevais fort bien cette inimitié latente du milieu, mais sans aigreur, sans nulle envie de représailles, avec la conviction profonde que les choses ne pouvaient être que comme cela, et, encore une fois, que c'était dans l'ordre. Et cette conviction irraisonnée et à peu près inconsciente me faisait accepter aussi bien les rudesses bourgeoises que les grossièretés paysannes

Les familles bourgeoises, en dehors même des modestes fonctionnaires qu'on trouve dans tout chef-lieu de canton, étaient relativement nombreuses à Spincourt. Bon nombre de

gens vivaient là dans leur maison de famille, du produit de leurs fermes ou de leurs petites rentes. Et cela m'amène à constater de nouveau combien tous ces villages meusiens étaient sinon riches, du moins aisés. Bien entendu, mes parents entretenaient des relations étroites et quotidiennes avec tous ces bourgeois. J'étais accueilli par eux ni bien ni mal, — plutôt mal : la plupart de ces personnes étaient des vieilles gens qui avaient une grande crainte des enfants : c'était un dicton courant chez nos bonnes femmes que les enfants ne sont pleins que de « mauvaises avisions ». On nous houspillait en conséquence. Même chez les plus bénins, je ne sentais aucun élan, rien qui m'attirât, qui répondît à mon avidité de sympathie. Comme le pays lui-même, ils étaient peu donnants. Certains poussaient si loin l'avarice, y apportaient une telle conscience et, si l'on ose dire, un tel héroïsme que cela devenait, chez eux, presque une vertu. Je ne me rappelle pas en avoir reçu le moindre cadeau, à part quelques poires tapées et quelques pruneaux bien secs. Mais ce n'était pas de ces médiocres friandises que j'étais avide. J'aurais voulu les voir se dégeler un peu avec moi; je leur aurais demandé un peu de chaleur d'âme, un peu de générosité et d'abandon de cœur; je me serais même contenté de cette banale cordialité dont nos méridionaux sont si prodigues. Je leur aurais souhaité un peu d'amour pour ce qui brille, pour ce qui réjouit les yeux. Mais leur existence était triste et plate, chiche, resserrée, renfermée, enfin désolante. Je ne pouvais pas la leur envier, ni me résigner à penser que j'étais fait pour la partager un jour.

Pourtant, on les enviait : c'étaient des rentiers. Ils vivaient dans l'oisiveté. Mais quelle oisiveté! A quoi tuer le temps? Il y avait bien la chasse et la pêche. La chasse surtout était leur grande occupation. Le notaire du village, qui abandonnait à un clerc tout le soin de son étude, mettait à la chasse une sorte de fanatisme et de sombre frénésie : on aurait dit l'accomplissement d'un devoir ou d'un vœu. Dès l'aube, il partait, escorté par ses chiens et toute une bande d'autres fanatiques, pour une grande battue en forêt. C'était sérieux : on allait tirer des loups ou des sangliers. On s'était harnaché en conséquence. Coiffés d'une casquette à oreillères, ils avaient enfilé leurs peaux de bique, ceint leurs cartouchières, chaussé leurs grosses bottes

graissées, la veille, d'une couenne de lard, et les semelles à clous sonnaient sur le sol crevassé par la gelée.

Rentrés de la chasse, on ne savait plus que devenir. Les veillées surtout étaient longues à tirer. On se réunissait dans la salle à manger du notaire, après avoir laissé dans le corridor des socques et des sabots lourds de neige. Les dames tricotaient sous la suspension, les messieurs s'attablaient, dans un coin, pour leur éternel piquet. Ou bien, on veillait tout simplement dans la cuisine, sous le manteau de l'ample cheminée. Des marrons cuisaient sous les cendres. Les pipes fumaient. On crachait sur les chenêts en racontant, pendant des heures, des histoires que tout le monde savait par cœur, ou en dévidant des propos absolument dénués d'intérêt et qui, à moi blotti près du trou aux fagots, me mettaient la mort dans l'âme. C'est encore un mystère que je n'ai jamais pu éclaircir : comment ces braves gens pouvaient-ils parler si longtemps sur des choses qui leur étaient si complètement indifférentes? Mon père y avait acquis une maîtrise incomparable.

Des festins « à ne plus pouvoir se baisser », comme on disait, — et dont on ne se levait qu'à quatre heures du soir, — rompaient quelquefois la monotonie de cette existence. Au temps de Noël et du nouvel an, on y voyait des pâtés d'oies et de canards comme on n'en fait plus, et qui étaient tout simplement des merveilles culinaires. Mais ces débauches étaient rares. Nos gens parcimonieuses vivaient dans une frugalité exemplaire. Tous nos rentiers, d'un bout de l'année à l'autre, mangeaient la soupe au lard et les légumes de leurs jardins.

Avec cela, aucune espèce de curiosité intellectuelle. Je n'ai jamais vu un livre traîner dans ces maisons bourgeoises. De la musique rarement, quand des parents venaient de la ville. Mais jamais de lecture. Dans tout le village, mon père était le seul qui lût, qui eût même un rudiment de bibliothèque. Il était abonné au *Monde illustré* et à deux ou trois autres périodiques. Sa grande jouissance, les soirs d'hiver, quand on n'allait pas à la veillée chez quelque voisin, c'était de lire, dans un bon fauteuil, près du poêle de faïence bien chaud, sous la lumière douce de la lampe Carcel, un tome de M. Thiers : *le Consulat et l'Empire*...

Je n'en déduisais nullement que mon père fût, de ce chef, supérieur aux autres habitants de Spincourt. J'avais un tel

respect pour les gens de mon village, et en particulier pour les bourgeois cossus chez qui nous fréquentions! Dressé de bonne heure à la discipline, je n'aurais jamais eu l'idée de tourner en ridicule les gros bonnets de la localité. Je les révérais vraiment. Mais je sentais que je n'avais rien à faire avec eux, rien à tirer d'eux... Aujourd'hui, après avoir beaucoup vu et beaucoup comparé, je me rends compte que j'étais injuste pour mes compatriotes, que je leur dois, en somme, beaucoup plus que je ne pensais alors, et que ces gens si peu donnants m'ont tout de même beaucoup donné.

Je dois à ces bourgeois économes et frigides, toujours un peu guindés et cérémonieux, le goût de la tenue, de la dignité intérieure, le sérieux dans l'esprit et dans la conduite. Je dois à ces réalistes, à ces hommes positifs, si terre à terre, — l'amour du vrai, et, quand il s'agit de théories abstraites, le besoin de toucher du solide et, du vivant sous la fantasmagorie des mots, comme nos paysans soupesaient un écu dans le creux de leur paume, pour se convaincre qu'il avait bien le poids légal. Ils pouvaient patauger dans la boue les trois quarts de l'année : c'était du monde propre, — d'une propreté morale que je n'ai retrouvée nulle part ailleurs. Je leur dois surtout une haute leçon de spiritualité. Ces gens avares, pour qui un sou était un sou, ces rustres si attachés à leur bien, si renfermés dans l'horizon de leurs champs, croyaient pourtant qu'il existait autre chose que leurs champs et que leur bien, — autre chose qui méritait réflexion et considération. Eux aussi, ils vénéraient leur église de Spincourt, comme l'attestation visible et tangible de *cette chose*, qu'ils ne voyaient ni ne touchaient, mais dont leur réalisme profond leur faisait admettre la nécessité. Ils étaient croyants sans emballement, sans chaleur, sans aucune sentimentalité, — uniquement parce qu'ils allaient jusqu'au bout de leur réalisme d'hommes de la terre.

En somme, c'était l'église, beaucoup plus que le curé, qui exerçait sur eux cette espèce de magistère moral, l'église avec ses offices, ses cérémonies, l'atmosphère purifiante et exaltante qui l'emplissait. Personne, chez nous, ne manquait à la messe, — et la majorité de la population assistait aux vêpres comme au salut, — tout ce monde rustique, nettoyé et rasé de frais, en blouse, en veston ou en redingote des dimanches. Nos gens prenaient là des habitudes de tenue, de politesse, de recueille

ment et surtout de sérieux, — c'est la note dominante de notre caractère, — que nulle école, quelle qu'elle soit, ne leur donnera jamais. Une messe du dimanche, à Spincourt, l'église pleine et débordante jusqu'au parvis, tout le village réuni là dans une même affirmation de respect devant le mystère et de solidarité avec les morts, qui dormaient, dans l'étroit cimetière, contre les murs de la nef, — c'est un spectacle émouvant que je n'ai plus revu depuis mon enfance.

Mais tout cela, je n'y ai pensé que beaucoup plus tard. Lorsque j'assistais à ces belles messes si édifiantes, je faisais abstraction complète des gens qui m'entouraient. Je ne voulais pas les voir. Ils me semblaient si loin de ce Paradis, où, avec une folle témérité, Jean Louis et moi nous avions voulu aller un jour !...

III. — QUELQUES FIGURES AMIES

Mon père, de par ses fonctions d'abord, mais aussi par patriotisme de clocher, se piquait de connaître tout son canton sur le bout du doigt. Et non pas seulement son canton, mais tout le pays d'entre Meuse et Moselle. Il l'avait parcouru à pied, à cheval, en voiture et même en chemin de fer. A Spincourt, il était constamment sur les routes. Il n'avait pas de voiture à lui, mais il louait un « char à bancs » et un bidet au voiturier du village, et il partait pour des journées entières. Il allait rendre visite à son ami, le notaire de Pillon, Maître Bastien, ou à son camarade de collège, « M. le curé de Nouillonpont ».

Quelquefois, je l'accompagnais, à demi enfoui sous un amas de couvertures que la prudence maternelle m'imposait. Il lançait au grand trot le petit cheval ardennais sur les cailloux sonores de la route nationale, la grande route blanche et toute droite d'Étain à Longuyon, — et alors commençait pour moi une véritable leçon de géographie locale. Entre les peupliers de la route, on apercevait des boqueteaux, des toits rouges, de petits clochers en forme de courges ou de parapluies. Mon père les repérait et les nommait incontinent. Il pointait le bout de son fouet dans toutes les directions, comme s'il s'emparait d'un domaine à lui :

— Tiens! voilà le clocher de Senon!... Voilà l'étang

d'Amel!... Là-bas, de l'autre côté, c'est Gouraincourt!... Aperçois-tu le clocher d'Éton?...

Il n'omettait pas les moindres hameaux. Même les fermes les plus écartées lui étaient familières. Et, bien entendu, il connaissait de longue date les fermiers ou les propriétaires :

— Tiens! voilà l'étang de M. Billy!... Voilà la ferme de Mme Thomas!... Voilà le château de M. Bonamy!...

Et le bout du fouet visait successivement tous les points de l'horizon.

Avec quel accent de considération et aussi quelle plénitude de sens l'excellent homme prononçait tous ces noms de gens, de villages, de bourgades infimes! On sentait que les maisons comme les êtres, — que tout cela vivait, pour lui, d'une vie profonde. Et cela tenait une place considérable dans sa propre vie. Il en était occupé, il en parlait sans cesse. Les morts, les naissances, les mariages l'émouvaient ou le passionnaient. Il était ferré comme pas un sur les généalogies. Je n'ai jamais vu personne vivre avec plus de candeur, de naïve bonne foi, la vie d'autrui. Certes il n'ajoutait rien aux qualités de ses personnages, nul n'était plus incapable que lui de déformer ou de magnifier un type par artifice littéraire. Seulement, ses amis, ses connaissances, — le pays tout entier, — *existaient* à ses yeux. Ils étaient, pour lui, toute la réalité, — ni plus, ni moins. Quand il disait : « J'ai vu aujourd'hui Maître Bastien! » eh bien! je le voyais, moi aussi, ce Maître Bastien comme s'il eût été là, devant moi, peint en pied, dans un cadre accroché au mur... L'illusion était créée par l'intensité que mon père savait mettre dans ses simples syllabes : « Maître Bastien », et non point par quelque émoi de mon imagination ou quelque tendresse de mon cœur. Car je n'en avais aucune pour Maître Bastien. Je n'arrivais point à m'intéresser, comme lui, aux faits et gestes du notaire de Pillon...

Il en était de même pour tous ces villages et tous ces braves gens de la campagne, dont il prononçait les noms avec un tel accent. Je devine qu'il en souffrait secrètement. Mais c'était plus fort que moi : ma pensée m'emportait ailleurs. De toute mon âme, je fuyais vers tout ce qui n'était ni Spincourt ni les gens de Spincourt.

* * *

Pourtant, j'y ai rencontré quelques bonnes créatures, qui me furent indulgentes, douces, maternelles, qui rient à mon souvenir, et que j'aime encore, après un demi-siècle révolu.

Celle qui est restée la plus vivante pour moi, c'est précisément cette mère Josset, qui présida, avec mon aïeule, à mon entrée en ce monde. Je la vois non pas tout à fait comme une nourrice, mais comme une divinité secourable, une sorte de Lucine campagnarde. Et, quand je pense à elle, ce vers de *Phèdre* me revient incontinent en mémoire :

Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue !

A cause de cela, ma mère lui reconnaissait comme des droits sur ma personne. C'est elle qui m'emmaillota de mes premiers langes, — qu'on appelle dans notre Lorraine des « lurelles ». Elle me ligota comme une momie dans ses bandelettes, me serrant et m'emprisonnant les bras dans les lurelles, me ficelant jusqu'au menton : ainsi le voulait une coutume immémoriale. La mère Josset connaissait toutes les coutumes du pays, — et aussi toutes les recettes et tous les remèdes employés contre toutes les maladies. On la consultait à chacune des miennes. Au moindre bobo, je courais chez elle. C'était elle qui embobelinait d'une poupée mes petits doigts saignants. J'arrivais chez la bonne femme, le visage en larmes. Elle me disait d'un ton papelard :

— Allons ! torche tes yeux ! Je vas te mettre un *pûchot !*

Un « pûchot », c'était une poupée, dans notre langage de Spincourt.

Si j'étais piqué par une guêpe, bien vite elle étendait sur l'enflure une cuillerée de crème fraîche. Si, en jouant, je me faisais une bosse au front, elle s'empressait de l'oindre avec du saindoux :

— Arrive ici, mon fi ! que je te mette un peu de « sayen ! »

Enfin ce fut cette fée rustique qui m'arracha ma première dent et qui, par la suite, me cueillit toutes mes dents de lait. Elle avait, pour cela, un procédé à elle, accompagné de toute une mise en scène qui m'impressionnait beaucoup. Elle liait la petite dent malade d'un gros fil bien résistant, dont elle atta-

chait l'autre extrémité à la clenche d'une porte ouverte. Elle me recommandait de ne pas bouger, de fermer les yeux, et le mal allait s'envoler comme par enchantement!... Une, deux, trois!... Elle envoyait un bon coup de pied dans la porte et ma dent sautait en effet. Je crois bien que ce traitement barbare me faisait très mal, mais je n'en voulais rien savoir, parce que la mère Josset m'avait affirmé que ma dent partirait sans douleur et que je croyais aveuglément tout ce que me disait la mère Josset.

Elle avait une sorte de charme contre lequel j'étais sans défense. Ce qui me soumettait complètement à elle, c'était le sentiment qu'elle ne ressemblait point aux autres gens de Spincourt, — je ne sais quelle *étrangeté* répandue dans toute sa personne, — et enfin sa mine de savoir une foule de secrets redoutables ou prestigieux et d'être un peu sorcière.

Lorsque je l'ai connue, elle ne devait guère dépasser la cinquantaine. C'était une grosse femme grasse et noiraude, aux joues rubicondes et aux lèvres quelque peu duvetées, — qui me rappelait fort ces poupées de carton, dont les modistes se servaient encore en ce temps-là. Des accroche-cœur, d'un noir d'ébène, étaient plaqués contre ses tempes, et d'autres menues frisures, débordant la ruche de son bonnet, encadraient sa figure en bouquet: la mère Josset continuait à se coiffer à la Titus, ainsi qu'en son jeune âge. Elle avait des yeux ardents comme braise, une bouche fraîche toujours épanouie dans un rire, — un rire plantureux qui secouait, par larges soubresauts, l'opulence de son corsage. Elle plaisantait sans cesse, taquinait les gens, leur disait des choses piquantes ou des drôleries, qui m'émerveillaient et que j'écoutais, bouche bée. La mère Josset avait de la fantaisie, de l'enjouement et de l'imprévu dans l'esprit. Tout cela, certes, ne venait pas de Spincourt. Celle qui possédait ces dons devait être originaire de la Wallonie belge, où les noms de Josset et de Gillet, — c'était son nom de jeune fille, — sont extrêmement répandus. En tout cas, il y avait chez elle, une certaine sensualité qui sentait les Flandres, — un certain penchant à jouir de la vie, à l'orner, à mettre un peu de confort, voire un brin de poésie autour de soi. Et les gens des Ardennes, belges ou françaises, passent, chez nous, pour une race caustique et pleine de gaîté.

Cette joyeuse mère Josset avait commencé par prendre un

mari qui lui plaisait. Elle l'avait pris, comme on dit chez nous, « à deux mains trois cœurs ». Elle avait dû en être fort amoureuse, à en juger par la flamme qu'elle nourrissait encore pour lui. Après tant d'années de mariage, elle semblait toujours aussi éprise de cet époux, qui répondait au doux nom d'Hyacinthe. Lui non plus n'était pas du village. Il venait de Saint-Supplet ou de Mercy-le-Bas, et il exerçait les fonctions de voiturier. Il faisait le service des dépêches entre Étain et Longuyon... Les dépêches ! Ce mot mystérieux donnait le branle à mon imagination. L'homme qui les portait dans un énorme sac de cuir fermé à triple cadenas, était, à mes yeux, un personnage. Il arrivait de si loin ! Il parlait négligemment de Montmédy, de Stenay, de Damvillers, — et même de Virton et d'Arlon ! Heureux homme qui connaissait ces contrées lointaines et certainement enchanteresses ! J'avoue que je le considérais avec une espèce d'admiration, lorsqu'il passait, sur le siège de sa diligence, ballonné dans sa blouse, un superbe foulard rouge au cou et la casquette de soie toute rebroussée par le vent de la course. Lui aussi, il avait, comme sa femme, des accroche-cœur, collés aux tempes et qui semblaient les prolongements de sa fastueuse casquette. Et, comme elle aussi, il portait des boucles d'oreilles en or, remède souverain contre les névralgies. Mais il n'avait rien de son enjouement, ni de sa gaîté : c'était le paysan lorrain dans toute sa lourdeur opaque et taciturne.

Néanmoins, tel qu'il était, la mère Josset le trouvait fort à son goût. Il fallait entendre de quel ton elle disait : « Not' Hyacinthe ! » Elle avait bien deux enfants, déjà en âge de se marier et qu'elle aimait aussi à sa façon, une fille et un garçon, nommés Clotilde et Victor. Elle appelait l'une : « Not' Cloti » et l'autre « Not' Totorr », en écrasant les *rr* au fond de son gosier avec une rudesse toute meusienne. Mais rien ne valait « Not' Hyacinthe ! »

*
* *

Ce qui m'attirait chez elle, c'est d'abord qu'elle était fort caressante. Nos gens ne le sont point du tout, et ainsi nos enfances ne furent guère choyées. Quand j'entrais chez la mère Josset, je la trouvais invariablement assise sur une chaise basse, dans la cuisine, au coin de la cheminée, où des tisons achevaient de se consumer dans les cendres. Un coquemar était en

permanence pendu à la crémaillère. Ce coquemar, plein d'un gros café noir, abreuvait du matin au soir la mère Josset et ses voisines, qui passaient des heures à bavarder avec elle, — à dévider d'interminables *dâdées*, — tout en sirotant leur bol de chicorée. A quatre heures, pour *marender*, la maîtresse du logis prenait un grand bol de café au lait, accompagné d'une tartine de beurre. J'arrivais souvent à cette heure-là. Elle me disait de son ton papelard :

— Allons, mon fi! Venez vous *couailler* auprès de moi!...

J'allais, en effet, me *couailler* auprès d'elle, c'est-à-dire que je me serrais affectueusement contre ses jupes, et, en récompense de ma gentillesse, je recevais un gros morceau de tarte aux quetsches, qu'elle appelait du *gâteau de prunes*, ou bien, en hiver, une *rôbotte* : ainsi nommait-on un chausson de pomme, une reinette enveloppée dans de la pâte de pain et cuite au four. Les rôbottes n'étaient pour moi qu'un pis-aller. Je mettais au-dessus de tout les « gâteaux de prunes » de la mère Josset, — et, tout en décollant de la pâte épaisse les quetsches juteuses et amères, je contemplais avec ravissement le fond du paysage, à savoir la plaque de fonte qui brillait dans l'âtre, sous le manteau de la cheminée, — une taque aux armes de France, qui provenait sans doute de quelque château pillé au temps de la Révolution.

Elle était bien curieuse, cette taque de la mère Josset! Depuis, je l'ai revue à loisir. Elle représentait une scène gastronomique : un cuisinier portant un chapon rôti et, au milieu, de joyeux drilles attablés, pressant amoureusement des cruches de vin. Au-dessus, on lisait cette inscription pleine de sagesse bourgeoise : *A gens affamés ne leur vault écrevisse rôtie, bouilli est plus propice*... Et, au-dessous, s'étalaient ces vers macaroniques :

Nous serons en santé,
Tant que nous aurons les pyeds chauffés.

Enfin, en plus petits caractères, la date de ce chef-d'œuvre : *En l'année 1599, le 15 octobre, cette tacque fut fayete.*

Le pays était plein de taques semblables, probablement coulées dans les fonderies d'Orval, en Belgique. C'était toute la poésie de nos foyers campagnards : elle s'en est allée avec le reste.

J'aurai été un des derniers à la sentir. Et c'est une des raisons pour lesquelles je me plaisais si fort chez la mère Josset. Les autres étaient non moins puissantes sur mon âme d'enfant. Tout trahissait chez elle et autour d'elle un besoin d'abondance, voire de luxe, mais surtout un besoin de joie, et, encore une fois, un brin d'imagination et de fantaisie, qui ne se trouvait point sous les bonnets tuyautés des autres bonnes femmes de Spincourt. Dans sa « belle chambre », qui prenait jour sur la rue, j'admirais des lits en bateau et un secrétaire Empire à colonnettes, et, par-dessus tout, deux peintures exécutées par un *dessinistre* du crû (ainsi nommait-elle les peintres). L'une représentait son patron, saint Joseph, l'autre la représentait elle-même, avec ses joues embrasées et ses accroche-cœur, tout engoncée, comme son saint patron, dans une robe du plus beau jaune. La mère Josset avait l'amour du jaune, non pas seulement dans les arts : elle en fourrait partout. C'était une passion. Il fallait que tout fût jaune chez elle, depuis les œillets d'Inde et les tournesols qui garnissaient le rebord de sa fenêtre jusqu'aux tapisseries des chambres, jusqu'au badigeon de la cuisine et de l'escalier, y compris ses jupes et celles de sa fille. Quand je te disais que cette mère Josset avait des caprices inconnus des gens de Spincourt!... A cet amour du jaune elle joignait celui des fleurs et des hirondelles. Son jardin, presque tout entier livré aux choux, aux salades et autres vulgaires légumes, recélait pourtant un carré consacré uniquement aux fleurs : ce carré, grand comme un mouchoir de poche, était, pour moi, un paradis terrestre, où je me pâmais surtout devant le foisonnement des roses. Il s'y trouvait aussi des pavots et des gueules de lion, dont les tiges, hautes comme des cierges, me donnaient tout de suite des idées de reposoirs et de processions.

Le plus captivant, c'étaient les hirondelles que la mère Josset abritait dans son corridor. Il y en avait toujours deux ou trois nids, pleins de petits qui pépiaient, dont on ne voyait que les becs avides et les petits gosiers rouges furieusement ouverts. D'un printemps à l'autre, la mère Josset prétendait reconnaître les parents des petites hirondelles :

— Tu vois : celui-ci, c'est le père!... Celle-là, c'est la mère! Tous les deux, ils arrivent d'Afrique!

Dirai-je mon respect pour une personne qui connaissait ces

oiseaux voyageurs ? Tous ses talents et tous ses pouvoirs occultes se couronnaient, pour moi, de ce prestige d'être la fée des fleurs et des petits oiseaux. Mais, dans son cœur à elle, c'étaient les fleurs qui l'emportaient. Aux jours de grande fête, les fleurs de la mère Josset décoraient les autels de l'église et, habituellement, le vieil autel vermoulu du charnier. Je n'ai jamais pu m'expliquer ce culte bizarre et plein de ferveur pour le vieux charnier abandonné de notre cimetière. Le haut de l'autel était occupé par des bouquets artificiels, qui achevaient de pourrir et se décomposer dans des vases en porcelaine. Mais, par les soins assidus de la mère Josset, tout le devant était garni de fleurs fraîches, apportées, à pleines brassées, de son jardin. Elle les disposait dans des pots de grès, les beaux pots bleus de Sarreguemines, où nos fermières mettent leurs laitages, conservent leur beurre et leurs confitures : c'est ce qu'elles appellent des *possons*. Avec Jean Louis, nous faisions de fréquentes visites au charnier, à seule fin de contempler les *possons* fleuris de la mère Josset. Devant les panses rebondies, il nous venait des envies gourmandes, nous rêvions de jattes de crème et de lait caillé. Mais il fallait bien nous contenter de tirer du pot une rose ou une tige de pavot, et nous rentrions au logis, en dissimulant notre larcin, tout tremblants d'émotion et le cœur contrit à l'idée du vol et du sacrilège...

Nous finîmes par renoncer à ces périlleuses expéditions, tellement la mère Josset sut nous épouvanter, en nous menaçant des représailles de toute une armée de diablotins embusqués par ses ordres derrière les *possons*.

Elle excellait à conter des diableries, à inventer les histoires les plus effrayantes ou les plus extravagantes : cette bonne femme de Spincourt avait le sens du fantastique à un degré extraordinaire. De toutes ses inventions, la seule qui soit restée dans mon souvenir, entourée d'un nimbe de poésie toute spéciale, — c'est celle de la « Chapelle blanche ». Elle seule pouvait me décider à me mettre au lit, en me promettant qu'une fois endormi, je verrais la Chapelle blanche... Y ai-je rêvé, à cette Chapelle blanche de la mère Josset ! J'étais tellement sûr de son existence, je la désirais tellement que, pendant des années, les plus cruelles déceptions n'ont pu émousser ma foi en elle. Et cette foi m'a aidé à vivre pendant ces tristes

années de ma petite enfance. Ne fût-ce que pour cela, je ne saurais garder trop de reconnaissance à la brave femme de mon pays, à cette mère Josset de tête fantasque et de cœur excellent, qui, en semant dans ma petite âme cette foi innocente, sans le savoir, a préparé la place aux autres grandes fois qui ont soutenu ma vie.

* * *

A côté d'elle, je dois faire une place à sa fille, à « Not'Cloti », comme elle l'appelait. Cette Clotilde, grosse fille rougeaude, plus rubiconde encore dans les robes jaunes à pois rouges dont sa mère l'affublait, était bien l'âme la plus romanesque et la plus aimante que j'aie connue. Elle était « la servante au grand cœur » dont parle Baudelaire, et ce cœur était tout plein d'amour. Amour qui ne savait à quoi se prendre. Sous son épaisseur de chair, elle avait une intelligence et une sensibilité très fines. Elle cherchait obscurément à s'évader de son milieu, à se dévouer pour des choses et des êtres qui valussent la peine qu'on leur donnât son cœur. Mes parents la traitaient avec douceur, la gâtaient même un peu. Ma mère l'avait constamment auprès d'elle, lui apprenait de menus ouvrages de broderie, l'initiait aux élégances de la ville, rouvrait pour elle son piano abandonné depuis son mariage. Notre maison lui était devenue un refuge. Elle en avait pour les miens une gratitude éperdue, qui rejaillissait sur moi. Elle me cajolait, m'embrassait dans mon berceau, me faisait danser sur ses genoux, comme si j'étais son petit enfant... Et puis sa mère la maria à un garçon du village, qui, en vérité, était un beau gars, noir et barbu comme un Oriental, mais qui ne tarda pas à sombrer dans la boisson. Il ne la maltraita point, mais elle dut assister, pendant des années, à sa longue déchéance. Ils avaient pris une grosse ferme. Tout le labeur retombait sur ses épaules. Elle dut s'user le corps et l'âme aux durs travaux des champs, à des besognes grossières, qui n'étaient point faites pour elle. Avec cela, la malheureuse eut à mettre au monde et à élever douze ou treize enfants. Cette âme aimante et fine fut condamnée par le sort à s'enlizer dans la rudesse et la brutalité...

Il m'arriva de la revoir, une dernière fois, quelque temps avant la guerre : je traversais Spincourt incognito. C'était à l'époque de la moisson. Quand je franchis le seuil de la ferme,

les moissonneurs étaient à table dans la grande cuisine pleine d'une odeur de mangeaille et d'étable. Elle, portant des écuelles à bout de bras, le visage défait et inondé de sueur, l'air à demi mort de fatigue, circulait au milieu de tous ces hommes débraillés qui vociféraient... D'abord elle ne me reconnut pas : il y avait si longtemps que nous ne nous étions rencontrés !... Tout à coup, elle *sentit* que c'était moi. D'un grand geste, elle porta ses deux mains à son cœur, ce cœur qui n'avait pas pu se donner, et, comme si elle allait défaillir, elle s'appuya contre la table de la cuisine. Puis, elle se jeta dans mes bras en sanglotant.

Pauvre fille ! Je lui représentais une petite part de bonheur, le seul peut-être qu'elle avait eu dans sa vie. Et en même temps quelque chose d'indicible et de poignant la terrassait : le sentiment de tout cet amour inutile, toute cette réserve inemployée qui gonflait encore son cœur et qui était perdu à tout jamais.

IV. — LE PARADIS DÉSENCHANTÉ

Ces quelques bonnes figures me paraissaient donc fort avenantes et je me plaisais à muser sous leurs regards indulgents. Mais c'étaient, pour moi bambin, de bien grandes personnes et même de bien vieilles gens, avec qui je ne pouvais pas songer à jouer. Depuis la défection de Jean Louis, je ne savais plus avec qui partager mes jeux. N'attendant que de médiocres plaisirs des autres enfants du village, je me liai d'amitié avec une petite fille de mon âge, qui se nommait Marie Clesse. Je l'appelais Ninie Clesse, comme les gens de Spincourt, ou tout simplement Ninie.

Son père était l'unique négociant de l'endroit, le propriétaire de ce magasin que signalaient à mes curiosités enfantines à la fois une effigie médiévale de Saint Hubert et cette enseigne fastueuse en forme d'étendard peint sur le mur, où je déchiffrais ces mots étranges et inconnus de « rouennerie » et de « denrées coloniales ». Ce père, petit homme courtaud et bedonnant, toujours très affairé, parlait avec emphase de ses prochains arrivages de Paris. Quant à sa mère, je m'en souviens comme d'une fort belle personne aux yeux langoureux et ombragés de longs cils, dont le visage parfaitement régulier s'adornait de

brunes papillotes et de boucles d'oreilles en poire. Évidemment toutes ces splendeurs m'éblouissaient. Mais ce qui m'attirait surtout vers Ninie, c'était la somptuosité de ses jouets, qui, en général, coûtaient beaucoup plus cher et me semblaient beaucoup plus jolis que les miens. Elle possédait, en particulier, un harmonica dont les notes cristallines chantent encore à mes oreilles. Ses poupées surtout me ravissaient. Elle en avait un véritable harem, offertes par les commis-voyageurs de passage à la fillette du négociant. L'une venait de Charleville, l'autre de Reims, celle-ci de Metz, celle-là de Luxembourg. Chacune était nantie d'un trousseau, de tout un lot de toilettes, d'une chambre à coucher, d'un ménage complet. Ces poupées-là étaient de vraies grandes dames! Sitôt déjeuné, je me précipitais vers la maison de ma petite amie. Je ne trouvais dans le magasin que le garçon de boutique assis à la caisse, sa plume fichée derrière l'oreille. Je saluais fort poliment ce personnage, et je lui disais, très grave, d'un petit ton cérémonieux :

— Je viens jouer avec Ninie !

Et, tout de suite, par un escalier obscur, que je connaissais bien, je grimpais au premier étage, où Ninie se tenait habituellement, dans la chambre de sa mère, envahie par la bande des poupées. En entrant, je répétais ma phrase, toujours du même ton cérémonieux :

— Ninie, je viens jouer avec toi !

Car c'était, à mes yeux, une affaire des plus sérieuses que de venir jouer avec Ninie et ses poupées de Charleville, de Reims, de Metz, de Luxembourg... Le jeu, pour moi, consistait surtout en ceci : à aider ma petite amie à habiller de leurs plus brillants atours ces belles étrangères, à les mettre sur un « pied » qui les faisait tenir toutes droites, comme de grandes personnes, et à les admirer ainsi jusqu'au moment où la satiété me venait et où je proposais de les déshabiller bien vite et de les mettre au lit, afin de varier nos plaisirs. En somme, c'était une jouissance esthétique que je demandais aux poupées de Ninie. Mais Ninie ne l'entendait point de même, — et ce fut le commencement de nos discordes et le prélude de notre divorce. Pour elle, les poupées étaient des petites filles qu'on lave, qu'on nettoie, à qui on donne à manger, que l'on gronde, que l'on met en pénitence. Enfin, elle les traitait déjà en petite maman. Elle voulait aussi les baptiser, comme il convient. Elle était la

marraine et c'était toujours son frère aîné, Pierre, un garçon prétentieux et sournois, que je n'aimais pas, qui faisait le parrain. Moi, on me condamnait au rôle subalterne de porte-enfant : ce qui me révoltait et m'humiliait, d'autant plus que je n'avais rien à répondre à cette objection de Ninie :

— Comment veux-tu être le parrain, puisque tu n'as pas de bonbons à donner ?...

Pierre, lui, avait à sa disposition toutes les boules de gomme et toutes les guimauves du magasin paternel...

Ces contestations me dépoétisaient singulièrement Ninie et ses poupées. J'ajoute que ma petite amie n'était pas toujours d'humeur à jouer. Elle était déjà coquette, elle trouvait sans doute que je ne m'occupais pas assez d'elle et un peu trop de ses jouets... Un jour, ce devait être la veille d'une grande fête, en entrant dans le magasin, je vis Ninie perchée sur le haut tabouret de la caisse et immobile comme une idole, la tête hérissée de petits sacs aplatis, en papier brunâtre, qui ressemblaient à des ronds de chocolat. Ninie me paraissait grotesque sous ces chrysalides de papier qui ne devaient éclore que le lendemain en frisures éblouissantes. Néanmoins, je lui dis, comme toujours, de mon petit air sérieux :

— Ninie, je viens jouer avec toi !

Sans remuer sa tête, sans déranger sa pose, elle abaissa sur moi un regard d'impératrice, et elle me dit, en minaudant :

— Ze ne zoue pas !... Ze suis frisée !

Et toujours immobile et superbe sur son perchoir, elle demeura sourde à toutes mes implorations... Ainsi, être frisée suffisait à son bonheur ! Cela me parut quelque chose de tellement inférieur que j'en conçus du mépris pour Ninie et même un dépit assez vif. Est-ce ce jour-là que je lui tirai furieusement les cheveux et qu'en récompense je fus griffé par elle jusqu'au sang ?... En tout cas, à dater de ce moment, nos relations s'espacèrent : peu à peu, je renonçai à jouer avec Ninie Clessé.

***

Encore une fois, j'essayai de me rejeter vers mes camarades de classe. En toute candeur, je me persuadai que je m'amusais follement, avec eux, aux barres, à la « cachette », à l'ours et autres jeux bruyants et quelque peu brutaux. Mais je n'excel-

lais à aucun de ces exercices, et cela me mortifiait secrètement. En outre, j'avais l'esprit assez éveillé, dès ce temps-là, pour constater dans leurs caractères une foule de traits déplaisants ou vilains qui m'en éloignaient. Plus tard, la vie de collège, par le simple contact de mes condisciples, me révéla toute la bassesse et toute la méchanceté humaines. Mais, dès mes années de Spincourt, je commençai à soupçonner ces affreuses choses : la servilité, la lâcheté devant le plus fort, la ruse, la perfidie, toutes les traîtrises. Un après-midi d'été, — je me souviens, — nous pêchions dans l'Othain, un autre enfant du village et moi, lorsque, tout à coup, une vache rendue furieuse fit mine de foncer sur nous, en baissant les cornes. Mon camarade, qui était plus âgé et bien plus fort que moi, m'attrapa aussitôt par les épaules et, se faisant un rempart de mon corps, il m'offrit aux coups de l'animal. J'en fus quitte pour la peur : la vache, effrayée par mes cris et ma gesticulation éperdue, s'enfuit à l'autre bout du pré... Mais je n'ai jamais pu oublier ce geste ignoble autant qu'instinctif et spontané...

Ainsi j'en venais petit à petit à me rendre compte de ceci : c'est qu'il est dangereux et même difficile de jouer avec les autres et qu'en tout cas, il ne faut pas attendre du jeu grande satisfaction. Ces pressentiments jetaient comme une ombre sur tout ce qui m'avait attiré auparavant. L'église elle-même n'avait plus pour moi autant d'attrait. Était-ce parce que Jean Louis me manquait et que nous ne pouvions plus nous exalter ensemble ? Je crois plutôt que c'était la pente naturelle de ma destinée qui m'entraînait vers de nouveaux objets, vers tout un ordre de préoccupations nouvelles et certainement inférieures... Désormais, l'église, pour moi, c'était le lieu où l'on se confesse, où l'on récite le catéchisme : tout cela m'était fort cruel. Je suis bien obliger de l'avouer : nos curés ne faisaient rien ou pas grand chose pour m'apprivoiser avec ces devoirs pénibles et quelque peu redoutables. Et pourtant, ils auraient dû m'inspirer confiance. J'ai vécu toute ma petite enfance dans le milieu le plus clérical du monde et constamment entouré d'ecclésiastiques. Mon père, qui avait commencé ses études au petit séminaire de Metz, connaissait tous les curés du Haut-Pays, et par je ne sais quelle mystérieuse attraction, la plupart des curés de son canton. Il ne se passait pas de semaine que nous n'eussions un de ces messieurs à déjeuner. Ils se montraient d'humeur joviale,

du moins chez nous, ne se faisant pas prier pour fumer un cigare ou même tirer leur pipe. On s'asseyait sous la tonnelle du jardin, où mon père les abreuvait de sa bonne bière de mars. Souvent aussi il débouchait en leur honneur quelqu'une de ces précieuses bouteilles qui reposaient, à la cave, sur un lit de sable fin. On riait aux éclats, on se contait pour la centième fois les histoires du collège. Ces messieurs les curés n'avaient pas l'air méchant du tout. Néanmoins, — est-ce ma faute? est-ce la leur? — je n'arrivais pas à me familiariser avec eux, et, s'il faut tout dire, ils m'inspiraient plutôt une sainte terreur.

C'est qu'ils n'étaient plus les mêmes en public et dans leurs rapports avec leurs ouailles. Je me rappelle surtout l'un d'eux, fort redouté dans le pays. On ne prononçait son nom qu'avec une sorte d'effroi. Quand on disait devant moi : « Monsieur le curé d'Houdelaucourt », je voyais tout de suite un gaillard athlétique et apoplectique, qui brandissait un parapluie à la façon d'une trique ou d'un gourdin. J'avais entendu répéter qu'il se signalait par la violence de ses prônes et qu'il expulsait inexorablement de son église les filles qui allaient à la danse, le dimanche... Même ceux qui avaient un aspect moins terrible affectaient, eux aussi, les principes les plus sévères. Grâce à eux, on ne badinait point, chez nous, avec la morale. Ces curés meusiens étaient de véritables gendarmes des mœurs. Aussi nos villages offraient-ils, en ce temps-là, de parfaits modèles de tenue et de conduite, et pouvaient-ils être cités en exemple à tout le reste de la France.

Évidemment ces bénéfices moraux me touchaient peu. Je n'étais sensible qu'à l'austérité un peu distante du prêtre. Depuis qu'on m'obligeait de me confesser et d'apprendre le catéchisme, mon église de Spincourt m'apparaissait comme désenchantée.

Je ne parlais plus d'aller en Paradis. Les offices eux-mêmes, qui m'émouvaient si fort autrefois, s'assombrissaient pour moi à la pensée qu'ils allaient se terminer par une séance de catéchisme ou de confessionnal. Pendant les vêpres, il m'arrivait de lire un petit livre, tombé, je ne sais comment, entre mes mains. Ce petit livre, qui s'appelait le *Pensez-y-bien*, m'est resté comme un des plus affreux souvenirs de mon enfance. Ce n'était point précisément parce qu'il n'y était question que de

la mort : à cet âge-là, l'idée de la mort n'effleurait même pas ma pensée. Mais les anecdotes contées par le pieux auteur se passaient dans un monde tellement glacial, elles me présentaient comme idéal une existence tellement morne, tellement ennuyeuse que le livre me tombait des mains. Et puis les héros de ces histoires étaient tous de grands personnages, le duc de V..., le prince de Z..., à tout le moins des cordons bleus ou des personnes de condition. Je ne me sentais aucun contact avec ces puissants seigneurs. La moralité glissait sur moi, comme l'eau qui ruisselait, au même moment, sur le toit de l'église de Spincourt. Pendant les vêpres, en hiver, au chant des psaumes, dans la lueur blafarde qui tombait des vitres tout unies, ce petit bouquin funèbre me mettait l'âme en désolation.

Un moment, je pensai me rapprocher de l'église. Ma mère m'avait fait inscrire dans l'Association de la Sainte-Enfance. C'était charmant. On portait des bannières, on processionnait en chantant des cantiques, où il s'agissait des petits Chinois. Il était alors très à la mode de vouloir convertir ces jeunes idolâtres. Nous défilions gentiment, serrant la bannière dans nos petites mains, en criant d'une voix aiguë, d'une voix « pincharde », comme disaient nos petites bonnes femmes :

Joie et vie... e e e...
Aux petits enfants Chinois!

Mais ces cérémonies n'avaient pas de lendemain. Les cierges éteints et les bannières remisées à la sacristie, les petits Chinois s'éteignaient dans mon imagination.

Vers le même temps, le curé prétendit m'enrôler parmi les enfants de chœur. C'eût été une façon de rentrer à l'église, d'en redevenir un des familiers. Hélas ! je ne valais rien pour servir la messe. J'étais constamment distrait par mille choses étrangères à la liturgie. La couleur d'une chasuble, la forme d'un ustensile du culte, d'une burette, d'un plateau ou d'un chandelier accaparaient toute mon attention. Je lançais mes répons en dépit du bon sens. Et, chose surprenante, moi qui étais doué d'une mémoire peu commune, je n'arrivais point à retenir ce latin que je ne comprenais pas. Le curé dut me congédier comme incapable.

C'était, pour moi, la fin de tout : l'église me fermait ses portes.

* * *

Alors, avec l'impression que tout m'était hostile, que tout me repoussait, je m'enfonçai dans une solitude sauvage. Je ne voulus plus bouger de chez nous. Je passais des heures, enfermé dans le bureau de mon père, à feuilleter des livres d'images ou à colorier de vieilles gravures de mode. *Le Monde illustré* et *le Tour du monde* me révélaient des contrées si éblouissantes, un monde si brillant et si fascinateur que j'avais fini par supprimer Spincourt de ma vision. Rien n'existait plus à mes yeux, que le Palais des Tuileries, ou les cathédrales espagnoles de l'Amérique du Sud. C'était aussi le temps où je commençais à lire. *Télémaque*, les contes d'Andersen ou du chanoine Schmidt me captivaient et m'enfiévraient à tel point que j'allais me cacher dans notre grenier pour mieux en savourer les beautés. Ce grenier était merveilleusement ordonné, il avait un plancher uni et net comme celui d'une salle de bal, et l'on y trouvait un tas de vieux meubles et de vieux sièges hors d'usage. J'en faisais mon boudoir et mon cabinet de travail. Je m'installais devant une lucarne qui donnait sur la prairie et sur les peupliers de la route d'Étain. Je plaçais mon livre bien au jour, dans l'embrasure de la lucarne, et, juché sur une antique chaise à demi dépaillée, je dévorais les pages enchanteresses de la comtesse de Ségur jusqu'à la tombée de la nuit. J'en oubliais les heures de repas. Ma mère, qui me cherchait, me trouvait là, devant ma lucarne, les yeux brouillés de rêve et les membres engourdis. Je me levais, en titubant, de la chaise de paille, littéralement ivre de lecture.

* * *

Mon unique diversion à ces débauches de tête, c'étaient les voyages que mes parents faisaient périodiquement à Briey.

Ces voyages à Briey, j'en rêvais un mois d'avance. A mesure que le grand jour se rapprochait, j'en devenais plus impatient, j'en étais malade. Enfin on partait !... Je partais dans la joie. Pour moi, petit paysan de Spincourt, Briey, c'était la ville, avec toutes ses grandeurs et tous ses raffinements : le pavé, dont parlaient fastueusement mes tantes, la libération de la boue, les pompes religieuses et mondaines. Et puis enfin cela nous donnait l'illusion d'un long voyage, un voyage qui prenait une

bonne matinée, bien qu'il n'y ait guère plus de sept lieues entre les deux localités. Nous avions beau savoir par cœur les moindres accidents du trajet, les villages, les fermes, les arbres du chemin et jusqu'aux bornes kilométriques, — à chaque départ, tout nous paraissait neuf, d'un intérêt passionnant et inépuisable.

Le départ était toujours fixé à huit heures, de manière à arriver commodément, et sans trop se presser, pour se mettre à table. Mais le chargement des impédimenta et la mise en route s'éternisaient si bien, que notre patache ne démarrait pas avant neuf heures et même neuf heures et demie. Par les temps froids, on y entassait des manteaux, des châles et des couvertures, on fourrait, sous les banquettes, des cruchons d'eau chaude et des chaufferettes portatives. C'était une espèce d'omnibus de famille appartenant au père Josset, un lourd véhicule, au coffre peinturluré d'un vert acide et dont les portières étaient si étroites, que les gens de Briey, esprits caustiques et mordants, l'avaient surnommé « la voiture cellulaire ». Mais, dans le ravissement du voyage, nous fendions les groupes des mauvais plaisants, sans aucun souci du ridicule.

A peine sortis du village, nous quittions la grande route blanche, empierrée de cailloux de la Meuse, et, tout de suite, sur notre gauche, nous voyions se dresser, telle une poutre mal équarrie, le gros clocher trapu d'Houdelaucourt, au milieu des prairies au sol mou et ruisselant comme une éponge, où, dès les premiers jours d'automne, nous allions cueillir les *veilleuses*. Encore quelques tours de roues, et, bien qu'on s'y attendît, on s'écriait, avec l'accent de la surprise :

— Ah! voici la petite église d'Haucourt!

C'était en effet une petite église lilliputienne, qui semblait tombée d'une boîte de Nuremberg et posée là par le caprice d'un enfant : église pour rire où l'on ne disait la messe qu'une fois l'an, le jour de la fête. Tandis que nous la contemplions de loin, mélancoliquement, comme un joujou trop cher et que nous ne pourrions jamais acheter, la voiture dévalait vers un bas-fond, où se terrait un pauvre village plein de fumiers et de mares croupissantes, Avillers, que signalait tout de suite son clocher pointu... Les ai-je contemplés, les ai-je aimés, ces clochers de mon pays, baroques et débonnaires, et qui semblaient faire vraiment tout ce qu'ils pouvaient pour avoir une tenue

convenable sous leur vêtement d'ardoise aux couleurs sombres, comme les redingotes de deuil et de mariage de nos paysans! Ces humbles clochers, c'était presque toute notre poésie visible.

On arrivait devant le presbytère, et, par la fenêtre sans rideaux, on apercevait, penché sur son établi, le curé, grand amateur de tournage et de découpage, — un ami de mon père. Nous descendions de voiture pour lui faire nos politesses. Première station : ces pauses se répétaient fréquemment et allongeaient beaucoup la durée du trajet. Tout le long du chemin, foisonnaient les parents et les connaissances. Il fallait bien s'arrêter et, comme on disait, « leur donner le bonjour », sous peine de passer pour « des gens fiers ». D'autres arrêts forcés étaient à prévoir : il y avait presque toujours un trait qui cassait, un cheval qui perdait son fer, ou bien, pendant les années qui suivirent la guerre, alors que la région était encore occupée par l'ennemi, une sentinelle ou un douanier qui réclamait le laisser-passer.

A une petite distance d'Avillers, sur le bord d'une côte dénudée, apparaissait un ramassis de vagues masures : cela s'appelait Domprix. Autant que je me rappelle, ce triste hameau n'avait pas de clocher. C'était quelque chose de si bas, de si quelconque, qui se distinguait si peu de la terre, qu'on le traversait dans une sorte d'éclipse de la mémoire. Et, tout de suite après, au bas de la descente, s'égaillait un autre hameau lamentable, qui se dénommait Bertrameix, — on prononçait Bertramé. Nous y avions des cousins au quarantième degré, les cousins Pochon, gros propriétaires campagnards, faisant valoir eux-mêmes leurs terres, gens avaricieux et d'une ourserie peu commune, même en Lorraine. Les convenances exigeaient qu'on s'arrêtât chez eux. Mais quoi? On était très en retard : on n'arriverait jamais à Briey pour déjeuner! Alors, on décidait de leur brûler la politesse. Au grand trot, la voiture filait devant leur maison, bâtiment cossu et couvert en ardoises, comme le clocher des églises. Cependant, le cousin Pochon, appuyé sur une fourche, nous regardait, du seuil de l'écurie. On lui criait :

— Excusez-nous, cousin Pochon! Nous sommes trop pressés aujourd'hui!... Quand on repassera!

Le conducteur fouettait ses bêtes, tandis que le gros homme en culotte bleue et en manches de chemise, nous soulevait fort

poliment sa casquette, et criait, lui aussi, avec une jovialité de commande!

— Bonjour, cousin! Bonjour, cousine!... et la compagnie!

Bientôt, nous arrivions à Landres, où l'on rejoignait la grande route nationale. Au sortir des monotones ondulations de la Woëvre, après cette série de bas-fonds et de côtes médiocres, la vue de la grande route apportait comme un soulagement. Il semblait que, là, on eût plus d'air et plus d'espace. Le Haut-Pays commençait. Au bord de la chaussée, les poteaux indicateurs accusaient des distances imposantes et portaient des noms de localités lointaines : Longuyon, Longwy, Arlon. L'imagination s'exaltait. D'ailleurs, Briey, lieu d'enchantement, était proche.

Aujourd'hui, Landres est devenue la capitale, ou tout au moins le centre de cette région minière, alors complètement agricole. En ce temps-là, c'était une misérable bourgade de quelques feux, éparpillés à une certaine distance de la route. On disait : « Voici Landres! » et l'on passait, sans que ce nom éveillât le moindre écho dans nos souvenirs. Mais, l'instant d'après, ma mère se penchait à la portière et, comme devant une surprise charmante et toujours nouvelle, elle s'exclamait :

— Ah! voici le château des demoiselles de Bécary!

C'était une simple maison bourgeoise, qui n'était même pas couverte en ardoises, — chez nous l'ardoise anoblit, — et qui avait une apparence délabrée. Néanmoins, on disait : « le château des demoiselles de Bécary », sans doute à cause de la particule de ces dames. On ne les voyait jamais. Nul rideau ne se tirait, à notre passage, derrière leurs fenêtres presque toujours closes. Mais le mystère qui enveloppait ces deux vieilles filles invisibles et énigmatiques ajoutait au prestige de leur « château » et me faisait longuement rêver.

A partir de ce moment, les surprises se multipliaient, dans la joie de l'arrivée. Nous ne quittions plus les petits carreaux de la voiture :

— Ah! voici la chapelle d'Anoux!

On se signait dévotement, et l'on coulait un rapide regard vers l'Image enluminée, qui transparaissait confusément entre les barreaux du grillage, où achevaient de se dessécher quelques bouquets rustiques. Anoux s'ébauchait dans le lointain, sur la droite de la route. A gauche, au fond d'un grand creux envahi

par toute une végétation forestière, émergeaient des clochers et des toits rouges. On s'émerveillait :

— Voici Mancieulles ! Voici Mance !...

Enfin, sur sa hauteur, parmi les hautes cimes de ses bois, le clocher de Briey surgissait, puis la gloriette de la sous-préfecture, au sommet de la grosse tour et des vieux remparts qui dominent la ville basse et la vallée du Wagot. La route commençait à s'animer, on croisait des carrioles, des camions où s'entrechoquaient des tonneaux. Ma mère disait :

— Ah ! voici les laveuses, qui remontent du Pont-Rouge !

Et, comme notre conducteur craignait d'être en retard, il interpellait les bonnes femmes pliées sous leurs hottes, pour savoir l'heure :

— Midi *vont* sonner ! criaient les laveuses, en relevant la tête sous leur charge ruisselante.

Cela ne tardait point. Nous entrions dans Briey au branle de la cloche qui sonnait l'*Angelus* et qui, pour moi, prenait des sonorités de grande fête. C'était bien autre chose, vraiment, que notre chaudron de Spincourt. L'air de la ville me grisait. On sentait l'odeur chaude des brasseries, l'odeur des drèches et du houblon. Sur la place des Tilleuls, les panonceaux du notaire reluisaient, tels deux soleils d'or. Tout me paraissait si beau que je n'entendais même pas le sarcasme habituel du pharmacien, qui se promenait sur la Place, en bonnet grec et en pantoufles comme M. Homais, et qui ne manquait jamais de ricaner, à la vue de notre équipage :

— Tiens ! voici la voiture cellulaire !

***

Mais il y avait le retour.

Été comme hiver, il était navrant, surtout aux environs de Noël ou de la Saint-Nicolas. Une pluie glaciale cinglait les petits carreaux de la voiture, ruisselait à l'intérieur par les interstices des châssis mal joints. Ou bien la neige durcie couvrait la route, comme un immense pavé de marbre blanc. Les chevaux étaient ferrés à glace. On allait au pas presque tout le temps. Sous le ciel opaque et bas des après-midi de décembre, le trajet devenait un supplice sans fin. De loin en loin, entre les branches des peupliers, des corbeaux s'envolaient, en jetant out à coup un croassement sauvage qui se perdait dans les

grands espaces mornes. Une tristesse, pénétrante comme le froid noir de ces lugubres soirs, me contractait le cœur. Pour moi, c'était la fin du rêve, l'emprisonnement, pour de longs jours, dans les laideurs et les trivialités coutumières. Il me semblait que des couches d'ennui morne s'épaississaient sur ma tête, avec les nuages, qui rampaient à perte de vue sur les labours dénudés. Mais surtout j'avais froid. En dépit des briques chaudes, des cruchons et des chaufferettes, nous grelottions dans la voiture cellulaire. Nos haleines formaient une buée devant nos bouches, et, sous l'épaisseur de nos moufles fourrées, nous sentions la brûlure cuisante des engelures picotées par le gel. Et, pendant des lieues, au pas traînant de notre véhicule, nous allions, transis et livides, entre la double rangée des peupliers, qui se déroulaient en un mouvement monotone et perpétuel, comme les cierges d'un interminable enterrement.

Alors, pour nous réchauffer, pour secouer l'ennui opprimant, et aussi parce que c'était une chose due, nous décidions de nous arrêter chez les cousins Pochon. Notre arrivée à l'improviste causait dans leur logis un véritable branle-bas. La vieille cousine, flanquée de sa bru et de son mari, apparaissait sur le perron : le fils était toujours aux champs ou dans les écuries. Dès le seuil, on se faisait mille politesses, accompagnées, chez les dames, de révérences cérémonieuses, mais tout cela sans entrain : pour les uns comme pour les autres, cette visite était trop évidemment une corvée.

Tout de suite, on affectait de nous conduire dans « le poêle », la belle chambre au parquet ciré, où l'on n'entrait jamais. Mais les chaises alignées semblaient vissées au mur, indérangeables, et la pièce sans feu était une glacière. On se rabattait sur la cuisine, qui était moins froide, bien que très grande, et où maîtres et domestiques se tenaient du matin au soir. Deux tisons achevaient de brûler dans l'âtre. En notre honneur, on faisait flamber une bourrée de fagots, et on y jetait quelques éclats de hêtre, qu'on appelle chez nous des *ételles*. La flamme ravivée projetait des reflets intermittents sur les cuivres des chaudrons et des casseroles, et la pénombre de la cuisine en paraissait plus froide. Frileusement, on se rapprochait du manteau de la cheminée. On échangeait des phrases quelconques qui n'intéressaient personne. Mon père et le cousin Pochon, les pieds appuyés aux chenêts, parlaient culture et

politique. Les pipes s'allumaient, on crachait dans les cendres. De l'autre côté, la vieille cousine, en caraco et bonnet tuyauté, occupait une chaise basse près de celle de ma mère, et, d'un ton bonasse, s'informait de l'âge et de la santé des enfants, tandis que la bru, personne effacée, continuait à vaquer aux choses du ménage.

Cela sentait le laitage et les vieilles pommes. De temps en temps, la porte qui communiquait avec les écuries s'ouvrait, livrant passage à une servante ou à des gens de journée, et l'odeur fade des étables se répandait dans la cuisine.

L'inhospitalité des paroles, des choses et des gens devait être perçue bien vivement par moi. Car je ne bougeais pas du petit banc de bois où j'étais assis. Devant ce feu lointain, parcimonieux et qui ne me réchauffait pas, j'étais plus perdu que sur la route déserte, au milieu de la neige et des rafales de pluie. Je ne sais comment m'expliquer cela. C'était sans doute l'insignifiance et l'opacité des propos, le manque de chaleur et d'élan dans les âmes, la platitude désolante de tout, qui en était cause : mais nulle part au monde, je ne me suis senti plus dépaysé, plus étranger que dans ce triste hameau, parmi ces gens qui se disaient nos consanguins. Dans les plus misérables gourbis du Sud Algérien ou du désert de Syrie, devant des Bédouins tatoués, couverts d'oripeaux et d'amulettes, je n'ai pas éprouvé cette impression d'isolement complet, cette sensation de l'abîme infranchissable entre deux espèces d'êtres, qui n'ont rien, absolument rien de commun.

Cependant la vieille cousine se retournait vers moi, qui grelottais sur mon petit banc, et, pour avoir l'air d'offrir quelque chose, elle me disait d'une voix papelarde, avec le plus bel accent du terroir :

— N'eume donc (1), mon fi, vous prendrez bien un peu d'eau de suc' ?

Ma mère protestait que je n'avais besoin de rien, et moi je frémissais à l'idée de la mixture douceâtre. Mais la bonne femme hélait sa bru à l'autre bout de la cuisine :

— *Léiontine* ! Apportez voir un peu d'eau de suc' pour le petit cousin !

Par politesse, il fallait boire le breuvage glacial, pendant que

(1) N'est-ce pas donc ?

les paroles gelées continuaient à tomber autour de l'âtre. Dehors, on entendait le balancier d'une pompe, puis un piétinement de sabots. A travers la fenêtre, où déferlaient toutes les noirceurs du crépuscule, j'apercevais la silhouette d'un valet d'écurie qui ramenait de l'abreuvoir une couplée de chevaux.

Enfin on se levait. Les politesses recommençaient. De part et d'autre, on poussait comme un soupir de soulagement :

— Allons, au revoir, cousins !

Cela voulait dire : « Allons, c'est bien ! Vous êtes entrés en passant, comme vous le deviez. Maintenant, c'est fini ! On ne vous reverra plus avant trois mois ! C'est très bien !... au revoir, cousins ! »

Et, quand ma mère les engageait à venir, eux aussi, à Spincourt :

— Merci bien, cousine ! Vous êtes bien honnête ! Mais c'est trop de dérangement.

Mon père insistait cordialement auprès du cousin Pochon :

— Mais non, mais non ! disait le bon homme : nous ne voulons pas vous donner de l'embarras !

Et, après ces froids adieux, nous nous empilions de nouveau dans notre voiture cellulaire.

Quatre heures du soir, en décembre, sur la Woëvre ! Le ciel était plus bas et plus fermé, la bise plus pénétrante. En face de nous, sur sa butte terreuse, le lamentable Domprix barrait l'horizon, avec ses masures aplaties et ses mares croupissantes, où le crépuscule d'hiver s'éteignait. Pour moi, c'était la désolation suprême. Ma pensée enfantine abdiquait, s'enfonçait désespérément dans un grand pays noir, plein de froidure et de ténèbres, où tout venait s'éteindre, où il n'y avait plus rien à attendre, — plus rien que la certitude de vivre ainsi toujours, sans chaleur et sans joie.

***

Une fois rentré, il fallait me raccoutumer au trantran du village :

— Ah ! les villages ! disait ma mère : ne me parlez pas des villages !...

Et elle mettait dans ces simples mots toutes ses amertumes de déracinée, perdue au milieu de gens dont elle n'avait rien à espérer, qui ne pensaient, ni ne sentaient comme elle. Au

fond, j'étais bien de son avis. Je me rejetais vers mes livres, je m'ensevelissais plus farouchement dans mes lectures.

Aujourd'hui, quand je pense à ces choses, je suis bien loin de me plaindre de mon sort. J'estime au contraire que cette discipline me fut excellente.

Ayant commencé par vivre dans un milieu qui n'était pas le mien, j'ai appris de bonne heure à me dépayser : chose excellente pour un futur voyageur, un amoureux d'exotisme. Tout de suite, je me suis mesuré avec des êtres qui ne me ressemblaient point. Et pourtant, j'ai vécu suffisamment de leur vie et, malgré nos dissemblances, j'avais assez de communication avec eux, j'ai été élevé dans des principes assez fraternels, assez foncièrement chrétiens pour sentir que, malgré tout, ces gens-là étaient taillés dans la même étoffe que moi, — enfin que ces paysans étaient mes frères. J'ai compris bien vite que les considérer comme des brutes, sous prétexte qu'ils usaient d'une autre langue et qu'ils témoignaient d'une autre sensibilité que la mienne, — j'ai compris que cela était injuste et absurde. Pour tout l'essentiel, j'ai constaté au contraire qu'ils avaient l'épiderme aussi sensible, l'âme aussi délicate et aussi impressionnable que la mienne. Quelle différence entre l'agonie d'un rustre et celle d'un grand écrivain?.. Et c'est ce qui m'a permis plus tard de me mêler aux masses populaires et d'essayer d'agir sur elles. Je connaissais les ressorts qui les font mouvoir. J'avais une idée non pas seulement des gens de ma classe, de mon monde, — mais de l'homme, dans ce qu'il a de plus essentiel et de plus primitif. Je savais, comme disent les ouvriers, la manière de « parler aux hommes ».

Étant ainsi perpétuellement froissé par l'ambiance, j'ai dû apprendre à me contraindre. J'ai su que l'existence, bien loin d'être une partie de plaisir, n'est qu'une continuelle et douloureuse adaptation à des duretés nouvelles. Je me suis habitué à ne compter que sur moi, à tirer tout de moi. Dès le commencement, j'ai deviné que personne ne m'aiderait, que je serais toujours seul contre le sort, seul avec mon âme. Mais, d'ailleurs, on n'a que son âme. Alors, s'y réfugier, fuir en elle les humains, s'y envelopper de silence et de solitude !...

Perspectives désolantes, semble-t-il, pour un âge si tendre! Mais rien de tout cela ne m'effrayait. J'étais déjà un petit garçon courageux.

Bientôt, j'eus l'occasion d'éprouver mon courage. Un jour, j'entendis mes parents se consulter à mon sujet. Ma mère disait :

— Il est temps de le mettre au latin !

Cette formule m'horrifia : être mis au latin ! J'appris bientôt que c'était être mis au collège, être quasiment en prison, vivre avec de petits camarades et avoir des abbés pour pédagogues. J'en fus désespéré. Toutes les pesanteurs qui me rivaient au sol natal s'abattaient sur mes épaules. Je me disais que je ne pourrais jamais partir, quitter mon Spincourt, ce Spincourt qui m'avait tant affligé et pour lequel je me découvrais maintenant un violent amour. En vain me répétait-on que le collège était à Briey, que j'allais dorénavant habiter ce cher Briey : Briey, avec le latin, n'avait plus aucun charme pour moi. Du matin au soir, je gémissais comme un condamné devant ma lucarne du grenier, je baignais de mes larmes les contes du chanoine Schmidt... Et puis, tout d'un coup, je me raidis. On m'avait dit qu'il le fallait. J'étais d'une race trop disciplinée pour reculer devant le devoir... Eh bien ! puisqu'il le fallait, je saurais me résigner. J'essuyai mes yeux.

On me fit mon petit paquet. On me mit dans la voiture verte du père Josset, et je partis, la mort dans l'âme, vers mon nouveau destin...

LOUIS BERTRAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

POUR LA PACFICATION DE L'EUROPE

ESQUISSE D'UNE ENTENTE FRANCO-ANGLAISE

Le Protocole de Genève, dont l'apparition avait soulevé tant d'enthousiasme, semble sur le point d'être réintégré provisoirement, du moins, dans les cartons de la Société des nations. Comme nous l'avons montré dans un article précédent (1), les pacifistes anglo-saxons avaient tout d'abord espéré pouvoir en profiter pour amener les peuples à immoler leurs armements sans condition sur l'autel de la fraternité. La diplomatie française heureusement veillait. Elle lia si intimement dans son œuvre les garanties à accorder aux sacrifices à consentir, qu'il fut impossible de les dissocier. Dès lors, les chancelleries furent obligées de soupeser les charges et les avantages du pacte et finalement l'accueil qu'elles leur ont réservé s'est affirmé fort différent suivant les craintes que leur inspirait l'Allemagne. Les riverains de cette Puissance qui avaient connu les horreurs de la guerre, France en tête, l'ont naturellement signé avec entrain (2); l'Angleterre, un peu plus éloignée du foyer mal éteint, mais bien renseignée par ses missions militaires, l'a encore accueilli avec une certaine faveur; au contraire, les Dominions, le Canada et l'Australie en particulier, se sont nettement prononcés contre son adoption.

(1) *Le Protocole de Genève et la réduction des armements* (*Revue* du 1er janvier 1925).

(2) Sauf la Hollande et le Danemark.

Pareille attitude est fort naturelle de la part de ces lointaines populations. En réalité, le danger allemand, qui constitue notre cauchemar journalier, ne les intéresse que médiocrement; elles connaissent en revanche d'autres préoccupations qui sont le propre des peuples jeunes et que nous avons peut-être un peu trop méconnues à Genève. Qu'on tente une sorte de cristallisation au bénéfice des nations arrivées, comme la plupart de celles d'Europe, à leur plein développement, rien de plus naturel; mais il semble pour le moins un peu chimérique de vouloir appliquer la même méthode à l'égard de celles qui grandissent encore et ont besoin des apports extérieurs pour mettre en valeur les richesses de leur sol et de leur sous-sol. Chez elles, les plus minutieuses précautions sont à prendre pour doser l'immigration conformément aux intérêts de la race. La politique intérieure réagit ainsi continuellement sur la politique extérieure. En signant le Protocole, toutes devaient s'engager non seulement à combattre pour la justice, ce qui était fort admissible, mais encore à permettre à la Société des nations un droit de regard sur leur vie intérieure; dans leur état actuel, aucune ne pouvait sérieusement s'y résigner.

Personne en somme ne conteste la valeur des principes du Protocole : arbitrage, sécurité, désarmement. En droit, ils restent acquis dans le monde entier, et c'est notre gloire d'avoir inscrit cette formule pacifique au frontispice de notre politique extérieure d'après-guerre; mais, en fait, ils se heurtent à de grandes difficultés d'application hors d'Europe. Dans ces conditions, n'est-il pas possible, pour les peuples de vieille civilisation que nous sommes, qui vivons au voisinage immédiat d'un volcan mal éteint, d'essayer de nous associer sous leur égide, afin d'empêcher une nouvelle éruption? Un Protocole restreint signé entre nous, suivant les principes universellement admis, pour un but bien défini, la paix de l'Europe, ne serait-il pas le vrai moyen d'échapper à un danger qui, chaque jour, apparaît plus menaçant?

*
* *

La situation du vieux continent est assez simple; les rapports des différentes commissions de contrôle des pays ex-ennemis l'ont mise parfaitement en lumière. Une nation puissante par sa population, son industrie et sa richesse, nourrit des projets de

revanche ; elle est en mesure de mettre sur pied, en quelques semaines, une formidable armée, dotée d'un matériel ultra-moderne ; elle le peut d'autant mieux qu'elle possède actuellement, grâce à son heureuse faillite, sinon des capitaux abondants, du moins une monnaie saine et partant du crédit. Cette situation financière privilégiée, à l'heure même où ses voisins continuent à se débattre au milieu des pires difficultés, constitue pour elle un atout militaire de premier ordre. Nul n'ignore en effet qu'en temps de guerre, pour peu que les hostilités se prolongent, la question d'argent prend rapidement la première place.

Les autres nations qui ont subi des amputations territoriales plus ou moins importantes à la suite des traités de paix, aspirent, elles aussi, à récupérer leurs biens perdus. Ni la Bulgarie, ni la Hongrie, ni même l'Autriche n'ont oublié leurs rancunes ; leurs tendances, à cet égard, ne sont pas à négliger. Mais, quels que soient leurs désirs de revanche, elles n'entreront jamais dans la lice, qu'à condition de se sentir soutenues par la puissante intervention de Berlin. La Russie elle-même n'oserait troubler la paix sans s'être assuré son appui, aussi longtemps du moins que la désorganisation des forces économiques soviétiques la mettra dans l'impossibilité de poursuivre seule une action militaire de longue durée.

Le danger pour l'Europe est donc bien du côté de l'Allemagne. C'est contre elle qu'il s'agit de nous prémunir, sans oublier toutefois que les mécontents viendraient se ranger en foule à ses côtés, le jour où elle lèverait l'étendard de la révolte. Avec raison, tous les regards des hommes d'État se tournent vers Berlin.

Tandis que nos ennemis sont ainsi prêts à se grouper en un faisceau puissant, leurs adversaires, les défenseurs de l'ordre, restent divisés par de mesquines questions d'intérêts personnels. Sans doute, la Petite Entente s'est formée, la France a signé des traités défensifs avec la Belgique, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, mais chacune de ces associations vise un but précis et se limite à la sûreté personnelle de ses membres. La Petite Entente concerne exclusivement la Hongrie et la Bulgarie. Le pacte franco-belge s'applique au seul cas de la violation des frontières rhénanes, cas que visait également

l'accord tripartite de 1919. Aucune Puissance, sauf la France, ne semble s'être rendu compte jusqu'ici de la communauté d'intérêts qui unit les bénéficiaires des traités de paix.

On conçoit dès lors combien nos ennemis auraient beau jeu, le moment venu, pour manœuvrer sur un tel échiquier. Rien ne leur serait plus facile que de mettre en opposition les Alliés, de créer des mésintelligences, de préparer des défections. Supposons, par exemple, que le Reich veuille déjouer l'entente franco-belge et empêcher la mise en action d'un nouveau pacte franco-anglais analogue à celui de 1919. Il lui suffirait, pour y parvenir, de négliger tout d'abord la frontière rhénane et de tourner ses armes du côté de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie. Si ses opérations initiales réussissaient, il rétablirait sa liaison avec la Prusse orientale, couperait ses adversaires de la mer et assurerait son réapprovisionnement en blé et en charbon. Avantages incontestables, qui ne seraient cependant en rien comparables à ceux qu'il pourrait récolter sur le terrain diplomatique! La France, tenant sa parole, viendrait tout naturellement en effet au secours de la Pologne. Les Allemands s'empresseraient de proclamer à la face de l'Europe que nous prenons l'offensive contre eux; la Belgique comme l'Angleterre ayant signé avec nous un accord purement défensif et limité aux bords du Rhin, seraient en droit de s'abstenir; du coup, se trouveraient supprimés à l'Ouest deux adversaires sur trois, et non des moindres. La manœuvre est trop simple et trop fructueuse pour que l'Allemagne n'ait pas déjà songé à l'accomplir.

Seule une entente préalable des différentes Puissances intéressées au maintien de la paix continentale est capable de parer à un tel danger; toutes doivent donc s'engager à intervenir en cas de violation d'une frontière quelconque; faute de cette clause, traités et promesses resteront sans valeur.

Certaines nations, pour échapper à l'inéluctable nécessité, prétendront peut-être qu'une guerre en Silésie, par exemple, ou sur les bords du Danube, ne saurait les intéresser. Pareille affirmation est-elle bien exacte?

Les neutres ont terriblement souffert pendant et surtout après la dernière lutte mondiale. Les dépenses de surveillance de ses frontières ont sérieusement obéré le budget de la Suisse;

pendant quatre ans, son commerce, son réapprovisionnement ont été pratiquement arrêtés; sa vie sociale a été troublée ; aujourd'hui encore, cette Puissance est loin d'avoir retrouvé son équilibre. Le blocus n'a pas moins atteint la Hollande ; ses ports ont été désertés; ses maisons de commerce ont dû réduire leurs affaires au minimum, et sa situation eût été plus tragique encore si, comme le colonel Repington l'expliquait récemment, les armées allemandes avaient mis à exécution leur projet primitif d'utiliser son territoire pour le passage de leur aile droite. Personne n'oserait affirmer qu'elles ne chercheront pas dans l'avenir à le rééditer.

A côté des neutres, il y a les bénéficiaires des traités de paix. L'écrasement de l'un quelconque d'entre eux ouvrirait fatalement la porte à une revision générale. La victoire de l'Allemagne sur la Pologne poserait aussi bien la question de l'Alsace-Lorraine, des territoires de Malmédy et d'Eupen que celle de la Bessarabie et de la Transylvanie. L'Angleterre elle-même en subirait probablement le dangereux contre-coup, car, la France à terre, ses agresseurs ne s'arrêteraient certainement pas en si bon chemin. Le peuple d'outre-Rhin, si tenace, si opiniâtre, n'a pas oublié sa devise : « Notre avenir est sur l'eau ». Ceux qui douteraient de sa continuité de vues à cet égard n'ont qu'à méditer, pour se convaincre de leur erreur, le bilan de ses constructions navales depuis l'armistice et à passer en revue le nombre des chantiers de même ordre qui, dans les pays neutres, sont rachetés depuis deux ans par ses armateurs.

Aussi bien, de fort bonnes raisons nous incitent à penser que l'Allemagne n'a pas renoncé davantage à l'espoir de reconstituer son empire colonial perdu, considéré par elle comme l'exutoire nécessaire à sa puissante natalité. Supposons que la victoire lui permît à la rigueur de se payer sur la nation française, que penserait-on à Londres à la vue du pavillon allemand flottant sur Bizerte, Alger ou Casablanca ? Il serait certes autrement dangereux pour la route des Indes que le nôtre, sans compter qu'il préparerait peut-être la mainmise d'un commerce rival sur une foule de marchés où nos ressortissants n'ont jamais émis que des prétentions modestes. Si, en fin de compte, l'Allemagne victorieuse se décidait à lancer sur l'Angleterre la formidable flotte aérienne qu'elle prépare, n'en

aurait-elle pas tous les moyens, dès lors que ses armées occuperaient Ostende et Calais? Ce jour-là, la marine britannique, dont nos amis sont à juste titre si fiers, serait d'un bien faible secours pour protéger leur capitale.

Il semble bien qu'actuellement la plupart des peuples continentaux comprennent les inconvénients de leurs ententes séparées et reconnaissent la nécessité de former une digue continue autour du Reich. La France en tendant la main à la Pologne en a déjà posé le premier moellon; la Tchéco-Slovaquie, sous l'impulsion puissante de cet admirable réalisateur qu'est M. Benès, ne tardera sans doute pas à l'imiter; d'autres suivront. Ainsi constituée, cette ligue de salut public exercera sur l'Europe une action pacificatrice incontestable; elle ne prendra toutefois sa véritable valeur que le jour où l'Angleterre aura compris l'intérêt qu'elle a à s'y rallier.

***

La France ne peut laisser à l'Allemagne sa liberté d'action à l'égard de la Pologne ou de la Théco-Slovaquie, l'Angleterre ne saurait admettre, pour des motifs analogues, que notre pays soit exposé à être battu, envahi, démembré; tels sont les deux termes du problème qui domine l'Europe contemporaine. Ni l'Angleterre, ni l'Amérique, hypnotisées par le Rhin, n'ont malheureusement voulu en reconnaître l'unité. Le traité de Versailles a prévu la création d'une zone neutralisée à notre seul bénéfice, alors qu'une mesure analogue eût été tout aussi indiquée sur les frontières de Pologne et de Tchéco-Slovaquie. De même, le pacte spécial proposé en 1919 ne visait que la barrière du Rhin; il est heureux que cet acte ne soit pas entré en vigueur, car il eût créé, même pour nous, une fausse sécurité. Depuis lors enfin, tandis que la diplomatie française, se rendant compte de l'importance qu'avait pour elle la sécurité des voisins de l'Allemagne, s'entendait avec eux pour protéger leurs frontières, nos amis d'outre-Manche faisaient la sourde oreille à leurs avances et refusaient de s'engager.

A ce refus il y a de multiples causes. Les Anglais affectent volontiers de considérer le peuple polonais comme un peu léger; ils semblent douter de son aptitude à créer un gouvernement stable. Ils ne se rendent pas compte, ou ne veulent pas se rendre compte, de la tâche surhumaine qui incombe à cette nation pour

reconstituer son unité. Les trois tronçons qui viennent d'être ressoudés après tant d'années de séparation ont subi, durant leur captivité, des influences fort diverses. La manière de vivre de leurs habitants, leurs idées économiques et sociales, et jusqu'à leurs sentiments, se sont largement modifiés; une seule de leurs aspirations s'est maintenue intacte, celle de la reconstitution de leur intégrité. Le traité de paix, en libérant la Pologne, ne pouvait du même coup supprimer tant de liens extérieurs, tant de causes de dissensions intimes. Comment s'en s'étonner alors qu'en Alsace-Lorraine, après un demi-siècle à peine de séparation, nous avons dû tenir le plus grand compte du sentiment local et ménager les transitions?

Depuis cinq ans, malgré d'immenses difficultés, la Pologne a fait de rapides progrès. Elle a réorganisé son armée et lui a donné une âme; nous en avons journellement la preuve en causant avec ceux de ses officiers qui suivent les cours de notre École de guerre. Son organisme économique se fond progressivement en un tout harmonieux et, même dans les provinces silésiennes, des ententes heureuses se concluent qui assureront à l'avenir la vie de ses territoires morcelés. Elle creuse en eau polonaise le port de Gdinia, qui lui ouvre une fenêtre sur la mer libre. Elle a enfin restauré sa monnaie et équilibré son budget. On peut, semble-t-il, faire confiance à un peuple qui s'est mis aussi courageusement à la besogne et dont les luttes politiques présentes ne sont certes pas plus violentes que celles qui se déroulent journellement sur les bords de la Sprée, de la Tamise ou de la Seine.

La première raison que donne parfois la presse britannique de son attitude à l'égard de la Pologne n'est donc pas sérieuse. Avec le temps, les Anglais, toujours réalistes, abjureraient certainement leur erreur, si la plupart d'entre eux n'étaient animés d'un autre sentiment beaucoup plus difficile à vaincre, parce que plus abstrait et partant moins facile à saisir.

Bien qu'aucun document officiel n'en porte trace, certains de nos voisins d'outre-Manche prétendent aujourd'hui n'avoir signé qu'à contre-cœur les clauses du traité de paix concernant la création du « Couloir de Dantzig » ; ils les déclarent sujettes à revision, de même d'ailleurs que l'arrêt de la Société des

nations qui a attribué une partie de la Silésie à la Pologne; bref, ils se refusent à garantir par un acte diplomatique un état de choses qui leur paraît regrettable à tous points de vue. Peut-être serait-on en droit de s'étonner que les Anglais fassent valoir si tard de pareils arguments et qu'ils aient laissé s'échafauder ainsi sans protester une « mauvaise » paix. Quoi qu'il en soit, sans renier officiellement leur signature, ils cherchent à gagner du temps et affectent de considérer comme essentiellement éphémère le statut des frontières orientales. Ainsi s'ancre de plus en plus profondément dans les cœurs allemands l'idée d'une revision des traités et par conséquent l'espoir d'une revanche. Rien n'est plus dangereux pour la paix européenne.

Il serait peut-être possible cependant, tout en respectant les sentiments de nos amis britanniques, de trouver avec eux, dans leur intérêt comme dans le nôtre, un terrain d'entente, tout au moins provisoire. Ils pourraient admettre, par exemple, de renoncer *pour un temps limité* à leur manière de voir, et consentir à affirmer cette renonciation dans un acte diplomatique. Si nous parvenions à assurer pendant quinze ans seulement le *statu quo* en Europe, un pas très sérieux serait accompli dans la voie de la pacification générale. Lorsque le pacte ainsi conclu viendrait à échéance, — vers 1940, — de nouvelles générations seraient arrivées à l'âge d'homme, en Allemagne comme chez nous ; n'ayant pas connu la guerre, elles nourriraient sans doute à l'égard de leurs voisins des sentiments quelque peu différents. Des modifications profondes auraient pu également se produire dans la structure intime du Reich donnant aux masses populaires, parfois, dit-on, plus pacifistes que les classes bourgeoises, une part prépondérante dans la direction des affaires. La Société des nations arrivée à sa majorité serait peut-être enfin à même de jouer le rôle modérateur qui lui incombe.

A juste titre, depuis cinq ans tous les efforts de l'Angleterre convergent vers le rétablissement économique de l'Europe centrale. Elle considère cette œuvre comme le seul remède à la crise de chômage dont souffrent ses usines depuis l'armistice. Ses industriels et ses commerçants appellent de tous leurs vœux cette tranquillité intérieure du continent qui doit procurer du travail aux ouvriers et des bénéfices aux capitalistes. « Paris vaut bien une messe », disait Henri IV; la consolida-

tion d'une paix, capable d'assurer la prospérité britannique, mériterait peut-être, elle aussi, une renonciation temporaire à des principes, si excellents soient-ils. Dans quinze ans, chacun serait libre de les affirmer à nouveau, à moins que d'ici-là le monde en ait compris le peu d'efficacité, ou n'ait trouvé quelques solutions heureuses aux difficultés qu'ils soulèvent.

A priori, le problème de Dantzig lui-même semble susceptible de recevoir une solution acceptable et conforme à l'esprit du traité de Versailles. Les Anglais se faisant l'écho des doléances allemandes en ont, ces temps derniers, beaucoup exagéré l'importance. Tout d'abord, les liaisons maritimes qui unissent le Reich à la Prusse Orientale subsistent intégralement. Il y a dans le monde beaucoup d'empires morcelés par la mer qui acceptent facilement cette disgrâce de la nature. La Sicile pour l'Italie, l'Irlande pour l'Angleterre en sont la preuve et la dispersion de l'archipel danois elle-même n'a pas empêché sur ses rives l'éclosion d'une nationalité bien vivante.

Quant aux relations ferroviaires à travers le « couloir, » elles s'opèrent en réalité aussi bien pour les personnes que pour les marchandises en dehors de toutes formalités douanières ; les troupes elles-mêmes le traversent librement. Les wagons allemands, qui sont verrouillés à l'entrée de la zone polonaise, constituent un véritable prolongement mobile du territoire national. Les mesures ainsi prévues ne doivent pas être aussi mauvaises qu'on veut bien le dire, puisque le tribunal d'arbitrage, créé à Dantzig pour trancher les conflits qui pourraient naître de leur application, n'a été saisi jusqu'ici d'aucune affaire.

Peut-être serait-il possible d'améliorer encore au bénéfice du Reich cette traversée déjà si facile par la création d'une voie ferrée souterraine, ou par tout autre moyen On trouverait certainement une solution à ce problème le jour où chaque partie serait décidée à l'étudier sans passion. Quinze ans de paix travailleraient plus efficacement, en tout cas, à la faire naître, que les disputes internationales auxquelles nous assistons impuissants.

* * *

Si nous parvenions à nous entendre avec nos alliés sur le principe de la conclusion d'un pacte à durée limitée concer-

nant la sécurité de l'Europe continentale, quelle forme pourrait-on lui donner? Cette question est d'autant plus importante à régler que, dans ce genre d'affaires, la forme a souvent une importance égale à celle du fond. Plaçons-nous donc encore une fois pour l'étudier au point de vue purement britannique, car, depuis longtemps, les Français n'ont plus guère besoin d'être convaincus de sa nécessité.

La mentalité de nos voisins à l'égard des traités d'alliance est bien connue. Ils s'en méfient par tradition, craignant d'être entraînés par eux dans une lutte injuste ou contraire à leurs intérêts. « On signe un pacte décisif, écrivent-ils souvent, puis, à l'heure de la mobilisation, on n'arrive pas à définir l'agresseur; ce dernier, s'il est habile, sait lancer, au moment voulu, une dépêche d'Ems ou de Nuremberg qui trouble les esprits; avec la meilleure foi du monde un allié peut ainsi se trouver jeté dans une guerre dont l'illégalité et l'horreur ne lui apparaîtront que vingt ans plus tard! » Nos voisins répugnent en conséquence à signer un traité analogue à celui de 1919 d'où émane un vague fumet des anciennes alliances, responsables à leurs yeux de la catastrophe de 1914. De pareils sentiments les honorent.

Un pacte largement ouvert, et dans lequel l'intervention des signataires serait déterminée au moyen d'un arbitrage préalable, leur semble de nature à leur procurer les apaisements nécessaires. Les dispositions prévues à ce sujet par le Protocole de Genève pourraient en fournir la base. Nos délégués, MM. Briand et Paul-Boncour, avaient donné tous leurs soins à cette partie si importante de l'œuvre commune; ils n'ont cessé de répéter qu'il fallait éviter toute fissure par laquelle pourrait passer la guerre et les articles sortis des délibérations de la Société des nations tracent en effet un programme de réalisation fort acceptable. Les voici rapidement résumés :

Les Hautes Parties Contractantes s'engagent à ne recourir en aucun cas à la guerre pour la solution des différends qui pourraient surgir entre elles (art. 2);

Elles conviennent de reconnaître comme obligatoire entre elles, dans certains cas déterminés, la juridiction de la Cour de la Haye (art. 3), et de soumettre tous leurs autres différends au Conseil de la Société des nations (art. 4);

Est considéré comme agresseur, tout État qui refuse de sou-

mettre son différend à la procédure d'arbitrage, ou qui ne se conforme pas à la décision judiciaire ou arbitrale intervenue (art. 10);

Tout État qui procède au cours de la procédure d'arbitrage, et même avant, soit à des armements en violation des dispositions des traités de paix, soit à des mesures de mobilisation militaire, navale, aérienne, industrielle ou économique, est déféré au Conseil de la Société des nations pour investigation. Dans le cas où il refuse d'arrêter ses préparatifs, le Conseil prend les mesures de coercition nécessaires (art. 7);

L'État qui, ayant fait l'objet d'une plainte, refuse de se soumettre à l'enquête de la Société des nations ou ne cesse pas ses préparatifs, est considéré comme agresseur, s'il en résulte un conflit armé (art. 10);

Un article spécial vise enfin le statut des zones démilitarisées créées par les traités. Les contractants proposent à leur bénéfice, l'organisation d'un *contrôle permanent* par la Société des nations.

L'arbitrage ainsi prévu apporterait les plus sérieuses garanties. Toutefois, pour qu'il puisse fonctionner entre l'Allemagne et ses voisins, il faudrait naturellement que le Reich s'engageât comme les autres à respecter ses clauses, que, par conséquent, après être entré dans la Société des nations, il signât l'acte commun. Celui-ci ne serait plus dès lors un traité d'alliance proprement dit; il deviendrait un véritable *pacte d'arbitrage et de sécurité* n'ayant aucune pointe offensive, englobant dans son sein tous les peuples qui possèdent des intérêts même contraires dans la région; l'adversaire ne serait pas désigné d'avance. Chacun s'engagerait à voler avec toutes ses forces au secours du peuple injustement attaqué, contre l'agresseur défini au moyen du mécanisme que nous venons d'indiquer.

La France, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie et la Pologne, qui ont déjà prouvé leurs sentiments pacifiques en adoptant le Protocole de Genève, l'affirmeraient bien davantage encore si demain elles disaient à l'Allemagne : « Vous prétendez que nous nourrissons à votre égard les plus noirs desseins. Acceptez donc de signer avec nous et avec l'Angleterre le pacte d'arbitrage que nous vous présentons. Acceptez, nous nous enga-

geons à défendre le droit violé de quelque côté que se trouve l'agresseur. » Si l'Allemagne consentait à apposer son paraphe à côté de celui de l'Angleterre au bas d'un pareil instrument diplomatique, c'est l'espoir que la paix sera maintenue pendant toute la durée de sa mise en vigueur. Si notre ancien adversaire s'y refusait, sa volonté de guerre cette fois serait bien manifeste et les nations menacées auraient les meilleures raisons de conclure entre elles, en vue de leur sécurité personnelle, une alliance suivant l'ancienne formule.

Dans le pacte que nous proposons devraient entrer naturellement tous les ex-alliés, tous les ex-ennemis et tous les neutres du continent. Sa valeur toutefois ne serait absolue que le jour où l'Angleterre consentirait à y participer. Sans son concours, en effet, le bon droit n'est pas absolument certain d'être sauvegardé. La paix peut être rompue par un agresseur ayant préparé en secret sa mobilisation, mettant d'emblée hors de cause un ou deux adversaires et s'efforçant de poursuivre ensuite la défaite des autres grâce à sa supériorité technique, à son crédit, à ses possibilités de ravitaillement maritime. Avec l'adhésion anglaise, la situation changerait totalement; sans doute l'agresseur pourrait encore réussir une attaque brusquée, mais il saurait d'avance qu'il paierait fort cher ses premiers méfaits. La Puissance britannique, si longue à mobiliser, devient formidable avec le temps : les Allemands viennent d'en faire la dure expérience. Certain d'avoir un jour le nombre contre lui, de subir le blocus de ses frontières maritimes, de souffrir du manque d'aliments et de matières premières, l'agresseur réfléchirait ; en présence de telles perspectives, il hésiterait à troubler la tranquillité universelle.

L'Angleterre demeure ainsi plus que jamais la clef de voûte du nouvel édifice de la paix. Se refusera-t-elle à défendre les intérêts de l'Europe, qui sont aussi les siens?

***

UN GRAND MISSIONNAIRE

LE CARDINAL LAVIGERIE

I

LA VOCATION MISSIONNAIRE. — LES DÉBUTS

I. — DE LA CURE DE CAMPAGNE A LA SORBONNE

Un jour de 1838, Charles-Martial Allemand-Lavigerie, alors âgé de treize ans, s'en fut dire à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne : « Je veux être curé de campagne. » Son père le conduisait, ou, pour mieux dire, l'accompagnait; car Lavigerie, même en son jeune âge, ne fut jamais quelqu'un qui acceptait volontiers d'être conduit; et presque toute sa vie, il aura plus d'occasions de commander que d'obéir. En ce jour décisif où l'enfant venait confier à l'évêque sa vocation, cultivée d'abord, au foyer même, par la pieuse influence de deux vieilles bonnes, M. Lavigerie père n'avait qu'à faire escorte.

Ce haut fonctionnaire des douanes avait d'abord, avec sa femme, fait pour ce fils d'autres rêves. Voyant Charles jouer à la chapelle, on s'était figuré, dans le ménage, que ce serait un

(1) Nous sommes très redevable aux deux volumes de Mgr Grussenmeyer : *Vingt-cinq années d'épiscopat :* documents biographiques sur S. Ém. le cardinal Lavigerie (Alger, Jourdan, 1880), et aux deux volumes de Mgr Baunard : *Le cardinal Lavigerie* (Paris, de Gigord, 1896); et nous aurons l'occasion, lorsque nous aborderons l'histoire de l'activité tunisienne de Lavigerie et des campagnes antiesclavagistes, d'exploiter de précieux documents que nous a communiqués M. l'abbé Tournier, l'historien du rôle politique du cardinal, et dont il fera prochainement l'objet d'une publication; que M. l'abbé Tournier veuille bien trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

jeu sans lendemain, et qu'après les vigoureuses aspersions dont il gratifiait les petits Juifs dans les ruisseaux de Bayonne sous prétexte de les baptiser, il ne songerait pas à pousser plus loin l'administration des sacrements. Mais Charles, qui jamais n'eut de temps à perdre, coupait court aux visées plus mondaines de sa famille en traînant son père à sa suite pour demander à l'évêque un presbytère rural. Quelques semaines se passaient, et sa mère, dans le parloir du séminaire de Laressore, se trouvait brusquement en présence d'un fait acquis, la tonsure toute fraîche que triomphalement il s'était faite. Il avait d'ailleurs une curieuse façon de la consoler. « Je crois, lui écrira-t-il un peu plus tard, que je n'ai pas un caractère à rendre un intérieur agréable, tandis que l'action extérieure et la vie d'apostolat est ma vocation. » Que pouvait-on objecter à un enfant qui faisait de ses défauts eux-mêmes un marchepied vers l'autel, et qui signifiait que son caractère tel quel, son caractère tout entier, lui serait d'une belle ressource pour devenir un jour le ministre de Dieu ?

Un tel tempérament, pour se laisser modeler, avait besoin de s'incliner devant une supériorité : Lavigerie la rencontra bientôt à Paris, au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, où il s'en fut achever ses classes. Un prêtre était là, qui lui fit l'effet, tout de suite, d'un « ouragan de lumière et de feu, courbant et absorbant tout » : c'était l'abbé Dupanloup, futur évêque d'Orléans. On pourrait, en l'honneur de ce prêtre, arranger une sorte d'hymne dont Renan fournirait les strophes et Lavigerie les antistrophes.

« C'était un éveilleur incomparable, dira Renan : la vie sortait de lui (1). » Et Lavigerie, de son côté : « On était subjugué dans un mélange d'admiration, de crainte et de respect, que je n'ai plus retrouvé nulle part au même degré (2). » Lorsque, à l'âge de cinquante-huit ans, Lavigerie tracera ces lignes de souvenir, il sera, dans trois continents, un manieur d'hommes, expert à les subjuguer; dans une telle phrase écrite par une telle plume, tous les mots portent ; ils attestent la joie intense que dut éprouver un enfant, naturellement dominateur, à se sentir un instant dominé, et à ratifier allé-

(1) Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*
(2) Lavigerie, *Lettre à l'abbé Lagrange sur les deux premiers volumes de l'Histoire de Mgr Dupanloup*. Tunis, 1883.

grement, librement, par son admiration même pour la personne de Dupanloup, les droits qu'avait « Monsieur le supérieur » à être écouté et obéi.

La cure de campagne que ses treize ans postulaient acheva de s'effacer du champ de ses visions, un certain jour de mai 1844 où survint au séminaire d'Issy, pour la lecture spirituelle, un vicaire apostolique de Mandchourie. Ce jour-là comme tous les autres, le jeune abbé Lavigerie était recueilli; il était déjà celui qui, devenu évêque, commandera à tous ses prêtres vingt minutes de méditation quotidienne. Mais il y a des recueillements qui sont des évasions : un missionnaire, prêchant dans un séminaire, ouvre aux imaginations une fenêtre sur le vaste monde. Lavigerie n'était pas de ceux qui eussent laissé se refermer la fenêtre, le visiteur une fois parti ; et dans l'enclos du séminaire, il était plutôt homme à prolonger les courants d'air.

Au début d'octobre 1845, il entrait à Saint-Sulpice, pour la retraite qui ouvrait l'année scolaire. Il s'agenouillait, plusieurs jours durant, non loin d'un autre clerc qui, le 9 du même mois, allait s'éloigner pour toujours, et déposer sa soutane dans un hôtel voisin. Semaine historique en vérité, qui vit Lavigerie monter les marches du séminaire et Renan les descendre. Renan bientôt fera un nouvel acte de foi, — un acte de foi dans la science, mais cet acte même ne sera qu'une étape vers la période où il ne s'assignera plus d'autre programme que de « caresser », en jouisseur, « sa petite pensée »; et Lavigerie, au contraire, dans l'atmosphère sulpicienne, se préparera à devenir le plus grand homme d'action qu'ait connu l'Église du XIXe siècle.

Le cardinal Bourret, qui, avec une trentaine de futurs évêques, appartenait à la même promotion que Lavigerie, se souvenait de lui plus tard comme d'une « puissante organisation qui débordait tous les cadres, et à qui certains détails ne pouvaient convenir, mais qui excellait dans les grandes choses ». Mgr Affre, archevêque de Paris, pensait probablement de même. Lorsque Lavigerie eut passé deux ans à Saint-Sulpice, ce prélat voulut lui faire prendre un peu d'air. Il venait de fonder, tout proche de là, l'école des Carmes, pour la formation scientifique des professeurs ecclésiastiques; il décida que Lavigerie en serait l'un des premiers élèves; et de

novembre 1847 à juin 1848, le jeune clerc devint tour à tour sous-diacre, bachelier ès lettres et licencié ès lettres.

Pour la première fois sans doute, un élève de Saint-Sulpice, en cours d'études, publia des livres : en cette même année 1848 où deux expéditions en Sorbonne lui rapportaient deux parchemins, Lavigerie faisait paraître un cours de versions grecques et un cours de thèmes grecs, auxquels devait s'adjoindre, deux ans plus tard, un lexique français-grec (1). Mgr Affre estimait que, dans les luttes suprêmes qu'elle livrait au monopole universitaire, l'Église accroîtrait ses chances de victoire si elle était soucieuse de posséder un clergé savant : l'équipée scolaire de l'abbé Lavigerie était un bel encouragement pour les desseins de son archevêque.

Et lorsqu'en 1849 Lavigerie eut été ordonné prêtre, Mgr Sibour le réexpédia à l'École des Carmes, pour qu'il y devînt le premier docteur ès lettres. Dix mois lui suffirent à composer ses thèses; on eût dit qu'il se plaisait moins à faire besogne de science qu'à montrer à l'Université et à l'Église que des clercs pouvaient, tout comme des laïcs, s'outiller pour cette besogne. A l'heure où la loi Falloux allait remettre aux mains des jeunes générations sacerdotales une partie de la gent écolière, l'exemple de Lavigerie, son succès, leur enseignaient très opportunément le bon usage de la Sorbonne, et leur signifiaient que le meilleur moyen de bien instruire les autres était de s'instruire elles-mêmes.

Il est parfois dangereux d'être un devancier : l'éclat du rôle qu'on a joué resplendit comme une prédestination, dont on devient le captif. Lavigerie diplômé, Lavigerie vainqueur de Sorbonne, paraissait voué tout naturellement, par son prestige même, à quelque tâche d'apostolat parmi le peuple des étudiants : il y avait là, non moins qu'en pays jaune ou qu'en pays noir, beaucoup de gentils. Où Lavigerie professera-t-il? Voilà le genre de questions que posaient ceux qui s'intéressaient à ses brillantes destinées, tandis que son imagination, à lui, s'enfuyait loin du quartier latin. On disait qu'à la faculté de Caen l'Université lui offrait une place, et qu'il la refusait. On le voyait, à la fin de 1850, enseigner la quatrième au séminaire de Notre-Dame des Champs, le catéchisme en deux pen-

(1) Voir Tournier, *Bibliographie du cardinal Lavigerie* (Paris, Perrin, 1913).

sionnats de religieuses, et la littérature latine aux étudiants ecclésiastiques de l'École des Carmes. On apprenait à la fin de 1853 qu'il allait, à la suite d'un brillant concours, devenir, dans le Panthéon rendu au culte, membre du chapitre de Sainte-Geneviève. Mais les premiers mois de 1854 lui ouvraient un autre champ d'action : c'est à la Sorbonne qu'il entrait comme professeur, à la demande de Mgr Maret, qui voulait rajeunir la Faculté de théologie. C'en était fait, dès lors, faute de loisirs, de *la Bibliothèque pieuse et instructive à l'usage de la jeunesse chrétienne*, dont un éditeur lui avait confié la direction : les brochures qu'il avait projetées et qui devaient s'intituler : « Charité au dix-neuvième siècle; Foi et Martyre; Martyrs en Chine et au Tong-king; Triomphes de la foi sur la barbarie » ne devaient jamais voir le jour. En choisissant ces sujets de brochures, il avait voulu, semble-t-il, ménager à sa pensée quelques beaux terrains d'émigration. Mais il fallait qu'elle rentrât au logis; ses précédents succès de Sorbonne emprisonnaient définitivement Lavigerie dans une chaire de Sorbonne : docilement il acceptait, et il allait y traiter, six ans durant, de l'école d'Alexandrie, du protestantisme, du jansénisme.

Il fit ses cours avec plus d'ampleur que d'érudition minutieuse : ainsi le voulait la mode du temps, qui avait ses avantages. Ceux qui connaissaient sa nature remuante eurent tôt fait de sentir que, dans sa dignité professionnelle, Lavigerie manquait d'entrain. Nous avons à cet égard le témoignage d'Hilaire de Lacombe, secrétaire de la commission parlementaire qui avait préparé la loi Falloux (1). Il était, nous dit-il, « languissant et triste, désœuvré : il attendait sa voie. Tout indiquait que la Sorbonne, lieu d'étude et de retraite, ne lui serait qu'une étape. Cette respectable Sorbonne devait sembler un peu morte à ce jeune homme que l'esprit de vie travaillait. » L'excellent observateur qu'était Hilaire de Lacombe avait donc l'impression que ce maître de Sorbonne, tout en accomplissant consciencieusement son métier, se tenait à la disposition d'une autre destinée, et qu'il l'attendait. Le mot de son ami Bourret continuait de se vérifier : Lavigerie débordait les cadres.

Il les débordait, mais sans manœuvrer lui-même pour les

(1) Bernard de Lacombe, *Correspondant*, 10 novembre 1909, p. 893.

élargir : il s'en remettait, pour cela, à ceux qui avaient quelque droit de régir son existence ou sa conscience. Ainsi l'exigeaient son sens de l'autorité et ce que j'appellerais volontiers ses doctrines d'organisateur. Je n'oserais dire qu'il aimât beaucoup obéir, et qu'il s'y complût spécialement comme on se complaît en une vertu de choix; mais il lui plaisait certainement qu'en tous lieux l'obéissance fût en vigueur, à commencer par la sienne. Et de même que son archevêque, en 1847, avait élargi pour lui le cadre de Saint-Sulpice, le cadre de la Sorbonne, en 1856, lui fut élargi par son confesseur, le P. de Ravignan.

« Je vois pour vous un autre horizon », lui disait fréquemment ce Jésuite. Ravignan voyait, mais sans définir encore : l'horizon demeurait imprécis, ou bien inaccessible. Subitement, un jour de 1856, l'horizon se dévoila, se rapprocha, et Ravignan parla. La guerre de Crimée avait commencé de familiariser l'Islam, en terre ottomane, avec la charité chrétienne, représentée, dans les hôpitaux de Constantinople, par les sœurs de Saint Vincent de Paul; *l'Œuvre des écoles d'Orient* s'était fondée, pour prolonger cette révélation, et pour propager, parmi les chrétientés séparées de Rome, la culture catholique (1). Augustin Cauchy, Charles Lenormant, le P. Gagarin, songeaient que, pour émouvoir en faveur de cette œuvre la charité des fidèles, il serait bon qu'elle fût dirigée par un ecclésiastique de Sorbonne : ils s'en ouvraient à Ravignan; et Ravignan, tout de suite, signifiait à Lavigerie : « Vous êtes l'homme. » De quoi Lavigerie fut aussitôt persuadé : sa vocation même, cette vocation qui depuis plusieurs années se mortifiait, lui donnait, cette fois, des ailes pour obéir. Il s'en fut droit chez le P. Gagarin, qui lui remit les registres de l'œuvre, encore bien blancs, et la caisse, encore bien vide, en ajoutant : « Vous voilà à l'eau, mon cher abbé; maintenant il faut nager. » Nager et même s'y essouffler, Lavigerie ne demandait pas mieux. En Sorbonne, il avait l'impression d'étouffer; et lorsque de la Sorbonne il s'en allait à cette œuvre nouvelle, il respirait. Son rôle de missionnaire commençait.

(1) *Lettre de S. Ém. le cardinal Lavigerie à M. Beluze pour servir de préface à la Vie de Mgr Dauphin*, Carthage, 1883. — Hilaire de Lacombe, *le Cinquantenaire de l'Œuvre des Écoles d'Orient*, dans le *Bulletin de l'Œuvre*, mai-juin 1906.

II. — L'ABBÉ LAVIGERIE DANS LA FRANCE DU LEVANT

Il apercevait, dans le Levant méditerranéen, soixante-dix millions de chrétiens étrangers à l'Église romaine, et destinés, si quelque jour la Turquie s'effondrait, à tomber sous l'hégémonie spirituelle de la Russie : une œuvre française s'était fondée, pour leur faire connaître Rome, pour ouvrir à leurs enfants des écoles où ils se familiariseraient, tout en même temps, avec la foi latine et la langue française; et cette œuvre disait à Lavigerie : « Faites vivre, en me faisant vivre, les âmes de là-bas. » Pratiquement, ce qu'on lui demandait en le nommant directeur, c'était, tout d'abord, qu'il quêtât. Trois ans durant, les loisirs que les cours lui laissaient furent employés à tendre la main, de ville en ville, de chaire en chaire. Nombreux sont les ordres, Dominicains, Franciscains, Jésuites même, dont les fondateurs commencèrent par la mendicité. Lavigerie, à sa façon, s'imposait le même apprentissage. Il fut parfois mal reçu ; il s'en amusait plutôt qu'il ne s'en décourageait; et toute sa vie il se souviendra d'un certain vicaire général qui, l'introduisant à contre-cœur dans les familles riches de l'endroit, insistait immédiatement sur les urgents besoins des œuvres locales. Ce qui racheta ses fatigues de quêteur, ce fut le bilan final : les recettes des Écoles d'Orient, qui n'étaient, en 1857, que de seize mille francs, dépassaient soixante mille en 1859.

Soixante mille francs, quelle goutte d'eau, dans ce vaste flot de détresses humaines qui subitement, en 1860, couvrit toute la Syrie, à la suite des massacres et pillages commis par les Druses! Des troupes françaises partaient, pour remettre là-bas un peu d'ordre ; mais la charité, seule, pouvait commencer d'y rétablir quelque vie. L'éloquence de Lavigerie, sa main tendue, ses appels aux évêques des pays voisins, firent, cette année-là, des prodiges : au nom de l'œuvre des Écoles d'Orient, il s'en fut dans le Levant, pour organiser les distributions qu'exigeaient les misères: elles devaient s'élever, en moins d'une année, à deux millions cent trente-six mille francs.

Il allait prendre contact avec le schisme, prendre contact avec l'Islam ; et dès cette première campagne il était ce qu'il sera toujours, missionnaire de son Église, porteur de l'âme de

la France. Foi et patrie, les deux causes se confondaient en ces régions du Levant, où l'élan des Croisades et les prérogatives accordées par le Saint-Siège avaient depuis longtemps installé notre ascendant : Lavigerie allait les servir, l'une et l'autre, en s'essayant à reconstruire, derrière la façade tant bien que mal restaurée par notre armée, l'édifice d'une chrétienté. Nos troupes n'avaient pas les mains libres : l'Angleterre surveillait leurs mouvements, les paralysait, exigeait qu'elles ne survinssent, là-bas, qu'à titre d'auxiliaires du Sultan, destinées à lui prêter aide pour le rétablissement de l'ordre. Mais dans la personne de Lavigerie, la charité chrétienne et française allait bientôt les devancer, les dépasser, atteindre des parages où elles ne pouvaient pénétrer, et se faire d'autant plus entrante qu'elles étaient contraintes de se montrer plus discrètes. Il fallait remonter assez haut dans l'histoire, jusqu'au cœur du dix-septième siècle, pour y retrouver le spectacle d'une initiative d'Église accomplissant une tâche où l'État se sentait gêné, et peut-être inexpert. Lavigerie excellera dans ce genre de mission : il fut tout de suite en Syrie ce qu'il sera plus tard à Alger, à Carthage, sous l'Équateur, un type d'homme d'Église qui, en se plaçant à l'avant-garde de la France, l'entraînait elle-même, bon gré mal gré, vers un rôle d'avant-garde, quelles que fussent les mains qui guidaient ses destinées, celles de Napoléon III ou celles de Mac-Mahon, celles de Gambetta ou celles de Jules Ferry.

Lorsque, le 30 septembre 1860, il mit le pied sur le paquebot l'*Indus* qui l'emportait dans le Levant, il s'éloignait, chose étrange, avec l'idée qu'il allait peut-être mourir. La mort venait de tomber près de lui ; quinze jours plus tôt, son père était trépassé. Pourquoi ne serait-ce pas bientôt son tour à lui? Succomber en secourant ses frères, sur le champ de bataille de la charité, cela lui paraissait une belle fin. Dès son premier pas dans la carrière de l'action, il constatait et attestait que la pensée de la mort n'opprime pas l'énergie et ne stérilise pas l'effort. Cette pensée le hantera toujours; il aimera s'en faire une escorte, et la faire chevaucher, en croupe, derrière son imagination nomade et conquérante.

La mort, il la rencontrait partout en Orient. A Beyrouth où il débarqua, vingt mille réfugiés s'entassaient, qui avaient échappé aux massacres, et qui les racontaient. On lui présen-

tait trois cent cinquante orphelins qui acclamaient la France, l'acclamaient lui-même. Il les entendait chanter :

Salut, ô France bien-aimée,
Patrie antique de l'honneur,
Qui sur une terre opprimée
A fait refleurir le bonheur.

Il leur annonçait qu'il leur apportait l'obole du pauvre aussi bien que celle du riche : « Mon aumône, déclarait-il, consistera à vous donner un peu d'air, de lumière et d'espace, afin que vous puissiez recevoir auprès de vous de nouveaux compagnons. Je vous donnerai quelques pierres inanimées, et au milieu d'elles s'élèveront des pierres vivantes, vivantes pour l'amour de l'Église et de la France (1). » Il voulait faire acte de bâtisseur, bâtisseur de chrétienté : il lui fallait cela, comme une revanche sur la mort; et lorsqu'il se taisait, on le voyait pleurer.

S'enfonçant dans la montagne, il se laissait montrer un nuage noir; c'étaient les corbeaux et les vautours qui depuis trois mois dévoraient les deux mille cadavres entassés dans Deir-el-Kamar. Il s'acheminait vers le charnier; à sa vue, des paysans en haillons déchargeaient leurs armes en signe de joie; des femmes faisaient fumer de l'encens sur des assiettes de terre; et, pour le saluer, des formes s'approchaient, douloureusement affublées d'ornements sacerdotaux en lambeaux: c'étaient des prêtres. Il visitait le sérail où l'on avait fait six cents cadavres : il regardait, dans la muraille, la brèche cruelle, ensanglantée, par laquelle nombre de chrétiens avaient dû passer leurs bras, pour que, de l'autre côté, des bourreaux les amputassent, d'un coup de sabre ; et redisant la messe, pour la première fois, dans l'église à demi détruite et depuis trois mois veuve de Dieu, il lui semblait que les habitants « voyaient, dans la restauration de leur culte, le gage le plus sûr de la réparation de leurs malheurs. » Les poètes arabes, émus, allaient bientôt célébrer ce prêtre comme « le trésor que l'Occident a envoyé à l'Orient, dans un jour plus beau que le printemps, plus frais que l'eau des fontaines, plus doux que le parfum du nard, des roses et de l'encens ».

Son cheval lui cassa le bras : ce ne fut qu'un épisode;

(1) Poujoulat, *la Vérité sur la Syrie et l'expédition française*, p. 297-301 (Paris, Gaume, 1861).

Lavigerie, dur au mal, en abrégea la durée. Son pèlerinage se poursuivit dans la région de Saïda, où l'incendie avait dévasté quarante villages ; et passant par Zahlé, où les Jésuites avaient eu cinq martyrs, il s'engagea sur la route de Damas. Mais de Damas, pillé vingt-deux jours durant, que restait-il ? Des ruines, recouvrant les corps de huit mille chrétiens (1) ; et, les dominant, une seule maison, que les flammes avaient léchée sans l'entamer, celle des Sœurs de Saint Vincent de Paul. L'église de Deir-el-Kamar, l'hospice de Damas, c'était la foi, c'était la charité, survivant au passage de l'Islam dévastateur. Lavigerie, qui savait faire parler les symboles, se rappellera longtemps l'éloquence de ces deux symboles-là. L'émir Abd-el-Kader s'était, autant qu'il l'avait pu, généreusement entremis pour la protection des chrétiens ; il en avait sauvé un millier, en les recevant sous son toit. « Je n'ai fait qu'accomplir notre sainte loi et ce que commande l'humanité, écrivait-il à Schamil, le héros musulman du Caucase ; en effet, notre loi est la sanction des plus belles qualités, et elle embrasse toutes les vertus pratiques de la même manière qu'un collier embrasse le cou (2). » Lavigerie s'en fut remercier l'émir. Ses lèvres voulurent se poser sur la main d'Abd-el-Kader, en gratitude pour toutes les vies chrétiennes qu'il avait libérées du péril. Mais l'émir refusa cet hommage, de la part d'un ministre de Dieu. Et Lavigerie de lui dire : « Le Dieu que je sers, Émir, peut être aussi le vôtre ! tous les hommes justes doivent être ses enfants. »

Il allait rapporter de Syrie, avec l'amour du soleil méditerranéen, le souvenir tenace de ces deux aspects de l'Islam, l'aspect hospitalier, l'aspect sanguinaire. Mais dans sa mémoire, c'était le second qui prévalait. Tout le premier, il connaissait la sourate du Coran, dans laquelle le Prophète prescrit à ses fidèles de n'écraser jamais l'orphelin de leur mépris et de ne pas repousser celui qui mendie son pain ; et il était tout prêt à faire honneur à l'âme d'Abd-el-Kader d'avoir surtout retenu, dans la doctrine de Mahomet, certaines disciplines de bonté.

(1) Le document capital sur le voyage de Lavigerie est le Mémoire que lui-même rédigea et qu'on trouvera au tome II des *Œuvres choisies*, p. 135-244 (Paris, Poussielgue, 1884). Sur les massacres de Syrie, voir les documents recueillis par Lenormant : *Une persécution du christianisme en 1860 : les derniers événements de Syrie*, p. 171-208 (Paris, Douniol, 1860).

(2) Texte des lettres entre Schamil et Abd-el-Kader dans Poujoulat, *op. cit.*, p. 433-436. — Sur le rôle d'Abd-el-Kader, voir Lenormant, *op. cit.*, p. 141-142.

Mais d'autres sourates, en conseillant la guerre contre l'infidèle, *le Djehad*, multipliaient les cadavres, et les orphelins, et les mendiants. Ces fillettes ramassées à Beyrouth par nos Sœurs de Charité et que Lavigerie adoptait (1) n'étaient-elles pas les douloureuses victimes de l'implacable *Djehad*? « L'Islam, a dit le voyageur Palsgrave, est le « panthéisme de la force ». Interpellant cette doctrine, Lavigerie lui demandait compte du contraste entre deux chiffres : pourquoi la région entre Gaza et Alep comptait-elle, autrefois, dix-huit millions de chrétiens, et aujourd'hui 500 000 (2)? Il dénonçait l'Islam comme force de destruction, force inhumaine, force meurtrière. Il allait se refaire quêteur : ayant recueilli les gémissements des chrétiens, il allait les répercuter, dussent-ils résonner, comme un importun cri d'alarme, aux oreilles de cette France qui voisinait ailleurs avec l'Islamisme.

Il avait regardé, aussi, ces tronçons d'Églises, unies à Rome, qui là-bas subsistaient : il n'y avait aperçu que des missionnaires latins, et quelques prêtres venus de l'hérésie à l'Église romaine, et bien ignorants encore ; il songeait qu'il serait nécessaire de créer, pour le clergé oriental, des séminaires où des clercs seraient élevés, suivant les usages et les rites du terroir, pour exercer un jour la fonction sacerdotale; et les deux messages qu'adressaient à Pie IX et au clergé de France les évêques orientaux attestaient la confiance que dès lors ils avaient mise en Lavigerie, « ambassadeur de la charité française (3) ».

Regagnant l'Europe, il porta tout de suite en deux endroits la confidence de ses rêves, à Pie IX d'abord, puis aux ministres de l'Empereur. Le relèvement des Églises orientales préoccupait alors le Pape : Lavigerie lui en dessinait les méthodes. Les Tuileries, par crainte de l'Angleterre, avaient fermé les yeux sur la complicité des Turcs et des Druses, et réduit notre armée de Syrie à un rôle d'observatrice : Lavigerie venait annoncer que ces catholiques orientaux échappés aux massacres, que ces Syriens qui s'appelaient eux-mêmes des « Frangis », souhaitaient de notre part un actif protectorat. « Il y a en France, insistait-il, une opinion qui réclame pour eux : ce sont là des manifestations dont l'Angleterre ne saurait contester la valeur,

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, II, p. 255. — (2) *Ibid.*, p. 238-244. — (3) *Ibid.*, p. 239.

et sur lesquelles la France pourrait appuyer une politique généreuse. »

Il fit marcher Pressensé, Crémieux, à côté de Saint-Marc Girardin et d'Augustin Cochin ; tous ensemble, ils expédièrent au Sénat plus de dix mille signatures, pour les catholiques de Syrie. Il lui apparaissait qu' « un conseil de guerre français eût su faire bientôt la lumière, là où les tribunaux turcs avaient entassé à dessein les ténèbres » (1). L'Angleterre fut plus forte : le gouvernement impérial retira son corps expéditionnaire, et de nouveau les catholiques de Syrie se sentirent seuls. Attention ! criait Lavigerie, l'Angleterre va prendre leurs enfants, en faire des protestants. Et l'Œuvre des Écoles d'Orient voyait les souscriptions affluer, pour lutter, au moins sur ce terrain, contre l'Angleterre.

Créer une opinion publique, et dire ensuite au Gouvernement : « Laissez-vous pousser, laissez-vous porter : les voies vous sont ouvertes, entrez-y : » telle sera la continuelle tactique de cet irrésistible agent de pénétration qu'était Lavigerie. L'Empereur, semble-t-il, tout en demeurant rebelle à ses impulsions, goûta son importune audace, puisqu'un ruban rouge la récompensa.

III. — EN ROUTE VERS ALGER, PAR ROME ET NANCY

A le voir ainsi se prodiguer, s'attarder tour à tour dans les sphères où s'élaborait la politique et dans les sphères où se fabriquait l'esprit public, et tâcher d'influer, par celles-ci, sur celles-là, d'aucuns peut-être l'accusaient sommairement d'être un ambitieux, un friand d'honneurs. Mais non, l'évêché de Vannes lui eût permis d'émerger; il le refusait, n'ayant pas soif de faire carrière. Il lui parut qu'à Rome l'auditorat de la Rote lui permettrait d'agir, de rester en contact avec les hautes cimes de l'Église et les hautes cimes de l'État, et de leur redire les besoins de l'Orient; il accepta, et Pie IX, sans retard, le faisait entrer comme consulteur dans la congrégation spéciale qu'il venait de créer à la Propagande pour les rites orientaux. L'église nationale de Saint-Louis des Français entendit Lavigerie, en février 1862, dénoncer les misères de

(1) Texte du discours dans Lavigerie, *Œuvres choisies*, II, p. 245-263.

l'Orient. L'instinct de conquête qui fait les apôtres trouve dans l'atmosphère séculaire de Rome, — de toutes les Romes, — une merveilleuse éducatrice : à l'école des Césars, à l'école des Papes, il se discipline et il se complète, il se règle et il se parachève, par l'esprit d'organisation. Lavigerie ne se bornait pas au rôle d'accusateur : il traçait, dans ce même sermon, le plan de séminaires pour la formation d'un clergé indigène oriental; et voyant s'allumer, parmi les Slaves de Bulgarie, certaines étincelles, il créait un comité à Civita-Vecchia pour les ramener à l'unité romaine (1).

Mais que pesaient une heure de sermon, une réunion de comité, en face des multiples heures durant lesquelles cette cour de cassation qu'était la Rote examinait petits et grands procès? Lavigerie s'ennuyait d'être ainsi « juge de mur mitoyen »; il en souffrait, il allait le dire à Pie IX. Il sentait aussi, de jour en jour, se tendre les rapports entre le Saint-Siège et l'Empire français; la question romaine s'exacerbait, des heurts étaient imminents; il se jugeait mal qualifié pour servir de tampon. « Je ne suis pas diplomate, » confiait-il à Pie IX, sans trop croire, peut-être, qu'il ne l'était pas. C'est au contraire le propre des diplomates de pressentir les mauvais terrains; et Lavigerie, venu à Rome avec la confiance des deux pouvoirs, se rendait compte qu'un ancien professeur de Sorbonne, aisément suspect de gallicanisme, était peu désigné pour se mêler à leurs brouilles : il voulait s'en aller.

Mais qu'allait-on faire de lui? En général, on cherche l'homme qui convient à la fonction. Paris et Rome devaient renverser le problème : il fallait trouver une fonction qui convînt à cet homme-là. Il fut un instant question de lui donner un titre d'archevêque *in partibus* avec résidence à Paris; il se serait ainsi, de loin, sur l'échiquier du Levant, taillé une façon d'archidiocèse, dont l'Œuvre des Écoles d'Orient eût fourni le budget. Un lointain champ d'action qui n'aurait de frontières que celles qu'il fixerait, cela de prime abord lui plaisait. Mais il y avait là je ne sais quoi d'exceptionnel, qui fit peut-être peur; et Paris et Rome, en mars 1863, s'entendirent, finalement, pour faire de lui un évêque de Nancy.

Ses armes épiscopales, un pélican qui nourrit ses petits de

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, II, p. 229.

son sang, parlaient de charité, et bientôt pourtant il apparut fastueux ; il lui fallut en son évêché des meubles neufs pour ses réceptions et, dans le chœur de sa cathédrale, un trône pontifical étincelant, pour les liturgies. Mais descendu de son trône, disparu de ses salons, il vivait en ascète, dans une chambrette. Il avait une très haute notion de l'évêque ; il estimait opportun de la traduire en images, par la majesté de sa stature, par l'éclat de son accueil, par la pompe de ses cérémonies ; il savait que la magnificence est parfois un instrument de règne. On l'avait dit autoritaire, avant qu'il n'arrivât : il fit à ses prêtres cette surprise de créer, pour leurs affaires disciplinaires, la première officialité diocésaine qui, dans la France du Concordat, ait fonctionné sur des bases vraiment régulières ; l'évêque le plus absolutiste qu'ait peut-être connu cette période, et que son naturel devait parfois entraîner à certains soubresauts d'autorité, fut au dix-neuvième siècle le premier qui, renonçant à juger lui-même ses clercs, leur assura des garanties judiciaires : il ne se réservait que le droit de grâce, ne voulant pas se dessaisir de cette souveraineté-là. Il lui fallut moins de quatre ans pour créer en faveur de ses vieux prêtres une caisse de retraites, et pour ouvrir aux jeunes laïques, que leurs études supérieures appelaient à Nancy, une maison d'éducation ; moins de quatre ans pour transfigurer les études cléricales par la création d'un séminaire de philosophie.

Il lui déplaisait, et très sincèrement il s'en ouvrait à Pie IX, que dans le clergé de France la vraie science fût beaucoup trop négligée. « L'outrecuidance et l'exagération dans les affirmations, déclarait-il, ne remplacent malheureusement pas le savoir profond et solide ; et sous ce rapport, nous restons bien loin de nos pères et même de plusieurs autres clergés des nations étrangères. »

Sous la mitre, l'ancien élève de l'école des Carmes se retrouvait : il ne cachait pas à ses curés qu'il rêvait de ressusciter le « clergé doctoral, tel qu'il existait parmi nous, dans les premiers siècles ». Ses congrégations de femmes furent très émues en apprenant que Monseigneur considérait le brevet d'obédience comme une insuffisante garantie de science, et qu'il instituait, en son évêché, des examens pour les sœurs. Quelle idée, chez ce jeune prélat, de se montrer plus exigeant que la loi Falloux ! Cette fantaisie lui passerait, disait-on,

d'autant que déjà, dans l'épiscopat, deux de ses collègues le blâmaient; on allait le faire sermonner par le nonce. Mais d'un bond Lavigerie était chez le Pape, faisait approuver par une congrégation romaine l'ordonnance tant discutée, puis courait à Paris, voyait le nonce, le laissait tempêter, et lui montrait ensuite, en prenant congé, la décision de la congrégation romaine (1). Durant toute sa vie épiscopale, Lavigerie excellera dans l'art de consulter Rome et dans l'art de lui obéir, et ne les séparera jamais l'un de l'autre.

Tout se transformait, tout se renouvelait, dans le diocèse de Nancy : il semblait que les regards de Lavigerie fussent concentrés sur son troupeau; et c'est à la vie de son diocèse que se rapportaient toutes ses paroles épiscopales, tous ses actes épiscopaux. Plusieurs évêques à cette date disaient volontiers leur mot dans les différends entre l'Empire et le Saint-Siège : Lavigerie restait à l'écart, et ajournait, de propos délibéré, tout commentaire de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*. On pourra relever, dans sa vie d'évêque, nombre d'escarmouches contre l'État; mais ce seront des escarmouches dont il aura lui-même réglé l'allure, précisé le terrain, mesuré la portée, qu'il conduira avec plus de tristesse que d'allégresse, et que toujours il aura le désir d'abréger. « L'État et l'Église, disait-il dans l'un de ses mandements de Nancy, ont également à perdre à des dissensions douloureuses » : formule limpide, dont s'inspirera toute son activité politique, cheminant volontiers d'un pouvoir à l'autre, pour les prémunir, l'un et l'autre, contre l'esprit de dissension; et si quelques-uns insinuaient que c'était là un programme d'opportuniste, je voudrais leur persuader que c'est bien plutôt un programme de missionnaire, — de missionnaire patriote, qui avait entrevu, dans le Levant, l'entr'aide que la France et l'Église se pouvaient prêter, et qui redoutait les luttes intestines comme une gêne et comme une menace pour ces lointaines collaborations. Missionnaire, Lavigerie l'était toujours, on le sentait dans une lettre pastorale sur saint Martin, dont le sanctuaire provisoire s'inaugurait à Tours. Le portrait de saint Martin, tel qu'il le traçait dans cette lettre, c'était moins peut-être une reconstitution du passé qu'un programme personnel d'activité épiscopale.

(1) Félix Klein, *le Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique*. p. 32-34 (Paris, Poussielgue, 1893).

Soudainement le champ d'action requis par ce programme allait se présenter. Le 11 novembre 1866, se trouvant à Tours pour l'inauguration du sanctuaire, Lavigerie se voyait, en rêve, transporté dans un pays lointain, parmi des hommes noirs ou basanés qui parlaient une langue inconnue. Le 18, il recevait du maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, l'offre de l'évêché d'Alger, vacant depuis l'avant-veille par la mort de Mgr Pavy. « Cette position, disait le maréchal, est, selon moi, une des plus importantes qui puissent être confiées au clergé de France ; elle présente, il est vrai, des difficultés grandes. Mais je connais votre zèle pour la religion, et je suis persuadé que ce ne seront pas ces difficultés qui pourront arrêter un homme de votre caractère. » Lavigerie, au bout de vingt-quatre heures, acceptait. Il répondait au maréchal : « Jamais je n'aurais pensé de moi-même à quitter un diocèse que j'aime profondément et où j'ai conservé des œuvres nombreuses ; et si Votre Excellence me proposait un siège plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifices. Vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui m'est cher, vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre. Un évêque catholique, monsieur le Maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition : j'accepte le douloureux sacrifice qui m'est offert (1). » Ayant fait à Nancy son apprentissage d'évêque, il allait devenir, à Alger, l'évêque missionnaire. L'Algérie à christianiser, et puis, plus au delà, un continent barbare de deux cents millions d'âmes à conquérir, voilà ce qu'il entrevoyait. S'éloigner ainsi, c'était un « douloureux sacrifice », un « déchirement de cœur » ; mais, quoi qu'il lui en coûtât, il était prêt, ayant « la jeunesse, l'habitude de la parole, celle de grouper les volontés et les ressources. » Ainsi justifiait-il sa décision, dans une lettre à Mgr Maret : « Je suivais, écrira-t-il plus tard, l'attrait impérieux de ma jeunesse vers l'apostolat, et je répondais à l'appel de Dieu. »

(1) Mac-Mahon à Lavigerie, 17 novembre 1866 ; Lavigerie à Mac-Mahon, 19 novembre 1866 (dans Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 184-186).

IV. — LES PROJETS MISSIONNAIRES DE L'ARCHEVÊQUE CONCORDATAIRE : SURPRISE DE L'ÉTAT

Quelques instants de conversation avec le maréchal de Mac-Mahon allaient bientôt convaincre l'évêque que Dieu et la France du Second Empire ne parlaient point la même langue. Dieu disait à l'Église : « Allez, enseignez toutes les nations. » — Hormis les musulmans, corrigeait la France officielle. Lavigerie n'admettait pas cette exception.

« Je ne comprends pas, maréchal, avait tout d'abord dit l'Empereur à Mac-Mahon, pourquoi vous tenez tant à avoir Mgr Lavigerie. Vous ne ferez pas bon ménage avec lui. Il manque de prudence et de mesure. J'ai déjà eu à m'en plaindre comme auditeur de rote. C'est un prélat trop ardent pour un pays musulman, où les questions religieuses doivent être traitées avec un tact infini (1). » Mac-Mahon regrettait fort, après sa première causerie avec Lavigerie, d'avoir passé outre aux prévisions de son souverain; et sans déguiser sa volte-face, le maréchal, noblement soucieux d'éviter toutes divergences futures, se hâtait de suggérer à l'Empereur, bien pacifiquement, qu'on pourrait transporter le prélat, tout de suite, sur quelque autre siège, *Promoveatur ut amoveatur!* Le cardinal de Bonald, à Lyon, était fort âgé; Lavigerie, devenant son coadjuteur, aurait peu de temps à attendre pour être primat des Gaules. Napoléon III fit venir Lavigerie, lui offrit le siège de Lyon. « Ce serait une honte, répondit le prélat; il dépendait de Votre Majesté de me nommer ou de ne pas me nommer au siège d'Alger; mais, puisque j'y suis nommé, je veux et je dois y aller. » « Il est bien probable, écrivait-il à Mgr Maret, qu'il ferait plus doux vivre à Lyon, mais il fera certainement moins dur mourir à Alger, même et surtout s'il y a, comme on me l'assure, beaucoup à souffrir. »

Cette lettre à Mgr Maret circula parmi ses amis : beaucoup ne la comprirent pas. Préférer à la prochaine primatie des Gaules, garante d'une pourpre rapide, un évêché d'outre-mer, c'était, à les entendre, faire trop peu de cas, vraiment, des

(1) Du Barail, *Souvenirs*, III, p. 475 (Paris, Plon). Sur le conflit entre l'archevêque et le maréchal, on trouvera, dans *l'Univers* du 28 octobre 1896, un article très documenté de M. Geoffroy de Grandmaison.

sourires de l'Empereur et de la destinée. Mais Alger, pour Lavigerie, c'était un champ de mission, un champ qu'il voulait occuper, défricher, élargir, avec une pleine liberté de gestes, avec une ample aisance de mouvements, un champ où son rêve enfin se fixerait, et où s'achèverait l'usure de sa vie; il n'admettait pas qu'après l'avoir fiancé à cette lointaine église, Mac-Mahon et l'Empereur lui proposassent un plus beau parti. De Rome, Pie IX l'encourageait; de la Sorbonne, Mgr Maret lui écrivait : « L'absence de toute tentative pour christianiser l'Algérie, depuis l'époque déjà bien longue où nous sommes les maîtres, est une véritable honte pour la France. Or, je connais personnellement tous les évêques de France : il n'y en a aucun, en dehors de vous, qui soit capable de faire cesser par une initiative efficace ce triste état de choses. » Lavigerie se sentait des ailes en lisant de semblables lignes : il les acceptait, non comme un hommage à sa valeur, mais comme une intimation de son devoir. « Je vous quitte, disait-il à ses diocésains de Nancy, pour porter, si je le puis, mon concours à la grande œuvre de civilisation chrétienne qui doit faire surgir, des désordres et des ténèbres d'une antique barbarie, une France nouvelle. »

La France nouvelle : c'était le titre que, trois mois plus tard, Prévost-Paradol allait donner à son livre, dont les dernières pages prophétisaient l'avenir algérien. Lavigerie apprenait bientôt qu'on rehaussait le siège d'Alger en le transformant en archevêché, et qu'on le diminuait par ailleurs en le démembrant par la création de deux nouveaux diocèses : Oran et Constantine. Ces amputations lui déplurent parce que, « pour opérer, pour manœuvrer à l'aise, comme écrivait son ami Bourret, il lui fallait un grand chantier, une vaste terre ». Mais il se soumit, sans chicaner : c'était bon pour des évêques continentaux de lutter pied à pied, le cas échéant, pour qu'on respectât la superficie traditionnelle de leurs diocèses; son diocèse, lui, il le construira de ses propres mains ; ce sera Carthage, ce sera, en quelque mesure, la région des Grands Lacs. Immense diocèse, qui visera à faire du Sahara une enclave, diocèse toujours en marche, empiétant sur l'Islam, empiétant sur l'Afrique fétichiste. Et Lavigerie lui-même, au jour le jour, en reculera les bornes, et dans ces dicastères des congrégations romaines où l'on conserve le cadastre de tous les

diocèses du monde, on n'aura qu'à ratifier, en les scellant du sceau du pêcheur, les tracés signés Lavigerie.

L'archidiocèse que la France lui donnait, — cette étroite bande de terre qu'est l'Afrique du Nord, — offre au géologue l'aspect d'une région méditerranéenne. « Les montagnes qui l'accidentent, a-t-on pu dire, sont le prolongement immédiat des chaînes italiennes et l'amorce des chaînes espagnoles. » Et l'on a conclu, très nettement, qu'elle n'a pas grand chose de commun avec l'Afrique, et qu'elle tourne le dos au continent noir (1). Mais pourquoi les conceptions des apôtres se laisseraient-elles asservir aux constatations de la géographie? Tourner le dos, voilà un mot qui n'est pas de leur vocabulaire. Ils ont un *Credo* que les fils de Cham attendent, et, par la porte qu'ouvre l'Algérie, ce *Credo* peut passer : c'est là ce qui frappe un Lavigerie, ce qui frappe un Père de Foucauld. N'allez pas leur dire que le sol sur lequel se posent leurs pieds est encore en quelque sorte un morceau d'Europe, et que la composition même de ce sol les inviterait à regarder vers Marseille plutôt que vers Tombouctou, vers la civilisation plutôt que vers les profondeurs du monde noir ; ils vous répondraient qu'ils interrogent les géographes, non point sur la préhistoire d'un coin de terre, mais sur les routes naturelles qui y trouvent une amorce et qui, toujours plus avant, toujours plus loin, s'ouvrent à leur marche aventureuse, devancière de celle du Christ.

V. — L'ALGÉRIE RELIGIEUSE AVANT LAVIGERIE : SON PROGRAMME PASTORAL

Lorsque la France de Charles X avait entrepris cette campagne d'Alger qui fut l'adieu des Bourbons à l'histoire, Clermont-Tonnerre, qui, comme ministre de la Guerre, avait eu à la préparer, écrivait à son roi : « Ce n'est peut-être pas sans des vues particulières que la Providence appelle le fils de saint Louis à venger à la fois l'humanité, la religion, et ses propres injures. Peut-être, avec le temps, aurons-nous le bonheur, en civilisant les indigènes, de les rendre chrétiens. » Dans le discours du trône, du 2 mars 1830, Charles X à son tour proclamait : « La réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant à

(1) Fribourg, *l'Afrique latine*, p. 12 (Paris, Plon, 1922).

l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté. » Mais, d'autre part, ce même Clermont-Tonnerre s'était hâté d'affirmer le véritable esprit de tolérance de la France, son respect pour les mosquées, pour les marabouts ; et dans la proclamation en langue arabe qu'avait rédigée le maréchal de Bourmont « pour les Couloughlis, fils de Turcs, et pour les Arabes habitant le territoire d'Alger », on lisait : « Nous respectons votre religion sacrée, car Sa Majesté le Roi protège toutes les religions (1). » Huit ans durant, sous la monarchie de Juillet, l'Algérie fut en contact avec la France politique et militaire sans que chez elle la France religieuse s'installât. On lui fit appel, enfin, lorsqu'on entendit Abd-el-Kader reprocher aux Français de n'avoir ni religion, ni culte, ni prêtre (2).

Rapidement, le gouvernement de Louis-Philippe sollicita de Grégoire XVI la création de l'évêché d'Alger. Le Pape consentit. Mgr Dupuch fut évêque. Une église à Alger, deux misérables chapelles à Bone et à Oran, quelques rares prêtres français, quelques religieux ou prêtres fugitifs chassés d'Espagne et des Baléares par la récente révolution, voilà tout ce qu'il trouvait, sur le littoral africain, pour le service de l'idée chrétienne (3).

« Un champ immense est ouvert devant vous, lui écrivait Grégoire XVI... Là, dans les premiers siècles, un grand nombre d'églises avaient fleuri. Allez donc, partez au nom de Dieu vers cette partie de la vigne du Seigneur si longtemps désolée. Prenez votre faux, entrez vigoureusement dans votre vigne. » Mgr Dupuch était tout prêt à entrer, porteur de la foi du Christ ; il était tout prêt à la proposer à l'Islam, et partageait même avec Grégoire XVI « l'heureuse espérance de voir la lumière de la vérité catholique se répandre dans les autres parties voisines de l'Afrique, et prendre de continuels accroissements (4). » Il se sentait épris du programme d'apostoliques

(1) Esquer, *la Prise d'Alger*, p. 74 et 78 et 267-268 (Paris, Champion, 1923).

(2) Voir spécialement la conversation entre Abd-el-Kader et le colonel de Maussion, au moment du traité de la Tafna : « Vous êtes des infidèles sans religion, des *Koufar*. Où sont vos marabouts, vos églises, et quand adressez-vous des prières à Dieu ? Pourquoi n'y a-t-il pas de prêtre à vos consulats ? Pourquoi le prêtre n'est-il pas là, au milieu de nous ? Je me serais levé à son approche, je serais allé lui embrasser la tête en lui demandant sa bénédiction. »

(3) Dupuch, *Fastes sacrés de l'Afrique chrétienne*, IV. p. 343 (Bordeaux, Faye, 1849). — (4) *Ibid.*, IV, p. 405-406.

aventures que lui traçait le bref pontifical. Mais le gouvernement de Louis-Philippe lui tenait un tout autre langage. Vous n'êtes chargé, lui disait-on aux Tuileries, que des « chrétiens romains » et le pouvoir civil ne vous reconnaît aucune autre juridiction. On consentait que l'occupation définitive du pays s'attestât, de çà de là, par l'érection de quelques croix : le maréchal Vallée en plantait une sur le minaret de l'ancienne mosquée de Blidah (1). Mais Mgr Dupuch gémissait sur le misérable état de certaines églises, sur la désinvolture avec laquelle, à Bouffarik, le commissaire civil s'installait dans la chapelle catholique, reléguait l'autel et les liturgies dans une misérable hutte en planches pourries, ni carrelée, ni pavée, ni planchéiée. Et ce qui le faisait gémir plus amèrement encore, c'était la barrière systématique dressée par les autorités algériennes entre ces lieux de culte, décents ou sordides, et l'immense population musulmane. A la porte de l'église de Notre-Dame des Victoires, à Alger, une sentinelle empêchait les Arabes d'entrer. Mgr Dupuch avait fait venir des Jésuites comme prêtres auxiliaires ; mais l'un d'eux, qui venait de Syrie, recevait, sous peine d'arrestation, défense de débarquer à Philippeville, parce qu'il savait et parlait l'arabe (2). « Évêque sans clergé au milieu d'un peuple infidèle ou incrédule, ayant contre lui une bureaucratie intraitable, Mgr Dupuch, ainsi que l'écrivait Louis Veuillot, ne fut d'abord que le plus tracassé des administrés (3). » Pour l'armée même d'Afrique, la monarchie de Juillet ne reconnaissait pas un seul aumônier, et Mgr Dupuch dut déclarer, en 1841, que si les chefs d'armée, en dehors du Gouvernement proprement dit, ne toléraient pas de temps en temps la présence d'un prêtre auprès des colonnes expéditionnaires, il partirait lui-même pour la guerre (4). Mgr Dupuch, découragé par ces ingrates circonstances et par le fardeau de ses dettes, finissait en 1846 par démissionner (5), et dans la lettre de démission qu'il adressait au Pape, la tristesse débordait. Il disait très nettement :

(1) Dupuch, *op. cit.*, IV, p. 403.
(2) Burnichon, *la Compagnie de Jésus en France : Un siècle, 1814-1914*, III, p. 321.
(3) Louis Veuillot, *les Français en Algérie* (nouv. édit., Paris, Lethielleux, 1925).
(4) Dupuch, *op. cit*, IV, p. 488-489. Des difficultés d'autre part étaient faites aux Sœurs qui voulaient installer le crucifix dans l'hôpital d'Alger (*Ib.*, p. 453).
(5) *Ib.*, p. 439 et suiv.

« Partout où la religion catholique se trouve comparée aux sectes qui s'en sont séparées, ou même à d'autres cultes, sa condition est habituellement la plus déplorable. Je n'aurai que trop d'occasions de le faire remarquer au Pape, à qui je serais coupable de ne pas signaler cette affligeante et fatale tendance (1). »

Les mêmes obstacles se dressaient devant son successeur Mgr Pavy. « Il nous est impossible, disait-il dans son mandement de prise de possession, de croire et de nous taire; impossible de tenir enchaîné le verbe de Dieu; impossible de ne pas appeler sur tout homme venant en ce monde la lumière du Dieu vivant; de laisser périr de sang-froid les âmes pour lesquelles Jésus-Christ est mort » (2), et des lettres pastorales ultérieures insistaient auprès de son clergé pour qu'il « ne négligeât rien de ce qui pouvait déterminer de véritables conversions parmi les Arabes » (3). Mais les statuts diocésains qu'il édicta en 1841, et qui prescrivaient aux prêtres la « mission des indigènes » et la sollicitude pour les enfants arabes, étaient destinés à demeurer lettre morte. Autour de Mgr Pavy, des Jésuites étaient à l'œuvre, dans plusieurs paroisses et dans deux orphelinats agricoles fort prospères : « Les Arabes, leur écrivait de Lyon leur provincial dès 1847, sont le grand objet de notre mission en Afrique »; et il leur conseillait de faire comme avait fait jadis, aux Indes, le célèbre Père de Nobili, d'aller vivre au milieu des Arabes, de prendre leurs coutumes, pour les amener à la religion. Le P. Brumault songeait à former, dans son orphelinat de Ben-Aknour, des missionnaires parlant l'arabe. Il faut consulter l'État, objecta Mgr Pavy. L'État ne répondit pas (4). Le Lazariste Girard, qui dirigeait le séminaire de Kouba, fut un jour menacé de gros ennuis, pour avoir, dans les ruisseaux d'Alger, recueilli quelques petits Arabes (5).

Une consigne d'État commandait qu'on laissât les indigènes « parqués dans leur Coran », sans jamais s'occuper de leurs âmes; et quarante ans durant, dans les sphères officielles,

(1) Dupuch, *op. cit.*, IV, p. 453.
(2) Mgr Pavy, *Œuvres*, I, p. 25.
(3) Godard, Préface des *Œuvres* de Mgr Pavy, I, p. XLVIII.
(4) Burnichon, *op. cit.*, III, p. 311 et suiv.
(5) Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 179.

l'idée d'apostolat parut incompatible avec l'idée de tolérance. Il y a là, disait formellement Lavigerie, « une honte pour la nation française ».

Débarquant en Algérie, ce fut sa force, ce fut son prestige, de se présenter et de parler tout de suite au nom d'un lointain passé. Défense d'implanter le christianisme parmi ceux qui ne sont pas chrétiens, signifiait l'administration. Ils ne sont plus chrétiens, mais ils le furent, répondait implicitement Lavigerie, dans la lettre éloquente par laquelle il prenait possession de son siège; et comme autrefois ils l'avaient été, il allait se pencher sur les consciences africaines, soulever les alluvions que des invasions successives y avaient déposées, glorifier, sans ambages, l'Afrique chrétienne de jadis, et, sans ambages, aussi, aspirer à la ressusciter.

L'héritage dont ce nouvel évêque se considérait comme légataire ne se trouvait point dans la précaire succession de Mgr Pavy ou de Mgr Dupuch; c'était un héritage beaucoup plus antique, et sur lequel, après des siècles d'oubli, il revendiquait ses droits. Cet évêque missionnaire se présentait comme l'exécuteur testamentaire d'une très ancienne histoire. Il redisait les gloires de l'Église africaine, et ses sept cents évêques. Grégoire XVI, tout le premier, dans le bref par lequel il avait érigé l'évêché d'Alger, avait rappelé la place tenue par Carthage, par Hippone, dans l'histoire de l'Église et de la pensée chrétienne, au temps où il y avait, dans ces villes, des chaires épiscopales, occupées par Cyprien, par Augustin (1). Lavigerie glorifiait ces noms augustes, puis s'attachait à un souvenir plus obscur, celui du dernier évêque d'Icosium, devenu plus tard Alger, un certain Victor, exilé par les Vandales, dans un douloureux cortège de quatre cents évêques; il suivait, de siècle en siècle, la destinée de ces chrétientés africaines; il les montrait rétablies par l'Empire byzantin, puis envahies par l'Islam; il compatissait à ces populations obligées à quatorze reprises de prêter obédience au Croissant, et, treize fois de suite, revenant à la foi du Christ jusqu'à ce que, finalement, celle de Mahomet les gardât. Il allait jusqu'à les comparer avec la Pologne, dont il ne pouvait admettre que la mort fût définitive (2).

(1) Texte du bref, dans Dupuch, *op. cit.*, IV, p. 323-332.
(2) Lettre pastorale pour la prise de possession du diocèse d'Alger (Lavigerie *Œuvres choisies*, I, p. 6-8).

Parallèle un peu forcé, car la Pologne ne cessa jamais d'aspirer à sa résurrection ; et les Berbères, eux, tout en accueillant volontiers les souffles d'hérésie qui circulaient dans l'Islam, avaient fini par devenir, dans l'ensemble, des dévots du Prophète, — du Prophète, peut-être, plus que du Coran. La réception presque injurieuse que faisaient au P. Creuzat, Jésuite, les Kabyles avoisinant Fort Napoléon, lorsqu'il leur demandait d'accueillir le grand marabout des chrétiens (1), attestait que l'islamisme ne leur faisait nullement l'effet d'un joug. Mais Lavigerie notait chez eux la haine invétérée de l'Arabe conquérant, —de ces Hillal, pillards nomades venus de l'Hedjaz, qui s'étaient au dixième siècle abattus sur eux (2) ; il retrouvait, chez eux, jusque dans leurs tatouages, le souvenir et l'image de la croix ; la polygamie ne s'y apercevait que d'une façon très exceptionnelle. « Le peuple kabyle s'est revêtu du dogme islamique ainsi que d'un burnous, disait le général Daumas, mais il a gardé, par-dessous, sa forme sociale antérieure (3). » Tous ces traits étaient interprétés par Lavigerie comme les indices d'une tradition chrétienne dont les Berbères n'avaient plus l'intelligence. M. Zwemer, dans son livre sur l'Islam, nous montre Mahomet, au XIIIe siècle, glorifié par l'auteur du poème du *Manteau* comme « le prince des deux grands mondes de Dieu, celui des hommes et celui des génies, comme le souverain des deux races, les Arabes et les Berbères » (4). Cette souveraineté niveleuse, Lavigerie aspirait à la démembrer, à lui soustraire tout d'abord les Berbères. Il se jugeait élu, lui archevêque de France, pour crier à ces peuples, au nom même de leurs lointains ancêtres chrétiens : « Lazare, sors du tombeau. »

(1) Georges Elie, *la Kabylie du Djurdjura et les Pères Blancs* (*Correspondant*, 10 et 25 juillet 1923).

(2) Sur les problèmes ethnographiques qui se posent en pays berbère, voir Bertholon et Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale* (Lyon, 1903), et Pittard, *les Races et l'histoire*, p. 432-442 (Paris, 1924).

(3) Daumas, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, p. 255. Massignon (*Annuaire du monde musulman*, 1923, p. 93) explique d'ailleurs que 65 pour 100 de la population arabe a oublié son origine berbère. Lavigerie insistera plus tard sur l'empreinte laissée par le christianisme chez les Berbères, dans sa *Lettre sur la mission du Sahara* (*Œuvres choisies*, II, p. 107 et suiv.) et dans sa lettre pastorale sur la dernière page connue de l'histoire de l'ancienne église d'Afrique (*Œuvres choisies*, II, p. 457).

(4) Zwemer et Warnery, *l'Islam*, p. 66.

Administrateurs et militaires n'avaient pas lu, dix-huit ans plus tôt, les *Fastes de l'Afrique chrétienne,* timidement publiés par Mgr Dupuch; ils ne se figuraient pas que cette littérature édifiante pût devenir ouvrière d'histoire. Mais de l'évocation même de ces souvenirs, Lavigerie déduisait tout un programme et c'était celui-ci :

« Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France.

« Répandre autour de nous, avec cette ardente initiative qui est le don de notre race et de notre foi, les vraies lumières d'une civilisation dont l'Évangile est la source et la loi.

« Les porter au delà du désert jusqu'au centre de ce continent encore plongé dans la barbarie.

« Relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens (1). »

Tout à l'heure l'imagination de Lavigerie, se promenant à travers les siècles, se servait du passé pour construire l'avenir; soudainement, c'est à travers les espaces qu'elle se promenait, à travers des espaces où elle n'acceptait aucune barrière, pas même celle du désert. Cet archevêque, que les Tuileries avaient envoyé à Alger pour qu'il régnât sur un noyau de Français, et qui constatait, d'ailleurs, que les deux tiers des églises ouvertes à ces Français n'étaient encore que des hangars ou des maisons de colons, faisait le geste d'étendre sa houlette sur les profondeurs inconnues d'un continent inexploré. Ce prélat concordataire dont on avait restreint le cadre, en faisant d'Oran et de Constantine deux villes épiscopales, annonçait, dès son entrée en fonctions, son intention bien nette de sortir du cadre, et d'annexer de nouvelles provinces à l'empire de la chrétienté.

« O Église africaine, s'écriait-il, ta destinée a été de naître, de grandir et de mourir dans le sang de tes fils. Lorsque Dieu t'a rappelée du tombeau, c'est dans le sang des soldats de la France que tu as retrouvé la vie, et aujourd'hui, c'est la main d'un Pontife abreuvé de toutes les amertumes qui te rend ton antique hiérarchie. Puissé-je mêler mes sueurs, mes larmes, mon sang, s'il le faut, aux douleurs de ton long martyre! (2) »

Et se retournant vers les indigènes, il leur disait : « Je vous bénis enfin, vous, anciens habitants de l'Algérie, que tant de

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 9-10. — (2) *Ibid.*, p. 18.

préjugés séparent encore de nous et qui maudissez peut-être nos victoires. Je réclame de vous un privilège, celui de vous aimer comme mes fils, alors même que vous ne me reconnaîtriez pas pour père. »

C'était une manifestation qu'un tel mandement. Elle contrastait, d'une façon abrupte, avec la pensée impériale, exposée dans le sénatus-consulte de 1864, avec la conception d'une Algérie où les deux populations, indigènes et colons, vivraient côte à côte, sans mélange, sans assimilation. Un royaume arabe dans l'Empire français, voilà ce que voulait Napoléon III : application nouvelle de ce principe des nationalités dont s'engouait, en Afrique comme en Europe, cette intelligence rêveuse. Cette erreur aura la vie dure : la littérature s'en fera complice; et c'est à juste titre que M. Louis Bertrand reproche à Fromentin d'avoir « créé ce préjugé qu'il n'y a rien de commun entre Africains et nous, et que nous sommes à tout jamais étrangers et fermés les uns aux autres (1) ». Que des Berbères, que des Kabyles, descendants d'aïeux chrétiens, fussent ainsi, par la volonté même de la France, enfermés à tout jamais dans un royaume arabe, que la France eût cette étrange idée d'arabiser des populations qui n'avaient jamais reçu des Arabes qu'une empreinte superficielle, Lavigerie ne l'admettait pas : « avec ce système, écrira-t-il bientôt, on ne sera pas, dans des siècles, plus avancé qu'aujourd'hui ». Il lui semblait que la France devenait la complice d'une oppression séculaire, d'une oppression contre laquelle les opprimés s'étaient treize fois révoltés, si elle persistait à vouloir séparer d'elle, par un infranchissable abîme, ces Berbères, ces Kabyles, et à les emprisonner dans leur barbarie, dans leur Coran. Il lui semblait qu'agir ainsi, ce serait, de la part de la France, ratifier les décisions imposées jadis par l'Islam à la pointe de l'épée, et qu'elle était venue là, au contraire, pour une œuvre de redressement, de réparation.

De bons observateurs de l'Islam parlent aujourd'hui comme Lavigerie. M. Louis Bertrand, dans ses *Villes d'or*, M. André Servier dans son livre : *l'Islam et la psychologie du Musulman*, se sont insurgés contre ce préjugé que l'Islam ne serait pas

(1) Louis Bertrand, *les Villes d'or*, p. 343. Sur la méthode algérienne de Napoléon III, voir André Servier, *l'Islam et la psychologie du Musulman*, p. 410-414 (Paris, Challamel, 1923).

seulement une religion, mais un mode de pensée propre aux races africaines, et qu'ainsi il n'y aurait aucun espoir d'amener jamais les indigènes à penser comme nous. Mais non, proteste M. Louis Bertrand, le contraire a été vrai pendant des siècles, et j'estime que c'est un devoir d'humanité de le leur rappeler avec insistance (1). Et son œuvre magnifique de tribun de l'idée méditerranéenne vise à prouver qu'en 1830 nous sommes rentrés dans une province perdue de la latinité. Allant même plus loin que Lavigerie, qui considérait qu'il fallait « renouer, à travers d'innombrables siècles, une tradition abolie », M. Louis Bertrand estime, lui, « qu'il n'y a pas eu d'interruption, que l'Afrique n'a jamais cessé d'être latine, même sous son costume musulman, et qu'enfin ce que, dans les mœurs, les architectures, l'extérieur et le matériel de la vie, nous croyons « arabe » ou « oriental », — c'est tout simplement du latin que nous ne connaissons plus » (2).

VI. — LES ORPHELINATS POUR ENFANTS MUSULMANS; LE CONFLIT AVEC MAC-MAHON

Lavigerie ne fut jamais homme à jeter le gant à la puissance civile, aventureusement, prématurément. Débarquant en Algérie en messager de l'idée chrétienne et en interprète d'un lointain passé, qu'il voulait faire revivre, il allait rechercher, sans retard, l'adhésion de l'Empereur, pour les premières mesures pratiques par lesquelles il voulait inaugurer son épiscopat.

Lorsque en 1835 une amie d'Eugénie de Guérin, Mère Émilie de Vialar, avait installé dans Alger, au chevet des cholériques, les premières sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition*, on avait vu, six ans après, les Muphtis, et les Cadis, et le corps entier des Ulémas, expédier à Grégoire XVI une adresse solennelle, pour rendre hommage à l'œuvre de miséricorde et d' « apitoiement » qu'elles accomplissaient. Précédent significatif, qui attestait que la bienfaisance chrétienne ne portait pas ombrage à l'Islam (3).

Pourrait-on défendre à Lavigerie d'être charitable, à son

(1) Louis Bertrand, *Les villes d'or*, p. 342 et 370.
(2) *Ibid.*, *Discours à la nation africaine*.
(3) Louis Picard, *Émilie de Vialar*, p. 85-87 (Paris, Bonne Presse, 1924).

tour? Assurément non. Par une note que, le 9 septembre 1867, il faisait remettre à Napoléon III, il annonçait son désir d'établir au centre de la Kabylie, loin des villages européens, d'accord avec les municipalités indigènes, quatre ou cinq maisons hospitalières, où des religieuses donneraient des soins; et il s'engageait d'ailleurs à interdire absolument toute propagande religieuse directe. Mais pouvait-on lui interdire, d'autre part, de combler le fossé entre son clergé et les populations musulmanes, en imposant à ses prêtres la connaissance de l'arabe? Ainsi fit-il, au nom de son droit d'évêque, par une lettre circulaire du 31 octobre : dans son séminaire, des classes d'arabe s'installèrent; ses clercs furent informés qu'ils ne recevraient pas le sacerdoce avant de connaître cette langue : et Pie IX, sur sa demande, donna une existence canonique à une vaste association de prières, fondée depuis dix ans par un jésuite pour la conversion de l'Islam. Mais savoir l'arabe, aller le parler là où il se parlait, et faire prier, enfin, à travers le monde, pour l'efficacité apostolique d'un tel contact, n'était-ce pas battre en brèche l'idée d'un « royaume arabe » barricadé d'avance, par la politique napoléonienne, contre toute infiltration française et chrétienne? Cette idée demeurait celle de la France officielle : de là l'hostilité que rencontrait, dans les bureaux d'Alger, le projet de dispensaires en Kabylie.

Cette année 1867, où, pour la première fois, Lavigerie avait foulé le sol algérien, ne devait pas s'achever sans que Lavigerie eût signifié, publiquement, quelle était sa propre politique. On l'avait fait venir, comme évêque, pour qu'il bénît des charrues à vapeur, dont l'emploi s'inaugurait. L'étrange imprudence et comme on le connaissait mal, encore! Un Lavigerie ne se bornait pas à des liturgies. Fonctionnaires et hommes d'épée l'entendaient, non sans surprise, demander publiquement à la France, pour l'Algérie, les libertés civiles, religieuses, agricoles, commerciales, qui manquaient encore à cette terre, et inviter les colons à sortir « de cette routine qui attend tout de l'État et à s'associer librement, pour tout ce qui est utile, fécond, chrétien » (1). Il voulait aborder les indigènes et il donnait aux colons des leçons d'initiative; se mêlant aux deux peuples que juxtaposait le sénatus-consulte, il aspirait à n'en faire qu'un;

(1) Vœux pour l'avenir de la colonie (Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 135.)

avec d'inexpugnables façons de se carrer dans ses arguments, il bousculait, en affectant de ne point paraître provocateur, les habitudes bureaucratiques et les théories impériales.

Le choléra sévissait, puis les sauterelles, enfin la famine; devant de pareils fléaux, les deux peuples n'en faisaient plus qu'un, et vraiment il eût été difficile à l'administration de barrer la route à Lavigerie et à son ministère de charité. Au demeurant, le 1er janvier 1868, par-dessus la tête de l'administration, il s'adressait à la générosité de la France. Dans une lettre qu'il expédiait aux journaux catholiques, il montrait un grand nombre d'Arabes ne vivant plus que de l'herbe des champs ou des feuilles des arbres, qu'ils broutaient comme des animaux, errant presque nus, par troupes, dans le voisinage des villes, attendant les tombereaux d'immondices pour s'en disputer le contenu, déterrant, pour les manger, les cadavres d'animaux, et parfois, par douzaines, s'affaissant sur les routes, morts d'inanition (1).

Évaluant à 100 000 le nombre des victimes au cours des six derniers mois (2), il annonçait son dessein d'adopter les orphelins, de les élever. Pour avoir des ressources, il quêtait en France, puis auprès des évêques de Belgique, d'Espagne, d'Angleterre, et jusqu'en Amérique. « Ces orphelins, disait-il, c'est ma part, c'est celle de l'Église, dans cet immense désastre. »

Avant même d'avoir des ressources, il assumait le fardeau. Tout de suite, dans sa maison de campagne, des convois d'enfants survinrent, véritables squelettes, dont quelques-uns, parfois, étaient, au cours de la route, devenus cadavres. Huit enfants, un jour, arrivaient de Laghouat, expédiés à l'archevêque par le futur général de Sonis (3). Lavigerie n'attendait pas toujours qu'ils se présentassent; en bon pasteur, il se promenait à leur recherche. On se souvint longtemps, à Montenotte, du petit garçon couvert de vermine, dévoré d'ulcères, qu'il fit monter près de lui, dans sa voiture, pour le ramener au séminaire de Saint-Eugène, où s'improvisait un asile. A la fin de janvier, il avait huit cents bouches à nourrir; en juin, il en aura dix-huit cents. « Dites à tous les Arabes, écrivait-il au curé de Montenotte, qu'ils n'ont qu'à envoyer

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 149-150.
(2) Sur ce chiffre, voir Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 174.
(3) Baunard, *le Général de Sonis*, p. 244.

leurs enfants au grand marabout des chrétiens, et que celui-ci leur enseignera à gagner honnêtement leur vie par le travail, à craindre Dieu et à aimer leurs frères. »

Cette générosité d'accueil et d'appel, c'était une première étape : il en entrevoyait une seconde où il pourrait offrir aux indigènes une autre aumône, celle de la vérité. De Laghouat, un officier lui écrivait : « L'heure me paraît venue, l'occasion favorable. » Ce correspondant n'était autre que Sonis, qui considérait la « conversion des musulmans » comme « une dette d'honneur que la France s'est bien peu souciée de payer jusqu'à ce jour » (1). Déjà, dans son grand séminaire, l'idée de se dévouer à la conversion des Arabes tourmentait certaines âmes. M. Girard, le Lazariste qui, depuis longtemps, en était le directeur, — celui que familièrement on nommait le Père Éternel, — était venu chez lui, le 29 janvier, avec trois jeunes clercs, qui demandaient, pour se préparer à ce futur apostolat, un règlement monastique de vie (2). Dans cette démarche, la Société future des Pères Blancs était en germe. Des arrière-plans s'entr'ouvraient dans la lettre que Lavigerie, le 6 avril, adressait au directeur des écoles d'Orient : Nos orphelinats, lui disait-il, « seront, dans quelques années, une pépinière d'ouvriers utiles, soutiens, amis de notre colonisation française, et, disons le mot, d'Arabes chrétiens. Ce sera le commencement de la régénération de ce peuple et de cette *assimilation* véritable que l'on cherche sans la trouver jamais, parce qu'on la cherche jusqu'ici avec le Coran, et qu'avec le Coran, dans mille ans comme aujourd'hui, nous serons des chiens de chrétiens, et il sera méritoire et saint de nous égorger et de nous jeter à la mer » (3).

Un post-scriptum à cette lettre faisait connaître d'atroces actes d'anthropophagie commis dans la région de Tenès : un ménage de gardiens de mosquée, affamé, avait tué cinq passants, puis leur neveu, puis leur enfant. « L'absence complète de sens moral, clamait Lavigerie, favorise sans contredit la multiplication de ces forfaits. » Et il concluait : « Il faut relever ce peuple. Il faut que la France lui donne, je me trompe, lui laisse donner les principes de l'Évangile, ou

(1) Baunard, *le Général de Sonis*, p. 245.
(2) Lavigerie, *Œuvres choisies*, II, p. 29-31. Sur le Lazariste Joseph Girard (1793-1879), *Ibid.*, p. 385-394. — (3) *Ibid.*, p. 161-162.

qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé (1). »

Dans cette alternative ainsi présentée, il ne fallait voir qu'un artifice de dialectique, qui ne mentionnait une solution évidemment absurde, l'expulsion des Arabes, que pour en imposer une autre, leur évangélisation (2). Mais le maréchal de Mac-Mahon, le colonel Gresley, prirent la phrase de Lavigerie au pied de la lettre; et, sous les regards impuissants du général de Wimpffen, qui estimait qu'en sauvant de la mort des milliers d'êtres Lavigerie avait « acquis le droit de diriger leur esprit et leur cœur vers le but le meilleur et le plus utile à la France », le conflit entre le gouverneur et l'évêque éclata. « Voulez-vous donc refouler les indigènes dans les déserts? lui demandait en substance Mac-Mahon, dans une lettre du 26 avril. La France s'y refuse. Les indigènes ne vont-ils pas dire que vous voulez profiter de l'état de détresse où ils se trouvent, pour leur faire acheter, par le sacrifice de leur religion, le pain que vous leur donnez? » Il accusait le prélat d'exciter à la haine entre les citoyens, et d'être devenu « un drapeau pour tout ce qui était hostile au Gouvernement ».

Des bruits circulaient, d'après lesquels la maréchale de Mac-Mahon, qui, sous le précédent épiscopat, présidait toutes les œuvres de charité, était menacée d'excommunication par le nouvel archevêque (3).

« La guerre est déclarée, écrivait Lavigerie à l'abbé Bourret. Si le gouvernement de l'Empereur me disgracie, j'aurai pour compensation la joie de ma conscience. » Et du palais épiscopal d'Alger, deux lettres partaient, l'une pour le maréchal, l'autre pour l'Empereur. Lavigerie, répondant à Mac-Mahon, réclamait pour l'Évangile, en Algérie, terre de chrétienté, la même liberté que dans les pays infidèles. Combien discret serait l'usage de cette liberté, il l'attestait en affirmant : « Je n'ai pas voulu, et je l'ai déclaré hautement, qu'un seul des 1 200 enfants recueillis par moi fût baptisé, autrement qu'au moment de la mort; et encore, au moment de la mort, je ne l'ai permis que pour ceux-là seulement qui n'avaient pas

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, p. 165-166.
(2) Voir les explications de Lavigerie dans *Œuvres choisies*, I, p. 168-170 et 174-176.
(3) Général du Barail, *Souvenirs*, III, p. 48.

l'âge de raison (1). » Ces orphelins, donc, n'étaient pas acculés à acheter leur pain par leur rupture avec leur foi. Mais que, devenu leur père, il les abandonnât, qu'il les rejetât dans le monde de l'Islam, qu'il s'abstînt, au moment venu, d'offrir à leur liberté d'adhésion la foi qui était celle de la France, formellement il s'y refusait. Il ne voulait plus, en un mot, que théoriquement, administrativement, bureaucratiquement, une barrière fût dressée entre la civilisation catholique et l'Islam; et son optimisme d'apôtre, se tournant vers l'Empereur, lui écrivait : « Je ne crains pas d'affirmer, Sire, qu'avec la liberté de conscience et dès lors de la prédication, nous rendrons en très peu d'années les Kabyles chrétiens. Pour les Arabes, ce serait plus long, on ne peut compter que sur les enfants, mais, par les enfants, le succès est assuré. » Lavigerie réclamait de l'Empereur, en Algérie, la même liberté dont le catholicisme jouissait en Turquie, celle d'ouvrir des asiles de bienfaisance. Nous la refuser, disait-il, c'est nous priver de notre liberté de conscience. Mais bientôt Napoléon III répondait : « Vous avez, monsieur l'archevêque, une grande tâche à remplir, celle de moraliser les deux cent mille colons catholiques qui sont en Algérie. Quant aux Arabes, laissez au gouverneur général le soin de la discipline; » et le maréchal Niel, ministre de la guerre, dans une dépêche d'adhésion qu'il adressait à Mac-Mahon, représentait l'archevêque comme ayant « demandé équivalemment que la liberté de conscience fût enlevée aux musulmans de la colonie ».

Autour de Lavigerie, en ce début de mai 1868, un certain nombre d'évêques français commençaient de se grouper, comme autour du défenseur de la liberté de l'Évangile. « Prélat vraiment chrétien et vraiment français, écrivait Montalembert, il fait tressaillir d'admiration toutes les âmes catholiques d'un bout du monde à l'autre. » Il n'était pourtant qu'un vaincu : il avait contre lui le gouverneur général, le ministre de la Guerre, l'Empereur.

Mais celui que l'Algérie croyait vaincu avait déjà passé la mer, pour livrer bataille, à Paris. Napoléon III fermait sa

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, I, p. 176-177. Cf. p. 198 (Lavigerie à Niel, 17 mai 1868) : « Aucune des femmes veuves recueillies par moi n'a été baptisée, quoique plusieurs l'aient demandé déjà, et cela parce que je craignais que leur demande ne fût intéressée. »

porte, partait pour Biarritz. Lavigerie l'y suivait, ayant dans son portefeuille une phrase qu'avait prononcée l'Empereur, à Alger, en 1860 : « La Providence nous a appelés à répandre sur la terre d'Algérie les bienfaits de la civilisation. » Derrière la porte impériale, enfin forcée, un glacial accueil l'attendait; mais il répéta la phrase impériale, en demandant : « Que fais-je autre chose? » Il osait ajouter que si le Gouvernement ne lui rendait pas la liberté de faire son devoir, il la prendrait. A l'issue de l'audience, il obtint de l'Empereur la promesse d'une lettre ministérielle l'autorisant à garder ses orphelins et à faire auprès des Arabes son œuvre de charité. Une dernière manœuvre fut tentée. Baroche, le ministre des Cultes, le fit venir, lui offrant une seconde fois, pour en finir avec ces difficultés, la coadjutorerie de Lyon. Ce serait me déshonorer, répondit Lavigerie. Le Pape, le 27 mai, dans un bref, le félicitait d'avoir, « par sa charité, incliné le cœur des infidèles vers la religion et la nation dont ils avaient reçu tant de bienfaits, et rompu ainsi l'obstacle qui jusque-là s'opposait à l'apostolat chrétien. »

Vingt-quatre heures plus tard, la lettre ministérielle qu'avait promise l'Empereur paraissait au *Journal officiel*. Le maréchal Niel y signifiait au prélat : « Le Gouvernement n'a jamais eu l'intention de restreindre vos droits d'évêque, et toute latitude vous sera laissée pour étendre et améliorer les asiles où vous aimez à prodiguer aux enfants abandonnés, aux veuves et aux vieillards, les secours de la charité chrétienne. »

Lavigerie avait cause gagnée ! « Voilà donc, écrivait-il, l'aurore d'une ère nouvelle en Algérie, et, pour la charité catholique, l'assurance d'un avenir meilleur (1). » Dans sa visite à Biarritz, en ce diocèse même où il avait voulu, à l'âge de treize ans, être curé de campagne, il venait de conquérir, à l'âge de quarante-trois ans, le droit de devenir le grand aumônier de l'Islam, le droit d'en devenir peut-être l'archevêque.

Les Tuileries avaient cessé de restreindre son bercail aux deux cent mille colons européens dont lui parlait, quelques mois plus tôt, la lettre impériale; les Tuileries consentaient que l'Église romaine ouvrît vers l'Islam certaines avenues. Deux ans plus tard, dans une note qu'il adressera au gouvernement de Tours (2),

(1) Lavigerie au directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, 23 mai 1868 (*Œuvres choisies*, I, p. 202).

(2) Tournier, *Correspondant*, 10 mars 1912, p. 835 et suiv.

Lavigerie dira : « Il faut respecter scrupuleusement la foi religieuse des indigènes, en leur laissant toute liberté de la pratiquer. Mais il faut aussi, par tous les moyens moraux en notre pouvoir, les relever de leur abaissement et surtout de leur paresse et de leur faiblesse. Sans cela, au contact d'une population intelligente et active, ils disparaîtront tous, et, dans un siècle, il n'en restera plus un seul. »

Les feuilles algériennes hostiles, qui ne voulaient voir en lui qu'un convertisseur, fourvoyaient l'opinion : ses premières démarches en pays d'Islam étaient celles d'un civilisateur, qui voulait enseigner aux indigènes le bon usage de leurs bras, et de leurs terres, et de leurs vies.

Il avait demandé la liberté, il l'avait obtenue. Il ne voulait pas en user, déclarait-il, pour la prédication directe de la foi chrétienne aux Arabes. Il lui semblait que « cette prédication faite imprudemment, au lieu de hâter l'œuvre, l'éloignerait et la rendrait à jamais impossible, en faisant naître les oppositions du fanatisme ». Mais c'était par l'exemple, par les bienfaits, par la charité, par le temps enfin, qu'un rapprochement, à son avis, devait s'opérer; et ce rapprochement, il avait confiance qu'un jour l'État lui en saurait gré, puisque des millions de bras, toujours prêts à s'armer, seraient ainsi remis à la disposition de la France, pour rendre à la terre d'Algérie son antique fécondité des temps romains, que l'Islam avait abolie.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

DU CONSULAT A L'EMPIRE

II (1)

COMMENT SE FIT L'EMPIRE

I. — LE PERSONNEL DE L'EMPIRE

Nous avons vu se désigner peu à peu, par ses actes, le personnel qui pousse Bonaparte à l'Empire. C'était le même groupe qui l'entourait au 18 brumaire, moins, toutefois, les libéraux, qui, déçus tout de suite, s'éloignent ; ce groupe, on le connaît : vieux chevronnés de « l'intrigue » rengageant pour un nouveau congé, royalistes inassouvis, révolutionnaires désabusés, jacobins convertis, tous cherchaient une combinaison politique qui leur assurât quelque lendemain ; royalistes sans le Roi ; républicains dégoûtés de la République.

Tel était le flot mêlé qui, portant Bonaparte au trône, le poussait à se diminuer en s'élevant. Ces gens travaillaient pour lui, mais ils travaillaient surtout pour eux, cherchant à se tirer, par n'importe quelle voie, d'une situation impossible. N'oublions pas le mot de Talleyrand dans ses *Mémoires* : « réhabituer la France aux formes monarchiques ».

Obligés de choisir, ils se prononceraient, selon que Bonaparte se prononcerait : ayant brûlé leurs vaisseaux du côté de la Révolution, ne pouvant remonter sur la galère royale, tant qu'elle se refuserait à embarquer les régicides, l'Empire leur était, sinon une issue, du moins un passage. Partis des Choiseul

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

et des d'Orléans, ils avaient la chance extraordinaire de rencontrer ce général de génie : ils sauraient se servir de lui en le servant.

Au premier rang, le plus énigmatique de tous, Talleyrand. Grand seigneur, évêque ayant rejeté la mitre, politique dans les moelles, et qui avait élevé de bonne heure son plan d'action jusqu'aux sphères internationales comme pour donner du large et de l'air à une carrière qui, à l'intérieur, eût été un peu resserrée ; de naturel prévoyant, d'intelligence pénétrante, porté aux longues et vastes combinaisons et visant les échéances lointaines, il trouvait ce général de vendémiaire extrêmement opportun ; mais la destinée de ce blanc bec ne fixait pas nécessairement la sienne : c'était, à ses yeux, une sorte d'aventurier. On sait le mot du malin renard, impassible à la fin d'une scène de colère inouïe que lui faisait l'Empereur : « Quel malheur que ce jeune homme de tant de génie soit si mal élevé ! »

Sainte-Beuve a mal comparé Talleyrand à Retz : Talleyrand est tout autre chose qu'un conspirateur; son sang-froid, sa perspicacité, son jugement étaient d'un homme d'État souverain, s'il eût eu le cœur à la hauteur de l'esprit et les mains nettes. De son pied boiteux, il devait marcher à travers son temps, de Choiseul en Orléans, d'Orléans en Mirabeau, de Mirabeau en Danton, de Danton en Barras, de Barras en Bonaparte, de Bonaparte en Napoléon, de Napoléon en Louis XVIII et Charles X, les laissant tous derrière lui, pour se retrouver finalement Orléans, ayant tracé ainsi, avec le bien et le mal, le cercle vicieux que fut sa longue carrière. Passant par tous les défilés du siècle, ne se fixant nulle part, on le trouve toujours prêt à entrer, prêt à sortir. Tenait-il à autre chose qu'à se servir de ses dons, pour s'assurer les larges satisfactions humaines, le pouvoir, l'argent, les plaisirs ? Avait-il quelque autre but ? On ne sait. Je crois que son génie et sa mission furent l'impudeur et l'insolence : homme de vieille race, seul survivant d'une aristocratie qui s'effondre, frère puîné des Richelieu, des Choiseul, des Ligne, des Biron-Lauzun, des Buzenval, il s'exerça à jouer les peuples, les empereurs et les rois, et tenta même de jouer Dieu, qui l'attendait à la partie suprême. Les salons de Paris ne se trompaient pas sur la valeur morale et le rôle de Talleyrand près de

Bonaparte ; Mme de Cazenove d'Arlens écrit, le 14 mars 1803 : « Mme Gautier me dit : M. de Talleyrand a infiniment d'esprit, de grâce, de finesse, de goût, de connaissances, on ne l'a point assez dit. L'esprit de Talleyrand est au-dessus de tous les esprits ; mais son immoralité l'égale, dit-on. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faut bien de la souplesse et de l'habileté pour se soutenir dans la place qu'il occupe ; lui, M. de Périgord, exposé aux grossières et brutales boutades de ce petit Corse, qui n'a des rois que le pouvoir et aucunement la noblesse des manières ! (1) »

Après le gentilhomme évêque, Talleyrand, voici le bourgeois oratorien, Fouché : Fouché, c'est l'homme de Nantes, l'homme de Lyon, l'homme de Thermidor, « à qui il était réservé, dit Fauriel, de s'approprier les divers genres de scandale et de se faire distinguer dans les excès les plus opposés de la Révolution » ; voleur, traître, assassin à profusion, bon père de famille, secourable, sans passion, sans haine, sans joie, ses enfants sur les genoux, le cœur sensible, la main ouverte pour recevoir et pour donner, contemplateur et contempteur du siècle, avec une sorte de curiosité amusée et ironique qui perce à travers son regard voilé d'oiseau de nuit. Génie singulier, fine lame trempée au bain de Mesmer, « défroqué » sans remords, qui ne travaille qu'à brouiller pour se sentir indispensable et qui eût peut-être conduit fort bien la chose publique, si on la lui eût confiée à lui uniquement et à condition qu'il eût pu s'en gaver à mort.

La bonne et brave histoire doit clouer en épouvantail ces aventuriers sinistres et éloigner à coups de trique leur survivance ; car la graine n'en périt pas de ces « Thibault le Tricheur », de ces conseillers plausibles, grands compulseurs de dossiers et de consciences, qui n'ignorent rien des faiblesses humaines et les exploitent en ricanant ; cuisiniers adroits de la cuisine politique qui, finalement, gâtent toutes les sauces par leur mauvaise haleine et s'empoisonnent en se mordant.

Bonaparte, aveuglé par la poudre de son génie, se croyait le maître de ces deux hommes. Il les traitait comme des valets ; mais il ne put jamais se passer d'eux. Eux, complices muets, se tenaient debout, impassibles, et, l'ayant ligoté par des fils

(1) *Journal* de Mme de Cazenove d'Arlens, 1903, p. 90.

invisibles, le laissaient enrager et sacrer : survivants de l'ancien régime, fauteurs et fossoyeurs de la Révolution, puis de l'Empire, ils sauraient, un jour, ce que pesait le crâne de l'homme extraordinaire qu'ils enterreraient comme ils en avaient enterré tant d'autres !

Autour de ces deux figures extraordinaires, il faudrait grouper, d'abord, quelques séides : les Réal, les Regnault de Saint-Jean d'Angely, même les Augereau, les Savary. Mais ce serait donner une image bien fausse de la France d'alors et de la perspicacité de Napoléon que d'exagérer l'importance de cette troupe. Napoléon voyait très clair, quand son aveuglement personnel ou son tempérament corse ne l'égarait pas, et il choisissait admirablement : or il n'avait que l'embarras du choix ; car il y avait, dans cette génération, un tel besoin d'ordre, de raison, de tenue et disons tant de bonne volonté morale pour dissiper l'atmosphère empestée du Directoire, que l'on trouvait par masses les hommes disposés à sacrifier tout, même les plus nobles rêves, « l'idéologie », la « métaphysique », les « principes », à cette nécessité reconnue urgente. Pour accomplir l'œuvre nationale, qui va devenir, par eux, une œuvre européenne, l'équipe principale et vraiment française tira à plein collier. Beaucoup d'entre eux sont des survivants des administrations royales et la seule liste de leurs noms prouve à quel point Napoléon sut remplir son programme de « rattacher le passé au présent ». Nombreux aussi sont les révolutionnaires assagis ; et ce ne sont pas les moins bons : ils ont passé par des heures affreuses ; pour rien au monde, ils ne voudraient y retomber.

Les deux satellites de Bonaparte au Consulat sont Cambacérès et Lebrun, les « deux bras du fauteuil », comme dit Mme de Châtenay, tous les deux hommes de tout repos et qui l'accompagnèrent durant tout l'Empire.

Cambacérès, venu du Midi avec l'estampille des évêques gallicans et l'équerre maçonnique, ramenait une fois de plus, à Paris, les conceptions politiques et le tour de main de ces légistes de l'école de Toulouse qui avaient tracé, jadis, les cadres de l'établissement capétien. Brave devant les dossiers, poltron dans la vie, il ne devait jamais se remettre de la peur

qui l'avait saisi sous la Terreur, et qui l'avait obligé à se cacher jusque dans le sein de la Montagne. A demi rassuré, après brumaire, il était devenu le conseiller politique indispensable; il était, plus que nul autre, l'arrangeur et l'argumentateur: quand la politique ou la passion se trouvait à court de raisons, il les fournissait, abondant, solennel et fleuri. Son éloquence adroite se glissait furtivement et grignotait les résistances les plus coriaces. Son tact singulier savait trouver toujours la bonne solution, sauf à l'abandonner au moindre bruit. Il avait présidé, dans les assemblées révolutionnaires, les grandes Commissions chargées de jeter les bases du droit nouveau et s'y était montré juriste clairvoyant, novateur et plein de ressources; mais il n'avait pas su aboutir, la décision n'étant pas son fort. De tendance royaliste, ayant gardé quelques relations sournoises dans ce camp, il couvrait un peu Bonaparte de ce côté. Dans l'ensemble, il pouvait se croire indispensable. Mais sa laideur légendaire, son grand nez, sa vanité caduque, sa gourmandise lippue et son faste puéril prêtaient aux épigrammes de son puissant collègue qui ne le craignait pas assez pour le diminuer trop. Opposé, au fond, à l'hérédité, c'était pourtant, lui, Cambacérès, qui, pour plaire, avait tissé toute la trame de la consécration dynastique et qui avait présenté l'avènement d'un homme comme l'heureuse conclusion de la Révolution : « Heureuse la nation qui, après tant de troubles et d'incertitudes, trouve dans son sein un homme digne d'apaiser la tempête des passions, de concilier tous les intérêts et de réunir toutes les voix ! » (Discours du 19 mai 1804.)

Lebrun était Normand, issu « de cette belle et sage Normandie », selon le mot de Bonaparte. Quand Bonaparte, qui le connaissait à peine, lui offrit le troisième consulat, il lui dit : « Vous serez mon mentor; nous ferons de grandes choses. » Lebrun était, lui aussi, un homme de l'ancien régime, attaché spécialement à la cause du fameux chancelier Maupeou dont il rédigeait les mémoires et les discours. Louis XV disait, cinquante ans auparavant : « Que ferait Maupeou sans Lebrun? » Plume élégante, Lebrun fut un excellent rédacteur toute sa vie. Toute sa vie, il resta le travailleur assidu, le compulseur appliqué, l'homme du Nord dont Napoléon sentait qu'il avait besoin pour compléter, autour de lui, son cortège de Français du Midi;

et ce fut un bien mauvais signe quand l'Empereur, hors des langes, tint Lebrun à l'écart.

Lebrun était l'homme des « mémoires » comme Cambacérès était l'homme des « discours ». Les fonctions que lui confia Napoléon, quand la proclamation de l'Empire eut supprimé la dignité consulaire, — celles d'architrésorier, — indiquent sa compétence propre, les finances. En ce point, où tout était à faire et où se jouait le sort de la France nouvelle, il fut l'habile liquidateur de la Révolution et le non moins habile créateur de la finance à base de crédit. Son rôle fut très supérieur à celui qu'on lui attribue d'ordinaire; son expérience et son savoir immenses firent jaillir des circonstances et de la nécessité telles idées et telles créations admirables, ne serait-ce que la Cour des Comptes. Il dirigea les choix de l'Empereur vers les Gaudin, les Dufrêne, les Mollien, tous incomparables fonctionnaires, tous « ancien régime » comme lui. Plus tard, il soutint l'Empire de sa sagesse et de son savoir-faire, jusque dans les parties nouvelles et difficiles de la France agrandie, à Gênes, en Hollande. De belle prestance, un peu lourd, paterne, Lebrun était un utile auxiliaire, bon à montrer, bon à écouter. Sa tête solide était assez forte pour caler l'Empire, mais non assez adhérente pour l'empêcher de tomber.

Derrière ces hommes de premier plan, il faudrait citer la foule des autres, ou compromis ou assagis, qui allaient former la véritable équipe impériale.

Rœderer, lorrain, publiciste infatigable, bon écrivain, observateur attentif et on ne peut plus intelligent des grandes transformations accomplies, enflammé de zèle bonapartiste tant que Bonaparte le caressa et lui fit confiance, mais qui finit par fatiguer tout le monde, y compris Bonaparte, de ses exigences et de son humeur. Il se tourna vers Joséphine, vers Lucien, vers Joseph, vers d'autres horizons, et quitta le « tronc de l'arbre ». Il ne fut plus désormais qu'un comparse, une de ces girouettes qui grincèrent quinze années au-dessus du toit impérial, servant surtout à marquer le vent. Regnault de Saint-Jean d'Angely, qui avait quelque chose de l'éloquence persuasive de Cambacérès, et aussi de son faste et de ses grands besoins d'argent, en plus, des mœurs déplorables, et qui, par calcul et pour les beaux discours à prononcer, devait être un

des plus ardents conseillers de l'hérédité; Portalis, jurisconsulte à la plume élégante, qui écrivit le fameux *Discours préliminaire* du Code civil, méridional fin et délicat, esprit lumineux qu'une cécité précoce ensevelit dans ses ombres; Fontanes, le grand maître de l'Université, poète officiel, orateur officiel, harangueur de toutes les grandes circonstances, sigisbée infatigable de la sèche Élisa, élégant factotum, sentant le vent, très flagorneur, un peu traître, dont il ne reste rien que l'honneur d'avoir introduit dans les lettres et dans l'action son dangereux ami, Chateaubriand; Reinhardt dont Talleyrand fit l'éloge; Maret, duc de Bassano, voué aux épigrammes du même Talleyrand, ministre exact et soumis, rédacteur infatigable des imaginations diplomatiques de Napoléon; Hauterive, excellent fonctionnaire, embusqué dans les archives et y gardant jalousement les traditions de Choiseul quand Talleyrand n'était plus là; Tronchet, jurisconsulte comme Cambacérès, Normand comme Lebrun, qui, né en 1726, apportait à Bonaparte, puis à Napoléon, le concours de tout le XVIIIe siècle; Boulay de la Meurthe, qui étudia 30 000 dossiers et ne lâcha jamais pied, médiocre conseil d'ailleurs, mais étant, avec Defermon, de ceux dont Napoléon disait à Sainte-Hélène : « braves et honnêtes gens »!

L'heure n'est pas venue d'énumérer les grands préfets, les Jean Debry, les Lezay-Marnesia, les Doulcet de Pontécoulant, les Jean Bon Saint-André, qui remirent sur pied la France ancienne et la France nouvelle. Nous les verrons à l'œuvre, travaillant à fond dans les cadres élargis du grand Empire français. Ce qu'il faut comprendre seulement, pour bien saisir ce qui se produit à la minute où Napoléon élève sur sa tête la couronne impériale, c'est comment ces hommes anciens et ces hommes nouveaux, royalistes et révolutionnaires, s'attachèrent fermement à Bonaparte, quelles que fussent leurs conceptions individuelles, leurs ambitions, leurs vues sur l'avenir : car, c'est un groupe d'une masse et d'une signification uniques dans l'histoire de France, ce bataillon carré qui se dressa et se tint debout dix ans sans rompre au milieu de l'Europe. Et cela montre ce que *peut* la France, quand elle *veut*.

Hauts en cravate, sanglés dans l'uniforme civil, l'épée au côté, se réveillant et réveillant leurs subordonnés au son du tambour, ces hommes, qui survivent dans les portraits de

Ingres, répondent pour leur temps. Comme dans *la Distribution des aigles*, tous s'élancent vers l'ordre, soulevés par l'impatience du devoir, par le zèle au travail, par l'ardeur du bien. Après ces longues et stériles agitations, ils veulent un pouvoir fort et fécond, un pouvoir rigide, « à l'ordonnance », apportant, dans les affaires de tout ordre, la discipline militaire. C'est le trait du temps.

Et nous n'avons pas dit les soldats : nous les retrouverons à leur tâche.

Il y a, pourtant, une partie du personnel impérial qu'on ne peut oublier quand il s'agit de la constitution de l'Empire, c'est la famille. Le grand et vigoureux ouvrage de Frédéric Masson a mis en lumière cette queue corse que Bonaparte traîna avec lui et qui contribua tant à sa perte. Dès le Consulat, le poids s'en est extraordinairement aggravé : les Bonaparte, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, se sont installés dans la fortune du grand condottière, décidés à s'en nourrir, à s'en gorger. Chose vraiment prodigieuse : Napoléon, quoique né sous ce régime de la tribu vorace et qui ne saura jamais rompre avec elle, n'en revenait pas lui-même : « C'est à croire qu'il s'agit d'un trône que nous aurions hérité de notre cher père Charles Bonaparte », disait-il. Jusqu'à la Lætitia, la Lætitia de Marbeuf, qui ne démord qu'à grand peine du rang d'*Impératrice douairière !*

Joseph, au nom du droit d'aînesse, se considère comme désigné pour le pouvoir suprême, Napoléon n'étant que son cadet et, en somme, un « parvenu ». Ce même Joseph affiche des vertus civiles, le dégoût du militaire, une capacité supérieure de diplomate et d'homme d'État ; désabusé, il ne demande qu'à cultiver son jardin, — ce splendide Mortefontaine, qu'il doit à la munificence du Consul, — d'où il intrigue à force, drapé dans son insatiable désintéressement.

Lucien, du moins, avait rendu service, aux journées de brumaire : il avait quelque titre à la gratitude du grand frère, sinon à cette égalité de situation politique qu'il avait l'impudeur de réclamer ; bavard, brelandier, dissolu, il était l'envers de la médaille de Napoléon, et, de tous, l'image la plus ressemblante du père, Charles. Ses dons incontestables, sa présence d'esprit et son abondance oratoire l'avaient grisé : il eût fait

fortune comme démagogue. A ses yeux, ce militaire, Napoléon, était une manière d' « usurpateur » (le mot a été employé par Joseph).

Louis, malade imaginaire, trompé imaginaire, honnête homme et le plus malheureux des hommes parce qu'il ne savait pas ce qu'il voulait et qu'il le voulait obstinément.

Jérôme, nourri trop tôt dans la grandeur, enfant gâté, ignorant, vaniteux, destiné à devenir « l'américain » qui se rencontre toujours dans ces familles d'aventure.

Et puis les sœurs, Élisa, sèche et pédante; Caroline, violente, rapace, ambitieuse pour elle et pour « son chevalier » Murat; Pauline, belle comme le jour et dont la magnifique carnation et les yeux corses splendides illumineront de beauté vicieuse ce nid de rapaces où avait grandi l'aigle.

Tous, tous sont tombés sur la France, ongles et becs tendus, et ils dévorent et ils décharnent. Frédéric Masson donne le tableau suivant qui s'applique à l'année 1802 : « D'immenses fortunes territoriales et mobilières acquises par Joseph, par Lucien et Murat, promises à Leclerc; Louis établi dans la pensée de Napoléon comme son héritier possible; Jérôme destiné à commander la marine, pourvu qu'il s'y prête; et, pour eux, toutes les commissions, toutes les fonctions, toutes les dignités... » « A ses frères il accorde, sans expérience préalable, une part des qualités qu'il possède. Il les assimile en son esprit à lui-même, parce qu'ils sont de sa race. »

On pense si, d'accord avec lui, ils hésitent à « s'assimiler »! Puisqu'ils sont de la race, ils sont, comme lui, capables du trône; « princes du sang » dès le Consulat. Et quand la question de stabilité et de succession se pose, ils crient du haut de la tête et du haut du gosier que cet héritage de France, c'est leur chose. Ils sont « consacrés », eux aussi, qui en doute? et « sauveurs », s'il le faut. Joseph, engoncé dans son droit d'aînesse à la corse, à la fois bonhomme et distant, s'entoure d'un « conseil dynastique », qui délibère sur les « droits » de la famille et qui a pour mission de veiller, « d'après les règles strictes de la Constitution et des convenances », au salut de l'Empire.

* * *

Ces étranges oiseaux s'irritent d'un autre nid rival du leur, les Beauharnais; ceux-ci n'existant d'ailleurs que par la mère

qui défend sa couvée, Joséphine. Il ne manquait à Bonaparte, pour encombrer sa vie politique, qu'une veuve, appartenant à un autre monde que le sien, en rupture avec sa propre famille, bourrelle d'argent, dépensière à la folie, un peu royaliste, un peu aventurière, décidée à défendre, *unguibus et rostro*, sa situation et celle des siens. Le duel Beauharnais contre Bonaparte fut une passe d'armes prolongée jusqu'au divorce, et au delà. Joséphine, elle aussi, ne songeait qu'à la succession et à l'hérédité; elle crut couronner sa prodigieuse carrière de femme, assurer son avenir et celui des siens en mariant sa fille Hortense avec Louis, frère de Napoléon. L'enfant qui naîtrait de la réunion des deux nids serait « l'héritier ». Et cela devait arriver, en effet, mais à travers quelles péripéties et parmi quelles circonstances tragiques dans l'évolution du XIXe siècle !

Napoléon entra en plein dans la combinaison et pressé, à la fois, par les héréditaires des deux camps, il se rallia *in petto* aux vues de Joséphine : mais quelle peine ne se donna-t-il pas pour les faire consacrer publiquement ! Il y eut conseils de famille sur conseils de famille. Joseph, juché sur son droit et sur son désintéressement, laissait venir Napoléon qui s'embarrassait en explications obliques ou en colères soudaines. Ce qui complique, c'est que, dans ce débat où il n'est question que d'hérédité, lui-même n'est pas assuré de ses facultés viriles : tandis que Joséphine a des enfants, il n'a pu en avoir jusqu'alors. En aurait-il, le cas échéant ? Il ne sait et préfère ne pas éveiller le doute. De là son étrange acharnement à fonder, en France, un droit solennel d'adoption. Un fils des Bonaparte et des Beauharnais, donc un fils de Louis adopté par lui et qu'il élèverait lui-même, tel serait le successeur rêvé, en cas de stérilité avérée.

A cette proposition, Joseph bondit. Entre les deux frères s'engage une lutte presque tragique. Joseph dit que le système est contraire à ses intérêts, qu'il tend à donner aux enfants de Louis des titres de préférence sur les siens, qu'il fait des enfants de Louis, les petits-fils d'une impératrice (Joséphine), tandis que les siens resteraient *petits-fils d'une bourgeoise*. Napoléon ne croise pas le fer, mais il dit, le soir, à l'un de ses confidents : « Qu'il me parle de ses droits et de ses intérêts à moi, c'est me blesser par mon endroit sensible ! C'est comme

s'il eût dit à un amant passionné qu'il lui a pris sa maîtresse. Ma maîtresse, c'est le pouvoir ! »

C'était, en effet, le pouvoir, gagné par le cadet, que l'aîné, au nom du droit de la famille, réclamait. D'après la loi de la tribu, tout gain appartient au chef du sang ; Bonaparte n'ose s'élever contre ce principe atavique. Le grand Corse tremble devant la majesté de la race comme il a tremblé, au 18 brumaire, devant la majesté civile, et c'est à la dérobée qu'il insinue sa solution personnelle, celle qui élèvera sur le trône une dynastie créée de ses mains, les nouveaux carlovingiens.

Les décisions définitives sont prises dans le secret du cabinet du premier Consul, au cours de floréal an XII (mai 1804) ; le conseil d'État en délibère les 11 et 12 mai ; un conseil privé le 13 mai ; la famille est solennellement prévenue le 15 ; trois conseillers d'État portent la décision au Sénat et le Sénat l'adopte sur un exposé de Cambacérès, le 18 mai (28 floréal) à l'unanimité moins trois voix.

C'est donc l'Empire, l'Empire par l'hérédité pour la stabilité. La motion du tribun Curée infirme, en quelque sorte, les articles V et VI du sénatus-consulte assurant l'hérédité à Joseph et à Louis : « La dignité impériale est héréditaire dans la *descendance* directe naturelle, légitime et *adoptive* de Napoléon et dans la *descendance* directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par l'acte des Constitutions de l'Empire du 28 floréal an XII. »

Ces deux mots, *descendance* et *adoptive*, écartaient les frères : seuls les « descendants » pouvaient hériter, — que ces descendants fussent « naturels » ou qu'ils fussent « adoptifs » : Napoléon ne voulait pas d'autre successeur qu'un enfant. Un de ses frères, n'importe lequel, par le simple fait qu'il serait bombardé *Dauphin*, fût devenu un rival, voilà ce que lui avait démontré l'insistance de Joseph. La solution par les « Louis », branche qui unissait les Bonaparte et les Beauharnais, avait, en outre, l'avantage de reporter à plus tard la dangereuse consécration d'un héritier, et de laisser la décision définitive à la volonté de l'Empereur. L'avenir nous dira de quel poids cette solution suspensive et cette désignation éventuelle d'un héritier et d'un « Louis » a pesé sur les destinées de la France au XIXe siècle : elle nous a valu le Second Empire.

On disposait de la France : la moindre des choses était de la

consulter. Aux grandes étapes consulaires, on avait recours au plébiscite. Le peuple est au-dessus de tout ; il commande ; en conséquence, il *sait* (*plebis scitum*) ; il est capable de se prononcer sur son sort. Telle est la doctrine napoléonienne. Le peuple, donc, aura à exprimer sa volonté au sujet du système proposé et mis sur pied par les grands Corps de l'État.

Et, s'il faut une intervention plus haute encore, celle de Dieu, Bonaparte y a songé. *Il s'est mis avec Dieu*, et c'est une des raisons du Concordat. La nouvelle dynastie recevra, comme les reçurent les anciennes, la consécration et l'onction. Le Pape, le représentant de Dieu sur la terre, prendra part au couronnement

Ces deux affaires importantes restent à régler. Il en reste d'autres encore.

II. — BONAPARTE ET LES BOURBONS

Bonaparte s'est résolu à fonder une quatrième dynastie. Tout le poussait à devenir Napoléon. C'était, d'ailleurs, depuis longtemps, sa pensée secrète, son ambition « romaine » : plein de sa destinée et de son génie, il entendait se superposer au temps et s'imposer à l'histoire : il voulait être César, il voulait être Charlemagne. N'était-ce pas son droit? le droit de la conquête, le droit du « soldat heureux » (1), ce droit, comme disait la Concini, qui appartient aux âmes fortes? N'était-il pas né souverain, seul capable de commander et de faire le bien? Ses victoires étaient des titres, peut-être? Tous ces révolutionnaires, fous déchaînés la veille, que faisaient-ils en le saluant, que s'incliner devant le miracle du génie, devant la désignation divine?

Ces choses allaient de soi, et si, dans certains esprits malveillants ou « métaphysiques », le problème pouvait se poser encore entre la liberté et l'Empire, en tout cas, bien rares étaient ceux qui songeaient sérieusement à invoquer, devant un tel ascendant, les titres dont se réclamait ce qui restait de la dynastie des Capétiens. Comme tout cela était vieux, périmé!

Il y avait dix ans à peine, Louis XVI régnait encore ; or, on

(1) Encore n'aimait-il pas le mot. Voir l'incident de Lyon raconté par Chaptal, p. 389 : « L'homme qui s'élève au trône est le premier homme de son siècle. Il n'y a pas là du bonheur, il y a du mérite, » etc.

ne savait même plus qu'il restât, de par le monde, un résidu de la famille royale, quelques princes dispersés, et, parmi eux, un prétendant, réclamant la couronne de ses pères et se qualifiant Louis XVIII. Pourtant, il multipliait ses déclarations, s'efforçant de rappeler son existence à chaque occasion. Ces manifestations platoniques d'un exilé, qui n'avait même pas su être un soldat, passaient inaperçues. La chouannerie, les complots, l'armée de Condé, la subordination aux Puissances étrangères, la solde reçue de l'Angleterre, tout contribuait à l'expulser de l'histoire de France. Inconnu, traqué de ville en ville, de royaume en royaume, cet étrange candidat, descendant de Henri IV et qui était toujours *contre* la France, représentait, en plus, l'Ancien Régime : et, de l'Ancien Régime, la France ne voulait à aucun prix. Voilà qui réglait tout (1).

On oubliait le prétendant, mais, lui, ne s'oubliait pas; et Bonaparte ne l'oubliait pas davantage. Tous deux sentaient se poser, entre eux, le problème de la légitimité, le problème de la dynastie. Le duel qui devait durer tout le siècle les mettait debout face à face. Ce fut Louis XVIII qui tira le premier.

Louis XVIII, — le Comte de Provence, le « comte de l'Isle » dans l'émigration, — était le gros homme court et goutteux, lettré et impuissant que l'on sait, avec toutes les petitesses et toutes les diminutions venant des intrigues d'une cour errante, des abandons d'une émigration raréfiée, sans parler du spectre de l'enfant du Temple. Malgré tout cela, cet homme restait le Roi. Dix siècles de gloire et de grandeur reposaient sur ses épaules courbées, et son pied enveloppé de ouate s'acheminait doucement vers les marches du trône.

Il était entretenu, par ses entourages et par les événements eux-mêmes, dans le sentiment que les « convulsions » révolutionnaires n'auraient qu'un temps. Ayant vu les La Fayette, les Dumouriez, les Pichegru rompre avec la Révolution, ayant sondé l'âme des Barras, des Talleyrand, des Fouché, il ne se refusait pas à l'espoir, dont on le flattait, qu'un autre général

(1) Voir le curieux ouvrage sur la *Conduite de la Maison de Bourbon durant la Révolution*, que Bonaparte, par la main de Duroc, commanda au fameux Barrère et qui ne fut publié qu'en 1835 : « La race des Bourbons est finie à jamais pour la France; leur désertion a proclamé leur déchéance. Qui donc pourrait contester le droit indescriptible de renverser une dynastie dégénérée et d'en élever une autre? »

glorieux, nourri de la « nourriture du Roi », Bonaparte, ferait de même et se tournerait, un jour, vers la dynastie légitime.

Encouragé par ses propres agents à Paris, par des intermédiaires plus ou moins sincères qui faisaient sonner leurs relations et le « royalisme » d'un Cambacérès, d'un Lebrun, même de Joséphine, il crut devoir faire les premiers pas et il écrivit une lettre adressée à Méhée et qui, par le cabinet noir, devait tomber sous les yeux de Bonaparte : elle contenait des promesses vagues d'amnistie et de récompenses. Bonaparte la rendit à Fouché qui sut s'en servir.

Fallait-il parler plus franchement et se découvrir davantage? Louis XVIII se décida à écrire, après plusieurs essais, une lettre qui n'était vraiment pas d'un très haut caractère, adressée directement à Bonaparte ; elle fut remise à l'abbé de Montesquiou, confident du prince, qui fut chargé de la faire parvenir à Bonaparte par Lebrun ; Lebrun lui-même, recevait une mission de la main royale : « Général, disait la lettre à Bonaparte, depuis longtemps vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place ; fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français ; clément par caractère, je le serai encore par raison... Vous perdez un temps précieux... L'Europe vous observe ; la gloire attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple... »

Quelqu'un avait conseillé à Louis XVIII d'adresser à Bonaparte une sorte de blanc-seing qu'il remplirait lui-même. Louis XVIII était trop avisé pour suivre ce conseil : « Il me demanderait mon abdication », fit-il observer. Si le prétendant se méfiait, Bonaparte se méfiait plus encore : il disait que les Bourbons, s'il les restaurait, lui élèveraient une statue « et placeraient son corps dans le piédestal ». C'était bien en effet le fond des choses ; il s'agissait d'un duel à mort.

Après un délai, Bonaparte répondit (20 fructidor an VIII. — septembre 1800) : « J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France. Il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre

famille. Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

Montesquiou eut avec Talleyrand une conversation, où l'adroit ministre parut laisser la porte entr'ouverte (1).

Talleyrand se ménageait-il, à tout hasard, une rentrée? en tous cas, il savait parfaitement que ce n'était pas l'heure. Du côté des Bourbons, certains esprits agités cherchèrent une solution : il fut question de reconnaître Bonaparte en qualité de roi d'Italie ; mais, pour cela, il fallait d'abord enlever l'Italie à l'Autriche. Bonaparte lui-même chercha un moyen quelconque de satisfaire la dynastie des Bourbons : on pensa, pour Louis XVIII, à la couronne de Pologne ; mais il fallait, d'abord, enlever la Pologne aux trois copartageants. Durant tout le Consulat on s'attarda, de part et d'autre, à ces vagues imaginations où se mêlaient les complots et les explosions de machine infernale.

L'Empire était en perspective. Il semble que Bonaparte, avec son esprit tranchant et résolu, ait eu la volonté d'en finir et de mettre, comme on dit, le marché à la main au prétendant. Par la splendeur des années consulaires, la légitimité était comme réduite en poussière. L'heure approchait où son droit épuisé serait de nulle valeur. Bonaparte finit par se résoudre à une démarche, non seulement publique, mais officielle. Il s'adressa au souverain qui donnait asile au prétendant, le roi de Prusse. Celui-ci se chargea de la proposition, on pourrait dire du marché. Le président de Meyer, bourgmestre de Varsovie, ayant demandé une audience, vint exposer au prince la mission dont il était chargé (janvier 1903) : « La Révolution, dit-il, est finie ; elle est consolidée ; le retour à l'ancien ordre des choses est impossible. La religion a consacré le nouveau régime ; les souverains l'ont reconnu. Un système politique européen accepté par tous est un fait devant lequel il faut s'incliner. Le premier Consul est prêt à faire à la famille des Bourbons un sort brillant ; la Prusse et la Russie garantissent le traité ; on assurera une situation exceptionnelle à cette famille infortunée qui, en entrant dans le système, assurera le repos de la France et de l'Europe. »

L'envoyé sollicitait une réponse immédiate. Le prétendant

(1) *Corr.*, t. VI, p. 574. — Cf. Ernest Daudet, *Histoire de l'Émigration*, II, 439.

promit de la donner par écrit et Meyer reçut, le surlendemain, la lettre suivante :

« Je ne confonds pas Buonaparte avec quelques-uns de ceux qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de quelques actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir. Fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers. Successeur de François Ier, je veux, au moins, pouvoir dire avec lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.* »

Bonaparte s'était trompé ; en croisant le fer, il s'était enferré. Avec son esprit carré, son « sens pratique », son manque « d'idéologie », son ambition aveugle, il s'était pris au piège de l'histoire, comme il s'était pris au piège de « l'intrigue » des Talleyrand et des Fouché. Louis XVIII, en écrivant et en publiant cette lettre, en la faisant souscrire par tous les princes de la famille royale, reconstituait l'unité de sa race et plantait la stabilité de dix siècles en face du pouvoir précaire de « l'usurpateur ».

Dynaste contre dynaste, c'était Louis XVIII qui savait le mieux son métier. Hautain et rusé, il gagnait du terrain et prenait avantage de cette fausse démarche sur le mince protégé de Louis XVI.

A Bonaparte battu il ne restait plus que la force (1).

III. — RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE

La lettre de Louis XVIII au président de Meyer est du 28 février 1800. Il semble bien qu'à partir de cette date, les ambitions « impériales » de Bonaparte sont fixées dans son esprit. Être roi du royaume de France après Louis XIV et, surtout, après Louis XVI, c'est impossible. La légitimité ne s'usurpe pas. Empereur, voilà ce qui convient.

(1) Faut-il citer, encore, son mot à Chaptal : « Je ne puis me maintenir que par la force... Mon empire est détruit si je cesse d'être redoutable » ; p. 217.

Mais, qui dit Empereur dit Empire.

L'imagination de Bonaparte est en travail : elle cherche ce qui peut frapper, enlever l'opinion, anéantir le droit ancien et créer le droit nouveau dans un éclair : « Un gouvernement comme le nôtre, dit-il à Thibaudeau, a besoin d'éblouir et d'étonner. Il faut qu'il soit le premier ou qu'il succombe. » Qu'on se remémore sa conversation avec Rœderer sur le pouvoir de l'imagination.

D'autre part, une Puissance qui a l'intuition des hautes conceptions chez les autres, parce qu'elle est animée elle-même des plus hautes ambitions, l'Angleterre, surveille ce jeune chef de la France ; elle a pris sa mesure en Égypte. L'Angleterre ne dort jamais. Les plans de Napoléon se heurtent à ses propres desseins. « Ce n'est pas tel ou tel fait en particulier, c'est l'ensemble de tous les faits dont se compose la gloire du premier Consul et la grandeur de la France qui les effraie, » écrit l'ambassadeur Andréossy, en parlant des ministres anglais.

Il s'agit de la maîtrise du monde. L'Angleterre sait qu'elle a le temps, tandis que Bonaparte n'a que sa courte vie : mais le danger serait que le premier Consul, selon sa manière, brusquât les événements et s'assurât le bénéfice de la surprise ; il a derrière lui la France de la Révolution, pleine d'élan et d'entrain.

Bonaparte est d'une époque où la question de l'empire des mers n'est pas tranchée entre la France et l'Angleterre. La guerre de l'indépendance des États-Unis est d'hier ; la plupart des vainqueurs sont vivants. La politique du « commerce des Iles » est, par Joséphine, installée à son chevet : les ports français en sont encore tout reluisants. Les origines de Bonaparte sont « Choiseul », donc maritimes, anti-anglaises. En plus, l'Orient l'attire. Méditerranéen, il est « mondial » plus que n'importe quel Français. Son rêve de frapper la puissance anglaise aux Indes ne le quittera jamais. Aussi, son premier mouvement est d'agiter simultanément toutes les questions pendantes, auprès et au loin. Ce n'est pas tant qu'il soit colonial (quoique son conseiller, Talleyrand, le fût délibérément), il serait plutôt conquérant à la façon d'Alexandre : et voilà ce qui inquiète l'Angleterre (1). Aussi la paix d'Amiens paraît à cette

(1) V., pour l'ensemble, Coquelle, *Ndpoléon et l'Angleterre.*

Puissance un de ces « moyens termes », « qui ne sont moyens en aucune chose », dit fortement le cardinal de Richelieu. Mentalement, elle se dégage ; elle n'exécute pas. On voit poindre, dès lors, une thèse diplomatique destinée à un grand avenir, à savoir que la signature des traités n'engage les parties contractantes qu'autant que les circonstances restent les mêmes.

Bonaparte, de son côté, laisse traîner ; il louvoie, se dérobe, notamment en ce qui concerne l'évacuation de la Hollande, point qui touche l'Angleterre à la prunelle de l'œil. Mais, ce qui est contraire au texte formel du traité, l'Angleterre garde Malte et n'évacue pas l'Égypte. Un rapport de Sébastiani, confidentiel, mais publié avec intention, disait qu'avec 6 000 hommes on reprendrait l'Égypte. Cette publication fit un bruit énorme à Paris et, encore plus, à Londres. Sheridan, lui-même, disait : « Regardez la carte de l'Europe ; maintenant, vous n'y voyez que la France. »

Il appartient aux écrivains de l'*Histoire diplomatique* et à l'*Histoire militaire* de suivre Bonaparte dans ses vues d'expansion lointaine. Elles le montreront plein de confiance d'abord, débordant de projets et d'initiatives. Il entend tenir tête partout : à Saint-Domingue, à la Louisiane, à l'Ile de France (avec l'énigmatique mission Decaen), à Constantinople, en Perse (avec les missions de Sébastiani, Trézel, Gardanne, etc.), y compris l'ordre donné au général d'Houdetot, en mars 1801, « de partir pour Rochefort, afin de fixer l'attention du public sur un projet d'expédition aux Indes (1) ».

Mais l'Angleterre est décidément trop forte sur son élément, la mer. L'affreux désastre de Saint-Domingue avertit Bonaparte : il s'allège, sans hésiter, de sa politique planétaire et se décide à saisir l'arbre par le tronc, c'est-à-dire l'Angleterre en Europe.

En outre, puisque la mer lui manque, il se retourne vers le continent. Ici, la politique française a les mains plus libres ; elle peut s'agrandir, étendre son influence, gagner les peuples, soit en les subordonnant, soit en les attachant à son système. Ne leur apporte-t-elle pas, rien que par sa présence, ce bien, attendu par tant de peuples : la liberté ?

Le Piémont, la Suisse, la Hollande, l'Allemagne, voilà, pour

(1) Général J.-B. Dumas, *Un fourrier de Napoléon vers l'Inde*.

Bonaparte, un champ assez vaste pour y employer sa passion de travail et de gloire, de quoi surprendre, en France même, les imaginations et autoriser ce haut titre d'Empereur.

Ce « travail du continent », suite de situations déjà engagées, est commencé et développé, dans l'impatience du grand, mais avec une habileté, une modération consommées et une promptitude sans précédent. Des réalisations heureuses et utiles à la fois sont acceptées par les peuples qui ont recouru, d'eux-mêmes, à la sagesse du « médiateur ».

Diplomatiquement, cette extension de l'influence française est irréprochable : il n'y a, dans la paix d'Amiens, aucune stipulation qui s'y oppose. Cependant, une politique prudemment expansive autorise de beaux « bulletins » au *Moniteur*. L'Angleterre en prend texte pour garder Malte et laisser des troupes à Alexandrie. Après une longue polémique diplomatique, où il y a aussi un calcul stratégique, le premier Consul, ayant posé, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Otto, son ultimatum : « tout le traité d'Amiens et rien que le traité », l'Angleterre riposte : « l'état du continent, tel qu'il était alors, et rien d'autre. »

Les deux intérêts, les deux ambitions s'affrontent en ces formules lapidaires. L'ambassadeur anglais, lord Withworth, quitte Paris, le 12 mai 1803. C'est la rupture du traité d'Amiens. De part et d'autre, on prépare la guerre à outrance.

Ainsi, le premier Consul, qui a donné à la France la victoire, n'a pas su lui assurer la paix; le voilà obligé de recourir à son moyen à lui, la guerre. De nouveau, il faut se battre, de nouveau, il faut vaincre.

Mais, pour vaincre, il faut un pays discipliné comme une armée, une France unie et docile comme un camp. L'Empire appelait la guerre ; la guerre appelle l'Empire.

IV. — LA FIN DES COMPLOTS. — LE MEURTRE DU DUC D'ENGHIEN

Contre la discipline militaire indispensable, c'est-à-dire contre l'Empire en perspective, deux partis organisés résistent à l'intérieur : les républicains et les royalistes. L'idée est venue déjà aux gens qui sont engagés dans l'un ou l'autre parti, — parmi lesquels beaucoup de policiers, — de s'unir pour faire balle contre le premier Consul. Ils se sont rapprochés. Un

homme tient tous les fils, avec ou sans la complicité des princes, mais certainement avec le concours, l'argent et les directions de l'Angleterre, c'est Georges Cadoudal.

Georges dispose de Pichegru et, par Pichegru, se fait fort d'atteindre Moreau. Si le vainqueur de Hohenlinden ne s'est pas laissé prendre la main, du moins, il s'est laissé approcher. Finalement, Georges, Pichegru et Moreau ont été ramassés dans Paris d'un seul coup de filet.

Mais cela ne suffit pas : la conjuration des princes, de l'Angleterre et des Puissances hostiles, menace la France à l'Ouest et à l'Est : à l'Ouest, c'est la chouannerie ; dans l'Est, c'est le résidu de l'émigration et de l'armée de Condé, ces Français du dehors qui se tiennent groupés sur la frontière, prêts, soit à solliciter leur rentrée de Bonaparte, soit à enfoncer la porte à coups de canon. Les princes couvrent ces attentats contre la France, de leur nom royal. La guerre étant de nouveau en perspective, leur conjuration évolue vers la trahison. Il faut en finir avec cette trame des complots où se tisse la tragédie de la guerre civile. Et puis, on ne peut plus laisser courir ces ridicules allusions à un rôle de Monk, répandues pour compromettre et affaiblir Bonaparte.

Bonaparte a perdu son sang-froid : vivre, à la fois, sous la menace et parmi les soupçons, rien de plus insupportable, de plus contraire à son caractère. Son entourage le sait et, soit complaisance, soit calcul, l'entretient dans cet état d'irritation qui grandit de jour en jour par le nombre multiplié des assassins qui le visent. Il a supporté quatre ans. Voici l'heure où sa vie se décide : ou tomber à plat ou devenir le plus grand des hommes. Il ne s'agit pas seulement de sa fortune à lui, il s'agit de la fortune de la France. Ou la France gagnera cette partie contre son adversaire, l'Angleterre, ou elle se perdra. Comme toujours, au cours de notre histoire, notre ennemi profite de nos dissensions intestines. Et ce sont des princes français, des généraux français, des gentilshommes français qui, sur un signal venu de Londres, vont, avec de l'argent anglais, déchirer la France quand elle est engagée dans ce combat suprême !

Une bonne exécution militaire à la houzarde parera le coup et produira cette « surprise » qui ébranle et paralyse l'initiative adverse.

Napoléon disait à Sainte-Hélène : « J'étais seul, un jour, je me vois encore à demi assis sur une table où j'avais dîné, achevant de prendre mon café ; on accourt m'apprendre une trame nouvelle ; on me démontre avec chaleur qu'il est temps de mettre un terme à de si horribles attentats ; qu'il est temps, enfin, de donner une leçon à ceux qui se sont fait une habitude journalière *de conspirer contre ma vie ;* qu'on n'en finira qu'en se lavant dans le sang de l'un d'entre eux ; que le Duc d'Enghien devait être cette victime, puisqu'il pouvait être pris sur le fait, *faisant partie de la conspiration actuelle ;* qu'il avait paru à Strasbourg ; qu'on croyait même qu'il était venu jusqu'à Paris ; qu'il devait pénétrer par l'Est au moment de l'explosion, tandis que le Duc de Berry débarquerait par l'Ouest. Or, nous disait l'Empereur, je ne savais même pas, précisément, qui était le Duc d'Enghien ; la Révolution m'avait pris bien jeune, je n'allais point à la Cour ; j'ignorais où il se trouvait. On me satisfit sur tous ces points. « Mais, s'il en est ainsi, m'écriai-je, il faut s'en saisir et donner les ordres en conséquence. » Tout avait été prévu d'avance ; les pièces se trouvèrent toutes prêtes, il n'y eut qu'à signer ; et le sort du prince se trouva décidé. » (1)

On sait ce qui s'ensuivit. Le Duc d'Enghien, qui était, en effet, à deux pas de la frontière et qui, incontestablement, se préparait à rassembler quelques troupes pour entrer en France au cas où la guerre éclaterait (on croyait même qu'il avait attiré près de lui le plus dangereux des généraux en exil, Dumouriez), le Duc d'Enghien est enlevé par une troupe de cavaliers sous les ordres du général Ordener. Au même moment, Caulaincourt procède à une expédition parallèle, également en violation du droit des gens, à Offenbourg. Le Duc d'Enghien est amené à Paris ; de là, sans une minute de repos, à Vincennes où il est traduit devant une Commission militaire présidée par le général Hulin. Après un interrogatoire sommaire, sans preuves à l'appui, sans audition ni de témoins ni d'avocat, sous l'œil de Savary, qui ne laisse nul répit aux juges et à l'accusé et qui intercepte la demande personnelle, formulée par le Duc, d'être reçu par le premier Consul, un jugement sommaire est rendu sans que les formes régu-

(1) *Mémorial*, édition Lequien, 1832, t. II, p. 85.

lières soient observées, et la sentence de mort est immédiatement exécutée. Le prince est fusillé dans les fossés du château et enterré, la face contre terre, et on ne prend même pas en considération, on n'exécutera pas la suprême volonté qu'il exprime, que l'on transmette à sa cousine, déclarée sa femme, Charlotte de Rohan, le souvenir touchant qu'il lui adresse, (21 mars 1804). Bonaparte, au compte rendu que lui fait Savary, dit simplement : « C'est bon. »

Son entourage était atterré, Paris consterné : une rumeur croissante se répandit jusqu'aux extrémités de l'Europe, et elle devait accompagner Bonaparte jusqu'à la fin de sa vie, jusque dans l'histoire.

Qui est donc cet *on* que le récit de Napoléon accuse d'avoir médité ce coup tragique, d'avoir préparé d'avance les « pièces » et d'avoir insisté auprès de lui pour qu'il agît sans retard? Qui donc appuyait « avec chaleur » ces raisonnements captieux? Il s'agit, comme on le sait, de Talleyrand.

Talleyrand s'est défendu, dans un de ces récits obliques dont sont truffés ses *Mémoires*. Sa main, assure-t-il, et son intervention, n'apparaissent que dans les pièces officielles, qu'il dut rédiger « par ordre ». Il n'a rien su, lui, « le moins sanguinaire des hommes », des intentions sanguinaires de Bonaparte, — — et, s'il les eût connues, il les eût combattues. Il n'a été qu'un instrument ignorant et aveugle... Cette thèse se heurte à d'autres précisions toutes différentes, et d'une grande force. Chateaubriand (il est vrai, adversaire déclaré de Talleyrand) rapporte avoir eu entre les mains une note du 8 mars, écrite de la main de Talleyrand, et par laquelle le ministre invitait le premier Consul « à sévir contre ses ennemis » ; il est établi que Talleyrand assistait au Conseil du 10 mars où les décisions furent prises; or, quoique sa qualité de ministre des Affaires étrangères lui fît un devoir strict de veiller au respect du droit des gens, il rédigea et signa les lettres officielles, défendant de haut la mesure prise à l'égard du Duc d'Enghien. Si, en outre, Talleyrand a écrit la lettre à Fouché datée du 12 mars et dont M. de Bacourt lui-même ne met pas en doute l'authenticité, il s'ensuit que les deux compères étaient mêlés à l'affaire et qu'ils se sont, d'un commun accord, préparé un *alibi* pouvant servir le cas échéant. Si, enfin, Réal, instrument de Fouché, s'est trouvé plongé, la nuit de l'exécution, dans un sommeil de

plomb, qui l'a *empêché* de poser au Duc d'Enghien les questions qui lui avaient été prescrites par Napoléon, il résulte de cet ensemble que l'entourage politique de Napoléon, loin de le retenir, l'a poussé et que le premier Consul se trouvait, une fois de plus, aux mains de « l'intrigue ». On peut admettre que ces hommes, toujours obsédés de leur tare révolutionnaire, ont eu la pensée de jeter un cadavre entre le passé qui se débattait à Varsovie et l'avenir qui se préparait sous la forme du couronnement, à Paris.

Napoléon cherche évidemment à orienter de ce côté l'histoire. De Sainte-Hélène, il ne dédaignait pas de poursuivre, par des insinuations mal définies, ceux qui l'y tenaient exilé. Ceci dit, son dernier mot n'est pas là. Il a confirmé, à diverses reprises, par des documents écrits de sa main, son explication définitive. Elle peut se résumer en cette phrase qu'il a répétée souvent : « Ils voulaient me tuer : mon sang vaut bien le leur. »

Dans ses notes autographes sur les *Mémoires* de Fleury de Chaboulon, il écrit : « Si l'affaire du Duc d'Enghien était à recommencer, l'Empereur ferait encore de même; l'intérêt de la France, la dignité de la magistrature et la loi d'une juste représaille, cela passait une loi... La mort du Duc d'Enghien doit être attribuée au Comte d'Artois, qui dirigeait et commandait, de Londres, l'assassinat de Napoléon par Georges et Pichegru, et qui destinait le Duc de Berry à se rendre, après sa mort, en France, par la falaise [de Biville] et le Duc d'Enghien à s'y rendre par Strasbourg. (1) »

Et, dans son *Testament*, Napoléon, après mûre réflexion, et devant la mort, écrit : « J'ai fait arrêter et juger le Duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la *sûreté*, à l'*intérêt* et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte *Dartois* entretenait de son aveu soixante assassins à Paris; dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même. » (2)

C'était donc bien un acte politique, le dernier acte sanglant de la Révolution, la lutte entre deux systèmes, entre deux dynasties.

(1) Annotations manuscrites sur les *Mémoires* de Fleury de Chaboulon, publiées par Cornet, 1901, t. I, p. 313-314. — L'éditeur hésite à lire : « *Cela passait une loi* », dans le sens de « cela était au-dessus d'une loi » ; il propose aussi la lecture : « *lui en ont fait une loi.* »

(2) H. Welschinger, *le Duc d'Enghien*, p. 397.

Bonaparte a fait remarquer lui-même, qu'après cette mesure, tous les complots cessèrent. Mais il porte la peine, et son entourage avec lui, de cette « faute », de ce « crime », qui retomba finalement sur la France.

La mort du Duc d'Enghien scelle du sang versé les fondements de l'Empire. Georges Cadoudal dit en montant sur l'échafaud : « Nous avons fait plus que nous ne voulions; nous venions donner un roi à la France; nous lui avons donné un Empereur. » Bonaparte avait, sans doute, entrevu cette conséquence de l'acte cruel auquel il s'était résolu.

V. — LA FONDATION DE L'EMPIRE. — LE PLÉBISCITE

Quels seront les principes du nouveau droit dynastique? A cette question Bonaparte avait mûrement réfléchi, et il s'était efforcé d'assurer à sa fondation la double consécration publique du consentement populaire et d'une sorte de reconnaissance divine, — tout en étant parfaitement convaincu que son droit, il ne le tenait de personne et que c'était le gain naturel de son épée et de son génie (1).

Pour la consécration populaire, on recourut au plébiscite.

Le plébiscite est de création toute moderne. La délégation faite directement, par le peuple, de son autorité à un homme ou à une institution, ne s'appuie en France sur aucune tradition nationale. Peut-être le système a-t-il son origine dans la véhémente revendication de J.-J. Rousseau en faveur du Gouvernement populaire. Il est à remarquer que le plébiscite s'est perpétué, jusqu'à un certain point, en Suisse, sous la forme du referendum : sur ces terres étroites, où les intérêts sont restreints et, pour ainsi dire, à la portée de la main, le vote

(1) La pensée de Napoléon est précisée en deux documents soigneusement revus par lui : dans l'*Exposé de la situation de l'Empire*, lu à l'occasion des fêtes du couronnement, il est dit : « Le peuple français a voulu l'hérédité et manifesté sa volonté libre et indépendante... Dès ce moment, nul autre acte n'était nécessaire pour *constater ses droits* et *consacrer* son autorité... » Donc ses *droits* et son *autorité* sont antérieurs au plébiscite. — Autre texte : Dans les lettres de notification aux princes d'Allemagne, etc., une première rédaction était ainsi conçue : « Il a plu à la divine Providence de consacrer par mon couronnement l'autorité que je tiens des constitutions de l'Empire. » L'Empereur lui-même fait biffer à partir de « consacrer » et remplace par ces mots : « de m'appeler au trône de France. » Il n'y a pas de *consécration*, et il n'y a pas de *constitution* : simplement le fait. V. Correspondance, t. X, pp. 88 et 110.

direct est possible. La Révolution institua le plébiscite sur le vaste territoire qu'est la France; et le bonapartisme y recourut à son tour; il le fit sien. Cette forme de délégation est, en effet, la plus favorable de toutes au pouvoir absolu; la masse s'abandonne aux mains du mandataire et le soutient de tout son poids. La confiance étant accordée une fois pour toutes, l'exercice du pouvoir reste sans contrôle.

Au début du XIXe siècle, quand le pays entier n'aspirait qu'à se tirer, n'importe comment, de la Révolution, le plébiscite parut une issue. L'opinion était encore ignorante de son pouvoir; et puis elle n'y voyait pas très clair. Plus tard, et surtout à la fin du second Empire, ce procédé constitutionnel, spécialement bonapartiste, souleva de sérieuses critiques : 1° Qui a qualité pour rédiger la question posée au peuple? 2° Pour combien de temps le peuple, votant par voie de plébiscite, délègue-t-il son autorité souveraine? 3° Une génération peut-elle s'engager pour les générations futures? etc. Ces questions, qui restèrent sans réponse, découvrent le sophisme du système plébiscitaire. En 1803, le pays ne discuta pas tant. On lui demandait de voter, il vota. On lui fit dire ce qu'il était, d'ailleurs, enclin à dire, qu'il voulait, n'importe de quelle façon, arriver à l'ordre et à la stabilité. L'hérédité lui parut une garantie. La décision soumise au peuple par le Sénat (sénatus-consulte du 28 floréal an XII) était justement rédigée de manière à faire porter le vote uniquement sur la question de succession. « Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique... » Cette formule impliquait que le sénatus-consulte était la base unique de la fondation impériale. Par un artifice de rédaction, le peuple n'avait à se prononcer que sur la question de succession.

Le vote eut lieu en juin 1804. Il ne semble pas que le pays ait mis un grand empressement à se porter aux urnes, pas plus que le nouveau souverain un grand empressement à faire proclamer le résultat du scrutin. Portalis remit son rapport seulement le 18 octobre. On releva, en faveur de l'hérédité, 2 959 458 votes, contre 2 567. Bonaparte trouva qu'il était convenable que le chiffre des votes favorables dépassât trois mil-

lions : ordre fut donné de compter comme acquises les voix de l'armée et de la marine qui ne votaient pas ; il paraît qu'on additionna aussi comme consentants le vote de ceux qui s'étaient abstenus; et l'on arriva, ainsi, au total de 3 400 000 *oui*, qui devinrent, chemin faisant, 3 574 898, les *non* restant au chiffre de 2 567. Le sénatus-consulte ne fut publié que le 6 frimaire an XIII (27 novembre), et le résultat présenté solennellement par le Sénat à l'Empereur le 10 frimaire (1er décembre 1804), veille du sacre.

Dans l'intervalle, deux graves affaires avaient été définitivement réglées pour débroussailler les avenues de l'Empire : d'abord le procès des conspirateurs, celui-ci singulièrement facilité par la mort de Pichegru dans sa prison ; on assura qu'il s'était étranglé avec sa cravate. Un tribunal criminel spécial, composé de douze juges ayant pour président Hémart, et pour rapporteur l'ancien montagnard Thuriot, siégea du 28 mai au 10 juin. Les audiences furent suivies avec passion par l'opinion parisienne ; sur les quarante-sept accusés, dont sept femmes, vingt, et, en premier lieu, Georges Cadoudal, furent condamnés à mort. Quant à Moreau, un premier jugement l'avait acquitté : mais, sur l'ordre du Gouvernement, les juges durent voter à nouveau et Moreau fut condamné à deux ans de prison. L'Empereur gracia son rival qui partit pour l'Amérique. La peine de mort fut commuée en détention pour les plus marquants parmi les condamnés. Georges fut exécuté le 24 juin.

Le nouveau dynaste était débarrassé, du même coup, de la conjuration royaliste et de la conjuration militaire ; mais il ne se débarrassa jamais du souvenir de cette tragédie où la police avait sévi à tort et à travers parmi les crimes, les délations et les innocences. Comme pour la mort du Duc d'Enghien, Bonaparte traîna toute sa vie le boulet d'une complicité avec ces gens qui mettaient tant de zèle à *travailler* pour lui. La proscription du vainqueur de Hohenlinden et tant d'autres injustices criantes du procès pesèrent sur la conscience d'une élite de la nation.

VI. — LA CONSÉCRATION RELIGIEUSE. — LE PAPE A PARIS

L'onction divine, contrairement au plébiscite, était de tradition française. C'est Dieu qui donne au peuple les rois. Il ne

faut pas en conclure que le Pape exerçât un pouvoir quelconque sur la couronne de France ; tout au contraire : la doctrine du droit divin fut élaborée par les légistes gallicans pour écarter toute autorité terrestre, soit impériale soit pontificale, de la communication directe entre la divinité et la royauté française. Le roi de France est *roi par la grâce de Dieu*. Dieu le consacre par le miracle de la Sainte Ampoule, renouvelé à chaque avènement. Cette volonté divine est établie immémorialement et l'Église ne fait que la reconnaître en apportant son concours aux cérémonies du couronnement.

Napoléon, avec son génie mathématique et tranchant, mais aussi avec son haut sens de la tradition, entend que, selon les précédents, la papauté ne se désintéresse pas de la fondation de sa dynastie : cette intervention est logique et elle est nécessaire. Rome ne lui doit-elle pas, après l'état d'abaissement où l'avaient mise le XVIIIe siècle et la Révolution française, comme une sorte de renaissance? Il insista donc pour obtenir la présence du Pape. Le cardinal Caprara, légat à Paris, écrivit à Rome « qu'il serait très utile *aux intérêts de la Religion*, que l'Empereur fût couronné par le Pape sous son nouveau titre d'Empereur des Français... » Présentée ainsi, la proposition tendait, comme le fait remarquer le cardinal Consalvi, à faire considérer le Pape comme un chapelain ou un aumônier aux ordres du nouveau dynaste. Et telle était, au fond, la conception napoléonienne des relations entre les deux pouvoirs : telle fut, aussi, la raison profonde du grave malentendu qui s'affirma peu à peu entre les « deux moitiés de Dieu ».

Napoléon était porté vers un empyrée de splendeurs inouies, par la fascination qu'il exerçait, en France et au dehors, sur ses contemporains. C'était bien un nouvel Empire de Charlemagne qu'il fondait. Le *Mémoire du Sénat présenté à l'Empereur* traduisait en paroles augustes ce comble de l'enthousiasme universel : « Les Français ont conquis la liberté, exposait-il ; ils veulent conserver leur conquête ; ils veulent le repos après la victoire. Ce repos glorieux, ils le devront au gouvernement héréditaire d'un seul, qui, élevé au-dessus de tous, investi d'une grande puissance, environné d'éclat, de gloire et de majesté, défende la liberté publique, maintienne l'égalité et baisse ses faisceaux devant la volonté souveraine du peuple qui l'aura proclamé !... Quelle autre égide que ce gouvernement

peut repousser pour toujours ces complots auxquels se livrent, en aveugles furieux, ces hommes qui, dans leur délire coupable, croient pouvoir reconstruire, pour une famille que le peuple a proscrite, un trône uniquement composé de trophées féodaux et d'instruments de servitude ? Quel autre Gouvernement peut conserver à jamais cette propriété si chère à une nation généreuse, ces palmes du génie et ces lauriers de la victoire... ? Ce gouvernement héréditaire ne peut être confié qu'à Bonaparte et sa famille. »

Le dilemme était ainsi nettement posé: avec Bonaparte, l'ordre et la liberté ; avec les Bourbons, la réaction et la servitude. Il fallait choisir. La religion elle-même était mise dans la nécessité de se prononcer. Et comment ne se déclarerait-elle pas hautement en faveur de l'homme qui avait signé le Concordat, rendu à la France ses autels et à la société sa sécurité ? Telles sont ces *nécessités du moment* devant lesquelles s'inclinent même les lois, d'ailleurs mobiles, des convenances et de l'histoire.

Le Pape promit qu'il viendrait à Paris et, après quelque résistance, il s'y engagea, pour ainsi dire, sans conditions. Consalvi écrit dans ses *Mémoires*: « En acceptant l'idée du voyage, nous eûmes encore la pensée de ne pas attirer par un refus les affreuses conséquences qui auraient fondu sur le Saint-Siège. Du reste, ces conséquences n'intéressaient pas seulement la Chaire de saint Pierre ; elles intéressaient aussi l'Univers entier ; car la séparation de la tête et du corps devait nécessairement provoquer une grande perturbation dans le catholicisme. » On se décidait à couronner la Révolution par crainte de la Révolution. On se mettait avec l'homme qui *s'était mis avec Dieu*.

L'élévation de Bonaparte à l'Empire, c'était un millénaire qui s'achevait, un millénaire qui commençait. Le siècle nouveau s'ouvrait sur des perspectives où se développait, à l'infini, la marche de la civilisation transformée et des peuples libérés : comment le millénaire des millénaires et l'union suprême des peuples, la catholicité, se refuserait-elle à prendre la tête du cortège, alors que *l'Homme* lui-même consentait à s'incliner devant *Dieu?*

Dès cette époque, il n'y avait pas, en Europe, un esprit averti qui ne vît grandir, parmi tant de circonstances fas-

tueuses, les aspirations intimes du nouveau César, du nouveau Charlemagne. Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Paris, écrivait, dès octobre 1804, à son Gouvernement : « Il serait injuste, sans doute, d'attribuer à Napoléon le projet insensé de la monarchie universelle. Mais, un homme tel que lui, qui paraît avoir pris l'univers pour théâtre de sa gloire et pour but de son ambition, demeure rarement à moitié chemin de la carrière la plus vaste et la moins aisée à parcourir. De même que la renommée, l'ambition, en exerçant ses forces, en acquiert de nouvelles; l'immense espace qu'elle fait parcourir au général Bonaparte depuis le renversement du gouvernement républicain au 18 brumaire, jusqu'à la cérémonie du sacre à laquelle nous touchons, ne semble-t-il pas abréger infiniment celui qui pourrait le séparer encore de la dignité impériale d'Allemagne? (1) »

L'univers était attentif au grand spectacle qui allait lui être offert. Cependant, au loin, une voix s'élevait : « Au sein de la Baltique, en face et sous la protection du ciel,... attestant et les royales victimes et celles que la fidélité, l'honneur, la piété, l'innocence, le patriotisme, le dévouement, offrirent à la fureur révolutionnaire, invoquant les mânes du jeune héros que des mains impies viennent de ravir à la patrie et à la gloire...; nous le jurons, jamais on ne nous verra rompre le nœud sacré qui unit nos destinées aux vôtres, qui nous lie à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences ; jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères ; jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français, nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, celui qui juge les justices! »

Dans le tumulte des événements, cette voix lointaine fut à peine entendue.

VII. — LE SACRE A NOTRE-DAME

Les cérémonies du sacre furent magnifiques : Napoléon voulait frapper l'imagination des Français. Ces sortes de manifestations sont, naturellement, « à l'effet », et leur expression ne craint pas l'emphase. Napoléon, plus simple d'ordinaire, conçut le décor du sacre comme un ensemble fastueux des-

(1) Cité par Driault, *Austerlitz*, p. 103.

tiné à dépasser tout ce qu'avait connu l'ancienne France.

L'Empire, tel que son fondateur le peignit sur la première page du livre, entend rompre avec ses origines terroristes et militaires. Ni le petit chapeau, ni l'uniforme de général ne figureront dans la cérémonie : elle est, avant tout, civile et religieuse. Même le goût romain, « pompéï », classique, paraît un peu trop consulaire. Après de nombreux essais, on renonce aussi aux oripeaux « gothiques » venant de la défroque de Charlemagne. Il faut, pourtant, quelque chose qui rappelle les pompes royales : on se décide pour le style nouveau, « génie du christianisme », « troubadour », romantisme naissant. Le vainqueur de Marengo, s'élançant du carrosse sur le parvis Notre-Dame, apparaîtra en costume « à l'Espagnole », c'est-à-dire « Henri III », avec le toquet à plumes, le manteau court de velours brodé d'or. Et, quand il aura changé de vêtements pour le sacre, il montera les gradins du trône en costume « impérial » : culotte et tunique de soie blanche, grand manteau de velours pourpre à l'épitoge d'hermine, et on lui présentera la couronne des Césars.

Joséphine, qui déploie toutes les grâces d'une séduction inlassable et qui n'a plus d'âge sous le voile du bonheur, est, d'abord, en robe de satin blanc, brodé d'or et d'argent mélangé, toute ruisselante de perles et de diamants. Mais, à l'heure du couronnement, ce corps, resté svelte et mince, pliera sous la rigidité du manteau magnifique, attaché seulement par une épaule et à la ceinture, chargé de broderies et d'hermines, et si lourd que, malgré que ses belles-sœurs, dont l'une est sa fille Hortense, soulèvent la traîne de vingt aunes, elle faillit tomber en arrière.

L'église était couverte tout entière de ces carcasses et de ces tentures où s'épuise le génie du décorateur. A l'extérieur, le décor était « gothique », masquant, de son « flambloyant » aigu, la sévérité sublime du vieil édifice. A l'intérieur, on était retourné aux formes classiques : un trône extrêmement élevé, où on accédait par un escalier de vingt-quatre marches, se dressait au milieu de la nef et l'occupait dans toute sa largeur. La cérémonie proprement dite devait se dérouler là, au-dessus de la foule et sous les regards de l'étroit entourage impérial, de « ces prêtres et de ces hommes qui, par la supériorité de leur raison, ont autant de foi que dans le VIII[e] siècle ».

Le trône du Pape était placé près de l'autel, du côté de l'Évangile. On avait arrangé les choses pour qu'il arrivât avant l'Empereur et qu'il l'attendît, entouré des cardinaux, des évêques, du personnel pontifical et du clergé qui emplissaient le chœur. Autour de ces deux majestés, s'étaient rangés, figurant l'Europe et les Puissances étrangères, le corps diplomatique et quelques princes allemands de médiocre acabit, en plus un ambassadeur turc en turban et un évêque oriental barbu et mitré. Les princes de l'Empire, les maréchaux, les hauts personnages avaient chacun un rôle : Kellermann portait la couronne de Charlemagne, le maréchal Pérignon le sceptre de Charlemagne, le maréchal Lefèvre l'épée de Charlemagne, le maréchal Bernadotte le collier de l'Empereur, etc. Le grand chambellan, M. de Talleyrand, portait la corbeille destinée à recevoir le manteau de l'Empereur. Leurs Altesses Impériales, les princes Joseph et Louis, et Leurs Altesses Sérénissimes l'archichancelier (Cambacérès) et l'architrésorier (Lebrun) soutenaient le manteau de l'Empereur. Puis s'échelonnaient, dans le chœur, la nef et les bas côtés, sur les gradins, la Cour, les Ministres, le Sénat, le Tribunat, le Corps législatif, le Conseil d'État, les Cours de justice, les généraux, les préfets, les maires, tous les représentants de cette France nouvelle, — surtout bourgeoise, — heureuse de se rencontrer en habits resplendissants et la joie sur le visage, après une crise si affreuse et une Révolution, tout compte fait, « réussie ».

Au point de vue politique, certains détails d'une importance exceptionnelle, qui échappent, ou peu s'en faut, aux assistants, et qui sont à peine mentionnés dans les comptes rendus, donneront le sens profond des choses qui reste, malgré tout, révolutionnaire; car il s'agit d'un empire « parvenu ».

Napoléon entend que Joséphine soit sacrée et couronnée. Mais Joséphine n'a pas été mariée à l'Église. Elle s'arrange pour que le Pape n'en ignore pas. Le Pape exige le mariage. Napoléon est contraint de s'exécuter. Fesch, muni des dispenses nécessaires, procède au mariage religieux en secret. Il s'ensuit que Napoléon n'est plus absolument libre pour ses combinaisons relatives à l'hérédité. Ces anciennes attaches sont un peu embarrassantes. On y songera.

Autre difficulté : le cérémonial. Il ne peut être question de celui de Reims : il n'y a pas de Sainte Ampoule. Le Pape

demande que l'on suive le pontifical romain; mais le vieux gallicanisme se réveillerait au sein de cette foule de soldats, de légistes, de bourgeois, de prêtres, qui ont toujours en tête la comparaison avec l'Ancien Régime. Napoléon le sent; il écarte la prétention romaine et on arrange quelque chose d'hybride qui ne satisfait personne.

On discute avec non moins d'insistance, de part et d'autre, sur la grave question du serment. L'Empereur sait que, parmi les conquêtes de la Révolution, il ne peut passer par prétérition la liberté des Cultes; or une déclaration à ce sujet, le Pape ne peut l'entendre: c'est encore celui-ci qui cède; le serment sera prêté à Notre-Dame, mais après la cérémonie et à l'adresse du peuple français.

Le Pape cède de même sur la communion, à laquelle Napoléon se refuse : le Souverain Pontife donnera seulement les trois onctions à l'Empereur et à l'Impératrice agenouillés devant lui. Mais, quand on en viendra à l'acte lui-même, au couronnement, — que la procédure ait été réglée ou improvisée et brusquée, — l'Empereur prendra la couronne chargée des aigles et la posera lui-même sur sa tête, et c'est lui qui couronnera l'Impératrice agenouillée devant lui. Le Pape dira les prières du couronnement et, la messe finie, se retirera dans la chapelle du Trésor. Alors, l'Empereur, assis sur son trône, la main sur l'Évangile, prêtera le serment qui traduit toute la conception impériale : « Je jure de maintenir l'intégrité du « territoire de la République; de respecter et de faire respecter « les lois du Concordat et la liberté des Cultes; de respecter et « faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, « l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever « aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi; « de maintenir l'institution de la Légion d'honneur; de gou« verner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la « gloire du peuple français. »

Toute la Révolution est inscrite et close dans ces courtes lignes. Le serment prêté, le capitaine Duverdier, héraut d'armes, prononce ensuite : « *Le très glorieux et très auguste Empereur, Napoléon, empereur des Français, est couronné et intronisé! Vive l'Empereur!* » Les cris prolongés de *Vive l'Empereur!* emplissent la nef; les salves d'artillerie, gagnant de proche en proche, en prolongent l'écho jusqu'aux extrémités de l'Empire.

La relation officielle conclut en ces termes : « Le grand acte religieux et civil qui mettait le sceau à l'alliance éternelle entre le peuple français et Napoléon, était consommé ; il n'y avait plus d'incertitude, plus de crainte ; l'ivresse des citoyens était à son comble. »

Qu'il y ait eu dans la foule parisienne, si caustique d'ordinaire, et parmi l'élite que le nouvel empire gavait pourtant, de la surprise, de l'ironie, de la gouaillerie, en présence de cette écrasante et emphatique parade, cela ne peut surprendre. Le contraste était trop violent entre la récente servilité terroriste et la nouvelle servilité impériale. Le Pape, — et, par conséquent, les catholiques — ne sont pas satisfaits. Consalvi écrit, dans ses *Mémoires*, le héros étant tombé : « Je tairai les humiliations dont Pie VII fut abreuvé. La mémoire et la plume se refusent à de telles narrations. »

Oui, il y eut, de part et d'autre, de graves mécontentements, des blessures profondes et qui devaient se rouvrir un jour. Cependant, le courant emportait tout. La foule se pressait aux fêtes que l'on prodiguait à sa lassitude de souffrir et à son besoin de joie. Elle était heureuse de se sentir foule confiante, foule victorieuse et, en somme, foule unie. Elle ne se refusait à aucun des spectacles où on l'appelait : *Fêtes de la 2e journée offertes au peuple* sur la place de la Concorde et sur les boulevards jusqu'à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine; *Fêtes de la 3e journée* (14 frimaire), consacrée « aux armes, à la valeur et à la fidélité », où la scène incomparable de « la distribution des aigles » ramène le sens et l'essence militaire de la fondation impériale : « Soldats, s'écrie l'Empereur, voilà vos drapeaux ! Vous jurez de sacrifier votre vie pour les défendre? — Nous le jurons ! » « La flamme électrique, dit la relation officielle, est moins prompte que l'effet produit par le discours »; *Présentation solennelle de toute la nation en ordre à Leurs Majestés;* cette fête est également de forte portée ; elle dit juste ce qu'elle veut dire, ce qu'elle a à dire; *Fête publique* offerte à l'Empereur et à l'Impératrice *par le Sénat conservateur; Fête donnée par la ville de Paris* où se chante la cantate d'un poète, chef de division au ministère de l'Intérieur :

Le désordre, le crime ont régné dans Athènes :
La Grèce reprendra le rang qu'elle a perdu...

Fête des généraux ; Fête des maréchaux où gronde la colère contenue contre les ennemis de l'Empire et de l'Empereur :

> Napoléon ! de ses tyrans
> Délivre l'Empire du monde !
> Aigle superbe ! de tes flancs
> Ombrage le globe du monde !

Finalement, *Fête du corps législatif* pour l'inauguration de la statue de l'Empereur.

L'adulation, l'idolâtrie césariennes sont au comble. Mais, en même temps, la force de la France debout pour suivre son nouveau chef apparaît en ces journées auxquelles, dans le passé, nul « Champ de Mars », nul « Champ de Mai » ne sont comparables. L'Empire et l'Empereur sont liés en faisceau.

Napoléon, le parvenu corse, enfin couronné, n'a pas perdu pied un seul instant : il a tout suivi, tout surveillé de son œil froid et de son front impatient. Parmi les fêtes, il a ouvert la session du Corps législatif; et, tel un chef qui passe la revue de ses troupes la veille de la bataille, il a fait donner lecture de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*

GABRIEL HANOTAUX.

LE MALAISE DE L'ARMÉE

De 1914 à 1918, l'armée française constitue la force essentielle des Alliés. Les Allemands le reconnaissent ; pour eux, elle est l'ennemi principal. C'est à la lutte contre elle qu'ils consacrent leurs meilleures troupes ; c'est contre son front qu'ils dirigent le maximum de leurs efforts. N'est-ce pas elle qui, sur la Marne, a arrêté leur avance foudroyante? N'est-ce pas elle qui, derrière ses tranchées, a arrêté tous les retours offensifs de l'ennemi et a constitué cette barrière inébranlable, à l'abri de laquelle les autres peuples ont pu s'armer et se préparer à la lutte? N'est-ce pas elle qui, en 1916, à force de dévouement et de sacrifices, a pu briser la ruée germanique sur Verdun? N'est-ce pas elle qui, en 1917, répond à l'appel de l'Italie, et qui, en mars 1918, alors que l'aile droite anglaise est enfoncée, s'empresse de soutenir nos vaillants frères d'armes? N'est-ce pas notre armée qui, par les instructeurs qu'elle a prêtés aux formations américaines, par ses règlements d'armes qu'elle a modifiés pour leur usage, par l'armement qu'elle a mis à leur disposition, par le soin qu'elle a apporté à n'engager leurs unités que lentement, régiment par régiment, division par division, sur les parties de son front les plus solidement organisées, leur a permis, en quelques mois, de constituer une force de première valeur?

A l'armistice, l'armée française jouit d'un prestige incomparable. Elle est la victorieuse. Toutes les nations s'arrachent ses instructeurs ; elles leur confient le soin de former leurs troupes, de les instruire selon nos méthodes, de leur insuffler notre esprit. Nos régiments, à leur entrée en Allemagne, sont

accueillis avec respect. Ils sont la force devant laquelle toutes les résistances s'inclinent. Nos officiers, isolés et en uniforme, circulent en toute sécurité à travers le Reich. La puissance de notre armée étend sur eux sa protection : elle les couvre de son manteau tutélaire.

C'est elle qui permet aux premiers trains internationaux de rétablir les relations entre les États, relations interrompues depuis quatre ans et demi. Le pavillon tricolore, sous lequel ils circulent, l'escorte des quelques soldats français qui les accompagnent sur tout leur parcours font lever devant eux les obstacles qu'accumulent, en cette période de nationalisme suraigu, les peuples qui, tous, voudraient continuer à vivre dans leur isolement farouche.

C'est la puissance de notre armée qui contraint l'Allemagne, en 1919, à accepter les conditions du Traité de Versailles. C'est elle qui a rendu vains, en partie, ses efforts pour se soustraire aux obligations de ce traité qu'elle a signé, mais dont elle remet chaque jour en cause la validité; c'est elle qui l'oblige à désarmer progressivement ; c'est elle qui l'amène à effectuer les livraisons en nature auxquelles elle s'était engagée, mais dont elle ne voulait point s'acquitter ; c'est elle qui a rendu possible l'occupation sans incident grave de la Ruhr, occupation qui a amené une première capitulation économique du Reich ; c'est elle qui empêche les forces de revanche de s'emparer du pouvoir à Berlin ; c'est elle, et elle seule, qui maintient la paix et empêche qu'une nouvelle période de violence ne vienne plonger une fois encore l'Europe dans le deuil, dans la misère, dans la souffrance.

Après tant de services rendus par l'armée, et quand elle est appelée à nous en rendre tant d'autres que nous ne pouvons attendre que d'elle seule, on pouvait croire, qu'entourée de la reconnaissance du pays, elle n'aurait qu'à maintenir pendant la paix ses glorieuses traditions. Or, voici qu'elle est en proie à un malaise dont les signes sont multiples et la réalité indéniable.

Quel est ce malaise, qui étreint notre armée, paralyse partiellement son énergie et menace de l'atteindre demain jusqu'aux sources de sa force et de sa vitalité?

Les choses sont au point que le commandement s'en est ému. Il a fait part au Gouvernement des inquiétudes qu'il ressent. « L'armée, a-t-il dit, s'est toujours montrée d'un

loyalisme parfait. Elle ne connaît que son devoir. Encore convient-il d'assurer à ses cadres les conditions matérielles et morales auxquelles ils ont droit. Ces conditions sont telles aujourd'hui que le mécontentement grandit en eux. Ne les incitons pas à suivre l'exemple des fonctionnaires et à chercher, par une intrusion dans le domaine de la politique, le moyen de remédier à leur situation actuelle. Au lendemain de la guerre, nous possédions un instrument incomparable dont toutes les parties harmonieusement agencées étaient fortes, solides, formées d'un pur métal, jouaient avec souplesse et précision, constituant un ensemble à la fois simple et résistant. Quatre ans et demi de lutte commune avaient donné aux diverses armes l'habitude de travailler en parfait accord et de se dévouer l'une pour l'autre. Ne laissons pas décroître cette force, alors que d'autres armées se reconstituent sur des bases nouvelles et s'efforcent chaque jour d'augmenter leur puissance. »

Aujourd'hui le problème militaire est, plus que jamais, un problème vital pour le pays. Au moment où le Parlement va être appelé à discuter une nouvelle loi sur le recrutement et une nouvelle loi des cadres, nous croyons indispensable d'attirer l'attention de tous sur les conditions où va s'ouvrir une discussion d'où dépendra la sécurité même de la France dans un prochain avenir.

L'INCERTITUDE DU BUT A ATTEINDRE

La principale cause du malaise dont souffrent nos cadres réside dans ce fait que, aujourd'hui, le but à atteindre a cessé de leur apparaître clairement. Ils ne comprennent plus pour quelles fins lointaines ils doivent continuer à monter la garde sur le Rhin ou aller hors d'Europe, en Syrie et au Maroc, pacifier de nouveaux territoires. Eux, à qui on a enseigné que le chef, toutes les fois que les circonstances le lui permettent, doit faire connaître à ses subordonnés le rôle auquel ils sont destinés, le but qu'ils poursuivent, ils ignorent les raisons pour lesquelles ils doivent tendre toute leur énergie, et faire d'avance le sacrifice même de leur vie. Nulle indication sur ce sujet essentiel. Ou plutôt tout concourt à augmenter l'incertitude et le trouble.

Avant la guerre, nous connaissions le but à atteindre : il s'agissait de reprendre l'Alsace et la Lorraine, d'en faire à nouveau des terres françaises, des terres de liberté. C'est pour cet idéal que nous avons vécu et travaillé, que nous avons supporté les mille petites misères du métier. Il a développé dans notre armée le bel enthousiasme qui a soutenu notre corps d'officiers de 1871 à 1914, comme il a suscité la flamme patriotique qui animait notre armée en 1914. Grâces soient rendues aux grands Français, un Déroulède, un Barrès, qui n'ont cessé de nous montrer où était notre devoir et quelle devait être notre ligne de conduite. Ce sont eux qui ont façonné l'âme de l'armée française d'avant-guerre, qui l'ont dotée de cet idéal qu'elle n'a jamais perdu de vue.

Si elle a pu, au cours de la guerre, satisfaire à toutes les obligations qui lui ont été imposées par les événements, par ceux même qu'elle ne pouvait prévoir, c'est que, depuis longtemps, elle s'était préparée à toutes ces éventualités. Ses cadres, pendant deux générations, avaient vécu avec la pensée constante de cette guerre qu'ils savaient inévitable, qu'ils redoutaient pour les sacrifices qu'elle imposerait à la nation, mais qui devait être la conséquence nécessaire de l'acte de violence commis par l'Allemagne en 1871. Pour restreindre au minimum les pertes que causerait la lutte, ils avaient travaillé sans relâche, avec acharnement, avec passion, scrutant l'histoire pour lui arracher ses enseignements, perfectionnant notre matériel, nos procédés d'instruction, nos méthodes de combat, inculquant à tous cette notion que, dans la bataille, il faut que tous agissent ensemble au profit de la collectivité : le résultat général seul importe.

Depuis que l'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises, notre armée ne sait plus en vue de quelles éventualités elle doit se préparer. Elle ressemble à un vaisseau qui, arrivé près de la côte, compte sur les feux des phares pour gagner le port. Les feux ne luisent pas, la brume est trop épaisse; l'équipage est inquiet; il ne sait où se diriger; il redoute les écueils sur lesquels il peut se perdre. Si le brouillard se lève, il aura tôt fait de repérer son emplacement et de gagner la passe qui le mènera au but de son voyage.

Après l'armistice, on lui a répété que son ennemie héréditaire, celle qu'elle ne cesse de combattre depuis plus de deux

siècles, l'armée allemande était à bas, qu'elle était détruite pour longtemps. On lui a affirmé qu'elle ne serait plus dangereuse d'une génération au moins. Mieux encore : on ressuscitait le vieux rêve de la paix universelle. Tous les conflits, disait-on, devaient être déférés désormais à la Société des nations et réglés par elle. Inutile, désormais, de recourir aux moyens violents, à la force armée : la justice internationale suffirait. Ainsi peu à peu, se créait artificiellement une mentalité qui risquait d'endormir notre armée, de l'affaiblir en lui voilant le danger qui peut surgir brusquement devant elle.

Il aurait été possible, aux premiers jours, de lui fixer une mission qui l'eût enthousiasmée : joyeusement, pour l'accomplir, elle eût prodigué toutes ses ressources, dépensé toute son énergie : c'eût été le maintien de notre frontière sur le Rhin. En 1919, les populations rhénanes n'eussent pas mieux demandé que de passer sous notre contrôle : il leur aurait garanti la tranquillité et la sécurité; il leur aurait, pensaient-elles, évité les charges financières qu'elles s'attendaient à nous voir imposer au reste de l'Allemagne. Dans cette conquête pacifique, les qualités de notre armée eussent fait merveille; le bon garçonnisme de notre soldat, l'affabilité de notre officier nous auraient rapidement gagné des sympathies, conquis des amitiés. Nous aurions, sur un autre terrain, recommencé l'œuvre accomplie par notre armée coloniale dans toute l'étendue de notre Empire d'outre-mer. En une trentaine d'années, nos marsouins, lentement, pacifiquement, nous ont acquis des régions immenses; ils ont su s'attacher les peuples qui les habitaient, gagner leur amitié à tel point que ceux-ci, de 1914 à 1918, ont combattu pour notre cause. Notre armée du Rhin aurait suivi ces traditions; elle nous aurait conquis le rempart extérieur qui manque à notre pays pour le protéger des invasions venant de l'Est.

Pour des raisons diverses, nous n'avons pas cru pouvoir lui indiquer ce but. Mais il en est un autre, qu'on doit résolument dresser aux yeux de toute l'armée, qui doit la guider dans sa tâche de chaque jour. Personne ne peut plus ignorer, après les déclarations de M. Herriot à la Chambre, après le rapport du maréchal Foch sur le prétendu désarmement de l'Allemagne, que, de l'autre côté du Rhin, se constitue une armée qui ne vit que pour la revanche, qui s'y prépare passionnément, armée

de cadres qui servira à enrôler dans les formations de l'ancienne armée impériale, maintenue malgré le traité de Versailles, un peuple convaincu de sa supériorité sur tous les autres et qui brûle d'effacer dans le sang l'échec qu'il a subi. Que notre armée sache qu'elle doit se préparer à de nouveaux combats contre l'ennemi héréditaire, qu'elle sache que celui-ci n'a pas désarmé, comme le lui ont répété idéologues et politiciens; qu'au contraire, il s'arme et s'entraîne en vue de cette guerre qu'il veut prochaine ! Qu'elle sache que le seul moyen d'éviter ce conflit est que l'ennemi connaisse notre force et redoute l'issue de la lutte. Étudier l'adversaire, épier soigneusement ses préparatifs, deviner ses projets, tendre à nouveau ses nerfs, rassembler ses forces, prendre toutes ses dispositions pour sortir victorieuse de cette nouvelle épreuve, si elle ne réussit pas à conserver la paix au monde, voilà le but.

Indiquer ce rôle à nos cadres est une des tâches essentielles du Gouvernement; s'il manque à ce devoir, il appartient à l'opinion publique de se substituer à lui et d'indiquer sans ambages à l'armée ce que le pays attend de sa vigilance.

L'INSUFFISANCE DES CONDITIONS MATÉRIELLES

Beaucoup d'officiers n'étant plus retenus dans les rangs de l'armée par la perspective d'une tâche pressante à remplir, ont fait appel à leurs relations pour trouver une occupation dans la vie civile. C'est surtout dans les armes dites savantes, artillerie et génie, que se produit cet exode. D'autres, s'ils ne quittent pas l'armée, cherchent du moins à échapper à la monotonie de la vie de garnison, en briguant un poste à l'étranger ou dans une administration de l'État. Ceux qui n'y parviennent pas, ballottés sans cesse de garnison en garnison, mènent une existence difficile et précaire. La masse de la nation ne se représente pas suffisamment les difficultés matérielles auxquelles se heurtent nos officiers. Il faut qu'elle sache que la gêne est installée à leur foyer. S'ils réussissent à conserver les apparences d'une vie décente, c'est à force de privations, qu'on ne peut soupçonner si on n'a pas vécu dans ce milieu, si on n'a pas reçu des confidences d'amis, qui, parfois, vous émeuvent jusqu'aux larmes et vous font aimer davantage ceux qui, sans phrases vaines et sans récriminations, acceptent cette existence.

L'officier est condamné à des dépenses qu'ignore le fonctionnaire, avec lequel on n'a que trop tendance à le comparer. Ce dernier ne connaît pas la nécessité de la double tenue, civile et militaire, celle-ci particulièrement délicate par suite de sa couleur claire ; il ne participe pas, à chaque instant, à des manœuvres ou à des exercices à travers champs et à travers bois, qui entraînent l'usure rapide des effets ; il n'est pas astreint à des déplacements nombreux, à des changements de résidence fréquents ; il n'est pas convoqué, deux à trois fois par an obligatoirement, hors de son logis, à des exercices ou à des cours d'instruction pour lesquels l'officier ne perçoit que des indemnités très inférieures à ses dépenses. Le fonctionnaire échappe à tous ces ennuis. En général, il reste de nombreuses années dans la même ville ; il peut s'y installer, y organiser son existence au mieux de ses intérêts.

Les officiers, eux, sont contraints à des déplacements onéreux et répétés. A peine ont-ils trouvé un logement dans une ville qu'il leur faut parfois le quitter pour aller à quelques centaines de kilomètres de là, se mettre en quête d'un nouveau logis qu'ils ne découvrent pas toujours. Alors ils doivent se séparer de leur famille, entretenir deux installations différentes. Les indemnités qui leur sont allouées pour déménagements n'en couvrent jamais les frais. Nombreux sont les officiers qui ont dû renoncer à se présenter à l'École de guerre pour ne pas avoir à supporter des dépenses au-dessus de leurs moyens. Pour attirer l'élite de notre corps d'officiers vers cette École, on propose d'attribuer à ses élèves, pendant leurs deux années de séjour, une prime spéciale maxima de 1 500 francs par an. En regard des dépenses occasionnées par deux déménagements en deux ans, et par une installation à Paris, cette prime est insuffisante ; on admet, en effet, que, pour un ménage normal, ces déplacements se traduisent par une dépense supplémentaire à sa charge de 12 000 francs.

Cette situation difficile explique que les officiers s'efforcent par tous les moyens de rester le plus longtemps possible dans la même garnison, que certains, pour éviter un déménagement coûteux, refusent un poste avantageux au point de vue de leur carrière ou consentent à accepter une sinécure. Le dévouement de nos cadres reste grand, mais chaque déplacement se traduisant dans leur budget familial par une dépense supplémentaire,

supérieure presque toujours de 50 p. 100 aux sommes perçues, ne faut-il pas craindre qu'à la fin, ils ne se lassent de s'acquitter, à leurs frais, des charges de leur métier, et qu'il n'essaient, au détriment de leur instruction ou de leur entraînement, de ne plus participer aux manœuvres, aux cours d'instruction, aux séjours dans les camps ?

Leur solde a été moins relevée que celle des autres fonctionnaires. La commission Guillaumat, qui avait été constituée au ministère de la Guerre pour étudier cette question, avait proposé des tarifs nettement supérieurs à ceux qui ont été adoptés. Leur rejet a causé dans tous les milieux militaires une pénible déception.

Pendant la guerre, où ils ont vécu côte à côte avec leurs camarades anglais ou américains, nos officiers ont pu constater que ceux-ci jouissaient d'une situation matérielle très supérieure à la leur. Ils ont comparé. Depuis l'armistice, ils ont appris que l'Allemagne consentait de très gros sacrifices pécuniaires pour ses officiers, afin de leur permettre de reprendre leur rang dans la nation. Ils savent qu'un capitaine de la Reichswehr ayant quatre ans de grade, marié et père de deux enfants âgés de moins de six ans, touche, s'il est en garnison à Hanovre, 4 140 marks-or de solde, 1 056 d'indemnité de résidence, 144 d'indemnité de mariage, 432 d'indemnité pour charges de famille, en tout, 5 772 marks-or, soit, au cours du jour, 28 860 francs français (mark-or = 1 fr. 25 × 4), alors qu'un capitaine en France, dans des conditions analogues, ne reçoit que 16 000 francs.

La comparaison que notre officier peut faire avec le fonctionnaire français n'est guère moins décevante. Au point de vue pécuniaire proprement dit, il est moins favorisé que lui. M. Bouilloux-Lafont l'a reconnu dans son rapport sur le budget du ministère de la Guerre : « Lors du retour à l'état de paix, le relèvement de la situation des officiers et des militaires à solde mensuelle s'est imposé non seulement pour les placer sur un pied d'égalité avec les fonctionnaires civils dont les traitements avaient été relevés à titre définitif par la loi du 18 octobre 1919, mais pour tenir compte des charges nouvelles que leur imposait le passage du régime du temps de guerre au régime du temps de paix. Les militaires de carrière sont, en outre, le seul personnel de l'État qui n'a jusqu'ici obtenu

que des augmentations temporaires et révocables, alors que non seulement en 1919, mais encore en 1920 et 1922, de nombreuses catégories de personnel civil ont obtenu, à titre définitif, de nouvelles allocations. »

Quant aux autres avantages, le sort du fonctionnaire et celui de l'officier ne peuvent être mis en balance. Le professeur, avec lequel on le compare le plus souvent, a des heures de classe bien déterminées ; celui qui professe dans les lycées dispose de journées entières de liberté, pendant lesquelles il peut aller où bon lui semble : on ne lui demande que d'être rentré à temps pour sa classe. L'officier ne peut jamais s'absenter de sa garnison sans autorisation : il faut que, à chaque instant, on puisse le trouver; il ignore les longues vacances, les congés décidés plusieurs semaines à l'avance, sur lesquels on peut compter et en vue desquels on peut s'organiser. Jusqu'au dernier moment, il ne sait jamais s'il pourra partir en permission. Pendant les mois d'été, il ne peut s'absenter que difficilement; ce sont les manœuvres, les séjours dans les camps; c'étaient et ce seront demain les convocations des réservistes qui le retiennent à son poste. Il n'est jamais sûr d'être libre à une heure déterminée. Il lui est impossible et il lui est interdit, par un travail supplémentaire étranger à sa fonction, d'augmenter ses appointements. Le professeur le fait normalement : personne ne songe à le lui interdire. Bien plus, quand l'État lui demande un travail supplémentaire, la plupart du temps, il lui accorde une indemnité spéciale. Jamais l'officier ne jouit de ce traitement de faveur. Il peut travailler au maximum, sa solde ne variera pas.

Dans les hauts grades, l'officier est encore moins favorisé. Ici, la solde n'a pas été doublée par rapport à ce qu'elle était en 1914. Le chef de bataillon de 1914 devenu général de brigade en 1925, le capitaine de 1914 devenu colonel en 1925, ne perçoivent pas plus, en valeur relative, qu'ils ne touchaient en 1914; en d'autres termes, si on compare le pouvoir d'achat que leur confère leur solde, il est le même aujourd'hui qu'en 1914, malgré la différence de leur grade et bien que leurs charges aient augmenté. La politique qui consiste à consentir le maximum d'avantages aux cadres subalternes et le minimum aux grades élevés, qui tend à égaliser les soldes des divers échelons, est mauvaise. Elle n'excite pas au

travail, à l'effort. Elle décourage ceux qui voudraient servir dans l'armée et se sentent capables, par leur mérite, d'arriver à une situation honorable. L'officier qui réussit mène toujours une existence modeste. Celui qui ne peut percer et qui, de plus, a des charges de famille, vit dans une gêne pénible. Telle est la situation réelle.

LE MANQUE D'ÉGARDS OFFICIELS

Pendant longtemps, nos officiers ont joui d'une compensation d'ordre moral. Le décret de messidor an XII leur accordait une situation privilégiée dans les cérémonies officielles. Le décret du 16 juin 1907 a supprimé cet avantage, pourtant bien mince. Sous le régime actuel, les militaires de carrière sont placés tout à fait en bas de l'échelle hiérarchique. Un colonel, et on n'arrive guère à ce grade avant la cinquantaine, passe après un sous-préfet de 26 ans, qui pourrait être son fils. Ce décret de 1907, conçu dans un esprit hostile à l'armée, a amené des incidents regrettables. En voici un que je choisis à dessein de date déjà ancienne. En 1913, le grand-duc Nicolas, après les manœuvres d'automne, s'était rendu à Nancy pour voir, sur place, notre 20e Corps d'armée, visiter ses organisations défensives, se rendre compte des détails de notre couverture. Il était accompagné dans ce voyage par M. Millerand, alors ministre de la Guerre, et par le général Joffre, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Il fut admirablement accueilli par toutes nos autorités militaires, principalement par le général Gœtschy, alors commandant du 20e Corps. Le ministre de la Guerre donna un dîner en son honneur. Le grand-duc Nicolas, personnage essentiellement militaire, pendant tout son séjour à Nancy, ne s'était entretenu qu'avec des militaires, occupé que de questions militaires. Le dîner devait avoir lieu à l'hôtel du général commandant le 20e Corps d'armée. Quand on présenta à M. Millerand la liste des personnes invitées, classées par ordre de préséance, il s'aperçut que le général Joffre n'arrivait que le 12e ou le 13e et que le général Gœtschy, dans sa propre demeure, était tout à fait dans les derniers. Il n'eut que le temps de donner les instructions nécessaires pour que les généraux Joffre et Gœtschy eussent une place en rapport avec leur importance réelle.

Le 11 novembre 1924, lors de la cérémonie en l'honneur du soldat inconnu à l'Arc de triomphe, nos grands chefs, dont le général Débeney, chef d'état-major de l'armée, ancien commandant de la première armée, étaient placés assez loin, derrière les personnages officiels civils. Qui pourtant a gagné la guerre?

De telles questions sont loin d'être sans conséquence. Elles constituent la manifestation concrète des sentiments de la nation vis-à-vis de son corps d'officiers. En Allemagne, avant la guerre, où tout était sacrifié à l'armée, les officiers avaient le pas sur les fonctionnaires civils de situation même supérieure à la leur. L'armée française n'en demande pas tant. On souhaiterait du moins pour elle que les anomalies les plus choquantes du décret du 16 juin 1907 fussent supprimées et que celui-ci fût revisé dans un esprit de large et sage compréhension des situations respectives. Le maintien des prescriptions de ce décret après notre victoire sur l'Allemagne, gagnée par nos cadres et nos soldats, est inexplicable. Il révolte la jeunesse et beaucoup, parmi ceux qui se seraient laissé séduire par la beauté du métier militaire, sont choqués de ce qu'ils considèrent justement comme une atteinte à sa dignité.

LA COHÉSION COMPROMISE

L'armée, à tous ses degrés est une grande famille. L'officier d'avant-guerre, même rentré chez lui, ne cessait de s'occuper de son peloton ou de sa compagnie. Bien souvent, ses hommes venaient le voir pour se confier à lui, lui demander conseil, solliciter une aide, une recommandation. Dans les relations en dehors du service, les liens entre l'officier et sa troupe se resserraient, les rapports devenaient plus confiants, plus amicaux. On n'obéissait plus seulement au chef, on obéissait à l'homme dont on avait apprécié le caractère. Une tradition si cordiale et si efficace ne doit pas risquer de se perdre.

Certains officiers issus de la guerre, non point par ignorance de leurs devoirs, mais par timidité, manifestent parfois une tendance à s'isoler. Qu'ils viennent franchement à leurs camarades, qui les accueilleront toujours avec le respect qu'on doit à ceux qui se sont élevés par leurs propres moyens, à ceux qui, sur les champs de bataille, ont fait preuve de bravoure et de volonté. A leur contact, ils acquerront les quelques notions

qui peuvent leur manquer. Il faut que notre corps d'officiers ne forme qu'un seul bloc. Il faut recréer parmi ses membres cette mentalité qui était celle d'avant-guerre.

Pour donner l'exemple, il ne manque pas dans notre armée d'officiers amoureux de leur métier et pour lesquels les contingences de la vie comptent peu. Si leur nombre diminue, n'est-ce pas qu'on semble prendre plaisir à les dégoûter de leurs fonctions? De jeunes brevetés qui, pendant la guerre, ont fait des chefs d'état-major de division remarquables, ont dû, après l'armistice, entrer au ministère de la Guerre. A quoi les emploie-t-on? A des travaux qu'on pourrait confier à un sous-officier, heureux quand on ne les réduit pas à tenir des registres et dactylographier des états soi-disant secrets.

Le régiment était jadis le creuset où se fondaient tous les éléments, quelle que fût leur origine ; il était l'unité d'instruction, où chacun se connaissait et parlait la même langue; aujourd'hui, il tend à perdre ce caractère. On a transporté l'instruction hors de la caserne dans des centres d'instruction où se distribue un enseignement livresque et pédagogique, au lieu de l'enseignement pratique, seul efficace, et qui ne peut être donné qu'à l'intérieur du régiment. Cette manière d'opérer soustrait trop souvent à l'influence des officiers supérieurs, presque tous sortis des écoles militaires d'avant-guerre, et qui ne pourrait être qu'excellente, les jeunes officiers issus de la guerre, qui ont une tendance à croire que le champ de bataille leur a tout appris et ne se rendent pas toujours compte que l'instruction du chef appelé à commander doit atteindre un maximum.

Dans les corps de troupe, le service n'offre pas davantage à l'officier un intérêt suffisant. Les effectifs y sont squelettiques, sauf dans certaines formations de l'armée du Rhin. Les cadres ne retirent aucune satisfaction du commandement qu'ils exercent. Ils n'ont pas, comme avant 1914, la joie de modeler à leur image, suivant la conception qu'ils se faisaient de la guerre, une unité vivante, agissante, qui comprenait les plus brèves de leurs indications, les moindres de leurs gestes, tant était grande l'habitude que ces hommes avaient de travailler ensemble, tant était profonde l'empreinte du chef sur ses soldats. Ce plaisir-là, le plus grand du commandement, est refusé désormais à nos cadres. Ils doivent se contenter d'admi-

nistrer leur unité, d'en tenir à jour les nombreux registres et répertoires. Eux qui devraient être des hommes d'action, ils sont invités à devenir des fonctionnaires presque uniquement préoccupés de leurs archives, perdant le contact avec la troupe, ne vivant plus de sa vie.

La dernière guerre a prouvé que ce sont les chefs de bataillon qui mènent la bataille. Seuls, ils peuvent, à peu près, commander à la vue les troupes placées sous leurs ordres, tout en disposant d'éléments de feu suffisants pour préparer et appuyer la marche de leurs unités en première ligne. Si la guerre éclate à nouveau demain, c'est eux qui auront encore à supporter toutes les responsabilités de la bataille, à moins qu'avec le progrès des armes automatiques et leur diffusion, la conduite de la lutte ne leur échappe et ne passe entre les mains de leurs commandants de compagnie. Que fait-on pour préparer chefs de bataillons et commandants de compagnies à leur rôle futur ?

Jusqu'ici, la principale force de notre armée résidait dans la camaraderie qui existait, dans toutes ses unités, entre officiers, gradés et soldats, chacune d'elles constituant réellement une famille où tous se connaissaient. Il est à craindre qu'il n'en soit plus ainsi demain, si on maintient telle quelle l'organisation de notre armée. Il ne faut pas que les membres d'une même famille perdent l'habitude de se réunir, de causer ensemble ; il ne faut pas qu'ils se perdent de vue, que chacun d'eux se laisse emporter par un courant particulier ; sans quoi la cohésion de notre armée ne serait plus qu'un vain mot.

LENTEURS ET INÉGALITÉS DE L'AVANCEMENT

La question de l'avancement dans l'armée est extrêmement complexe. Il se ralentit chaque jour. Les postes élevés sont occupés, pour de longues années encore, par des généraux jeunes. La plupart resteront en fonctions jusqu'à leur limite d'âge. Il en est de même pour notre cadre d'officiers supérieurs. Dans ces conditions, les éléments jeunes n'ont aucune perspective d'avenir. Ils sont condamnés, à moins de circonstances exceptionnelles, à prendre leur retraite en qualité de commandants.

Certains officiers sortis de Saint-Cyr, en 1903, dans l'infanterie coloniale, ayant fait toute la guerre sur le front fran-

çais, sont encore capitaines; ils viennent d'être inscrits au titre du choix sur le dernier tableau pour le grade de commandant. Leur mécontentement est légitime. Il s'explique d'autant mieux que, jamais, l'avancement n'a été distribué d'une façon aussi inégale qu'en ces dernières années. C'est la conséquence d'un régime qui ne cesse de poursuivre l'intrusion de la politique dans l'armée. Quand le ministre décide seul de l'inscription des candidats au tableau d'avancement, il est à craindre qu'il ne soit par trop à la merci des solliciteurs. Il faudrait que désormais l'avis des chefs hiérarchiques eût plus d'importance et que, dans toutes les questions d'avancement, on en tînt compte obligatoirement. Il est d'un effet déplorable que les étapes soient abrégées pour ceux qui font partie d'une coterie, pour les clients d'une personnalité au pouvoir.

L'officier de l'active est aussi froissé de voir que ses camarades de même origine et même date de promotion avancent plus vite que lui, s'ils passent dans la réserve. Rien de plus juste que de donner un statut aux officiers de complément, de leur garantir leur grade, de procurer à ceux qui en sont dignes un avancement suffisant pour leur assurer dans l'armée mobilisée le commandement qu'ils doivent exercer; encore ne faut-il pas que les avantages à eux consentis soient supérieurs à ceux accordés à leurs camarades qui restent dans les rangs de l'armée. Les officiers de l'armée active souffrent de ce décalage de leur avancement par rapport à celui de leurs camarades de la réserve, notamment dans l'artillerie et dans le génie. Des ingénieurs des mines ou des ponts sont déjà titulaires du grade de lieutenant-colonel dans la réserve, alors que leurs camarades de promotion de l'École polytechnique ne sont que capitaines dans l'active.

LA PROPAGANDE ANTI-MILITARISTE

Notre corps d'officiers était autorisé à croire que le pays lui serait reconnaissant de l'effort qu'il a fourni avant et pendant la guerre. Il était naturel que cette gratitude, dont il ne pouvait douter, se traduisît par une amélioration de sa situation matérielle et morale. Les années ont passé, la France n'a rien fait pratiquement pour ceux qui l'ont sauvée du désastre; au contraire, elle a laissé se développer contre eux une campagne

de haine. Ceux qui les combattent ouvertement essaient de discréditer la valeur de notre corps d'officiers. Ils l'accusent d'impéritie dans le passé, d'impérialisme aveugle et outrancier dans le présent. D'autres l'attaquent moins franchement, d'une façon plus sournoise et d'autant plus redoutable. D'après eux, son importance diminue. « Il n'est pas besoin, disent-ils, pour former un bon soldat, voire un bon gradé, de le maintenir dix-huit mois dans une caserne. Quelques semaines suffisent pour dresser un homme du rang; un nouveau stage de même durée permettra de le transformer en un caporal ou en un sergent connaissant son métier. Alors, renvoyez-le le plus tôt possible dans ses foyers. Là il pourra faire œuvre utile; là il pourra produire pour la collectivité.... » Langage de démagogues, destiné à flatter les foules, et dont ceux qui le tiennent ne sont pas dupes.

Ils savent en effet que nos effectifs du temps de paix sont à peine suffisants pour nous permettre d'entretenir en tout temps, en bon état de fonctionnement, le nombre minimum de grandes unités destinées à encadrer la nation entière appelée sous les armes, et l'énorme matériel de mobilisation accumulé dans les dépôts et dans les arsenaux.

Nos cadres attendent depuis des mois le vote des lois militaires, qui doivent assurer définitivement leur statut. Les projets établis par le précédent ministère ont été escamotés devant la Chambre où ils n'ont pas été discutés sérieusement, puis retirés du Sénat pour être remaniés. Que seront les nouveaux projets concernant l'organisation générale de l'armée issus du Gouvernement actuel? Sépareront-ils l'unité d'instruction de l'armée de couverture et des centres mobilisateurs ? Imposeront-ils à nos cadres de nouvelles charges? L'armée, qui depuis longtemps est habituée à être constamment déçue, se demande avec inquiétude ce qu'elle deviendra avec cette organisation nouvelle. Le service de dix-huit mois lui a imposé, chaque année, l'obligation d'instruire deux classes; il a exigé de tous les cadres un travail considérable. Que leur apporterait la loi d'un an ou celle de dix mois? Un supplément de travail ne les effraie pas; ce qu'ils redoutent, c'est une diminution de la force de l'armée.

Nos cadres sont inquiets, parce que, dans toutes les négociations, dans toutes les discussions qui vont avoir lieu pour la

mise sur pied de ces projets, ils se demandent comment leurs intérêts, qui sont ceux de toute la nation, seront représentés et défendus. Ils ne peuvent se dissimuler que, n'étant pas électeurs, leur sort importe beaucoup moins aux parlementaires que celui d'autres catégories de citoyens. L'interdiction du droit de se grouper et de se faire représenter les empêche de constituer un de ces puissants syndicats de fonctionnaires qui traitent d'égal avec les ministres et leur imposent leur volonté. En présence de ces faits, quelques officiers se sont demandé s'ils n'auraient pas intérêt à imiter les fonctionnaires, à agir comme eux et à exiger, en recourant aux mêmes moyens qu'eux, les avantages auxquels ils estiment avoir droit.

Est-il besoin de dire que rien ne serait plus funeste, et que ce serait, en réalité, la fin de l'armée? L'armée n'est elle-même, ne peut être elle-même qu'à condition de vivre au sein de la nation sans se mêler à ses querelles politiques. Elle doit rester en dehors de tous les partis.

De telles considérations ne sont pas pour arrêter les communistes. Ceux-ci, pour se créer des amitiés dans l'armée, se livrent à une véritable débauche de propagande, à tel point qu'il a fallu prendre des mesures spéciales pour s'en défendre. Cette propagande constitue un danger qu'on commence à soupçonner, sans peut-être en mesurer suffisamment la gravité.

Instruite de la situation exacte de l'armée, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, la jeunesse des écoles ne brigue plus assez l'honneur d'y servir. Jadis l'élite de nos collèges se disputait l'honneur d'entrer dans nos écoles militaires; aujourd'hui, les demandes d'admission se font moins nombreuses. Les familles d'officiers en détournent leurs fils; les pères ont trop souffert pour souhaiter que leurs enfants renouvellent leur expérience et se condamnent, leur vie durant, à la pauvreté. Parfois ce sont les jeunes gens eux-mêmes qui se refusent à cette aventure, témoin cette réponse d'un polytechnicien à son père, officier de valeur : « Mon père, vous avez accompli, pendant la guerre, des choses admirables, et vous vivez aujourd'hui péniblement, en vous privant de tout. Dans l'industrie, avec votre culture scientifique, vous auriez fait fortune. » Ceux qui raisonnent ainsi ne sont pas rares. Cela explique que la jeunesse soit moins attirée que par le passé vers nos écoles militaires.

Il faut cependant l'y ramener, car, si on n'introduit pas dans notre armée des forces jeunes, enthousiastes, la crise que nous signalons ne pourra que s'accroître. Dans dix ans, les chefs de bataillon, provenant du corps d'officiers d'avant-guerre, seront devenus chefs de corps ou auront disparu. Ils auront été remplacés, en grande partie, par des officiers issus de la guerre, qui, sur les champs de bataille, ont largement fait leur devoir, dont beaucoup y ont été admirables, mais qui ne possèdent pas tous les qualités requises pour exercer le commandement d'un bataillon. Certains se montreront inférieurs à leur tâche. Il est à craindre que leur accession à ce grade important ne donne lieu à une nouvelle crise d'antimilitarisme. Ce sont des raisons identiques, qui ont suscité celle qui a sévi de 1890 à 1905. Craignons, dès maintenant, qu'elle ne se renouvelle de 1935 à 1945.

LE RECRUTEMENT DES SOUS-OFFICIERS DEVENU DIFFICILE

Notre corps de sous-officiers souffre du même malaise que notre corps d'officiers. Les mêmes causes y produisent les mêmes effets, avec cette circonstance aggravante que la durée réduite du service rend le recrutement des sous-officiers chaque jour plus difficile, principalement dans les armes spéciales et dans les services techniques.

Jusqu'à ces derniers mois, les avantages matériels dont jouissait notre armée du Rhin avaient retenu, dans les régiments qui en faisaient partie, un certain nombre de sous-officiers; les rengagements y étaient plus nombreux que dans les unités stationnées à l'intérieur. Depuis l'apparition du rentenmark en Allemagne, ce temps n'est plus. La vie, pour nos cadres, est aussi dure sur le Rhin que dans n'importe quelle ville du centre de la France; cela est si vrai que les vacances d'officiers y sont nombreuses, alors que, il y a deux ans, les demandes étaient plus nombreuses que les postes à pourvoir. La liste des unités où des emplois de sous-officiers rengagés restent libres, s'allonge sans cesse dans toutes les armes.

Sans doute, le Gouvernement a déjà fait beaucoup pour les sous-officiers. Si on compare leur solde avec celle d'avant la guerre, on trouve, pour certaines catégories, un coefficient d'augmentation de plus de 4. Malgré tout, leur situation reste

inférieure à ce qu'elle devrait être. En 1914, elle était déjà franchement mauvaise ; beaucoup l'acceptaient quand même, en considérant que, au bout de leurs quinze ans de service, ils jouiraient d'une retraite proportionnelle et auraient droit à un emploi civil. Actuellement, il leur faut attendre longtemps cet emploi dont jadis la perspective était pour eux le grand attrait. Étant donné que leur solde n'a pas augmenté aussi rapidement que le prix de la vie et reste toujours très inférieure au salaire de l'ouvrier, on comprend que rien n'incite plus le jeune soldat à rester dans l'armée, pour y faire sa carrière.

De plus, la situation de sous-officier rengagé à l'intérieur des unités est moins agréable qu'en 1914.

Avant la guerre, le service de trois ans permettait de former de bons gradés; le sous-officier du contingent, après deux années de caserne, était parfaitement au courant de tous les détails du métier; il pouvait s'occuper effectivement de ses fonctions de chef de section ou de demi-section. Le sous-officier rengagé n'avait qu'à le guider et à le diriger ; son rôle s'élevait; il était débarrassé des mille petits ennuis de la vie de chaque jour. Actuellement, le gradé provenant du contingent, même le plus consciencieux, le plus désireux de bien faire, n'est pas complètement formé au bout d'un an de service; mille détails lui échappent encore; il faut que le sous-officier rengagé les assure, d'où, pour celui-ci, une aggravation de ses charges. Seul, il est suffisamment au courant de la vie de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie, pour pouvoir surveiller son administration, pour pouvoir tenir à jour les mille registres ou fiches dont le nombre augmente sans cesse. Les capitaines, mal secondés, tant pour l'instruction de leur unité que pour son entretien, par des sous-officiers du contingent non dressés complètement, demandent à leurs sous-officiers rengagés, de les aider et à l'instruction et dans les travaux de bureaux. Les heures de présence au quartier se multiplient.

Avec une réduction nouvelle de la durée du service militaire, cette situation s'aggravera. Les jeunes gens du contingent, ne voyant plus de quelle utilité pratique pourra être pour eux l'obtention du galon de sergent ou de maréchal des logis un mois ou deux avant leur libération, refuseront de s'astreindre à l'effort supplémentaire qu'exigera leur présence dans

un cours spécial d'élèves caporaux ou d'élèves sous-officiers. Ils préféreront attendre leur libération avec leur contingent, et suivre son sort.

Les changements de garnison sont encore plus ruineux pour les sous-officiers rengagés que pour les officiers. Leurs indemnités pour déplacement sont, en effet, encore plus dérisoires. De plus, la plupart des femmes de sous-officiers rengagés travaillent, les unes comme employées, d'autres établies à leur compte. Dans le premier cas, à la difficulté de trouver un logement dans la nouvelle garnison, vient s'ajouter, pour la femme, la nécessité de chercher un nouvel emploi dans une ville inconnue d'elle. Dans le second cas, la femme ne peut pas suivre son mari; d'où deux installations à entretenir.

Dans les grandes villes, comme Paris, les sous-officiers se plaignent du trop grand nombre de tours de garde qu'ils ont à assurer et qui les astreignent à des dépenses qui ne leur sont pas remboursées. C'est une des raisons qui contribuent le plus à diminuer le nombre des rengagements dans les régiments d'infanterie de Paris. Les sous-officiers qui veulent se lier au service militaire, pour obtenir leur retraite proportionnelle, préfèrent le faire dans des unités ou dans des services où ils n'auront plus de gardes à assurer, et où ils seront dispensés des manœuvres et des tirs de combat. Ils demandent à servir dans les bureaux d'état-major ou de recrutement; ils ne veulent plus de l'infanterie; ils tendent à se transformer en fonctionnaires. Notons que le mal se fait moins sentir dans la cavalerie : la passion du cheval continue à attacher le sous-officier à son unité.

Il faut que le sous-officier rengagé reprenne son rôle de conseiller constant de la troupe et des jeunes cadres, qu'il exerce sur eux une influence heureuse, pondératrice, conséquence de sa supériorité comme technicien. Il doit connaître par le détail chacun des hommes qui lui sont confiés; il doit avoir apprécié leur caractère, savoir ce qu'on peut en tirer au physique et au moral. Comme l'officier, il faut qu'il vive en contact avec les hommes, que, dans toute la force et la beauté du terme, il soit leur guide.

Nos cadres, tant officiers que sous-officiers, traversent une crise qui ne saurait se prolonger. Passés subitement des angoisses de la guerre aux douceurs de la paix, on leur a tout

d'abord imprudemment donné à croire qu'ils n'auraient plus à jouer qu'un rôle de milice et de garde nationale. Erreur funeste qu'il n'est que temps de dénoncer. Il faut de nouveau leur montrer le même but que jadis, le but de jadis et de toujours, la lutte contre l'ennemi héréditaire.

Éprouvés très fortement par les conditions matérielles de l'existence, ils ont regardé autour d'eux et, devant la situation faite aux fonctionnaires de l'État, ils se sont aperçus qu'ils étaient beaucoup moins favorisés, bien que supportant le maximum de charges. La vie pour eux devient par trop dure, par trop pénible. L'encombrement des hauts grades est tel que la plupart doivent renoncer à tout espoir d'un avancement légitime. Le Parlement et le Gouvernement semblent se désintéresser de leur sort. Depuis des années, n'attendent-ils pas le statut qui doit en décider? Les déceptions successives, qu'ils ont subies, les ont aigris, découragés. Il faut les rassurer pour l'avenir. Notre armée, qui vient de se montrer admirable, à la hauteur de toutes les tâches et de tous les sacrifices, par sa double valeur technique et morale, souffre d'un malaise arrivé à l'état aigu. Tel est le fait. Telle est l'atmosphère où vont s'ouvrir les prochains débats relatifs à notre réorganisation militaire. Ils en prennent une exceptionnelle gravité.

Lieut-colonel Reboul.

MÉMOIRES

(1825-1871)

VI [1]

1848

M. Rossi me rappelait avec insistance à Rome, et le temps accordé pour mon congé était expiré. Je dus donc partir dès le milieu de septembre. Nous traversâmes toute la France et rejoignîmes Lyon par Limoges et Clermont; puis, craignant pour ma femme, assez souffrante d'une seconde grossesse, une trop longue traversée de la mer, je passai le Mont Cenis et vins à Turin, où mon ami Bourgoing était momentanément chargé d'affaires. Je n'eus pas passé vingt-quatre heures sur le sol italien que je vis combien le mouvement dont Pie IX avait donné le signal, avait, pendant ces quatre mois d'absence, acquis d'intensité et changé de caractère. Le désir de réformes intérieures s'était répandu bien vite dans toute l'Italie, de Rome à Florence, à Modène, à Parme, à Turin, et, on me l'annonçait également, à Naples et à Palerme. Partout, pour seconder ces désirs, des mouvements populaires avaient lieu, plus ou moins tumultueux et menaçants, suivant que les Gouvernements y opposaient plus ou moins de résistance. Presque tous les souverains imitaient Pie IX dans ces alternatives de recherche de la popularité et de molles tentatives de réaction, qui sont le véritable moyen de hâter les révolutions, et jouent comme un

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1924, 1er et 15 janvier, 1er février et 1er mars 1925.

soufflet de forge pour enflammer un brasier. Mais ce n'était pas le côté le plus grave de la situation, car les réformes intérieures n'étaient que le prétexte du mouvement. La réalité, c'était que la question de l'indépendance et de l'unité de l'Italie était née, qu'il s'agissait, non d'obtenir telle ou telle liberté dans le sein de tel ou tel État, mais de chasser les Autrichiens et de faire de l'Italie morcelée et captive une grande nation unie et libre. Dès lors, le problème à résoudre devenait bien plus compliqué ! Car c'était tout l'équilibre établi en Europe par les traités de 1815, toute la répartition du territoire entre les grands États qui était à modifier, et de telles choses ne s'opèrent pas sans l'usage de la force. C'était la guerre, et quelle guerre ! à courte échéance.

Ce fut en arrivant à Rome surtout, que j'eus le sentiment de ce péril prochain, et il me suffit, en quelque sorte, de regarder par la fenêtre. Dans cette cité que j'avais vue si paisible, et où on rencontrait au moins un ecclésiastique sur deux habitants, on n'entendait plus que le bruit des armes, et, à chaque coin de rue, il y avait un poste de soldats ou soi-disant tels, et une sentinelle montant la garde. Ce n'était pas, à la vérité, une armée régulière, et il ne s'agissait pas de partir tout de suite en campagne. Pendant le cours de l'été, — c'était, je crois, le jour anniversaire de la fameuse amnistie, — il y avait eu une sorte d'émeute. On avait prétendu qu'un complot de réactionnaires avait voulu s'emparer de la personne du Pape, et la population était accourue pour le défendre. En échange de ce service dont il se serait peut-être bien passé, le Pape avait accordé à ses bons sujets le droit de le défendre à l'avenir, et de se défendre eux-mêmes, en constituant une garde nationale. Cette concession, qui aurait paru si périlleuse à tout autre, ne lui avait pas autrement coûté. C'était toujours son système : donner plutôt des libertés aux laïques que leur laisser prendre part au dépôt sacré du pouvoir. L'idée, si simple pourtant, ne lui venait pas que, quand on met des armes aux mains des hommes, ils peuvent s'en servir pour s'emparer violemment des choses qu'ils désirent.

Pour le moment, à la vérité, le plaisir de jouer au soldat semblait l'emporter sur tout autre sentiment. Nobles et bourgeois, princes, avocats et commerçants, tous s'étaient empressés d'endosser l'uniforme, et d'apprendre l'exercice. On n'enten-

dait plus, du Capitole au Colisée et au Vatican, que *Qui vive?* et *Portez armes!* Il y avait beaucoup de frivolité dans cet enthousiasme, et le plaisir de faire contraste aux divertissements habituels du carnaval ou des fêtes religieuses. Tout n'était pas jeu cependant, et il était évident que l'idée d'une lutte prochaine à soutenir pour l'indépendance nationale était dans toutes les têtes, et qu'on s'y préparait avec cet entrain qu'ont aisément les populations méridionales pour courir au-devant du danger, et qui les abandonne trop souvent quand il faut l'aborder en face.

En attendant, ces réunions militaires donnaient lieu à des fêtes, à des banquets, où des orateurs improvisés se livraient à des imprécations contre la domination étrangère Le cri de *Fuori i Tedeschi* avait remplacé celui de *Viva Pio nono*, et la presse, usant de la liberté qu'on lui laissait prendre, faisait écho le lendemain à ces bruyantes manifestations.

De son côté, le Gouvernement autrichien ne paraissait nullement disposé à se laisser enlever sans résistance. Il entassait des troupes en Lombardie, faisait des démonstrations de force en allant jusqu'au bout des droits que les traités existants lui reconnaissaient. Ainsi à Ferrare, ville pontificale, où il avait droit de garnison dans la citadelle, il s'était brusquement emparé de la ville elle-même, et l'avait à peu près mise en état de siège. C'était une provocation, qui semblait avoir pour but d'amener promptement un conflit dont l'Aigle à deux têtes sortirait victorieuse.

Pour tout homme doué d'un peu de réflexion, ce conflit imminent eût été le sujet de graves préoccupations; mais pour nous, Français et représentants d'un gouvernement pacifique et conservateur, ces dispositions d'esprit que nous voyions s'envenimer chaque jour autour de nous devenaient un gros embarras. Il était clair en effet que les Italiens ne comptaient pas, pour se délivrer de la domination étrangère, exclusivement sur leurs efforts et leur courage. *L'Italia fara da se* a pu être dit quelquefois par quelques exaltés, mais n'a jamais été la règle de conduite sérieusement adoptée par le plus grand nombre. Leur intention était de nous entraîner, bon gré mal gré, à venir à leur aide, et de faire faire au roi Louis-Philippe ce qu'ils ont obtenu dix ans plus tard de Napoléon III. Nous étions bien résolus à ne pas faire ce métier de

dupes, et quelque intérêt qu'une nation qui veut s'affranchir pût mériter, de ne pas lui laisser tirer une lettre de change à vue sur notre armée et nos finances. Sentant cette résistance, ils recouraient à tous les moyens pour la vaincre.

Ils n'espéraient rien du ministère de M. Guizot; aussi leurs vœux s'exprimaient ouvertement en faveur de l'opposition de la France, dont ils pensaient avoir plus aisément raison, et quant à nous, ambassade de France, ils nous mirent en quelque sorte en quarantaine. Nous fûmes montrés, presque désignés au doigt dans la rue comme des rétrogrades, des amis de l'Autriche, traîtres à la cause de la liberté, et vendus à la Sainte Alliance. C'est à peine si dans la société on ne nous tournait pas le dos. J'avais l'habitude de recevoir le dimanche soir les personnes de notre âge, avec qui ma femme se plaisait, et qui, l'année précédente, nous faisaient une agréable compagnie. Mon salon se trouva bientôt presque vide. Ceux qui persévéraient à nous faire bonne mine étaient mal notés. Je vis un jour où on aurait jeté des pierres à ma voiture, parce que comme héritier d'un titre de prince du Saint Empire, l'Aigle autrichienne figurait dans le support de mes armes. On essayait sur nous par tous les moyens une sorte de contrainte morale.

Pour nous, ce n'était qu'un désagrément et une petite taquinerie sociale. Mais quelle épreuve pour M. Rossi, Italien de naissance et resté tel de cœur, proscrit autrefois pour la cause de l'indépendance! Les noms de renégat et de traître étaient les plus doux qu'on lui prodiguât. Ceux mêmes qui, au fond du cœur, trouvaient que le jeu allait bien fort et que la partie était dangereuse, auraient craint de se compromettre, en écoutant, et plus encore, en suivant ses conseils. Je lui dois la justice de dire que jamais crise plus rude ne fut plus noblement supportée. C'était la solitude qu'on faisait autour de lui. Il n'avait pas même l'air de s'en apercevoir. S'il rencontrait sur son passage des visages malveillants ou provocants, il les regardait en face avec un dédaigneux sourire, qui, avec son profil d'aigle, avait une étrange noblesse. Ce sommeil, dont il s'était fait une habitude à Paris pour éviter de prendre parti dans les discussions compromettantes, lui venait en aide. Chaque soir, je le voyais presque étendu dans sa loge au spectacle, — où d'ordinaire, on le sait, on vient en Italie se faire réciproquement des visites amicales, — à moitié endormi,

et n'ayant pas l'air de s'apercevoir qu'on le laissait seul. Cette impassibilité décourageait la malveillance.

***

La situation ne tarda pas à lui être rendue plus pénible encore par une comparaison, qu'on ne tarda pas à exploiter contre lui. L'année ne s'acheva pas, en effet, sans nous donner un spectacle presque aussi étrange et aussi inattendu pour des habitants de Rome que celui du mouvement militaire que nous avions sous les yeux. Ce fut l'arrivée d'un envoyé anglais venant traiter presque officiellement avec le Pape. Pareille chose ne s'était pas vue depuis des siècles, et malgré les grands intérêts que l'Angleterre, comptant de nombreux sujets catholiques, pouvait avoir à débattre avec la Cour de Rome, elle ne les traitait jamais que par un des secrétaires de sa Légation à Florence, très chétif personnage, qui, alors même qu'il faisait à Rome son séjour habituel, était toujours censé y être en passage et en congé. Cette fois, nous fûmes appelés à voir un grand seigneur anglais, Lord Minto, longtemps ambassadeur dans des postes très importants, beau-père du premier ministre, qui frappait à la porte du Quirinal pour demander une audience du Pape.

Il ne venait pas, en vérité, en qualité de ministre plénipotentiaire accrédité, et Rome n'était pas l'unique but de son voyage. Il était chargé d'une façon générale de s'enquérir de l'état de l'Italie, d'étudier le caractère de l'agitation à laquelle la Péninsule était livrée, et de faire entendre à tous, libéraux et rétrogrades, Autrichiens et Italiens, et partout, aussi bien à Milan qu'à Turin et à Rome, des conseils de modération. C'était là, du moins, le langage que Lord Palmerston avait tenu à mon père, en lui annonçant cette mission qui fit tout de suite beaucoup de bruit. La modération des conseils donnés par Lord Palmerston lui parut assez suspecte, et leur effet plus douteux encore. Il ne se trompait pas.

Lord Minto n'avait pas en effet plus tôt mis le pied sur le sol italien, et peut-être pas même ouvert la bouche, que, vu l'hostilité connue du Cabinet français et du Cabinet britannique, tout le monde se mit à croire ou du moins à dire qu'il arrivait pour prêter au mouvement du libéralisme et du patriotisme italiens l'appui que lui refusait M. Guizot. Il fut tout

de suite reçu avec acclamations dans les réunions bruyantes qui se tenaient dans toutes les villes, célébré par tous les organes de la presse, absolument comme s'il eût eu derrière lui les cent mille soldats que la France ne voulait pas mettre à la disposition de sa voisine. Son voyage ne fut qu'une longue ovation.

Lui-même était un brave homme, d'esprit simple, un peu court, animé d'intentions droites, un peu étonné, un peu contrarié de se voir exploité de cette manière, mais, comme tous les Anglais, entendant mal les affaires et surtout les habitudes du continent, et ne comprenant pas que des *meetings*, des processions avec des bannières, des journaux *sans* frein eussent plus de conséquence à Rome, au siège de la Catholicité, ou aux portes de Milan, en vue des baïonnettes autrichiennes, que dans Piccadilly, ou à Manchester ou à Birmingham. Il se laissait faire et porter en triomphe, sans se douter que l'hommage à lui rendu n'était qu'une épigramme à d'autres adresses. C'est le spectacle dont je rendais compte dans une de mes lettres à mon père : « Les exaltés ont pris, ce soir, leur revanche (d'une réception assez froide qui leur avait été faite au Quirinal), en promenant leurs bannières dans le Corso, en allant donner des ovations au ministre de Toscane, au ministre de Sardaigne, à Lord Minto lui-même dans son auberge. Torlonia donnait un grand bal public dans le Grand-Théâtre qui lui appartient. On n'a pas cessé d'y crier toute la nuit : « Vive l'indépendance italienne! Vive le grand-duc de Toscane! Vive Lord Minto! » Tout excepté : « Vive Pie IX ». Lord Minto est venu dans la loge de Torlonia. Il avait l'air assez embarrassé de l'enthousiasme qu'il excitait. Il a rendu autant de saluts qu'on lui portait de vivats... Si j'en crois le langage qu'il a tenu à M. Rossi et à moi-même, tout cela ne doit lui faire guère de plaisir, mais il a affaire à des gens qui ne sont pas faciles à décourager, et, à moins qu'il ne se résigne à être maltraité comme nous, il faudra qu'il prenne son parti d'être applaudi. On répète maintenant dans Rome, et tout le monde croit qu'il a agité lui-même son chapeau et crié : « *Viva l'Italia* » ; cela n'est pas vrai, j'en suis sûr, mais c'est acquis dans l'opinion publique. » Les plus directement visés, dans ces scènes populaires, c'étaient, après Pie IX, les jours où on n'était pas content de sa docilité, M. Rossi et son ambassade. Nous nous en consolions en souriant et en pensant que Lord Minto en

prenait bien à son aise, attendu que ceux qui lui faisaient fête ne lui demanderaient certainement pas de faire passer les Alpes aux flottes britanniques pour venir chasser les Autrichiens de Lombardie.

Quant au Pape lui-même, flatté d'une visite qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait reçue, il accueillait bien Lord Minto qui, ayant à traiter avec lui des intérêts des catholiques de Malte, du Canada et d'Irlande, commençait en général les audiences par des compliments dont l'habitude n'avait pas encore fait perdre le goût. Une fois, cependant, le pauvre Pape commença à trouver qu'on en prenait trop à son aise avec lui. Ce fut un jour où le *Maestro di camera*, tout effaré, entra chez lui pour dire : « *Ecco il signor ambasciatore d'Inghilterra chi viene da sua Santita con* un pantalon quadrillé ». Effectivement, Lord Minto, ignorant que l'étiquette obligeait à n'entrer chez le Pape qu'en tenue de cérémonie, était venu frapper à la porte, comme chez la reine d'Angleterre, en costume ordinaire de ville avec un pantalon à carreaux d'étoffe écossaise. Ce pantalon semblait au bon chambellan le symbole de la Révolution triomphante. C'était la répétition des souliers sans boucles de Roland au conseil de Louis XVI ! N'est-il pas surprenant que dans toutes les révolutions, les détails même se ressemblent?

Pour que rien ne manquât à l'excitation générale à laquelle les esprits étaient livrés d'un bout à l'autre de l'Italie, on apprit, à ce moment même, le triomphe complet du parti radical en Suisse. C'était un événement auquel il fallait s'attendre, et qui se préparait depuis longtemps. Les dissentiments religieux, mêlés aux divisions politiques, avaient poussé dans ce petit pays les passions populaires à un haut degré d'exaspération. La Diète fédérale, composée des représentants de tous les cantons, mais où les radicaux unis aux protestants disposaient de la majorité, avait usé de son pouvoir, pour interdire dans la Confédération tout entière l'existence de la Société de Jésus. Les cantons ultras, Fribourg, Lucerne, Argovie, Soleure, etc., virent dans cette interdiction une atteinte à leur indépendance : ils formèrent une association pour leur défense qui fut connue sous le nom de Sonderbund, et la Diète ayant voulu dissoudre cette association, ils firent appel aux armes, et la guerre civile s'en était suivie. Les moyens de résistance de l'Association catholique étaient très faibles, et son attitude, une fois la lutte

engagée, ne fut pas, il faut en convenir, absolument héroïque. En quelques jours, Fribourg et Lucerne, assiégées par les troupes fédérales, avaient capitulé. Protestants et radicaux triomphaient bruyamment, et les Jésuites étaient obligés de plier bagage.

Comme on ne croyait pas beaucoup en Italie aux sympathies de la Société de Jésus pour le mouvement inauguré par Pie IX, et comme Pie IX lui-même avait à plus d'une reprise laissé voir qu'il avait lieu d'en douter, l'échec de cette compagnie fameuse eût déjà été accueilli avec joie par nos amis ou ennemis, comme on voudra, les libéraux italiens. Mais ce qui ajoutait à leur satisfaction, c'est que la lutte n'avait pas été circonscrite dans les bornes étroites de la Suisse. Les grandes Puissances d'Europe étaient, en vertu du traité de Vienne, garantes du pacte fédéral helvétique; elles n'avaient pas hésité à déclarer que ce pacte était violé par l'atteinte que la Diète avait portée à la liberté religieuse des cantons catholiques. L'Autriche surtout avait vivement réclamé. Les catholiques suisses étaient ses amis et formaient sa clientèle. La France, ne pouvant méconnaître la légitimité de la réclamation, avait dû s'y joindre, et l'Angleterre même n'avait pu tout à fait s'y refuser, mais avec tant de réserve et de mauvaise grâce, qu'on voyait bien qu'au fond de l'âme, elle ne désirait nullement être écoutée, et ne serait même pas fâchée qu'on n'eût pas l'air de prendre sa démarche au sérieux. C'étaient donc en réalité la France et l'Autriche, c'est-à-dire M. de Metternich et M. Guizot, qui étaient battus en commun, battus en se donnant la main, et battus avec les Jésuites, en mourant pour leur cause. Quel sujet de triomphe pour les radicaux italiens! et pour nous quel désagrément! M. Rossi était peut-être plus sensible à celui-là qu'à tout autre. La Suisse était un des théâtres où il avait commencé sa fortune. S'il n'y avait jamais fait cause commune avec les radicaux, il n'avait jamais non plus frayé avec les catholiques ardents et ultramontains. C'étaient même ceux-là qui lui avaient fait quitter le pays, en rejetant le plan modéré de Constitution fédérale qu'il avait un instant proposé à la Diète. Depuis lors il était venu à Rome exprès pour empêcher les Jésuites d'embarrasser par leur présence le Gouvernement français. Il était un des objets principaux de leur inimitié, véritablement leur bête noire. Il ne s'attendait pas et n'avait

nul goût à se trouver martyr avec eux. Cette idée, je le voyais bien, lui était insupportable, d'autant plus qu'il avait toujours mal auguré de la levée de boucliers des catholiques suisses, et averti M. Guizot de ne pas compter sur leur intrépidité. Le froc des Jésuites passé involontairement sur ses épaules lui était, je le voyais bien, très désagréable à porter.

***

Enfin, je ne puis pas ne pas mentionner, parmi les plus pénibles souvenirs de cette fin d'année 1847, la visite que nous reçûmes de mon ancien chef de Madrid, le comte Bresson. Il venait d'être nommé ambassadeur à Naples, et on l'avait engagé à passer par Rome pour y voir le Pape. Le ménage royal qu'il avait béni à Madrid, au bout d'un an d'existence conjugale, allait déjà au plus mal. Nulle intimité, au moins morale et peut-être pas non plus d'un autre genre, entre les deux époux, à ce point qu'on avait cru trouver dans cette froideur trop apparente un motif pour demander à Rome l'annulation du mariage. C'eût été un immense succès pour la reine d'Angleterre et Lord Palmerston. La reine Isabelle, redevenue libre, ne serait évidemment plus tentée d'aller chercher un mari dans la famille de Bourbon, et la maison de Cobourg, riche en fils bien bâtis et beaux garçons de toute manière, aurait été là tout à point pour la consoler de la triste expérience qu'elle venait de faire du mariage. Il s'agissait de fermer la porte de Rome à cette intrigue, et de prévenir le Pape contre de faux rapports.

M. Bresson, oubliant nos vieilles querelles, vint chez moi dès son arrivée. Je le conduisis chez M. Rossi, et celui-ci à son tour le conduisit au Quirinal, où il s'acquitta de sa mission, au dire de M. Rossi, le mieux du monde, avec cet art et cette puissance de conversation qui étaient sa qualité principale. Nous étions donc redevenus très bons amis. Je lui fis fête : il vint dîner chez moi, et réciproquement il m'invita à partager son repas dans son auberge. Admis ainsi dans son intimité, je ne tardai pas à être effrayé de l'état moral qu'il me laissa voir. Il ne me cacha pas qu'il avait sérieusement espéré qu'en récompense du grand service qu'il avait rendu à Madrid, on lui ferait faire un pas immense dans la carrière. Ce pas, suivant lui, ne pouvait être que l'ambassade de Londres, la première de toutes sans contestation, et qui ne devait pas tarder à être

vacante, puisque mon père ne l'avait acceptée qu'en passant, et annonçait à tout le monde qu'il allait la quitter. Mais comment envoyer à Londres, au milieu de l'irritation que causait le mariage auquel il avait présidé, l'auteur principal et parfaitement connu de ce méfait? C'eût été une insolence que la Reine n'aurait pas supportée. Cette difficulté si simple, et qu'un homme habitué aux convenances diplomatiques devait deviner sans qu'on eût besoin de la lui rappeler, ne put pourtant pas lui entrer dans l'esprit. On eut beau lui dire d'attendre, de laisser le temps s'écouler, les impressions s'effacer, et qu'on lui réserverait la place pour un temps meilleur; comme il ne voulait à aucun prix rentrer à Madrid, on lui offrait Naples comme un poste de repos, une villégiature, où il se referait de ses fatigues sous le ciel le plus doux, en face de la belle nature, et au milieu d'une charmante société. Rien n'y fit : il prit cette proposition comme une injure, et ne l'accepta qu'avec désespoir. Le Roi et M. Guizot étaient des ingrats et des gens sans foi. On le sacrifiait à l'Angleterre après s'être servi de lui : il était le bouc émissaire, la victime immolée au ressentiment de la reine Victoria. Sa destinée était perdue, sa carrière finie. Il me développa ce beau thème avec un mélange de violence et de faiblesse, les yeux tantôt pleins de feu, tantôt baignés de larmes. Je restai consterné. Sa femme, aussi effrayée, mais moins surprise, me fit signe de ne pas continuer ce sujet de conversation. Je me tus, et sortis dans un véritable étonnement qu'un esprit si ferme sur d'autres points, perdît à ce point la mesure et le courage, dès que sa personne était atteinte dans le moindre de ses caprices ou de ses intérêts. J'ai déjà dit, je crois, que j'avais eu à Madrid, avec des apparences moins graves, un spectacle aussi singulier.

Hélas! celui que j'avais eu sous les yeux était à la fois plus et moins étrange que je ne croyais : car j'avais assisté sans le savoir au premier accès d'une véritable aliénation mentale. Quelques jours après que M. Bresson nous eut quittés, nous reçûmes de Naples une effroyable nouvelle. Le lendemain de son arrivée, il s'était coupé la gorge avec son rasoir au moment de se faire la barbe, et sa femme accourue au bruit de sa chute, l'avait trouvé étendu, sans vie, et baigné dans son sang. Elle restait seule, avec un jeune enfant, dans un pays où elle ne connaissait personne.

Ce fut un cri d'horreur autour de nous, et partout où cet événement affreux fut connu. Mais il semblait qu'il y eût pour nous quelque chose de particulièrement sinistre et solennel à voir tomber ainsi un homme qui venait de jouer un rôle principal dans un événement dont toutes les conséquences ne pouvaient pas encore être mesurées. Ne pouvait-on pas dire qu'il avait eu un accès de repentir d'avoir engagé son pays dans une voie où de grands périls pouvaient lui être réservés? De plus, ce sanglant dénouement arrivait bientôt après d'autres qui avaient le même caractère. L'assassinat de M[me] de Praslin était encore présent à tous les esprits. Presque au même moment, on apprenait que M. Mortier, naguère ambassadeur à Turin, avait, dans un accès de véritable folie, voulu égorger ses propres enfants! Qu'était-ce donc que cette société française, où le crime et la démence semblaient habiter toutes les régions supérieures, où d'anciens ministres étaient convaincus de corruption, tandis que des chambellans et des ambassadeurs se tuaient ou périssaient de mort violente? Il semblait que l'on vécût autour de la royauté de 1830 dans la boue et dans le sang. Rien n'était plus faux, jamais société royale et politique ne fut plus honnête. La famille royale était sans reproche, et ni le gouvernement, ni la Cour, n'avait aucun des désordres du temps de l'ancienne Rome ou même de Charles II d'Angleterre, ou de Louis XV. Mais tout se réunissait pour nous calomnier et jamais malchance ne fut pareille. Je pus constater ce déplorable effet à l'étranger, j'ai su depuis lors qu'il n'avait pas été moindre en France. Seulement là, au lieu d'en accuser le pays en général, on s'en prenait au Gouvernement, et au besoin au ministère conservateur. C'était absurde, mais ne faut-il pas toujours s'en prendre à quelqu'un de ce qui nous gêne, nous humilie ou nous fait souffrir?

***

Ce fut sous ces tristes auspices et sous un ciel chargé de tant de nuages que se leva le soleil du 1[er] janvier de cette année 1848, destinée à voir tant de terribles et lugubres événements. Ce premier de l'an fut même signalé à Rome par une des plus odieuses scènes que j'aie vues de ma vie, et que des fenêtres de notre appartement du Corso, que nous habitions cette année-là, je pus contempler avec un mélange que je n'oublierai jamais

d'angoisse et de dégoût. Je la rapporte telle que je la trouve racontée dans une lettre écrite à mon père sous l'impression encore toute fraîche.

« Nous avons eu ici dimanche une vraie scène révolutionnaire, une parodie, mais toujours assez dégoûtante, de celles de la Révolution française. Le Pape a essayé de se soustraire ce jour-là aux ovations démagogiques que de temps en temps on lui décerne encore assez maladroitement; il s'est barricadé dans le Quirinal. Les meneurs du peuple ont fait alors semblant de croire que le gouverneur de Rome avait persuadé au Pape qu'on voulait l'assassiner, et la municipalité, le prince Borghèse en tête, a été demander au Pape de réfuter ces calomnies en se montrant à son bon peuple. Le Pape a cédé sur-le-champ, il est monté en voiture sans escorte et par un épouvantable temps, il a traversé toute la ville à l'heure du Corso, en plein dimanche. Trois cents personnes de la pire espèce se sont groupées autour de sa voiture, montant sur les marchepieds, passant la tête aux portières, lui criant dans l'oreille : « Mort aux Jésuites et au gouverneur de Rome ! » Cicero Vacchio, une sorte de boucher devenu tribun, avec un immense drapeau s'est huché derrière la voiture, et c'est dans ce cortège moitié sans-culotte, moitié carême-prenant, que le Vicaire de Jésus-Christ est rentré dans le Quirinal. Depuis Louis XVI se coiffant du bonnet rouge, je ne crois pas qu'on eût vu d'aussi humiliant spectacle. »

Il ne nous restait plus qu'un pas à faire pour être tout à fait en révolution.

Ce fut au midi de l'Italie, jusque-là relativement tranquille, que ce dernier saut fut franchi. Dans le mouvement général qui entraînait tous les souverains italiens, le roi de Naples avait gardé une attitude réservée, et effectivement, il lui semblait possible d'y rester étranger. La distance où il était de la domination autrichienne ne le mettait pas en contact direct avec elle. Les populations de son royaume, misérables, mais peu remuantes et contentes de peu, ne paraissaient pas facilement inflammables ; enfin, bien que son Gouvernement fût loin d'être sans reproche, on avait conservé, dans le royaume de Naples proprement dit, l'administration française introduite par le roi Joseph et par Murat ; les ressorts en étaient encore intacts. On pouvait signaler beaucoup d'abus et de mauvaise gestion, mais on ne pouvait crier ni au *clérical*, ni à l'*étranger*.

Il n'en était pas malheureusement de même en Sicile, où l'administration française n'ayant jamais passé, tous les abus des sociétés féodales vieillies avaient subsisté ; un sourd mécontentement y régnait donc depuis longtemps. De plus, l'Angleterre qui avait régné à peu près sans partage sous le vieux roi Ferdinand, pendant que Naples subissait le joug napoléonien, y avait conservé une grande influence. Dans la disposition où Lord Palmerston avait mis tous les agents britanniques, le consul anglais à Palerme ne se fit pas faute de souffler sur l'agitation, dès qu'il vit que les esprits, excités par ce qui se passait dans le nord de la Péninsule, commençaient à entrer en fermentation. Un mouvement insurrectionnel éclata vers le milieu de janvier. Au dire de ceux qui assistaient, — et je sus les détails par un de mes collègues diplomates, M. de Rayneval, qui était en Sicile pour la santé de sa femme, et qui revint à Rome peu de jours après, — cette révolte était peu de chose, et le moindre effort de l'autorité militaire l'aurait étouffée. Mais je ne sais quel vent de faiblesse et de découragement commençait à souffler sur tous les pouvoirs publics d'un bout de l'Europe à l'autre. Devant cette apparence de mouvement d'opinion, le roi de Naples s'effraya, et se hâta de faire de très raisonnables concessions administratives qu'il aurait eu raison d'accorder depuis bien longtemps, mais qui, arrachées par une peur visible et sans fondement, prirent un tout autre caractère !

Naturellement à Palerme on ne s'en contenta pas, et à Naples, où on ne songeait pas à remuer, quand on vit qu'il suffisait d'élever un peu la voix pour obtenir, les très rares libéraux, qui, la veille n'avaient garde de se montrer pour tels, commencèrent aussi des manifestations. Cette fois, je ne sais si ce fut la peur qui agit seule sur l'esprit du Roi, je crois qu'il s'y mêla un autre sentiment. Il avait, au fond, beaucoup d'humeur contre le Pape et les souverains italiens, notamment son cousin ou beau-frère le roi de Sardaigne, qui avaient excité par leur exemple le mouvement d'opinion auquel il se croyait obligé de céder. Il eut, je crois, envie de leur jouer un tour et de leur rendre la monnaie de leur pièce, en se faisant, d'un seul coup, plus libéral et plus populaire qu'eux. Bref, il se décida à promulguer une constitution dans les règles, avec chambres législatives, élections, liberté individuelle et liberté de la presse, le tout sur le modèle de la Charte de 1830.

Ce fut une surprise générale. Ni à Florence, ni à Turin, on n'avait encore été jusque-là. De la popularité, on voulait bien en faire! —qui n'aime pas à recevoir des compliments? — et de la licence on voulait bien en permettre. Mais des libertés régulières, et qu'une fois accordées, on ne pouvait retirer, une abdication définitive du pouvoir souverain, c'était autre chose! Force était cependant de s'exécuter. L'un ne pouvait pas faire moins que l'autre, sous peine de perdre cette faveur populaire qu'on venait à peine d'obtenir. On ne pouvait pas se laisser dépasser par cette surenchère. Charles-Albert, le plus absolu, le plus autoritaire, le plus maussade des souverains, s'exécuta en faisant la grimace, et le Piémont dut aussi avoir sa constitution à la mode de France. Pour le souverain, qui, moins de quinze ans auparavant, favorisait la Duchesse de Berry allant faire insurger la Vendée contre Louis-Philippe, c'était dur.

Mais qu'était cet ennui auprès de l'embarras du Pape? Que faire? Un Pape constitutionnel, était-ce possible, et à quelles conditions? Comment mettre le pouvoir spirituel, si entièrement confondu dans la personne du Saint Père avec la souveraineté temporelle des États romains, à l'abri des usurpations d'une assemblée législative, toute composée de laïques? Où placer la limite des deux pouvoirs, et comment élever entre eux une barrière assez forte pour qu'elle ne fût pas franchie? Je ne crois pas que jamais problème constitutionnel plus ardu eût été plus inopinément posé. Nous nous mîmes à l'instant, M. Rossi et moi, lui docteur et moi apprenti en droit constitutionnel, à raisonner sur la matière. M. Rossi ne croyait pas le problème insoluble, et il faut bien qu'il crût qu'on pouvait s'en tirer, puisqu'il tenta lui-même l'entreprise, je dirais plus volontiers l'aventure, dans le cours même de cette année, et qu'il y a laissé sa vie.

Bref, après avoir bien discuté et retourné la question sur toutes ses faces, il me chargea de mettre ses idées par écrit et de les envoyer à mon père qui, lui aussi, était expert en doctrine parlementaire. Je retrouverais peut-être encore ce travail quelque part. Mais hélas! mon père ne devait pas avoir le temps de le recevoir. Au moment où il aurait pu lui parvenir, cette charte monarchique qui servait de modèle à toutes celles qui s'improvisaient au delà des monts, avait sombré dans une tempête et n'existait plus.

***

C'est en effet peut-être ce que la postérité trouvera de plus singulier et de plus inexplicable dans l'histoire du Gouvernement de 1830. Quand ce Gouvernement vit le jour, sortant des bras d'une révolution triomphante, il était le seul Gouvernement constitutionnel du continent, et à ce titre regardé par toutes les autres monarchies avec méfiance, mis en quelque sorte au ban de la vieille aristocratie européenne. Dix-huit ans après, cette méfiance était si bien dissipée qu'il marchait, la main dans la main, dans une sorte d'intimité avec le représentant attitré de l'ancien régime européen, M. de Metternich, et son exemple avait fait en faveur du système constitutionnel une si efficace propagande, que les peuples en révolution lui empruntaient ses institutions. Il avait donc, semble-t-il, trouvé la quadrature du cercle politique, c'est-à-dire la conciliation et le point de rencontre de l'ordre et de la liberté, puisque les plus conservateurs venaient à lui, et le prenaient pour appui dans la défense de l'ordre, et les plus libéraux le prenaient pour modèle dans l'organisation des institutions qui fondent la liberté politique, et c'est le moment même où il allait disparaître. Il cessait d'être, en réalité, le jour où il avait gagné sa cause et mourait véritablement enseveli dans son triomphe.

Comment ce triste phénomène s'opéra, c'est ce que, malgré tant de récits des témoins oculaires que j'ai eu occasion d'entendre, je ne comprends encore qu'imparfaitement, car l'événement me tomba sur la tête absolument comme la foudre, et l'imprévu, quoi qu'on fasse pour l'expliquer après coup, demeure toujours incompréhensible. J'avais bien remarqué, comme je l'ai dit, pendant mon triste séjour de l'été précédent, des symptômes qui m'avaient alarmé : le désordre des esprits dans la classe intelligente et, dans les rangs populaires, une sourde fermentation. La facilité avec laquelle étaient accueillies les imputations les plus calomnieuses contre les gouvernants, m'avait surpris et impatienté. Mais à quel point ces causes, qui paraissaient légères, vues de la surface, avaient profondément agi sur l'esprit public et miné les bases mêmes du gouvernement, je ne m'en faisais pas, je dois l'avouer à ma honte, la moindre idée. Il est vrai que d'une part, quand j'avais quitté la France, la campagne des banquets réformistes, qui propagea

d'une façon si rapide et si déplorable l'agitation dans tout le pays, était à peine commencée, et de l'autre, l'importance des événements qui se déroulaient sous mes yeux en Italie absorbait tout mon intérêt et je ne regardais pas ailleurs.

Je dois dire encore à ma décharge, que je ne fus nullement averti de la gravité de la situation par mes correspondants de Paris. Il était arrivé, je crois, à mon père, comme moi aussi éloigné de France, la même illusion de perspective qu'à moi-même. Sa lutte à armes courtoises, mais très acérées, avec Lord Palmerston sur le terrain diplomatique l'avait complètement préoccupé, et il avait perdu de vue ce qui se passait de l'autre côté du détroit. Quand il revint à Paris au commencement de l'année, il ne vit guère, dans l'agitation qu'il put constater parmi ses amis du monde parlementaire, qu'un mouvement un peu plus accentué de cette fièvre périodique qui se manifeste habituellement, à l'entrée de toutes les sessions de Chambres, avec la reprise du bruit des discussions et des intrigues de couloir. C'est, d'après ce que ses lettres me dépeignaient dès le 9 janvier, le spectacle qu'il trouvait à son arrivée. « La situation ici est bonne sans être excellente. La majorité très bien ralliée. Elle donnera au scrutin comme un seul homme. Le ministère, quoi qu'on en dise, est fort uni et fort décidé, le plan de campagne bon et la bonne volonté grande. Il y a néanmoins toujours du trouble au fond des esprits, les événements de l'année dernière ont laissé leurs traces, et la majorité, quand elle se sent solidement établie, recommence à rêver de projets de réforme, et à rechercher ce qu'elle pourra faire pour démolir quelque chose. Quoique l'année ait été très bonne, les bourses sont vides, les économies sont consommées, le crédit et la confiance se rétablissent lentement et péniblement. Il y aura du tirage pendant toute la session. M. Guizot est content, confiant comme à son ordinaire. Duchâtel est bien, mais il a moins d'ardeur et d'entrain. »

Le 16 janvier, à la vérité, la confiance était un peu moindre.

« Jusqu'à présent tout va bien. La majorité est ralliée ; les discussions de la Chambre des pairs ont bien tourné. L'ennemi est sur la défensive, mais l'irritation de l'opposition est au comble, et le dessein d'agir sur le Roi et sur le parti conservateur par la terreur, se poursuit. Ils n'y réussiront pas si le parti conservateur sait se préserver de son véritable défaut : celui

d'attacher plus d'importance aux petites choses qu'aux grandes. Nous avons des défilés à traverser : la misérable affaire Petit (une accusation de corruption très mesquine contre un secrétaire de M. Guizot) dont tu as vu le détail dans les journaux, et la réforme parlementaire, qui fait ravage dans un certain nombre de conservateurs. Tout le travail du ministère est de donner de la tête sur ces deux points. S'il y réussit, comme je l'espère, tout ira bien; s'il y reçoit quelque échec, il est difficile de prévoir ce qui arrivera. C'est en tout une année difficile à passer. Le radicalisme est sur pied partout. Il fait rage là où il peut. Le fond de la société, du moins en France, et je crois dans toute l'Europe, n'en est nullement ébranlé : c'est une tempête qui passera, si on sait la regarder en face et bien se conduire, mais les moindres incidents peuvent être fatals! »

On sait comment la question parlementaire disparut dans les premiers jours de ce terrible mois de février devant la prétention de l'opposition de tenir un banquet réformiste monstre à Paris même, et celle du Gouvernement de l'interdire : le débat de légalité qui s'éleva alors, et l'étrange compromis inventé par les plus modérés de l'opposition et qui consistait à tenir un simulacre de banquet qui serait immédiatement interdit et donnerait lieu à une action judiciaire permettant aux tribunaux de fixer le droit. Cette manière de porter le débat du Parlement dans la rue, n'avertit pas encore aucun de ceux qui m'écrivaient de Paris de l'imminence et de la gravité du péril.

Mon père m'écrivait le 17 février : « Il s'agit maintenant de savoir si nous aurons ou si nous n'aurons pas ce qu'on appelle une grande démonstration de la minorité de la Chambre, revendiquant le droit imprescriptible, inaliénable, de dîner en compagnie de quinze cents ou deux mille personnes, et d'y tenir des propos anarchiques. L'opposition s'est engagée de parole dans la discussion, elle a fait ensuite pacte avec le diable, c'est-à-dire avec les journaux et les sociétés secrètes, et maintenant, elle ne sait plus que faire, craignant à la fois d'être bafouée, si elle recule, et d'amener, si elle persiste, quelque collision qui lui sera longtemps reprochée. Elle n'a encore décidé que le principe, sans avoir fait choix du jour et de l'heure; elle est en quête de quelque expédient qui puisse la tirer d'affaire et porter la question de légalité devant les tribunaux, sans aucun conflit

matériel, mais elle n'a pas trouvé cet expédient. Tout ceci tient les esprits en suspens, interrompt les travaux, effraie les marchands : c'est une situation qu'il faut tâcher de faire finir. »

M. Doudan, malgré la rare perspicacité dont il était doué, prenait l'affaire encore moins au sérieux ; il m'écrivait à la même date : « Nous sommes, dit-on, menacés ici d'une émeute le jour où M. Duvergier et ses amis viendront faire leur petit goûter, mais je ne crois pas à cette émeute... Enfin ils veulent absolument goûter et se battre. Ils ne goûteront pas, et seront battus, mais l'infinie probabilité est qu'il n'y aura rien du tout. »

On voit qu'aucune des menées et des menaces de l'opposition n'avait averti de l'imminence du péril ceux qui me donnaient des nouvelles, la plupart en rapports avec le ministère et les amis de M. Guizot. Chose singulière, et dont l'étrangeté même explique comment tout le monde fut pris au dépourvu. Cette sécurité était au fond la même dans les rangs de l'opposition : aucun de ceux qui figuraient dans les banquets, ni M. Odilon Barrot, ni M. Duvergier de Hauranne, ni M. Thiers, qui, sans y prendre directement part, appuyait la manœuvre de toute son influence, ne croyaient avoir la puissance fatale dont ils se sont trouvés investis, bien malgré eux, à la dernière heure. Ils secouaient l'arbre sans croire qu'ils auraient la force de le renverser. Quand il leur tomba sur la tête, ils furent aussi effrayés et aussi surpris que les autres. Ils furent comme des enfants, qui en jouant avec le feu ont allumé un incendie.

Entretenus ici dans l'illusion commune que favorisait la distance, nous restâmes, M. Rossi, comme moi, jusqu'au jour suprême, dans une complète sécurité.

Tout ce que nous concevions de pire, c'était un changement ministériel rapprochant le pouvoir de la gauche, et, dans cette prévision, ne pensant, comme moi, qu'aux affaires qui nous touchaient, M. Rossi me dit : « Si M. Thiers ou M. Molé arrive au pouvoir, je vous fais partir sur-le-champ, et je vous chargerai de leur dire que, s'ils veulent changer quoi que ce soit à la ligne politique que je suis ici, ils doivent se préparer à faire au printemps la guerre à l'Autriche en Lombardie. Je ne puis dépasser d'une ligne la marque de sympathie que je donne aux Italiens sans les voir dès le lendemain se mettre en campagne. Ce sera aux nouveaux ministres à voir s'il leur convient de prendre cette responsabilité. »

Hélas ! je n'eus point à partir, car pendant qu'il me parlait il n'y avait déjà plus ni roi, ni ministres.

***

Le télégraphe aérien, —le seul qui existât alors, — ne traversant pas la mer, et ne fonctionnant pas d'un État à l'autre, nous fûmes plusieurs jours avant d'apprendre l'affreuse vérité. Au moment où j'écris, une révolution à Buenos-Ayres vient d'être annoncée en quelques heures à travers l'océan tout entier. De Rome à Paris, il nous fallut alors attendre plus d'une semaine pour savoir que nous n'avions plus de Gouvernement.

La première nouvelle fut apportée par un journal italien contenant en post-scriptum le résumé de la séance de la Chambre des députés où M. Guizot fit savoir que son ministère était démissionnaire, et que le Roi avait fait appeler M. Molé. Il me semble que je vois encore M. Rossi me tendant ce journal, et que les caractères en sont présents devant mes yeux. Nous ne nous fîmes alors aucune illusion. Ce ministère renvoyé en pleine émeute, c'était à nos yeux le glas funèbre de la monarchie.

Le lendemain, tout nous fut connu à la fois, l'abdication, la fuite, l'horrible séance de la Chambre, l'installation du Gouvernement provisoire, la proclamation de la République. Jamais coup de massue pareil ne fut asséné, je crois, sur la tête d'un homme. Patrie, famille, honneur, ambition, intérêts, sécurité personnelle, tout me semblait menacé à la fois, et tomber englouti dans le même abîme. Aujourd'hui, après vingt ans d'un gouvernement républicain médiocre, méprisable, mais en définitive supportable, nous ne pouvons plus nous représenter tout ce que ce mot de république disait alors à l'imagination. Les souvenirs de 93 étaient seuls vivants. République, c'était le sang, la confiscation, la terreur et la guerre. Les noms des membres du Gouvernement provisoire étaient ceux des conspirateurs qui avaient souvent paru sur les bancs des accusés poursuivis ou jugés par mon père et par ses amis. On pouvait tout attendre de leur vengeance. A la douleur patriotique se joignait une inquiétude réelle et poignante sur le sort de tout ce qui m'était cher. Il fallait passer plus d'une journée avant d'être rassuré même sur leur existence. Et j'étais obligé de cacher cette angoisse à ma femme, qui, peu de jours auparavant, était accouchée de son second fils et dont l'état demandait encore beaucoup de

ménagements. Cette situation était affreuse et le souvenir seul m'en fait encore frémir.

Les nouvelles qui suivirent ne furent guère plus rassurantes. Je reçus bien des lettres désolées de mon père et de ma famille, qui me faisaient savoir qu'ils étaient encore en vie, et que rien même ne les menaçait personnellement. Ils disaient vrai, les vainqueurs s'étant montrés, comme on sait, plus modérés qu'on ne pouvait s'y attendre, et si surpris de leur victoire qu'ils auraient été embarrassés d'en abuser. D'ailleurs l'effondrement avait été si subit que les passions révolutionnaires, qui éclatèrent peu de mois après, n'étaient pas encore montées à un suffisant degré d'exaltation pour porter la foule à des violences, et les faire supporter par les victimes. Mais le ton des lettres que je recevais était énigmatique, et portait l'empreinte d'une gêne visible. On voyait que le secret de la poste n'inspirait aucune confiance, et cette crainte ôtait toute valeur aux assurances qui nous étaient données.

De plus, bien que les journaux que nous recevions ne fissent mention d'aucune violence matérielle, exercée sur les personnes, ils apportaient en même temps l'exposé fait par des membres mêmes du Gouvernement provisoire de théories menaçant les fondements mêmes de la propriété et de la société. Le socialisme de Louis Blanc s'étalait officiellement au Luxembourg devant un public d'ouvriers assis sur les bancs de la Chambre des pairs. Les doctrines communistes de Proudhon renchérissaient sur ces folies.

Qu'allait-il advenir de ce renversement de toute espèce de moralité et de bon sens? Qu'attendre du lendemain? On se creusait l'imagination sans faire un pas pour résoudre ce formidable problème.

Le croirait-on cependant? Malgré tant de sujets de douloureux étonnement et d'angoisse, une chose me causait encore plus de surprise et d'indignation, c'était la facilité avec laquelle ces mêmes journaux nous annonçaient que le gouvernement nouveau était accepté par tous ceux qui avaient servi le gouvernement vaincu, et paraissaient, la veille encore, lui être sincèrement dévoués. Chaque jour nous apportait l'enregistrement au *Journal officiel* de l'adhésion des fonctionnaires, des généraux, des membres des Chambres; tous, protestant qu'ils ne songeaient plus qu'à la République, oubliaient et désavouaient

tout souvenir monarchique. C'était un acte de pénitence et une sorte d'illumination universelle. La République, à laquelle personne ne pensait la veille, et dont personne ne prononçait le nom sans dégoût, ne comptait plus que des fidèles. Les nouveaux convertis rivalisaient de protestations d'amour et de dévouement avec les dévots de la veille. Je ne comprenais réellement rien à cette défection, j'aurais dit volontiers dans ma naïveté, à cette trahison universelle de la société envers elle-même.

J'ai su depuis lors que beaucoup de ces adhésions n'étaient prononcées que du bout des lèvres et arrachées par la peur, que d'autres avaient sinon pour unique motif, au moins pour excuse, le désir de prêter appui à ceux des membres du Gouvernement provisoire qui paraissaient disposés à pratiquer une conduite modérée, et à tenir tête aux plus violents. J'ai dû reconnaître que la douloureuse rapidité avec laquelle le Gouvernement royal avait cédé sans résistance, et dont je n'ai su que plus tard tous les détails, avait jeté ses partisans dans un découragement qui explique leur abandon. En faisant la part de ces excuses, je ne puis cependant pas ne pas reconnaître qu'on vit là une des preuves du triste état moral dans lequel tombe une nation qui a passé par plusieurs révolutions successives, et de cette facilité déplorable que prennent les meilleurs, ceux qui seraient dans d'autres temps les plus fidèles serviteurs d'un Gouvernement légitime, à passer d'un régime à l'autre avec le succès et la force, et, sous prétexte de servir toujours la patrie et l'État, à garder leurs places et à suivre leurs intérêts, en faisant la cour à tous les pouvoirs. Le même spectacle avait été donné déjà à la chute du premier Empire et de la Restauration, et je l'ai vu se renouveler depuis, sans surprise, après le coup d'État du 2 décembre, et à l'avènement de la troisième République. Mais alors, j'étais novice et naïf; j'avais pris pour argent comptant toutes les preuves et les assurances de dévouement données au Roi et au Gouvernement que je servais. Mon étonnement égalait mon indignation. Quoi qu'il arrive, si je vis encore pour voir de nouveaux changements, je n'aurai plus jamais ni l'un ni l'autre de ces sentiments.

Je me rappelle en particulier une circonstance qui me parut incroyable alors, et qui, bien que la transition fût en vérité un peu brusque, me paraît toute simple aujourd'hui. Dans la

crainte des agitations qui pouvaient survenir en Italie, le Gouvernement avait mis aux ordres de l'ambassadeur à Civita-Vecchia un bâtiment à vapeur, — une frégate, je crois, — dont le commandant était le capitaine Exelmans, fils du général de ce nom. Il passait le plus de temps qu'il pouvait à Rome et vivait familièrement avec nous, comme s'il eût fait partie au même titre que nous de la légation.

Pendant les jours d'angoisse qui suivirent la première nouvelle de la révolution, il ne nous quittait pas, s'associait à tous nos sentiments, paraissait pénétré de la même douleur. Enfin, quand, après de longues heures d'attente, nous reçûmes la proclamation officielle du Gouvernement provisoire, M. Rossi nous en donnait lecture, et nous l'écoutions les yeux baissés et pleins de larmes sans ouvrir la bouche. Exelmans se leva tout à coup et saluant M. Rossi : « Puisque c'est ainsi, dit-il, M. l'ambassadeur, je retourne à Civita-Vecchia sur mon bâtiment », et il sortit sans même nous serrer la main. Nous le suivîmes tous d'un regard de surprise. Mais je dois ajouter que, parmi ceux qui se montraient le plus scandalisés, était le premier attaché Malaret, depuis ambassadeur de l'empereur Napoléon en Italie, et l'un des plus dévoués serviteurs du régime impérial. Il mit plus de temps qu'Exelmans à changer de conviction, voilà toute la différence.

Un bouleversement comme celui auquel nous assistions fait voir d'ailleurs le caractère des hommes sous un aspect assez différent de celui qu'on leur reconnait en temps ordinaire. C'est comme une première répétition du Jugement dernier : le fond du cœur apparaît, et rien ne diffère souvent plus de la surface.

La situation de l'Italie, naguère l'objet principal de mes préoccupations, était naturellement passée au dernier rang depuis que la France était tombée dans l'abîme. Autant que je pus en juger et que je puis m'en souvenir, — car dans les premiers jours, ma douleur et même ma confusion étaient telles, que je fuyais les entretiens et même les regards des étrangers, — la première impression causée en Italie par la nouvelle de l'établissement de la République en France, fut une impression non seulement de surprise, mais de stupeur, et le mouvement qui emportait les esprits en fut même un instant suspendu. Le but que les plus animés se proposaient la veille était tellement dépassé que, par là même, ils pouvaient

le croire manqué. On avait bien voulu un changement de ministère en France, mais non un changement de Gouvernement. On voulait avoir la France pour alliée et même pour principal « remorqueur », si j'ose m'exprimer ainsi, sur la mer où on brûlait de s'aventurer, mais une vraie France, une France armée et puissante, non une France tombée dans le néant et réduite à l'inaction par l'anarchie. On voulait l'armée française pour la mettre en ligne dans les plaines de la Lombardie contre les Autrichiens, mais l'armée vaincue et privée de ses fusils et de ses canons par la populace, ce n'était plus du tout l'affaire. Pour un moment, il y eut un temps d'arrêt, et on regarda venir.

Ce ralentissement soudain dans l'élan révolutionnaire fut assez sensible pour rendre au pauvre Pape qui commençait à s'effrayer, mais qui avait peine à renoncer aux charmes de la popularité, un instant d'illusion. La chute de la monarchie en France, au lieu de l'inquiéter sur son propre sort, le porta plutôt à croire que son système de concession était le vrai moyen de sauver son pouvoir. Louis-Philippe avait essayé de résister et il périssait. M. Guizot lui avait fait parvenir souvent des conseils et des avertissements par l'organe de M. Rossi. M. Guizot était emporté dans une tourmente. Qu'il avait été bien avisé de ne pas suivre ses avis! « Voilà ce que c'est, dit-il à plusieurs reprises, que de vouloir gouverner par la force et non par l'amour. » Cette parole me fut rapportée, et je la trouvai si ridicule et si blessante que je résolus de partir sans prendre congé d'un souverain qui compatissait si peu à nos peines. Effectivement, je ne demandai pas d'audience de congé, et pendant les trente années du règne de Pie IX qui suivirent, n'ayant pas remis le pied à Rome, je ne l'ai jamais revu.

Du reste on ne lui laissa pas longtemps le temps de respirer. On sait avec quelle rapidité l'étincelle électrique se communiqua de Paris, dans toutes les capitales d'Europe. Aucune ville d'Allemagne n'y échappa. Berlin et Vienne ne furent pas épargnés : et le grand ennemi de l'Italie, le prince de Metternich, fut contraint de se cacher et de fuir. A cette nouvelle, une explosion violente éclata d'un bout de la Péninsule à l'autre, et il ne fut plus question que de profiter de l'ébranlement de la monarchie autrichienne pour chasser l'étranger,

Vis-à-vis de mes fenêtres, la foule se rua sur le palais de Vencia, où logeait l'ambassadeur d'Autriche, arracha et mit en pièces l'écusson impérial. Tout le monde courut aux armes, et on ne tarda pas, comme il était aisé de le prévoir, à mettre en quelque sorte le Père commun des fidèles au pied du mur, ou de perdre sa couronne ou de faire partie d'une croisade armée contre une puissance catholique. Huit mois seulement après, le règne de l'« amour » était pour jamais fini, et la Papauté chassée de Rome n'y pouvait plus rentrer et s'y maintenir, qu'à l'aide et avec l'appui des baïonnettes françaises.

Au milieu de ce bouleversement général, de cette ruine de la France et de cette résurrection fiévreuse de l'Italie, que devenait mon chef, Italien de naissance et au fond resté tel de cœur, et dont les liens avec la France semblaient rompus par la chute du Gouvernement qui l'avait fait entrer dans cette patrie d'adoption ? Retenu auprès de lui, pendant près de six semaines, malgré mon désir de rentrer auprès des miens, par la nécessité d'attendre le rétablissement de ma femme, je prenais plaisir à l'observer, car rien n'était plus curieux, et au fond plus digne et plus noble que son attitude.

Le coup qui nous frappait tous devait lui être plus sensible encore qu'à moi. Sur le déclin de la vie, après combien de vicissitudes et d'épreuves, il voyait, pour la troisième fois, s'écrouler l'édifice de sa fortune. Jamais on ne fit face à un coup plus rude avec plus de courage et même d'indifférence apparente. Dans les regrets qu'il donnait comme moi au régime qu'il avait servi, et que la tourmente emportait, je n'aperçus aucun retour sur lui-même et sur ses intérêts personnels. Sur certains points même, sur tout ce qui touchait aux intérêts pécuniaires, je lui trouvais une liberté d'esprit qui me surprenait. Je m'y attendais d'autant moins que plusieurs fois, depuis que je vivais auprès de lui, je l'avais trouvé un peu serré, ne faisant pas avec assez de largesse honneur à sa situation d'ambassadeur de France. Nous en plaisantions tout bas entre secrétaires et attachés. J'aurais donc trouvé tout naturel qu'il fût très tristement préoccupé d'une crise qui lui enlevait, avec les ressources tirées des grands emplois qu'il avait remplis, le patrimoine modeste qu'il tenait de l'épargne, ou d'un mariage qui n'avait rien de brillant. Pour moi, je ne cache pas qu'une révolution qui semblait s'en prendre directement à la propriété

me causait pour mon avenir et celui de ma jeune famille de sérieuses préoccupations. Quelle ne fut donc pas ma surprise quand il me dit un jour : « J'ai écrit à mon banquier de Paris de vendre des rentes qu'il a à moi. Il m'enverra le capital : j'aurai de quoi vivre là-dessus avec ma femme jusqu'à la fin de notre vie, qui ne peut pas être bien longue. Mes enfants se tireront d'affaire comme j'ai fait moi-même. » Et il le fit comme il le dit. Ce n'était guère raisonnable, la rente française 3 pour 100 étant, je crois, au-dessous de 40 depuis la catastrophe. Mais cette facilité à se résigner à la ruine me confondit.

Dirai-je cependant que nous étions en complète sympathie ? Non, en vérité, car, malgré la convenance de son langage en parlant des malheurs qui menaçaient la France, je voyais assez clairement qu'il n'était pas absolument décidé à s'ensevelir avec elle. L'Italien reparaissait par intervalles, et l'idée de prendre sa part dans la renaissance de sa patrie et d'y retrouver une place pour son activité et son ambition traversait évidemment son esprit. J'allais le voir tous les matins, après l'arrivée de la poste. Nous lisions ensemble les journaux, et tâchions de comprendre, — ce n'était pas toujours aisé, — ce qui se passait à Paris. Nous nous perdions ensuite en calculs et en suppositions sur ce qui pourrait sortir de cette confusion. Mais je voyais bien que le but de cet examen était au fond de résoudre cette question : « Resterai-je Français ? Redeviendrai-je Italien ? » Il gardait évidemment au fond de son esprit les deux solutions en suspens et comme les deux portes ouvertes, attendant pour se décider l'indication des événements. Il prenait même des précautions dans les deux sens : il autorisait son second fils à s'engager dans l'armée italienne, mais il avait soin d'en demander pour lui l'autorisation au Gouvernement provisoire de Paris. Rien de plus naturel ; il avait loyalement servi la France, mais il ne lui appartenait pas par le fond de l'âme et, si on ose ainsi parler, par les entrailles. C'est l'Italie qui faisait battre son cœur. On ne change pas et on ne se donne pas à volonté les premières et instinctives impressions de l'enfance.

Je dois ajouter, pour lui rendre même complète justice, que le désir que je voyais briller dans ses yeux de reprendre sa place dans sa patrie première, n'allait jamais jusqu'à lui faire partager ni même excuser ce qui se mêlait d'idées et de sentiments révolutionnaires dans le mouvement qui entraînait

autour de nous la population. Sur le pouvoir pontifical en particulier, il continuait, tout en faisant des vœux pour le voir se réformer et s'asseoir sur des bases plus larges, et en persistant à croire cette réforme possible, à le considérer comme essentiel à la liberté de l'Église, comme à la grandeur de l'Italie. Son langage sur ce point, comme sur tout ce qui touchait au programme du parti conservateur qu'il avait servi, restait exactement celui de l'ambassadeur de M. Guizot. Il n'eut rien à cet égard à rétracter pour devenir le ministre de Pie IX. Il avait en quelque sorte deux patries, une matérielle qui était l'Italie, restée peut-être la plus chérie, et une autre, en quelque sorte morale et intellectuelle, consistant dans un ensemble d'idées constitutionnelles, libérales et modérées, qu'une fois exilé du sol natal, il avait défendu tour à tour en Suisse et en France. En reprenant l'une, il restait fidèle à l'autre.

Je le laissai dans cette incertitude, quand, redevenu libre de partir et pressé de prendre part aux épreuves de mes concitoyens et de mes amis, comme d'embrasser mon père, dans notre douleur commune, je quittai enfin Rome, dès les premiers jours d'avril. Nous prîmes tendrement congé l'un de l'autre, et je le vois encore me suivant de son regard perçant et profond, pendant que je descendais l'escalier du Palais Colonna. Nous avions certainement tous deux le pressentiment que nous ne nous reverrions pas en ce monde. Mais je croyais sincèrement que c'était moi qui courais au péril, en retournant dans une contrée qui semblait embrasée comme une fournaise ardente par les passions révolutionnaires. J'étais loin de supposer que c'était lui qui serait la première victime de ces passions déchaînées.

Broglie.

(A suivre.)

LA STEPPE

HISTOIRE D'UN VOYAGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI

Vers minuit, le roulier et Iégôrouchka étaient de nouveau assis autour d'un petit feu. La lueur du brasier épandait sur la terre une grande tache rouge, vacillante. Bien que la lune brillât, tout, derrière la tache rouge, semblait d'un noir opaque. La lumière donnait dans les yeux des rouliers et ils ne voyaient qu'une partie de la grand route. Dans l'obscurité, se dessinaient, à peine visibles, comme des masses informes, les chariots avec les ballots et les chevaux. A vingt pas du brasier, à la limite de la route et du champ, s'élevait une croix de bois, penchée sur le côté.

Les rouliers, au repos, et l'esprit vague, regardaient à la dérobée la croix sur laquelle dansaient des lueurs rouges. Une tombe isolée a je ne sais quoi de triste, de mélancolique, de poétique au plus haut degré... On entend son silence et on sent, dans ce silence, la présence d'une âme, l'âme de l'être inconnu couché sous la croix. Cette âme se trouve-t-elle bien dans la steppe? Ne s'attriste-t-elle pas par une nuit de lune? La steppe, autour de la tombe, paraît triste et pensive; et il semble que le chant du grillon se fasse plus discret. Il n'est pas un passant qui ne prie pour l'âme solitaire et qui ne se retourne du

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 1er mars.

côté de la tombe jusqu'à ce que, bien loin en arrière, elle ait disparu dans la brume.

— Grand-père, demanda Iégôrouchka, pourquoi y a-t-il une croix ?

Pantéley regarda la croix, puis Dymov :

— Micola (1), dit-il, ne serait-ce pas l'endroit où les faucheurs ont tué les marchands ?

Dymov se releva indolemment sur le coude, regarda la route et répondit :

— C'est là précisément...

Un silence se fit. Kirioûkha prit une poignée d'herbe sèche, la roula en boule et la fourra sous la marmite. Le feu flamba plus clair. La fumée noire entoura Stiôpka, et, dans la pénombre, sur la route, près des chariots, passa l'ombre de la croix.

— Oui, c'est là qu'ils ont tué... reprit Dymov. Les marchands, le père et le fils, allaient vendre des icones. Ils s'arrêtèrent non loin d'ici, dans le relais que tient maintenant Ignate Fômitch. Le vieux avait bu un coup : il se vanta d'avoir beaucoup d'argent sur lui. Les marchands, c'est connu, sont vantards; ils ne peuvent se tenir de se montrer aux gens sous le meilleur jour. A ce moment, des faucheurs couchant au relais entendirent le marchand et prêtèrent l'oreille.

— Seigneur! Vierge souveraine! soupira Pantéley.

— Le lendemain, à la pointe du jour, les marchands se disposèrent à partir. Les faucheurs se joignirent à eux : « Votre Gravité, dirent-ils, faisons route ensemble! C'est plus gai et on court moins de risques, parce que l'endroit est écarté... » Les marchands, pour ne pas briser les icones, allaient au pas; cela faisait très bien l'affaire des faucheurs... D'abord il ne se passa rien; mais quand les marchands arrivèrent à cet endroit, les faucheurs les attaquèrent avec leurs faux. Le fils était brave ; il arracha une faux à l'un des agresseurs et se mit à faire champ net... Mais naturellement les faucheurs eurent le dessus ; ils étaient huit. Ils tailladèrent les marchands sans laisser une place intacte sur leurs corps. Quand ils eurent fait leur coup, ils traînèrent les deux hommes sur la route, le père d'un côté, le fils de l'autre. En face de cette croix, de l'autre côté de la

(1) Forme paysanne pour Nicolaï.

route, il y en a une autre... Existe-t-elle encore? je ne sais. On ne voit pas d'ici.

— Elle existe, dit Kirioûkha.

— Ils ne profitèrent guère de leur crime : à peine trouvèrent-ils une centaine de roubles. Et trois d'entre eux moururent! Le fils les avait terriblement endommagés avec la faux... A l'un d'eux, il avait coupé une main. L'homme à la main coupée prit la fuite : on le retrouva, à quatre verstes de là, sur un talus, près de Koûrikov.

Tous restaient les yeux fixés sur la croix et le silence s'établit à nouveau. De quelque part, probablement de la petite combe, se fit entendre le cri lugubre d'un oiseau : « Je dors! je dors! je dors! »

— Il y a par le monde beaucoup de méchants, dit Éméliane.

— Beaucoup, beaucoup! affirma Pantéley, et il s'approcha du feu avec une expression d'effroi. J'en ai vu tant et plus dans ma vie... J'ai vu aussi des saints et des justes; mais les pécheurs que j'ai rencontrés, on ne peut pas les compter... Sauve-nous, aie pitié de nous, Reine céleste!... Je me souviens qu'une fois, il y a trente ans, plus peut-être, je conduisais un marchand de Morchtchannsk. C'était un brave homme. Nous nous arrêtâmes pour la nuit dans un relais. En Russie les relais ne sont pas comme ceux de ce pays (1). Là-bas les relais ont des toits comme des greniers, ou comme des granges dans les bonnes fermes. Seulement les granges seraient plus hautes. Nous nous arrêtâmes, et fûmes très bien, mon marchand dans une petite chambre, moi à côté des chevaux, comme il convient. Alors, frères, je fis ma prière avant de me coucher et je sortis pour marcher un peu dans la cour. L'obscurité était profonde. Je fis quelques pas, loin comme, par exemple, d'ici aux chariots, et je vis briller un feu... Quelle aventure!... Les patrons, je crois, étaient couchés depuis longtemps; excepté moi, il n'y avait pas d'autres voyageurs... D'où venait ce feu? Le soupçon me prit; je m'approchai... Aie pitié de nous, Seigneur, sauve-nous, Reine céleste!... Je regarde, et, au ras de terre, je vois une petite fenêtre grillée... dans la maison... Je me couchai à terre et regardai... Quand j'eus regardé, un froid me passa par tout le corps...

(1) La scène se passe en Petite-Russie.

Kirioûkha, tâchant de ne pas faire de bruit, jeta une poignée de mauvaises herbes dans le feu. Lorsque les herbes eurent fini de craquer et de pétiller, le vieux continua :

— Voici ce que j'avais vu : un souterrain éclairé par une petite lanterne posée sur un tonneau. Au milieu du souterrain une dizaine d'hommes en chemises rouges. Leurs manches relevées, ils aiguisaient de longs couteaux... Eh! eh!... nous étions tombés dans une bande de brigands!... Que faire? Je courus chez le marchand, et l'éveillai doucement :

— Ne t'effraie pas, marchand, mais notre affaire est mauvaise... Nous sommes tombés dans un repaire de brigands.

Il changea de figure :

— Que devenir, Pantéley? J'ai beaucoup d'argent qui appartient à des orphelins. Pour mon âme, Dieu est le maître; je n'ai pas peur de mourir; mais j'ai peur de faire perdre l'argent des orphelins!

— Marchand, dis-je, n'aie pas peur et prie Dieu. Peut-être le Seigneur ne voudra-t-il pas nuire aux orphelins. Reste, et n'aie pas l'air de savoir. Pendant ce temps, j'essaierai de trouver quelque chose...

« Je priai Dieu, et Dieu m'ouvrit l'esprit. Je montai sur la voiture et, doucement, doucement, pour n'être pas entendu, je commençai à arracher la paille du toit. Je fis un trou, passai sur le toit, sautai sur la route et courus autant que j'eus de souffle. Je courus, courus... Peut-être fis-je cinq verstes d'une seule traite, peut-être plus... Grâces au ciel, j'aperçus un village. Je courus vers une isba et commençai à frapper à la fenêtre : « Orthodoxes, criai-je, ne laissez pas périr une âme chrétienne... » Je réveillai tout le monde.... Les moujiks se rassemblèrent et vinrent avec moi, qui avec une corde, qui avec un bâton, qui avec des fourches... Nous brisâmes la porte cochère du relais, et vite au souterrain.

« Les brigands avaient fini d'aiguiser leurs couteaux et s'apprêtaient à égorger le marchand. Les moujiks les arrêtèrent tant qu'il en était, les ligotèrent et les conduisirent aux autorités. Le marchand, plein de joie, leur donna trois billets de cent roubles, à moi cinq pièces d'or françaises, et il inscrivit mon nom dans son livre de messe. On dit que l'on trouva ensuite dans le souterrain des ossements humains tant et plus. Oui, des ossements... Ils dévalisaient les gens, puis les

ensevelissaient pour qu'il n'en restât pas traces... Ils périrent de la main du bourreau à Morchtchannsk.

Pantéley, ayant achevé son récit, regarda ses auditeurs. Ceux-ci se taisaient. L'eau commençait à bouillir et Stiôpka enlevait l'écume.

— Le lard est-il prêt? lui demanda Kirioûkha à mi-voix.

— Attends un peu...

Stiôpka, sans quitter Pantéley des yeux, et comme s'il craignait qu'il ne commençât à raconter quelque chose sans lui, courut aux chariots. Il revint vite avec une écuelle de bois et commença à écraser le lard. Pantéley reprit :

— Une autre fois je voyageais avec un marchand. Il s'appelait Piôtre Grigôriévitch. Nous nous arrêtâmes de la même façon dans un relais... lui dans une petite chambre, moi près des chevaux. Les patrons, le mari et la femme, avaient l'air de braves gens; leurs journaliers aussi. Pourtant, frères, je ne pus pas dormir; j'avais un pressentiment, oh! rien qu'un pressentiment... La porte cochère était ouverte, il y avait beaucoup de monde alentour; tout de même, je ne me sentais pas à l'aise... La nuit était déjà avancée. Couché seul sous la bâche de mon chariot, je n'avais pas fermé l'œil... Soudain, j'entends top-top-top. Quelqu'un se faufile près de la bâche. Je lève la tête et j'aperçois une femme en chemise, nu-pieds...

— Lève-toi, me dit-elle, à voix basse. Malheur! Les patrons pensent à mal. Ils veulent en finir avec ton marchand...

« Mon pressentiment ne m'avait pas trompé.

— Qui es-tu? demandai-je.

— Je suis, dit-elle, leur cuisinière.

« Bien... Je sortis de dessous la bâche et allai trouver mon marchand. Je l'éveillai et lui dis : « Piôtre Grigôriévitch, l'affaire n'est pas claire. Tu auras le temps de dormir ton saoul; maintenant tandis qu'on le peut, habille-toi, et, pour éviter les désagréments, sauvons-nous vite loin du péché... » Il ne faisait que commencer à s'habiller, quand la porte s'ouvre, et bonjour... Je regarde, Mère-reine! dans notre chambre entrent le patron, la patronne et trois journaliers... Ils avaient aussi embauché leurs journaliers... Le marchand, pensaient-ils, a beaucoup d'argent; nous partagerons... Tous les cinq ont à la main un long couteau... un coutelas... Le patron ferme la porte à clé et dit : « Priez Dieu, voyageurs... si vous criez,

nous ne vous laisserons pas même prier avant de mourir! »

« Comment crier? De peur, nous avions la gorge serrée. Le marchand se mit à pleurer et dit : « Orthodoxes! vous avez décidé de me tuer parce que vous en voulez à mon argent... Que cela soit! Je ne serai ni le premier, ni le dernier; il y a beaucoup de marchands qu'on a assassinés dans les relais. Mais pourquoi, frères-chrétiens, tuer mon cocher? Quel besoin de le faire souffrir pour moi? » Il dit cela d'une voix touchante. Mais le patron du relais : « Si nous le laissons vivant, il sera le premier à témoigner contre nous; c'est le même prix, d'en tuer un ou deux. Pour sept péchés, une expiation suffit (1). Priez Dieu, voilà tout; il n'y a pas à parler! » Nous nous mîmes à genoux côte à côte; nous pleurâmes et priâmes. Le marchand se rappelait ses enfants; moi, j'étais jeune en ce temps-là, je voulais vivre... Nous regardions l'icone et nous priions avec une si grande piété que, maintenant encore, la larme m'en vient à l'œil... La patronne nous regarde et dit : « Bonnes gens, n'allez pas dans l'autre monde vous souvenir de nous en mal, ne demandez pas à Dieu de nous punir. Ce que nous faisons, c'est par nécessité. » Nous priâmes, priâmes, pleurâmes et pleurâmes, et Dieu nous exauça : il eut pitié. Au moment où le patron prenait le marchand par la barbe pour lui donner au cou un coup de couteau, quelqu'un, tout à coup, cogna à la fenêtre. Nous frissonnâmes, et les mains du patron retombèrent... Quelqu'un frappait à la fenêtre en criant : « Piôtre Grigôriévitch, es-tu là? Apprête-toi ; partons! » Le patron, voyant qu'on venait chercher le marchand, prit peur, et Dieu lui donna des jambes! Pour nous, tout de suite nous avions filé dans la cour : nous attelâmes et on ne nous revit plus.

— Qui donc avait frappé à la fenêtre? demanda Dymov.

— Un saint de Dieu ou un ange... puisque ça ne peut être personne autre... Quand nous sortîmes de la cour, il n'y avait pas un homme dans la rue... Puissance divine!

Pantéley fit encore d'autres récits, où les « couteaux longs » jouaient pareillement leur rôle, et où pareillement on sentait une part d'invention. Avait-il entendu faire ces récits ou les avait-il inventés naguère, et puis, quand sa mémoire avait faibli, avait-il mêlé le vécu et l'inventé et cessé de distinguer

(1) Expression proverbiale.

l'un de l'autre? Tout cela peut-être à la fois. La vie est terrible et mystérieuse, et aussi terrible que soit le récit que l'on fasse en Russie, il paraîtra toujours véridique aux auditeurs de la steppe... La croix sur la route, les silhouettes trapues des ballots, le hasard qui groupait ces gens autour du brasier, tout était par soi-même, si merveilleux et si effrayant, que le fantastique de ce qui n'avait pas été ou de ce qui était un conte, pâlissait et se confondait avec la vie.

Quand Iégôrouchka se réveilla le lendemain, il était de très bonne heure. Le soleil n'était pas encore levé; le convoi était arrêté. Un homme en casquette blanche et en costume d'étoffe grise bon marché, monté sur un cheval cosaque, causait avec Dymov et Kirioûkha, auprès du premier chariot. En avant, à environ deux verstes, on apercevait de longs hangars peu élevés, blanchis à la chaux, et des maisons à toits de tuiles. On ne voyait près des maisons, ni arbres, ni cours.

— Grand-père, demanda Iégôrouchka, quel est ce village?

— Ce sont les fermes des Arméniens, petit, répondit Pantéley. Là habitent les Arméniens. Des gens pas mal, ces Arméniens.

L'homme vêtu de gris finit de parler avec Dymov et Kirioûkha, fit reculer son étalon et regarda du côté des fermes.

— Quelle affaire, pense un peu! soupira Pantéley, frissonnant dans la fraîcheur matinale. Il a envoyé un homme aux fermes, chercher un papier, et l'autre ne revient pas... Si on y envoyait Stiôpka?

— Grand-père, qui est celui-là? demanda Iégôrouchka.

— Varlâmov.

Mon Dieu!... Iégôrouchka se leva vivement, se mit à genoux et regarda la casquette blanche... Dans l'homme gris, petit de taille, chaussé de hautes bottes, monté sur un vilain cheval et causant avec des moujiks à l'heure où tous les gens convenables dormaient, comment reconnaître le mystérieux, l'introuvable Varlâmov, que tous cherchaient, qui « tournait », toujours, et qui avait bien plus d'argent que la comtesse Draniltski?

— Il n'y a pas à dire, c'est un brave homme... disait Pantéley en regardant les fermes... Dieu lui donne santé! Varlâmov Sémione Alexânndrovitch est un bon maître. C'est sur des

gens pareils que la terre repose. C'est la vérité! Les coqs ne chantent pas encore, et il est déjà debout... Un autre dormirait ou s'amuserait avec ses invités, mais lui est toute la journée dans la steppe... Il circule. Ce n'est pas lui qui manquera une affaire... Non!... C'est un gaillard!

Varlâmov ne détachait pas ses yeux des fermes et causait. Son cheval piétinait sur place, impatient.

— Sémione Alexânndrovitch, cria Pantéley en ôtant son chapeau, permettez-moi d'envoyer Stiôpka! Émeliane, crie donc qu'on envoie Stiôpka!

Enfin un cavalier apparut. Fortement incliné de côté et faisant tournoyer plus haut que la tête, son fouet à manche court, comme s'il prenait part à une fantasia et voulait étonner chacun par son allure hardie, il s'élança vers le convoi avec la vitesse d'un oiseau.

— C'est probablement un de ses gardes, dit Pantéley; il en a, de ces gardes, peut-être cent, ou même plus.

Ayant atteint le premier chariot, le cavalier arrêta son cheval, et, chapeau bas, remit à Varlâmov un livre. Varlâmov retira du livre quelques papiers, les lut et cria :

— Où est le billet d'Ivanntchouk?

Le cavalier reprit le livre, examina les papiers et haussa les épaules. Il commença à parler, probablement pour se disculper, et demanda la permission d'aller encore une fois aux fermes. Le cheval de Varlâmov se mit à remuer comme si Varlâmov était devenu plus lourd; Varlâmov remua aussi.

— Va-t-en! cria-t-il en colère, levant son fouet sur le cavalier.

Puis il tourna son cheval en arrière, et examinant les papiers dans le livre, s'en alla au pas, le long du convoi. Quand il s'approcha du dernier chariot, Iégôrouchka tendit les yeux pour le mieux voir. Varlâmov était déjà vieux; sa figure à petite barbe grise, toute simple, toute russe, tannée, était rouge, humide de rosée, et couverte de veines bleues. Elle exprimait la même sécheresse que la figure d'Ivane Ivânytch, le même fanatisme pour les affaires. Pourtant, quelle différence entre les deux hommes! Chez Kouzmitchov, à côté de la sécheresse agissante, il y avait toujours la peur de ne pas trouver Varlâmov, d'être en retard, de manquer le bon prix; un tel souci, habituel aux petites gens et aux subalternes,

ne se voyait pas sur la figure de Varlâmov. Cet homme faisait lui-même les prix, ne consultait personne, ne dépendait de personne. Quelle que fût la vulgarité de son extérieur, on sentait en tout, même dans sa manière de tenir son fouet, la conscience de sa force et de son autorité sur la steppe...

En passant devant Iégôrouchka, il ne lui prêta aucune attention. Seul le cheval posa sur lui le regard de ses grands yeux naïfs, avec une parfaite indifférence. Pantéley salua Varlâmov. Celui-ci, sans détacher les yeux de ses papiers, dit en grasseyant :

— Bonjour, vieux !

La fin de la conversation de Varlâmov avec le cavalier et le brandissement de son fouet avaient produit une pénible impression sur tout le convoi; tous avaient des figures sérieuses. Le cavalier, découragé par la colère de l'homme puissant, toujours tête nue, ayant lâché les guides, se tenait près du premier chariot, comme s'il ne pouvait pas croire que la journée eût si mal commencé pour lui.

— C'est un vieux raide... murmurait Pantéley; c'est effrayant ce qu'il est raide ! Mais c'est un brave homme. Il ne fera pas de peine pour rien; il n'y a pas à dire.

Ayant examiné les papiers, Varlâmov fourra le livre dans sa poche.

L'étalon, comme s'il eût compris, sans attendre l'ordre, tressaillit et s'élança sur la route.

VII

La nuit suivante, les rouliers firent de nouveau halte.

Cette fois, tous se sentaient en proie à un malaise indéterminé : on étouffait. Ils avaient beau boire beaucoup, ils ne pouvaient étancher leur soif. La lune se leva, rouge et refrognée, comme malade. Les étoiles se refrognaient aussi; la brume était plus épaisse, le lointain plus trouble. La nature semblait languir dans l'attente de quelque chose. Il n'y avait plus autour du foyer, comme la veille, la même animation; plus de conversations; chacun ne parlait qu'à regret.

Quand la nourriture fut prête, Dymov énervé se mit à taquiner ses camarades et d'abord s'en prit à Eméliane.

Comme celui-ci ne répliquait pas, son silence irrita Dymov.

Il regarda l'ancien chantre avec une haine accrue, et dit :

— Je ne veux pas me colleter avec toi, sans ça je t'apprendrais à faire l'important !

— Pourquoi t'en prends-tu à moi, Mazeppa ? éclata Eméliane. Veux-tu que je cogne ?

— Comment m'as-tu appelé ? demanda Dymov en se redressant, et ses yeux s'injectèrent. Comment ? Je suis Mazeppa ! Oui ? Alors voilà pour toi ! Attrape ça !

Dymov arracha des mains d'Eméliane sa cuiller et la jeta au loin. Kirioûkha, Vâssia et Stiôpka bondirent et allèrent la chercher. Eméliane jeta à Pantéley un regard suppliant. Sa figure tout à coup se rétrécit, se rida, ses paupières battirent, et l'ancien chantre se mit à pleurer comme un enfant.

Iégôrouchka, qui, depuis longtemps déjà, détestait Dymov, sentit que l'air devenait plus insupportablement lourd, que le feu du brasier lui brûlait la figure. Ayant résolu de dire à Dymov quelque chose d'extrêmement blessant, il fit un pas vers lui et proféra, en étouffant :

— Tu es le pire de tous ! Je ne peux te souffrir.

Il aurait dû, après cela, courir vers le train, mais il ne put bouger de place, et continua :

— Dans l'autre monde tu brûleras en enfer ! Je me plaindrai à Ivane Ivânytch.

— Toi aussi ? Dis un peu, de quoi tu te mêles !... sourit Dymov. Ça vous a encore aux lèvres le lait de sa nourrice, et ça donne des conseils !... Et si je te tirais les oreilles ?

Iégôrouchka ne pouvait plus respirer. Tout à coup un frisson agita tout son corps ; il frappa des pieds, cria d'une voix perçante :

— Battez-le ! battez-le !

Les larmes lui venaient aux yeux. Il eut honte et courut, chancelant, vers le convoi. Quelle impression avait produite son cri, il ne le vit pas ; couché sur le ballot, il agitait nerveusement les pieds et les mains, et murmurait tout en larmes :

— Maman ! maman !

Et les gens, et les ombres autour du brasier, et les ballots sombres, et les éclairs lointains brillant, à chaque instant, tout lui semblait maintenant sauvage et terrible. Il s'effrayait et se demandait avec désespoir comment et pourquoi il était tombé en cet endroit perdu en compagnie de moujiks effrayants ? Où

sont maintenant son oncle, le P. Christophore et Dénisska? Pourquoi restent-ils si longtemps? Ne l'ont-ils pas oublié? A l'idée qu'on l'avait oublié et abandonné au gré du sort, il avait froid et ressentait une telle peur qu'il essaya plusieurs fois de sauter du ballot, de courir en arrière sur la route à toutes jambes; mais le souvenir des pauvres croix sombres qu'il rencontrerait infailliblement, et les éclairs brillant au loin, le retinrent. Ce n'était qu'en chuchotant : « Maman, maman ! » qu'il se sentait mieux.

Les rouliers probablement ne se sentaient pas à l'aise, eux non plus. Après qu'Iégôrouchka se fut enfui d'auprès du brasier, ils se turent d'abord, puis ils s'entretinrent à mi-voix de quelque chose qui approchait et qu'il fallait éviter en s'apprêtant à partir au plus vite... Ils soupèrent à la hâte, éteignirent le feu et commencèrent à atteler en silence. A leur précipitation et à leurs phrases entrecoupées, il était manifeste qu'ils pressentaient quelque danger...

Avant de se mettre en route, Dymov s'approcha de Pantéley et lui demanda :

— Comment s'appelle-t-il?

— Iégôri, répondit Pantéley.

Dymov mit un pied sur la roue, s'accrocha à la corde avec laquelle était attaché le ballot, et se hissa jusqu'à lui. Iégôrouchka vit sa figure et sa tête frisée; sa figure était pâle, et fatiguée, mais n'exprimait plus la colère.

— Ièra ! (1) dit-il à voix basse. Allons, bats-moi !

Iégôrouchka le regarda avec surprise : à ce moment, un éclair brilla.

— Bats-moi, donc ! répéta Dymov.

Puis sans attendre qu'Iégôrouchka l'eût battu ou lui eût parlé, il sauta à terre et dit :

— Je m'ennuie...

Puis, se balançant d'un pied sur l'autre, remuant les épaules, il marcha paresseusement le long du convoi et répéta d'une voix plaintive :

— Je m'ennuie, Seigneur ! Toi, Eméliane, ne te fâche pas, dit-il en passant devant l'ancien chantre. Notre vie est perdue, atroce !

(1) Diminutif de Iégôri.

A droite, un éclair brilla, et comme s'il était reflété dans une glace, brilla de nouveau au loin.

— Iégôri ! cria Pantéley, lançant d'en bas quelque chose de sombre et de large, attrape !

— Qu'est-ce que c'est ? interrogea Iégôrouchka.

— Une natte. Il va pleuvoir ; tu t'en couvriras.

Iégôrouchka se souleva et regarda autour de lui... L'horizon avait visiblement noirci, et, à intervalles de plus en plus rapprochés, clignotait, comme des cils, une lumière pâle.

— Grand-père, il va faire de l'orage ?

— Ah ! mes pieds malades, gelés ! dit Pantéley d'une voix chantante.

A gauche, sur le ciel, comme si quelqu'un eût frotté une allumette, brilla une pâle raie phosphorescente : puis, elle s'éteignit. On entendit comme si quelqu'un, quelque part, au loin, marchait sur un toit de tôle ; on marchait probablement nu-pieds, car la tôle résonnait sourdement.

— Tout le ciel est pris ! cria Kirioûchka.

Au bord de l'horizon, sur la droite, scintilla un éclair si brillant qu'il illumina une partie de la steppe et l'endroit où la clarté du ciel rejoignait la partie noire. Un nuage effrayant avançait sans hâte, en masse compacte ; sur ses bords pendaient de grands haillons noirs. Des haillons pareils, s'écrasant l'un l'autre, s'accumulaient de tous côtés. Le tonnerre se mit à gronder sourdement ; Iégôrouchka se signa et passa vite son manteau.

Tout à coup le vent se leva avec une telle force qu'il arracha presque des mains d'Iégôrouchka son paquet et la natte. La natte, soulevée, frappa le ballot et la figure d'Iégôrouchka. Le vent s'élança dans la steppe en sifflant, tourbillonna en désordre, et fit avec l'herbe un tel bruit que l'on n'entendit plus ni le tonnerre, ni le grincement des roues. Il semblait souffler du nuage noir, apportant des paquets de poussière et l'odeur de la pluie et de la terre trempée. La clarté de la lune s'obscurcit, parut sale ; les étoiles s'assombrirent encore plus, et on voyait au bord de la route des nuages de poussière, et leurs ombres se presser quelque part en arrière. Maintenant sans doute l'ouragan tourbillonnait, et, en soulevant la poussière, des herbes sèches et des plumes, s'élevait jusqu'au ciel. Tout près de la nuée noire volaient des graines de chardon, et

ce devait être épouvantable pour elles. Mais à travers la poussière qui collait les yeux, on ne voyait que la lueur des éclairs.

Iégôrouchka, pensant que la pluie était près de tomber, se mit à genoux et se couvrit de la natte.

— Pantéley ! cria quelqu'un en avant... A... a... a...

— On n'entend rien, répondit Pantéley d'une voix forte et d'un ton chantant.

Le tonnerre gronda furieusement, roula à droite, à gauche dans le ciel, puis en arrière et expira près des chariots de tête.

— Saint, saint, saint ! Seigneur des armées ! murmura Iégôrouchka se signant, ta gloire emplit le ciel et la terre !

De nouveau le tonnerre gronda. Puis, un éclair brilla, illuminant si largement le ciel qu'Iégôrouchka, à travers les interstices de la natte, découvrit tout d'un coup toute la route à perte de vue, tous les rouliers, et même le gilet de Kirioûkha. Les haillons noirs montaient à gauche, et l'un d'eux, grossier, difforme, ressemblant à une patte avec des doigts, s'allongeait vers la lune. Iégôrouchka décida de fermer les yeux, de ne plus faire attention, d'attendre que tout fût fini. La pluie, on ne sait comment, ne tomba pas de longtemps. Iégôrouchka, dans l'espoir que le nuage passerait peut-être, jeta de dessous la natte un regard. Il faisait effroyablement sombre. Il ne vit ni Pantéley, ni les ballots, ni lui-même ; il guigna du côté où était la lune, il n'y avait qu'un instant ; mais il y régnait la même obscurité que sur le chariot. Les éclairs, dans tout ce noir, paraissaient plus longs et plus aveuglants, et faisaient mal aux yeux.

— Pantéley ! appela Iégôrouchka.

Il n'y eut pas de réponse ; mais le vent, une dernière fois, fit effort sur la natte et s'enfuit quelque part. Alors, on entendit un bruit régulier et tranquille. Une large goutte froide tomba sur les genoux d'Iégôrouchka. Une autre coula sur sa main. S'apercevant que ses genoux n'étaient pas couverts, il voulut arranger la natte ; mais, à ce moment, quelque chose éclata, tombant, battant la route, puis les brancards et les ballots : c'était la pluie. La natte et la pluie se comprirent l'une l'autre et se mirent à jaser comme deux pies.

Iégôrouchka se tenait à genoux, ou plutôt était assis sur ses talons. Quand la pluie battit la natte, il se pencha en avant pour cacher ses genoux, qui furent instantanément mouillés.

A peine avait-il réussi à les couvrir, il sentit aux cuisses et aux mollets, une humidité pénétrante; il reprit sa position première, exposa ses genoux à la pluie, et chercha le moyen de remettre en place, dans l'obscurité, la natte qu'il ne voyait pas. Mais ses bras étaient déjà trempés ; l'eau coulait dans ses manches et derrière son col ; ses épaules se refroidissaient; il décida de ne rien faire, de rester assis immobile, et d'attendre que tout finît.

— Saint! saint! saint!... murmurait-il.

Tout à coup au-dessus de sa tête, le ciel se fendit avec un craquement horrible, assourdissant. Iégôrouchka se blottit et retint son souffle, s'attendant à ce que les débris lui tombassent sur le dos et sur la nuque. Ses yeux s'ouvrirent involontairement et il vit sur ses doigts, sur ses manches transpercées, sur les ondes de pluie qui ruisselaient de la natte sur les ballots et en bas sur la terre, s'enflammer, cinq fois de suite, un éclair aveuglant, éclatant. Un nouveau coup retentit aussi fort, aussi terrible. Le ciel ne grondait plus, ne grognait plus, mais rendait des sons brefs, des craquements pareils à ceux du bois sec. *Trrak ! tak! tak! tak!* martelait distinctement le tonnerre, roulant dans le ciel en trébuchant, et la foudre tomba près des chariots de tête avec un : *trra!...* méchant et bref.

Les éclairs jusque-là étaient bien effrayants; ils devinrent sinistres. Leur lumière magique pénétrait sous les cils fermés, faisait courir un frisson par tout le corps. Que faire pour ne pas les voir? Iégôrouchka décida de tourner la tête en arrière. Prudemment, comme s'il eût craint d'être épié, il se mit à quatre pattes et, glissant ses mains humides sur le ballot, il se retourna.

Trrak! tak! tak!.. Quelque chose gronda au-dessus de sa tête, tomba sous le chariot et se déchira: *Trra!*

Les yeux d'Iégôrouchka se rouvrirent malgré lui, et il aperçut un nouveau danger. Derrière le chariot marchaient trois énormes géants avec de longues piques. L'éclair brilla sur le tranchant de leurs piques et éclaira très nettement leurs figures. C'étaient des êtres de taille colossale qui avançaient d'un pas lourd, la tête baissée, en sorte qu'on ne voyait pas leur visage. Ils semblaient accablés sous le poids d'une tristesse profonde, plongés dans d'amères réflexions. Dans quelle intention suivaient-ils le convoi? Pourquoi lui faisaient-ils cet effrayant cortège?...

Iégôrouchka se retourna vivement en avant, et agité d'un tremblement convulsif, cria :

— Pantéley ! grand-père !

« *Trak! tak! tak!* » lui répondit le ciel.

Il voulut voir si les rouliers étaient là. Un éclair brilla en deux endroits et éclaira au loin la route avec le convoi et les conducteurs. Pantéley marchait près du chariot. Son chapeau haut et ses épaules étaient couverts d'une petite natte de tille. Sa figure n'exprimait ni peur, ni émoi, comme s'il eût été aveuglé par les éclairs et assourdi par le tonnerre.

— Grand père, lui cria Iégôrouchka en pleurant, des géants !

Mais l'aïeul n'entendit pas. Plus loin, marchait Eméliane. Couvert d'une grande natte, de la tête aux pieds, il avait maintenant la forme d'un triangle. Vâssia, sans rien qui le protégeât, marchait, aussi raide que jamais, levant haut les pieds, sans plier les genoux... A la lueur des éclairs, il semblait que le convoi ne bougeât pas, que les conducteurs fussent pétrifiés, que le pied levé de Vâssia fût paralysé...

Encore une fois, Iégôrouchka appela l'aïeul. N'obtenant toujours pas de réponse, il s'assit, sans plus bouger, sans plus rien attendre. Il était convaincu que le tonnerre allait le tuer à la minute, que ses yeux allaient s'ouvrir à l'improviste et qu'il allait voir les effroyables géants. Il ne se signait plus, ne savait pas où était le grand père, ne pensait pas à sa mère, tombait dans un complet engourdissement...

Tout à coup la conscience lui revint : des voix retentissaient à son oreille.

— Iégôri, ma parole, es-tu devenu sourd? criait d'en bas Pantéley. Descends !

— En voilà un orage ! dit quelqu'un d'une voix de basse, inconnue, et reniflant comme s'il venait de boire un bon verre d'eau-de-vie.

Iégôrouchka s'éveilla tout à fait. Près du chariot se tenaient Pantéley, Eméliane-le-triangle, et les géants. Ces derniers étaient maintenant bien diminués de taille : Iégôrouchka fut tout étonné de constater que c'étaient de simples moujiks, ayant sur l'épaule, non pas des piques, mais des fourches de fer. Puis il distingua la fenêtre éclairée d'une isba au toit bas. Le convoi était donc arrêté dans un village.

Iégôrouchka rejeta la natte, prit son paquet et se hâta de descendre du chariot. Maintenant qu'auprès de lui parlaient des gens et que brillait une fenêtre éclairée, il n'avait plus peur, bien que le tonnerre n'eût pas cessé de gronder et les éclairs de strier le ciel.

— Un bel orage, il n'y a pas à dire, murmurait Pantéley. Dieu soit loué !... La pluie a un peu amolli mes pieds, mais ce n'est rien... Tu es descendu, Iégôri ? Entre dans l'isba... Ce ne sera rien.

— Saint ! saint ! saint !... répétait Émeliane d'une voix sifflante ; assurément cela est tombé quelque part... Vous êtes d'ici ? demanda-t-il aux géants.

— Non, de Glinovo... Nous sommes glinois... Nous travaillons chez les messieurs Plater.

— Vous battez le grain ?

— Ça et autre chose. Pour l'instant, nous rentrons le froment. Quels éclairs ! Quels éclairs ! Il y a longtemps qu'il n'y avait eu pareil orage.

Dans l'isba, Iégôrouchka trouva une vieille femme maigre et bossue, au menton pointu. Elle tenait à la main une chandelle, fermait à demi les yeux et soupirait :

— Quel orage Dieu nous a envoyé !... Et les nôtres qui passent la nuit dans la steppe. Ils en auront à endurer !... Quitte ton manteau, petit père, fit-elle.

Tremblant de froid et se ratatinant, Iégôrouchka enleva son manteau, puis il écarta largement les mains et les pieds, et fit en sorte de ne plus bouger. Au moindre mouvement, il ressentait une désagréable impression d'humidité et de froid : les manches et le dos de sa chemise étaient mouillés ; ses pantalons étaient collés à ses jambes ; sa tête ruisselait.

— Pourquoi, garçon, rester écarquillé ? dit la vieille. Viens t'asseoir.

Iégôrouchka s'approcha de table et s'assit sur le banc, près de la tête de quelqu'un. La tête remua. Il y eut un souffle profond, un bruit de mâchoires, puis plus rien. Au delà de la tête, le long du banc, se développait un monticule couvert d'un paletot de peau de mouton ; une femme dormait.

La vieille, toujours soupirant, sortit et revint bientôt avec une pastèque et un melon.

— Mange, petit père ! C'est tout ce que j'ai à t'offrir.

Puis, du tiroir de la table, elle tira un long couteau effilé, très semblable aux couteaux avec lesquels les brigands tuent les marchands aux relais :

— Mange, petit père !

Iégôrouchka, tremblant comme s'il avait la fièvre, mangea un morceau de melon avec du pain noir, puis un morceau de pastèque. Mais il avait de plus en plus froid.

— Couche-toi, petit père, couche-toi, grommela la vieille. Seigneur Jésus-Christ ! Je dormais et j'entendais comme si on frappait. Je me réveille et je vois que Dieu a envoyé de l'orage... Il faudrait allumer un cierge, mais je n'en ai pas...

Se parlant à elle-même, elle enleva du banc quelques guenilles, probablement sa literie, prit deux paletots de peau de mouton, pendus à des clous, et commença à faire le lit d'Iégôrouchka.

— L'orage ne cesse toujours pas... marmonnait-elle. Pourvu, Dieu nous en préserve ! qu'il ne mette le feu nulle part... Couche-toi, petit père, dors... Dieu te garde, petit-fils !...

Les soupirs et les bâillements de la vieille, la respiration rythmée de la femme qui dormait, la pénombre de l'isba, le bruit de la pluie, derrière la fenêtre, disposaient au sommeil. Iégôrouchka eut honte de se déshabiller devant la vieille. Il quitta seulement ses bottes, se coucha et se couvrit avec un des paletots de peau de mouton.

— Le gamin est-il couché ? vint demander Pantéley.

— Il est couché, répondit la vieille à voix basse. Passion du Seigneur ! il tonne, il tonne : on n'en voit pas la fin !...

Pantéley et la vieille assis côte à côte aux pieds d'Iégôrouchka devisaient en chuchotant, et coupant leurs discours de soupirs et de bâillements. Cependant, Iégôrouchka ne parvenait pas à se réchauffer. Quoique le paletot de peau de mouton étendu sur lui fût aussi chaud que lourd, il tremblait de tous ses membres, des crispations lui couraient dans les mains et les pieds ; tout tremblait au dedans de lui. Il se déshabilla sous la touloupe, mais il ne fut pas plus à l'aise. La fièvre montait.

Pantéley partit pour relever ses camarades, puis il revint ; Iégôrouchka ne dormait toujours pas. Quelque chose lui serrait la tête, lui pesait sur la poitrine, il ne savait pas ce que c'était, le murmure des vieux ou l'odeur lourde de la toison. La pastèque et le melon lui avaient laissé dans la bouche un

goût désagréable de métal. Avec cela, les puces le piquaient.

— Grand-père, j'ai froid, dit-il ; et il ne reconnut pas sa voix.

— Dors, petit-fils, dors... soupira la vieille.

Tite, avec ses jambes minces, s'approcha du lit et agita les bras, puis il grandit jusqu'au plafond et se changea en moulin. Le P. Christophore, non pas tel qu'il était assis dans la briska, mais en habits sacerdotaux, et le goupillon à la main, fit le tour du moulin, l'aspergea d'eau bénite ; et le moulin cessa de tourner. Et Iégôrouchka eut la sensation que c'était le délire.

— Grand père, donne-moi de l'eau !

Personne ne répondit. Iégôrouchka étouffait : ne pouvant plus supporter la position couchée, il se leva, s'habilla et sortit de l'isba. Le matin était venu. Des nuages au ciel ; mais il ne pleuvait pas. Tremblant et se couvrant de son paletot mouillé, Iégôrouchka traversa la cour et prêta l'oreille dans le silence. Devant lui se trouva une petite étable, au toit de roseaux, dont la porte était à demi ouverte. Il jeta un regard dans cette étable, entra, et s'assit sur de l'argol, dans un coin sombre.

Ses pensées se brouillaient : il avait la tête lourde, la bouche sèche et toujours ce goût du métal qui lui répugnait. Il regarda son chapeau, arrangea la plume de paon qui l'ornait, et se rappela comme il avait été acheter ce chapeau avec sa maman. Il mit la main dans sa poche et en tira un morceau de mastic brun et collant ; comment ce mastic se trouvait-il là ? Il réfléchit, le flaira ; cela sentait le miel. Ah ! c'était le pain d'épice de la juive ! Le pauvre, comme il était détrempé !

Puis il examina son manteau. C'était un manteau gris, en forme de redingote, avec de larges boutons en os. A la maison, comme c'était un vêtement neuf, il n'était pas pendu dans l'antichambre, mais dans la chambre à coucher, à côté des robes de sa mère ; Iégôrouchka n'avait la permission de le mettre que les jours de fête. L'enfant, en le regardant, ressentit pour lui de la pitié. Il lui vint à l'esprit qu'il était, comme ce manteau, abandonné au gré du sort et que ni lui ni ce vêtement ne reviendraient plus à la maison. Et il fut tellement secoué de sanglots qu'il faillit tomber du tas d'argol.

Un grand chien blanc, mouillé, avec des touffes de poil au museau, semblables à des papillotes, entra dans l'étable et

regarda Iégôrouchka avec curiosité. Il se demandait apparemment s'il fallait ou s'il ne fallait pas aboyer; et, ayant décidé qu'il ne le fallait pas, il s'approcha prudemment d'Iégôrouchka, mangea le mastic et détala.

Après avoir pleuré tout son saoul, Iégôrouchka sortit de l'étable, contourna une flaque d'eau, et sortit lentement dans la rue. Devant la porte se trouvaient justement les chariots. Les rouliers, trempés, somnolents et lourds comme des mouches en automne, rôdaient autour, ou étaient assis sur les brancards. Iégôrouchka les regarda et pensa : « Comme on est malheureux d'être moujik! » Il s'approcha de Pantéley et s'assit à côté de lui sur un brancard.

— Grand père, j'ai froid, dit-il, tremblant et entrant ses mains dans ses manches.

— Ce n'est rien, nous serons bientôt arrivés, dit Pantéley bâillant. Tu te réchaufferas.

Le convoi quitta le village de bonne heure. Couché sur le ballot de laine, Iégôrouchka tremblait de froid, bien que le soleil eût bientôt paru et séché ses habits, les ballots et la terre. A peine l'enfant eut-il fermé les yeux qu'il revit Tite et le moulin. Puis ce fut Dymov qui se jeta sur lui en vociférant, les yeux rouges, les poings levés, ou bien il l'entendait gémir : « Je m'ennuie! » Varlâmov passait sur son cheval cosaque. Comme tous ces gens étaient importuns, insupportables, ennuyeux!

Le soir était venu, comme il se soulevait pour demander à boire, il vit que le convoi était sur un grand pont au-dessus d'un large fleuve. Sur le fleuve, traînait de la fumée noire et on voyait un bateau à vapeur qui remorquait un chaland. En avant, une grande colline bâtie de maisons et d'églises. Au pied de la colline, attelée à un train de marchandises, filait une locomotive.

Iégôrouchka n'avait jamais vu ni bateau à vapeur ni locomotive, ni large fleuve. Mais de les voir pour la première fois ne lui causa ni surprise ni émotion : sa figure n'exprima rien qui ressemblât à de la curiosité. Seulement il se sentait mal et se dépêcha de se coucher. Appuyant la poitrine sur le ballot, il vomit. Pantéley, voyant cela, gémit et hocha la tête.

— Notre gamin, dit-il, a pris mal. Il aura eu froid au ventre... Mauvaise affaire!...

VIII

Le convoi s'arrêta non loin du port dans une grande hôtellerie fréquentée par les commerçants. En descendant de son chariot, Iégôrouchka entendit une voix connue; quelqu'un l'aidait à descendre et disait :

— Nous sommes arrivés depuis hier soir... Nous vous avons attendus toute la journée. Nous voulions vous rattraper hier, mais nous avons dû prendre une autre route que vous. Comme tu as chiffonné ton manteau, Iégôrouchka ! Ton oncle va t'en dire !..

Iégôrouchka regarda la figure marbrée de celui qui parlait et se rappela que c'était Dénisska.

— Ton oncle et le P. Christophore sont dans leur chambre, continua Dénisska. Ils prennent le thé. Viens !

Et il conduisit Iégôrouchka dans un grand bâtiment à deux étages, sombre et renfrogné, ressemblant à l'hôpital de N... Après avoir traversé l'antichambre, l'escalier sombre et un long corridor étroit, Iégôrouchka et Dénisska entrèrent dans une petite chambre, où étaient effectivement assis, à prendre le thé, Ivane Ivânytch et le P. Christophore... En revoyant le petit garçon, la figure des deux vieux hommes exprima le contentement :

— Aha ! Iégor Nicolâytch ! dit le P. Christophore, Monsieur Lomonôssov !

— Ah ! messieurs les nobles ! fit Kouzmitchov; veuillez vous asseoir.

Iégôrouchka quitta son manteau, baisa la main de son oncle et celle du P. Christophore, et s'assit.

— Comment es-tu arrivé, *puer bone*? demanda le P. Christophore en lui versant du thé, et souriant comme d'habitude, radieusement. Tu t'es sûrement ennuyé ! Dieu nous garde de voyager en convoi ou en char à bœufs ! On marche, on marche, Dieu me pardonne; on regarde en avant, et devant soi on a la steppe toujours aussi vaste; on n'en voit pas la fin ! Pourquoi ne bois-tu pas de thé? Bois. En ton absence, tandis que tu te traînais avec ton train, nous avons arrangé toutes nos affaires pour le mieux. Gloire à Dieu ! Nous avons vendu notre laine à Tchérépâkhine, et de telle façon que Dieu donne une

pareille aubaine à chacun!.. Nous en avons bien tiré parti...

Maintenant qu'il avait retrouvé les siens, Iégôrouchka éprouvait un insurmontable besoin de geindre. Il n'était pas assis depuis cinq minutes qu'il alla vers le canapé, se coucha et se mit à sangloter.

— Eh! qu'est-ce que c'est? s'exclama le P. Christophore, en le levant et allant au canapé. Guéôrgui, qu'as-tu ? Pourquoi pleures-tu ?

— Je... je suis malade! dit Iégôrouchka.

— Malade? fit le P. Christophore, troublé. Ah! ça, ce n'est pas bien, frère!... Est-ce qu'on est malade en voyage?

Il mit la main sur la tête d'Iégôrouchka, toucha sa joue et dit :

— Oui, tu as la tête chaude... Tu te seras refroidi... Déshabille-toi et couche-toi : le sommeil te fera du bien.

Il aida Iégôrouchka à se déshabiller, lui donna un oreiller, lui mit une couverture, et sur la couverture étendit le pardessus d'Ivane Ivânytch; puis il s'éloigna sur la pointe des pieds et s'assit près de la table. Iégôrouchka ferma les yeux: aussitôt il lui sembla qu'il était non pas dans une chambre d'hôtel, mais sur la grand route, près du brasier. Eméliane faisait son geste désespéré et Dymov, les yeux rouges, couché sur le ventre, le regardait moqueusement.

— Battez-le! battez-le! cria Iégôrouchka.

— Il a le délire... dit le P. Christophore à mi-voix.

— Quel tracas! soupira Ivane Ivânytch.

— Il faudra le frotter d'huile et de vinaigre. Dieu aidant, il sera guéri demain.

Pour se débarrasser de ses obsédantes visions, Iégôrouchka ouvrit les yeux et regarda le feu. Le P. Christophore et Ivane Ivânytch avaient déjà bu leur thé et parlaient bas. Le premier souriait béatement et ne pouvait sans doute pas oublier qu'il avait fait une bonne affaire sur la laine. Ce n'était pas tant le gain lui-même qui le réjouissait, mais l'idée, que, rentré à la maison, il réunirait sa nombreuse famille, sourirait malicieusement, et puis partirait d'un grand éclat de rire. Il commencerait par les tromper, en leur disant qu'il avait vendu la laine à perte; puis il donnerait à son gendre un gros portefeuille et lui dirait : « Tiens! Voilà comment il faut traiter les affaires! » Kouzmitchov, lui, ne paraissait pas content. Sa

figure exprimait, comme devant, la sécheresse de l'homme d'affaires et le souci.

— Ah! si on avait su que Tchérépâkhine donnerait un pareil prix! dit-il à mi-voix; je n'aurais pas vendu à Makârov les autres trois cents pouds! Quel ennui! Mais qui pouvait savoir qu'ici on était à la hausse?

Iégôrouchka vit un domestique en blanc enlever le thé, et allumer une petite lampe dans le coin de la chambre, devant l'Image. Le P. Christophore lui dit quelque chose à l'oreille; le domestique prit un air mystérieux, une figure de complice, et sortit de la chambre. Il revint peu après et remit une fiole au P. Christophore.

— Demain, je pense aller à la cathédrale, lui dit ce dernier. J'y connais un sacristain. Il faudrait aller chez Son Éminence, mais on dit qu'elle est malade.

Le P. Christophore bâilla et éteignit la lampe; la veilleuse seule éclairait la chambre. Il enleva sa soutane, et Iégôrouchka crut voir devant lui Robinson Crusoé. Robinson versa le contenu de la fiole dans une soucoupe, s'approcha d'Iégôrouchka et murmura :

— Lomonôssov, tu dors? Lève-toi! Je vais te frotter d'huile et de vinaigre. C'est souverain. Pendant ce temps-là, aie recours à Dieu.

Iégôrouchka se leva promptement et s'assit. Le P. Christophore lui enleva sa chemise, et, frissonnant, respirant avec bruit comme si cela le chatouillait lui-même, il se mit à lui frotter la poitrine.

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... murmura-t-il. Couche-toi sur le ventre... comme ça... Demain, tu seras guéri; seulement, ne pèche plus!... Il brûle comme le feu!... Vous étiez, je parie, en route pendant l'orage?

— Oui.

— Alors, comment ne pas tomber malade?... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... Comment ne pas tomber malade?

Ayant frotté Iégôrouchka, le P. Christophore lui remit sa chemise, le couvrit, le signa et s'en alla. Iégôrouchka le vit ensuite prier Dieu. Le vieillard, apparemment, savait par cœur beaucoup de prières, car il resta longtemps devant l'Image en chuchotant. Quand il eut fini de prier, il signa la fenêtre, la

porte, Iégôrouchka, Ivane Ivânytch; puis il se coucha sans oreiller sur le canapé, et se couvrit de sa soutane. La pendule, dans le corridor, sonna dix heures. Iégôrouchka pensa combien il y avait encore d'heures jusqu'au matin, s'appuya avec tristesse au dossier du canapé et n'essaya plus de se délivrer des songes troubles et opprimants. Mais le matin vint bien plus vite qu'il ne le pensait.

Il lui semblait qu'il n'était pas resté longtemps couché, accoté au dossier du canapé, mais quand il ouvrit les yeux, des rayons de soleil entraient par les deux fenêtres de la chambre, s'allongeant obliquement sur le parquet. Il n'y avait ni le P. Christophore, ni Ivane Ivânytch. La chambre était claire et confortable. Iégôrouchka regarda l'oreiller, les rais obliques, ses bottines, cirées maintenant, et qui étaient l'une à côté de l'autre près du canapé, et il se mit à rire. Cela lui semblait étrange de n'être pas sur le ballot, étrange que tout fût sec autour de lui, et qu'il n'y eût pas d'éclairs et de tonnerre au plafond.

Il sauta du divan et commença à s'habiller. Il se sentait très bien. De la maladie de la veille, il ne lui restait qu'une légère faiblesse dans les jambes et le cou. L'huile et le vinaigre avaient donc agi. Il se rappela le bateau à vapeur, la locomotive et le large fleuve qu'il avait vus confusément la veille, et se hâta de s'habiller pour courir au port et les bien voir. Comme il passait sa chemise de coton rouge, la serrure grinça soudain et sur le seuil apparut le P. Christophore avec son chapeau haut de forme, son bâton et une soutane de soie marron par-dessus sa veste de toile. Souriant et rayonnant (les vieillards qui viennent de l'église ont toujours un rayonnement), il posa sur la table un pain consacré et un paquet, fit une prière et dit :

— Voilà ce que Dieu nous donne. Et toi, comment vas-tu?

— Bien maintenant, répondit Iégôrouchka en lui baisant la main.

Il enleva sa soutane, se frotta la poitrine, et sans se presser dénoua le paquet. Iégôrouchka vit une petite boîte métallique avec du caviar frais, un morceau d'esturgeon et un pain français.

— Je passais devant un magasin de poissons vivants, et voilà ce que j'ai acheté, dit le P. Christophore; en semaine, il n'y a

pas à se mettre en dépense, mais j'ai songé que nous avions un malade ; en ce cas-là, c'est pardonnable. Le caviar est bon ; c'est du caviar d'esturgeon.

Le domestique en chemise blanche apporta le samovar et un plateau avec des couverts.

— Mange, dit le P. Christophore en étendant du caviar sur un petit morceau de pain et le donnant à Iégôrouchka. Mange et après tu iras à la promenade. Quand le temps sera venu, tu apprendras. Tâche d'étudier avec zèle et attention pour voir le fond des choses. Ce qu'il faut apprendre par cœur, apprends-le par cœur, et là où il faut rendre le sens intérieur avec ses propres paroles, sans s'occuper de la forme, dis-le avec tes mots. Tâche d'apprendre toutes les sciences. L'un sait très bien les mathématiques, et n'a pas entendu parler de Piôtre Moguîla, un autre connaît Piôtre Moguîla, mais ne peut rien dire de la lune. Étudie de façon à être instruit de tout. Apprends le latin, le français, l'allemand... la géographie certainement, l'histoire, la théologie, la philosophie, les mathématiques... Et, quand tu auras tout bien appris, sans te presser, en priant, et avec bonne volonté, tu entreras au service. Quand tu sauras tout, tout te sera facile dans n'importe quelle voie. Apprends seulement et sois en état de grâce ; Dieu t'indiquera ce que tu dois être, docteur, juge ou ingénieur...

Le P. Christophore huma son thé sur sa soucoupe, essuya ses moustaches, et hocha la tête.

— Pour moi, dit-il, j'ai appris comme on apprenait autrefois; j'ai déjà oublié beaucoup de choses, mais je vis tout de même autrement que les autres. Ce n'est pas à comparer. Par exemple, dans la haute société, à dîner, ou dans une assemblée, je dis quelque chose en latin, ou de l'histoire, ou de la philosophie; c'est agréable aux gens, et à moi-même. Ou encore quand le tribunal entre et qu'il faut faire prêter serment, les autres prêtres sont à la gêne : moi, je suis compère et compagnon avec les juges, les procureurs, les avocats; je leur parle leur langage; je prends le thé avec eux ; je leur demande ce que j'ignore; nous rions ensemble... Ils sont contents; voilà ce qui arrive, frère. L'étude est la lumière; l'ignorance, c'est les ténèbres. Étudie. C'est dur, j'en conviens; l'étude coûte cher par le temps qui court... ; ta maman est veuve; elle vit de sa pension, mais..

Le P. Christophore regarda craintivement la porte et continua à mi-voix :

— Ivane Ivânytch t'aidera. Il ne t'abandonnera pas. Il n'a pas d'enfants, il t'aidera : ne t'inquiète pas.

Il prit une mine sérieuse et encore plus bas :

— Seulement, vois-tu, Guéorgui, Dieu te garde d'oublier ta mère et Ivane Ivânytch ! Un commandement ordonne d'honorer sa mère ; et Ivane Ivânytch est ton bienfaiteur ; il remplace ton père. Si tu deviens un savant et que, Dieu t'en garde ! tu sois tenté de mépriser les gens, sous prétexte qu'ils sont plus sots que toi, alors, malheur, malheur à toi !

Le P. Christophore leva la main en l'air, et répéta d'une voix grêle :

— Malheur ! malheur !

Le P. Christophore pérorait : comme on dit, il était parti. Il n'en eût pas fini jusqu'au dîner, mais la porte s'ouvrit et Ivane Ivânytch entra. L'oncle dit un rapide bonjour, s'assit à table, et se mit à dépêcher son thé.

— J'en ai fini avec toutes mes affaires, dit-il. J'aurais pu partir aujourd'hui pour la maison ; mais il y a encore à s'occuper d'Iégôrouchka ; il faut le caser. Ma sœur m'a dit qu'ici quelque part habite son amie Nastàsia Pétrôvna, qui, peut-être, le prendra chez elle.

Il chercha dans son portefeuille, en retira une lettre froissée, et lut : « Petite rue basse, Anastâsia Pétrôvna Taskounov, propriétaire. » Il va falloir la chercher tout de suite. Cela ne sera pas commode.

Après le thé, Ivane Ivânytch et Iégôrouchka sortirent de l'hôtel. Dans la cour, il n'y avait plus ni chariots, ni rouliers ; tous s'étaient rendus au port. Dans un coin se dessinait sombrement la briska ; près d'elle les chevaux bais mangeaient l'avoine.

— Adieu, briska ! pensa Iégôrouchka.

Il fallut d'abord monter longtemps par un boulevard, puis traverser un grand champ de foire. Là, Ivane Ivânytch s'informa. Longtemps, tous deux marchèrent dans des rues pavées, puis dans des rues où il n'y avait que des trottoirs et pas de chaussée ; enfin ils trouvèrent des rues où il n'y avait ni trottoirs, ni chaussées. Quand leurs pieds et leur langue les eurent conduits jusqu'à la Petite rue basse, ils étaient rouges tous

les deux, et, ayant ôté leurs chapeaux, s'essuyaient le front.

— S'il vous plaît, dites-moi, demanda Ivane Ivânytch à un vieux assis à la porte d'une boutique, où est la maison de Nastâsia Pétrôvna Taskounov?

— Il n'y a ici aucune dame Taskounov, répondit le vieux après avoir réfléchi. Peut-être voulez-vous dire Timochènnko?

— Non non, Taskounov.

— Eh bien! il n'y a pas ici de dame Taskounov.

Ivane Ivânytck haussa les épaules et poussa plus loin, poursuivi par les cris du vieux qui répétait :

— Je vous ai dit qu'il n'y en a pas ici de dame Taskounov, c'est qu'il n'y en a pas.

— Écoute, la tante, demanda Ivane Ivânytch à une vieille qui vendait sur un éventaire des graines de tournesol et des poires : pourrais-tu nous dire où est la maison de Nastâsia Pétrôvna Taskounov?

La vieille le regarda avec surprise et se mit à rire.

— Nastâsia Pétrôvna? Est-ce qu'elle demeure maintenant dans sa maison? fit-elle. Voilà huit ans qu'elle a marié sa fille et donné sa maison à son gendre... C'est maintenant son gendre qui y vit.

Et ses yeux disaient : « Comment, imbéciles, ne savez-vous pas une chose si simple? »

— Et où demeure-t-elle à présent? demanda Ivane Ivânytch.

— Seigneur! s'étonna la vieille en battant des mains. Elle demeure depuis longtemps en appartement... Allez tout droit, tout droit, tout droit!... Quand vous aurez passé la petite maison rouge, prenez la ruelle à main gauche; c'est la troisième porte à droite.

Ivane Ivânytch et Iégôrouchka arrivèrent à la maison rouge, tournèrent à gauche dans la ruelle et se dirigèrent vers la troisième porte à droite. De chaque côté des portes, vieilles et vermoulues s'élevait une palissade, grise comme elles, avec de grandes fentes. La partie de la palissade, à droite, penchait fortement en avant et menaçait de tomber; la gauche s'était inclinée en arrière dans la cour ; les portes, elles, restaient droites, n'ayant pas encore décidé de quel côté elles tomberaient plus commodément, en avant ou en arrière. Ivane Ivânytch ouvrit la porte bâtarde; Iégôrouchka se trouva dans une grande

cour où poussaient de hautes herbes et des chardons. A cent pas de la porte était une petite maison avec un toit rouge et des volets verts. Une forte femme, tablier relevé, les manches retroussées, se tenait au milieu de la cour, répandant quelque chose à terre, et criait d'une voix aiguë :

— Petits, petits, petits !

Derrière elle, était assis un chien roux, aux oreilles pointues. En voyant les visiteurs, il courut à la porte et se mit à aboyer d'une voix de fausset (tous les chiens roux aboient d'une voix de fausset).

— Qui cherchez-vous? cria la femme en se faisant de la main un auvent contre le soleil.

— Bonjour! cria Ivane Ivânytch, chassant le chien jaune avec sa canne. Dites-moi, s'il vous plaît, si c'est ici que demeure Nastâsia Pétrôvna Taskounov ?

— C'est bien ici ; que voulez-vous à Nastâsia Pétrôvna ?

Ivane Ivânytch et Iégôrouchka s'approchèrent. Soupçonneuse, la femme les examinait avec soin et elle répétait :

— Que lui voulez-vous?

— Vous êtes peut-être Nastâsia Pétrôvna elle-même ?

— Eh oui, c'est moi !

— Très agréable... Alors voici : votre ancienne amie Olga Ivânovna Kniàzév vous salue. Voici son fils... Et moi, si vous vous rappelez, je suis son frère, Ivane Ivânytch... Vous êtes de chez nous, de N... Vous y êtes née et vous y êtes mariée...

Un silence se fit. La grosse femme fixa stupidement Ivane Ivânytch, comme si elle ne le croyait pas, ou ne le comprenait pas ; puis elle rougit toute et se frappa les mains. De son tablier s'épandit l'avoine qu'elle donnait à la volaille. De ses yeux jaillirent des larmes.

— Olga Ivânovna ! s'écria-t-elle en respirant péniblement, étreinte par l'émotion. Ma chère amie !.. Ah ! tous les saints, qu'ai-je à rester plantée comme une bête ?... Mon joli petit ange...

Elle embrassa Iégôrouchka, et pleura tout à fait, le mouillant de ses larmes.

— Mon Dieu, dit-elle. Le fils d'Olétchka (1). En voilà une joie ! C'est tout à fait sa mère ! sa propre mère ! Mais pourquoi restez-vous dans la cour ? Entrez, entrez !

(1) Diminutif d'Olga.

Toujours pleurant, suffoquant, et s'exclamant, elle se hâta vers la maison. Les visiteurs la suivirent.

— C'est en désordre chez moi! dit-elle en introduisant ses hôtes dans un petit salon sans air, tout rempli d'images saintes et de pots de fleurs. Ah! Mère de Dieu!... Vassilissa, va au moins ouvrir les volets! Mon petit ange! Ma beauté indicible! Je ne savais pas qu'Olga eût un fils pareil!

Quand elle fut un peu calmée et habituée, Ivane Ivânytch demanda à lui parler en particulier. Iégôrouchka passa dans une aûtre pièce. Il y avait là une machine à coudre; à la fenêtre était suspendue une cage avec un sansonnet; aux murs et sur les meubles, comme dans le salon, beaucoup d'icones et de pots de fleurs. Près de la machine se tenait immobile une petite fille, hâlée, avec des joues rebondies comme celles de Tite, et une petite robe propre d'indienne. Elle regarda Iégôrouchka à pleins yeux et se sentait visiblement troublée... Iégôrouchka la regarda, se tut, puis lui demanda :

— Comment t'appelles-tu?

— Atka...

Cela voulait dire : Kâtka.

— Il demeurera chez vous, si vous voulez bien, disait dans le salon Ivane Ivânytch, et nous vous paierons dix roubles par mois. C'est un garçon tranquille, pas gâté.

— Je ne sais que répondre, Ivane Ivânytch! soupirait plaintivement Nastâsia Pétrôvna. Dix roubles, c'est une belle somme, mais il est effrayant de se charger d'un enfant étranger. S'il tombe malade, s'il arrive quoi que ce soit...

Quand on appela Iégôrouchka, Ivane Ivânytch était déjà debout, le chapeau à la main, et prenait congé.

— Ainsi, c'est chose convenue. Le voilà, disait-il, maintenant chez vous. Adieu! Reste, Iégor! dit-il à son neveu, sois sage; obéis à Nastâsia Pétrôvna... A demain... Je te verrai encore demain.

Et il partit. De nouveau, Nastâsia Pétrôvna embrassa Iégôrouchka, l'appela son petit ange, et, les larmes aux yeux, se mit à dresser le couvert. Trois minutes après, Iégôrouchka était déjà assis à côté d'elle, répondait à ses questions sans fin et mangeait une grasse soupe aux choux.

Le soir, il était assis à la même table, et, la tête appuyée sur ses mains, il écoutait Nastâsia Pétrôvna.

Elle parlait, tantôt pleurant, tantôt riant, de la jeunesse de sa mère, de son mariage, de ses enfants... Un grillon chantait dans le poêle, et le brûleur de la lampe roulait à peine... Nastàsia Pétrôvna parlait à mi-voix et, d'émotion, laissait, à chaque instant, tomber son dé. Et Kâtia, sa petite-fille, allait sous la table le chercher; et chaque fois elle y restait longtemps, regardant probablement les pieds d'Iégôrouchka. Iégôrouchka écoutait, somnolait, et examinait longuement la figure de la vieille, sa verrue couverte de poils, les traces de ses larmes!... Et il était triste, si triste!... On lui fit un lit sur une malle et on le prévint que, s'il voulait manger la nuit, il allât dans le petit corridor, et y prit sur la fenêtre un petit poulet, couvert d'une assiette.

Le lendemain matin, Ivane Ivânytch et le P. Christophore vinrent lui dire adieu; Nastàsia Pétrôvna se réjouit et voulut faire chauffer le samovar; mais Ivane Ivànytch, très pressé, refusa :

— Pas de temps pour le thé et le sucre ! Nous partons tout de suite.

Avant les adieux, tous s'assirent et gardèrent une minute le silence; Nastâsia Pétrôvna soupira et regarda les icones, les yeux en larmes.

— Alors, commença Ivane Ivânytch en se levant, tu restes?...

La sécheresse affairée disparut de sa figure; il rougit un peu, sourit d'un air triste et dit :

— Tâche de t'instruire... N'oublie pas ta mère et écoute Nastàsia Pétrôvna. Si tu travailles bien, Iégor, je ne t'abandonnerai pas.

Il tira de sa poche son porte-monnaie, tourna le dos à Iégôrouchka, fouilla longtemps dans sa petite monnaie et, ayant trouvé une pièce de dix copeks, la donna à Iégôrouchka. Le P. Christophore soupira, et, sans se presser, bénit Iégôrouchka.

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... Étudie, dit-il; travaille, frère... Si je meurs, prie pour moi!... Tiens, reçois aussi de moi une petite pièce de dix copeks...

Iégôrouchka lui baisa la main en pleurant. Quelque chose dans son cœur lui souffla qu'il ne reverrait jamais plus ce vieillard.

— J'ai déjà adressé une demande au lycée, Nastâsia

Pétrôvna, dit Ivane Ivànytch parlant bas, comme s'il y avait un mort dans le salon ; vous le mènerez aux examens le 7 août. Allons, adieu ; que Dieu vous garde !... Adieu, Iégor !

— Si seulement vous acceptiez un peu de thé ! gémit Nastâsia Pétrôvna.

A travers les larmes qui lui voilaient les yeux, Iégôrouchka ne vit pas sortir son oncle et le P. Christophore. Il se précipita à la fenêtre, mais on ne les voyait plus dans la cour ; et de la porte revenait, avec l'expression du devoir accompli, le chien roux qui avait aboyé en conscience.

Iégôrouchka, sans savoir pourquoi, s'élança de sa place et sortit de l'appartement en courant. Quand il fut sur la porte de la cour, Ivane Ivânytch et le P. Christophore, le premier agitant une canne à crochet, le second son bâton, tournaient déjà l'angle de la rue. Iégôrouchka sentit qu'avec eux disparaissait pour toujours, comme une fumée, tout ce qu'il avait vécu jusqu'alors. Il s'assit, accablé, sur un banc, et avec des larmes amères, salua la vie inconnue qui commençait pour lui.

Que serait cette vie nouvelle ?

ANTONE TCHÉKHOV.

Traduit du russe par DENIS ROCHE.

POÉSIES

VISIONS D'EXTRÊME-ORIENT

LE FAKIR

Sous le banyan ciré, dans un air immobile,
Il est là, son long corps desséché jusqu'aux os,
Et rien ne vient troubler l'immuable repos,
Où, roi du Temps, l'esprit commande à la chair vile.

Ni l'averse, ni le soleil, tombant à flots,
Ne lui feront ouvrir ses paupières hostiles.
Méprisant tout, la terre et les foules serviles,
Il reste dans son rêve obstinément enclos.

Mais quand, sous l'arbre saint passant d'un pas rapide,
Je l'ai frôlé, soudain le squelette rigide
A brusquement rouvert les yeux sur l'inconnu.

Nul muscle n'a bougé, mais ce regard de haine
Jusqu'au bout de mes jours suivra ma course humaine,
Çe regard du fakir sec, immobile et nu.

Budh Gaya, 1910.

NAGINAH MASJID

Le triple turban blanc des coupoles neigeuses
Par-dessus le toit plat s'arrondit doucement,
Dans un coin écarté du royal monument,
Plein de silence, loin des foules tapageuses.

Sur les murs incrustés d'or et de diamant,
Les entrelacs, gravés par une main pieuse,
Font un large dessin de forme harmonieuse,
Ajoutant le mystère à l'éblouissement.

O Naginah Masjid, ô perle des mosquées,
Où se rendaient jadis, par leurs voiles masquées,
Les sultanes, aux corps parfaits, de Shah Jahan ;

Par delà votre cour déserte, où de vieux arbres
Frissonnent, j'ai senti flotter, parmi vos marbres,
Le parfum délicat d'un souvenir charmant.

Agra, 1910.

ORCHESTRE ANNAMITE

Entends... la flûte aiguë et l'aigre violon,
Dont l'accord alterné tour à tour siffle ou grince.
Cithare que l'on frôle, et guitare qu'on pince,
Tricorde, discoïde et celle au ventre oblong,

Timbre, tambour ; — les huit instruments qu'à tous, Prince,
Duc, Empereur lui-même, héritier du Dragon,
Le Rituel impose. Au signal sourd du gong,
L'orchestre criard lance un thème, vif et mince.

Avant que le ballet forme ses lents quadrilles,
Sur un rythme inégal éparpillant ses trilles,
L'air sautille, s'anime, enfle... et se brise net :

Et voici qu'au moment où cessent les guitares,
Le violon, le timbre, et la flûte en fausset,
Le tambour roule et croule en grêles tintamarres.

Hué, 1905.

L'INCRUSTEUR

La nacre aux cent reflets que sa main sûre incruste
Dans de l'ébène uni, dans du *trac* rougeoyant,
Évoque tout un monde étrange et chatoyant
Sur le meuble annamite, à la ligne un peu fruste :

Une pagode aux toits cornus, un tronc robuste
De figuier que ses bras serrent en l'étayant,
Des bonzes, un guerrier au pennon flamboyant,
Un vase au galbe fin, où se tord un arbuste.

L'incrusteur, mieux qu'un autre, est frère du poète,
Car parfois pour sa gloire il suffit que l'un mette
Une rime irisée au bout d'un vers très pur;

L'autre, grâce aux reflets de ses nacres changeantes,
Crée, en gradations exquisement savantes,
Une douceur de soie aux panneaux de bois dur.

Hanoï, 1905.

LES GEISHAS

(LA DANSE DES PAPILLONS)

Sous l'arc dur des sourcils peints à l'encre de Chine,
Dans le masque impassible, avivé par le fard,
Les deux yeux luisent seuls d'un étrange regard,
Tandis que, redressant ou courbant leur échine,

Elles dansent en chœur. Le somptueux brocart
Ondoie, élargissant leur silhouette fine,
Et rend plus précieux leur grâce qui s'incline
Et leurs gestes menus contournés avec art.

Le *shamisen* s'est tu. Sous le vieux pin qui tord
Ses branches, les geishas, les pupilles noyées
D'une humide douceur, leurs manches éployées,

Mêlant aux papillons, qui volent autour d'elles,
La palpitation des grands éventails d'or,
S'écroulent, fleurs de soie, en un battement d'ailes,

Kyoto, 1909.

NEIGE A NIKKO

(LE TOMBEAU DE YÉYASU)

La neige, sous l'éclat d'un beau soleil d'hiver,
Fait du pays entier une blanche soierie
Lumineuse, un décor d'impalpable féerie,
Où s'enlèvent les fûts géants, couleur de fer.

Sur ce fond blanc et noir monte la théorie
Des temples peints, qui mêle, en un luisant concert,
Les laques et les ors et le rouge et le vert,
Dont les vives couleurs flambent en incendie.

Contraste auguste : en haut du granit nu des marches,
Sobres colonnes, dont les branches sont les arches,
Les grands cryptomérias se pressent, recueillis;

Et la neige, en flocons par la brise cueillis,
Sur l'urne en bronze éteint, dans la lumière douce,
Silencieusement pleure ses pleurs de mousse.

Nikko, 1909.

LE DAIBUTSU

Le poids de sa pensée incline son visage,
Dont le galbe parfait doucement s'arrondit.
Le pli hautain et pur de sa bouche nous dit :
« Tout est illusion, et le monde un passage. »

Pour ne pas voir leur gloire éphémère, le Sage,
Depuis près de mille ans, garde toujours, parmi
Les cerisiers changeants, ses yeux clos à demi;
Et, dominant les pins qui courbent leur hommage,

Colossal et serein, laisse tomber aux plis
De sa robe aux tons verts par les siècles polis
Le geste calme et las, où les pouces s'opposent.

Et l'homme, raffermi par cette paix d'airain,
Repart, d'un pas plus sûr, vers le Néant divin,
Où, libres du Désir, tous, enfin, se reposent.

Kamakura, 1909.

HENRI BRENIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES ASTÉROÏDES

A plusieurs reprises ces dernières semaines, les journaux ont signalé des découvertes d'astres nouveaux, astéroïdes et comètes. J'entends les journaux quotidiens, car, pour ce qui est des journaux astronomiques, — il en est de fort sérieux, bien qu'ils ne tirent pas à des millions d'exemplaires et que le nombre de leurs lecteurs ne dépasse pas quelques milliers, — il y a bien des années qu'ils annoncent régulièrement et souventes fois les découvertes de cette sorte. Le fait que les journaux quotidiens daignent s'intéresser à leur tour à ces événements-là et leur consacrer quelques lignes, parmi les colonnes où les crimes passionnels et les litanies de la vie chère déroulent leurs hauts-reliefs sans fin, ce fait-là est heureux et symptomatique. Il montre que le grand public, et ceux qui, étant censés le diriger, ne font, en réalité, que suivre ses caprices, s'intéressent plus que naguère aux choses du ciel. Qu'ils en soient félicités.

Le moment nous paraît donc venu de dresser ici un rapide bilan de ce que nous savons aujourd'hui de ces astres modestes par leur éclat, mais importants par leur nombre, qui constituent la menue monnaie du système solaire. Je veux parler des petites planètes ou astéroïdes qui circulent entre Mars et Jupiter.

***

Une relation curieuse empirique qui existe entre les distances des diverses planètes au soleil a été formulée en 1772 par l'astronome Bode et est, depuis, connue sous le nom de *loi de Bode*. Aux nombres 0, 3, 6, 12, 24, 48, etc. (dont chacun, à partir du second, est le double

du précédent) on ajoute le nombre 4. Si l'on divise par dix les nombres ainsi obtenus, on obtient assez exactement les distances moyennes des différentes planètes au soleil, la distance de la terre au soleil étant égale à l'unité. Voici en effet les nombres ainsi obtenus :

0,4 0,7 1,0 1,6 2,8 5,2 10,0 19,6 38,8

Et voici maintenant les distances des grosses planètes qui étaient connues lorsque Bode formula sa loi :

Mercure : 0,39; Vénus : 0,72; Terre : 1,00; Mars : 1,52; Jupiter : 5,20; Saturne : 9,54. Or, chose étonnante, lorsque, bien longtemps après l'énoncé de la loi de Bode, Herschel découvrit Uranus, il se trouva que sa distance moyenne au soleil était 19,18, en merveilleux accord avec la valeur 19,6 indiquée d'avance par Bode. Il semblait donc y avoir réellement, dans l'énoncé de cette loi, quelque harmonie interne et réelle, dont la cause restait d'ailleurs cachée, et qui correspondait à la nature des choses. Aussi, lorsque Le Verrier calcula la position de la planète hypothétique dont les perturbations d'Uranus l'avaient amené à admettre l'existence, et qui devait être Neptune, il lui assigna d'abord, et provisoirement, la distance indiquée par la loi de Bode.

En fait, les observations de Neptune réalisées depuis sa découverte ont établi que sa distance au soleil est 30,05, — celle de la terre étant 1, — au lieu de 38,8 comme le voulait la loi de Bode. Cette loi n'en reste pas moins un excellent moyen mnémonique pour retrouver les distances de presque toutes les grosses planètes. Il convient d'ailleurs d'ajouter qu'on a depuis indiqué diverses autres formules empiriques analogues pour indiquer ces distances. M. Belot, en particulier, en a indiqué une qui conduit à des nombres encore plus exacts que la formule de Bode.

Quoi qu'il en soit, si nous revenons maintenant à celle-ci, nous remarquons qu'aucune grosse planète connue ne correspond au nombre 2,8 qu'indique cette formule, et qui est située entre les nombres correspondant respectivement à Mars et à Jupiter. Cette remarque, les astronomes du siècle passé l'avaient faite avant nous. Plus d'un parmi eux, comme Képler, et, comme avant lui, Pythagore, croyaient aux « harmonies des cieux », je veux dire à certains accords, à certaines proportions numériques dans l'architecture de l'univers. L'expérience a montré que Pythagore se trompait lorsqu'il disait qu'il ne pouvait y avoir qu'un nombre de planètes égal à celui des polyèdres réguliers. Mais elle a montré aussi que la loi de Bode correspondait bien aux faits alors connus. Aussi, plusieurs des astro-

nomes de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, furent hantés par l'idée que quelque astre devait correspondre à la lacune indiquée par la loi de Bode entre Mars et Jupiter. Leur idée était juste, ou du moins féconde, puisque la découverte des planètes télescopiques, des astéroïdes, des petites planètes, comme on les appelle aussi, a montré qu'en effet, entre Mars et Jupiter, on trouve non pas une grosse planète, mais un très grand nombre de planètes minuscules.

Les astéroïdes, — c'est William Herschel qui les a baptisés ainsi, — sont donc un groupe nombreux de très petites planètes circulant autour du soleil dans l'espace situé entre Mars et Jupiter, et dont la distance moyenne au soleil correspond très bien à celle qu'indique la loi de Bode entre ces deux planètes. Le nombre total des astéroïdes connus dépasse aujourd'hui un millier. Le premier qui ait été découvert fut Cérès, à la suite d'une série de recherches qui avaient été entreprises vers la fin du XVIIIe siècle à l'effet précisément de rechercher l'astre dont la loi de Bode suggérait l'existence.

Le 1er janvier 1801, l'astronome Piazzi de Palerme passait en revue à la lunette les diverses étoiles indiquées par son catalogue, et vérifiait que chacune correspondait bien à la position indiquée par celui-ci. On imagine combien un tel travail est ingrat et minutieux. Mais, cette fois, il devait être récompensé. Piazzi remarqua en effet, ce soir-là, une étoile de septième grandeur dont il nota la position parmi les étoiles voisines. Or, le lendemain, il remarqua que cette étoile s'était déplacée d'une manière notable parmi elles. Il ne pouvait donc s'agir d'une étoile, car chacun sait, — et je le rappelle d'un mot, — que les étoiles sont si éloignées de nous que leurs positions relatives restent pratiquement invariables d'un jour et même d'un mois à l'autre. C'est même pourquoi on les a appelées « fixes ». L'astre nouveau observé par Piazzi ne pouvait donc être qu'un astre circulant à une distance assez faible de nous et du soleil. Et c'est ainsi que fut découverte Cérès. Peu après, la nouvelle planète cessait d'être visible et se perdait dans les rayons du soleil. Mais Gauss put déterminer son orbite par la méthode de calcul qu'il venait d'imaginer, et qui est toujours en usage depuis lors. Il publia l'éphéméride de l'astre nouveau, et c'est ainsi qu'on put le retrouver, l'année suivante, exactement à la place assignée par le calcul.

En 1802, Olbers découvrait un nouvel astéroïde, Pallas ; en 1804, on découvrait Junon; en 1807, on découvrait Vesta, qui est la plus brillante de toutes les petites planètes.

Puis vingt-huit ans s'écoulèrent sans qu'aucun astéroïde nouveau s'ajoutât à ces quatre premiers. C'est seulement en 1845 que le cinquième, Astræa, fut trouvé et, depuis lors, le nombre des astéroïdes nouveaux n'a cessé de s'accroître et de s'accroître rapidement.

C'est qu'un grand progrès, un puissant moyen de découverte, avait été apporté dans ce domaine par la photographie. Dans l'ancienne méthode, la méthode qui servit à Piazzi, la recherche d'un astéroïde nouveau est un problème d'une extrême difficulté et qui demande beaucoup de temps. Les astéroïdes les plus brillants sont en effet de septième grandeur à peu près. Or il y a environ 14000 étoiles jusqu'à la septième grandeur. Le travail qui consisterait à comparer, à un jour ou même à plusieurs jours d'intervalle, les positions de ces 14000 étoiles, ce travail qui consiste à placer chacune d'elles sous les fils d'un micromètre muni d'un tambour, dont on doit faire la lecture chaque fois au moyen d'un index, ce travail, dis-je, est un travail de Romain et qui, dans la plupart des cas, serait stérile et rebutant. Que deviendrait-il alors si, tous ces astéroïdes de septième, de huitième, de neuvième grandeur étant connus, il s'agissait de trouver des astres encore beaucoup plus faibles. Il y en a à peu près 45000 jusqu'à la huitième grandeur ; il y en a 134000 jusqu'à la neuvième grandeur ; il y en a 373000 jusqu'à la dixième grandeur. Or, actuellement, les astéroïdes qu'on découvre sont le plus souvent de treizième, de quatorzième, de quinzième grandeur. C'est par millions, par dizaines de millions que se comptent les étoiles dont l'éclat correspond à ces grandeurs.

Il est clair que nul ne peut songer, n'a jamais songé, ne songera jamais à repérer au micromètre, à déterminer visuellement une à une les positions de toutes ces étoiles, à l'effet de rechercher si, du jour au lendemain, l'une ou l'autre ne se déplace pas parmi ses voisines, et n'est pas par conséquent un astéroïde. Tous les habitants de la terre se changeassent-ils en astronomes, — ce qu'à Dieu ne plaise, — qu'un tel travail serait pratiquement à peu près impossible.

Mais la photographie est survenue comme un *deus ex machina*, et, grâce à elle, le problème a été résolu, et de la manière la plus simple, la plus élégante.

Si en effet on emploie une lunette dont les objectifs soient achromatisés pour les rayons violets et ultra-violets et qu'à l'oculaire de la lunette on substitue une plaque photographique, les images des étoiles situées dans le champ de la lunette viendront s'y imprimer sous forme de points d'autant plus intenses que l'étoile est plus bril-

lante. Par milliers et automatiquement, les étoiles viendront elles-mêmes inscrire leurs positions respectives sur la plaque au gélatino-bromure.

En fait, et avec des instruments de dimensions modérées, on obtient, en posant moins d'une demi-heure, l'enregistrement photographique de toutes les étoiles jusqu'à la 13e et la 14e grandeur. Autrement dit, avec une lunette de dimensions données, on enregistre photographiquement des étoiles beaucoup moins brillantes que celles qui sont visibles à l'œil nu avec un instrument semblable. La supériorité à cet égard de la lunette photographique sur la lunette visuelle provient de ceci : la rétine humaine n'accumule pas indéfiniment les impressions lumineuses. La durée des impressions rétiniennes est d'un dixième de seconde, c'est-à-dire que, si on regarde un objet pendant plus d'un dixième de seconde, on ne le verra jamais plus brillant. Au contraire, les impressions photographiques s'accumulent d'une manière presque indéfinie. Une étoile faible photographiée à la lunette aura sur la plaque une image d'autant plus intense que la durée de pose reste plus grande.

Et alors, avec une durée de pose suffisante, on arrive à déceler photographiquement des astres qui, avec le même instrument, demeurent imperceptibles à l'œil. C'est ainsi que la photographie astronomique a réussi à découvrir des astres qu'aucun œil humain n'a jamais vu directement. Tel est le cas notamment de beaucoup d'étoiles faibles et de certains satellites de Jupiter et de Saturne.

« Mais, va-t-on m'objecter, vous parlez de photographier telle région du ciel avec des durées de pose qui atteignent une demi-heure. Les étoiles ne vont-elles pas se déplacer, durant ce temps, devant la lunette, entraînées qu'elles sont par le mouvement diurne, et pouvez-vous faire autre chose que des photographies instantanées de ces objets qui se déplacent devant votre objectif? »

La réponse est très simple et élémentaire. Les lunettes photographiques sont, comme tous les instruments équatoriaux, entraînés par un mouvement d'horlogerie réglé de telle sorte qu'elles demeurent indéfiniment fixées, en dépit du mouvement diurne, vers les étoiles dans la direction desquelles on les a braquées. J'ajouterai que, comme ce mouvement d'horlogerie peut n'être pas parfait, et comme, d'autre part, les ondulations de l'atmosphère et la réfraction variable pourraient altérer légèrement l'immobilité des images stellaires par rapport à la plaque, on prend par surcroît la précaution suivante : au moyen d'une petite lunette visuelle auxiliaire fixée sur le tube de la lunette photo-

graphique et par conséquent solidaire de celle-ci, l'astronome s'astreint à viser, pendant toute la durée de la pose, une petite étoile du groupe étudié; et, muni de deux vis de rappel qui corrigent à volonté la marche du mouvement d'horlogerie, il s'astreint à maintenir rigoureusement cette étoile sous une croisée de fils d'araignée placée dans son oculaire. Comme on est sûr que cette étoile reste immobile par rapport à cette croisée de fils, on est sûr du même coup que les étoiles photographiées restent parfaitement immobiles par rapport à la plaque qu'elles impressionnent. Et on peut, dans ces conditions, poser pendant aussi longtemps qu'on veut.

Alors, n'est-ce pas, il est très aisé de déceler si, parmi les étoiles enregistrées sur un cliché, l'une d'entre elles se déplace parmi ses voisines. Il suffirait de prendre deux clichés de la même région à un ou deux jours d'intervalle. On pourrait ensuite mesurer sous un appareil microscopique à micromètre, les positions relatives de toutes les étoiles des deux clichés et les comparer; mais ce serait bien long et fastidieux. On pourrait aussi superposer les deux clichés et on distinguerait immédiatement toute image de l'un qui ne se superposerait pas à l'image correspondante de l'autre.

En réalité, on ne fait rien de tout cela, et on obtient le résultat cherché avec plus de simplicité encore. Il suffit, en fait, d'un seul cliché pour découvrir les astéroïdes circulant dans la région considérée : en effet, puisque la lunette est entraînée de telle façon que les étoiles s'y impriment sous forme de points très nets et très ronds, il est clair que tout objet qui se déplace parmi ces étoiles s'imprimera sous forme d'une ligne, d'une traînée plus ou moins allongée (selon la vitesse angulaire de l'astéroïde), ou même sous forme d'un point, mais d'un point qui ne sera pas rond, qui sera allongé dans le sens du mouvement de l'astre en question.

C'est ainsi que, depuis un demi-siècle, ont été découvertes. la plupart des petites planètes nouvelles. Parmi les astronomes qui se sont surtout distingués dans cette recherche, on peut citer M. Palisa de Vienne, M. Wolf de Heidelberg et surtout mon regretté collègue Charlois de l'Observatoire de Nice, qui a eu l'honneur de découvrir personnellement une centaine d'astéroïdes nouveaux.

Avant d'aller plus loin et de pénétrer plus avant dans l'étude des astéroïdes, je ne crois point inutile de revenir sur la notion de « grandeur stellaire » que nous avons utilisée plus haut, et qui a besoin d'être éclairée, car son nom même prête à la confusion.

Nous avons vu que le premier et le plus gros des astéroïdes

connus, Cérès, se présentait sous forme d'un astre de septième grandeur. C'est-à-dire qu'il est invisible à l'œil nu, puisque l'œil ne peut percevoir directement, et sans l'aide d'instruments, les astres que jusqu'à la sixième grandeur.

Ce que les astronomes, en leur patois, appellent la *grandeur* d'un astre n'a rien à voir avec sa grosseur. La *grandeur* pour eux exprime l'éclat apparent, étant entendu qu'une étoile de première grandeur est plus brillante qu'une de deuxième, celle-ci plus brillante qu'une de troisième, et ainsi de suite. Je dois ajouter que les astronomes de presque tous les pays ont fini par avoir conscience de l'ambiguïté que comporte le terme *grandeur* d'une étoile appliqué à une quantité qui n'a aucun rapport avec les dimensions de cet astre. Aussi, dans beaucoup de pays et notamment dans les pays anglo-saxons, les astronomes ont accoutumé de substituer le mot *magnitude*, qui est un mot latin, comme chacun sait, au mot *grandeur*, pour exprimer l'éclat des astres.

Quelques astronomes français sont entrés dans cette voie. J'estime qu'ils ont raison, d'autant que le latin est resté parmi les astronomes d'un emploi courant et que, dans presque tous les pays, ils ont notamment gardé l'habitude de désigner les constellations par leurs noms latins. Mais, comme l'usage dans le domaine du langage est souverain, le moment ne me paraît pas encore venu en français de parler de la magnitude des étoiles lorsqu'il s'agit d'exprimer leur grandeur photométrique.

La conception de magnitude des étoiles remonte pour le moins à Hipparque, bien que la notion qu'elle implique n'ait été numériquement définie que depuis peu d'années. Hipparque choisit une vingtaine des étoiles visibles parmi les plus brillantes et les appela étoiles de première grandeur. Il appela étoiles de sixième grandeur les moins brillantes parmi celles qu'il pouvait voir. Il catalogua dans des grandeurs intermédiaires, d'une manière un peu arbitraire, les autres étoiles visibles dont les éclats étaient entre ces extrêmes. Ptolémée fit faire un pas de plus à la question, distinguant les étoiles qui étaient un peu plus ou un peu moins brillantes qu'une grandeur donnée sans atteindre la grandeur supérieure ou inférieure. Il divisa pratiquement chaque classe (intervalle de deux grandeurs successives) en trois fractions. Puis, beaucoup plus tard, au XIXe siècle, les astronomes allemands Argelander et Schönfeld se prirent à diviser en dix parties l'intervalle de deux grandeurs, lorsqu'ils entreprirent le vaste catalogue stellaire que les astronomes du monde entier utilisent encore

sous le nom de *Bonner Durchmusterung*. (Les Allemands ont toujours été très forts pour les catalogues.) Cet usage est demeuré.

La question se posa finalement de savoir à quelle différence d'éclat, ou plutôt à quelle fraction d'éclat correspondait une diminution d'une grandeur, un écart d'une grandeur entre deux étoiles. John Herschel, le premier, remarqua qu'à un accroissement de grandeur en progression arithmétique correspond une diminution d'éclat en progression géométrique. Les mesures les plus récentes de la physiologie et de la photométrie ont confirmé ce fait, et ont abouti à ce résultat qu'une différence d'une grandeur entre deux étoiles (telles qu'elles sont définies par tous les catalogues depuis Hipparque jusqu'à Argelander) correspond à un éclat de la plus brillante deux fois et demi plus grand que celui de la plus faible.

Une étoile de première grandeur nous envoie donc 2,5 fois plus de lumière qu'une de deuxième grandeur, 2,5 × 2,5 fois plus qu'une de troisième, 2,5 × 2,5 × 2,5 fois plus qu'une de quatrième, et ainsi de suite. Une étoile de première grandeur nous envoie donc 100 fois plus de lumière qu'une de sixième, 10000 fois plus qu'une de onzième. On a été amené ainsi, pour représenter l'éclat d'astres plus brillants que la première grandeur, à parler d'astres de grandeur zéro, et d'astres de grandeur négative. C'est ainsi qu'Aldébaran étant, par convention, le type de l'étoile de première grandeur, Sirius est une étoile de grandeur égale à — 1,4 et le soleil une étoile de grandeur — 26,7.

Pour éviter ces nombres négatifs, les astronomes anglo-saxons ont pris l'habitude d'appeler *supermagnitude* la *magnitude* négative des astres très brillants. Chez nous, on n'est pas encore entré dans cette voie peu euphonique. Par tout cela, on voit que le langage ésotérique des techniciens, lorsqu'il prétend concilier la logique et la tradition, aboutit parfois à de bien grandes singularités verbales.

Ajoutons, pour fixer les idées par quelque chose de concret, que la lumière totale qui nous parvient de toutes les étoiles est égale à celle d'environ 1 000 étoiles de première grandeur. La pleine lune nous envoie à peu près cent fois plus de lumière que toutes les étoiles ensemble. Pour exprimer tout cela autrement, on peut remarquer aussi que l'éclat apparent total des étoiles est à peu près équivalent à celui d'une lampe de vingt bougies placée à une vingtaine de mètres de distance de notre œil.

Et maintenant nous pouvons revenir aux petites planètes.

Les diamètres angulaires des plus gros parmi les astéroïdes ont

été déterminés récemment à l'aide des plus puissantes lunettes. On en a conclu, en tenant compte des distances, que Cérès a un diamètre d'environ 768 kilomètres (le quart de la lune). Pallas a 490 kilomètres, Vesta 385 kilomètres, Junon 193 kilomètres de diamètre. Ce ne sont pas des astres très gros et pourtant ce sont de beaucoup les plus volumineuses parmi les petites planètes. La majorité d'entre elles ont en effet des diamètres inférieurs à 50 kilomètres.

La masse globale de tous ces petits astres n'est pas énorme. Le calcul a montré que cette masse globale est certainement très inférieure à celle de Mars, sans quoi elle produirait des perturbations notables et qu'on n'observe pas, dans l'orbite de Mars.

Il y a bien des raisons de penser que la masse totale des astéroïdes que notre regard, aidé de nos instruments, a aujourd'hui conquis,— et qui sont au nombre d'à peu près mille et trois, comme les conquêtes de don Juan, — n'excède pas la millième partie de la masse de la terre, laquelle égale à peu près six septillions de kilogs.

Le plus grand nombre des astéroïdes a un éclat inférieur à la dixième grandeur. Leur éclat varie d'ailleurs, selon la distance, elle-même variable, qui nous en sépare et selon leur position par rapport au soleil. Aucun d'entre eux ne parait posséder une atmosphère. Cela résulte notamment de l'étude qui a été faite photométriquement du pouvoir réflecteur de leur surface.

Les orbites des astéroïdes sont presque toutes limitées à la zone comprise entre l'orbite de Mars et celle de Jupiter. Cependant beaucoup de ces orbites sont très excentriques, ce qui amène des exceptions curieuses à cette règle. C'est ainsi que la planète Éros a une trajectoire qui, à sa plus petite distance du soleil, coupe celle de Mars. Au contraire, la planète Hector a une orbite qui, à sa plus grande distance du soleil, coupe et dépasse celle de Jupiter. La planète Éros est d'une grande importance pour la détermination précise de la distance du soleil à la terre. On professe couramment que c'est Mars qui est la planète la plus voisine de la terre. C'est inexact. Ce privilège appartient à Éros qui, lors de son périgée, je veux dire de sa distance minima à la terre, ne passe qu'à 22 millions de kilomètres de nous, ce qui est moins que rien, sidéralement parlant. Or, par l'observation d'une planète proche de nous, et en comparant les points où, vue de plusieurs observatoires terrestres distants, elle se projette parmi les étoiles, on arrive à connaître exactement la distance de cette planète. D'autant plus exactement qu'elle est plus près de nous, et que, par conséquent, vue de deux observa

toires donnés, elle se projette en des points plus écartés du ciel étoilé. La distance d'une planète étant connue, toutes les autres distances du système solaire et notamment celle du soleil à la terre s'en déduisent immédiatement par les lois de Képler.

C'est pourquoi Éros est d'une si grande importance pour la mensuration exacte de notre monde solaire. Le fait qu'Éros n'a que 14 kilomètres de diamètre, et se présente dans les photographies sous forme d'un point minuscule facilitant les mesures précises, est une autre circonstance favorable. C'est ainsi que le dernier passage d'Éros au plus près de la terre, en 1900, a permis de fixer à 148 480 000 kilomètres, la distance du soleil à la terre. En 1931, Éros se trouvera de nouveau à sa distance la plus faible de la terre, et, dès maintenant, les astronomes se préparent à reprendre, dans des conditions de précision accrue, cette détermination fondamentale de la parallaxe solaire.

Et maintenant quelle est l'origine des astéroïdes ? On a suggéré qu'ils devaient être les restes, les débris d'une ancienne grosse planète, qui se serait disloquée, rompue, qui aurait éclaté et dont les fragments se seraient mis à graviter, chacun pour son compte, autour du soleil. C'est possible.

On a suggéré aussi que jamais les petites planètes n'avaient été soudées en une autre plus grosse, mais qu'au contraire elles avaient, dès l'origine, été séparées, qu'elles s'étaient formées isolément et qu'elles avaient, dès le début, circulé autour du soleil en un anneau de particules très petites, analogues à celles qui forment l'anneau de Saturne. Non seulement les astéroïdes ne seraient pas, dans cette théorie, des diminutifs d'une plus grosse planète, mais les plus gros d'entre eux ne se seraient formés qu'à la longue par l'agglomération, par l'agrégation progressive de particules plus petites par l'effet de perturbations orbitales dues à Jupiter. C'est possible aussi.

La vérité c'est que, là comme en beaucoup d'autres domaines, nous sommes réduits aux conjectures dès qu'il s'agit des origines.

Et, pour finir, les noms qu'on a donnés aux astéroïdes appellent quelques remarques. Naguère, on donna à ceux qu'on découvrait les noms des anciennes divinités gréco-latines. Ainsi toutes les filles de Jupiter, toutes les Grâces, toutes les Muses furent onomastiquement et confortablement installées sur les gradins de l'amphithéâtre planétaire. L'on vit ainsi de pauvres astronomes tirer de l'oubli des divinités qui ne le leur rendent pas toujours.

Puis, la mythologie une fois épuisée, on eut recours aux saints

du calendrier. Les Emilia, les Suzanna, les Elisa, les Henrietta foisonnèrent. Les amants magnifiques du passé, comme Marc-Antoine ou telle impératrice russe donnaient à l'être aimé des royaumes ; à leur imitation, les astronomes se mirent à offrir à la femme aimée une petite planète découverte par eux et qu'ils baptisèrent du nom de la belle. A ce petit jeu, toutes les saintes du calendrier furent bientôt logées entre Mars et Jupiter. Alors la fantaisie se donna libre cours. C'est ainsi que parmi les astéroïdes catalogués depuis une trentaine d'années je relève les noms suivants : Nuwa, Siri, Chicago, Ninina, Tinette (sic), Urhixidur, Turandot, Merapi, Dudu (sic), Carnegia, etc.

Devant cette débauche de singularités baptismales on s'est décidé à élever tardivement une digue et depuis quelque temps, suivant une convention adoptée dans les congrès astronomiques, les petites planètes nouvellement découvertes sont automatiquement désignées par l'année de la découverte suivie de lettres convenues. C'est ainsi que nous avons maintenant les astéroïdes 1922 MW, 1922 MZ, 1923 NI, 1923 NL, 1923 NP.

C'est moins poétique parfois, mais aussi parfois moins ridicule. Car les chiffres et les lettres isolés échappent à la fois aux qualités et aux défauts des mots.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Dans une atmosphère d'inquiétude, que ses paroles voudraient apaiser mais que ses actes aggravent, le gouvernement de la République se débat parmi des embarras de trésorerie qui atteindront vers la fin du mois leur maximum d'intensité. En même temps, il est engagé dans des négociations délicates dont l'importance est capitale, puisque ce n'est rien moins que les assises nouvelles de l'ordre européen et de la sécurité française qu'il s'agit d'établir. Dans ces circonstances pénibles tout bon Français souhaiterait pouvoir apporter son concours aux hommes qui ont la responsabilité des intérêts nationaux; mais comment leur ferait-on crédit quand, précisément, les difficultés actuelles sont la conséquence, prévue et prédite, des fautes commises, et quand il saute aux yeux que le retour à une politique nationale d'intérêt général et d'apaisement, aplanirait tout de suite bien des obstacles?

C'est une détestable pratique qui s'est glissée dans les habitudes parlementaires d'introduire, par voie budgétaire, des nouveautés qui apportent dans l'ordre juridique ou social des troubles profonds. Le ministre des Finances avait préparé un budget prudent où il s'était abstenu d'insérer des réformes de nature à provoquer de longs débats; il estimait qu'à cette époque de l'année et parmi les angoisses d'une trésorerie obérée, l'énorme budget de 1925 ne trouverait un équilibre réel que s'il était accepté par tous et s'il se gardait de tarir les sources où il s'alimente. La commission du budget et la majorité de la Chambre ne l'entendaient pas ainsi; les socialistes voient dans la loi de finances un moyen d'appliquer leurs théories qui tendent à l'étatisation des services publics et à la disparition de la transmission héréditaire du capital acquis. Le budget des dépenses fut majoré de quinze cents millions pour subvenir surtout à des relèvements de traitements qui peuvent, en

eux-mêmes, être justes, mais qui entraînent pour l'État une charge supplémentaire dont le poids risque de lancer le pays sur la pente de l'inflation. Il y a sans doute des fonctionnaires qui souffrent, mais qui donc, après une crise comme la grande guerre, ne souffre pas en quelque chose? Dans les tranchées, nos soldats souffraient, sans se plaindre; et, s'il est vrai que la guerre n'est pas finie puisqu'elle n'est pas payée, le salut de tous ne peut venir que de l'abnégation de chacun. D'ailleurs, à quoi bon des majorations de traitements si elles doivent se traduire par une dépréciation du franc? Mieux vaudrait pour tous une politique de production, de travail et d'économies.

Il a fallu trouver des recettes équivalentes, ou avoir l'air de les trouver : balancer des chiffres sur une feuille de papier c'est un travail assez aisé, équilibrer des recettes réelles c'est une autre affaire. Si on examine ces prévisions, on s'aperçoit qu'une bonne partie ne représente pas des recettes effectives mais des majorations parfaitement arbitraires. On escompte d'avance, trop largement, des plus-values qui ne se produiront que si le Cartel des gauches rétablit la confiance en modifiant sa politique générale, et qui d'ailleurs, en bonne pratique financière, devraient servir à couvrir les insuffisances de recettes ou les dépenses imprévues. C'est ainsi qu'une plus-value de 270 millions est ajoutée par la commission à celles, déjà largement escomptées par le projet du ministre, qui proviendraient des nouvelles mesures de contrôle appliquées à l'impôt sur le revenu. Ces mesures sont fondées sur les signes extérieurs de la fortune, si bien qu'elles nous ramènent à des pratiques naguère âprement critiquées par M. Caillaux, par les radicaux et défendues par les modérés. On tient compte encore d'une recette supplémentaire du fait d'une rentrée accélérée de l'impôt sur les bénéfices de guerre, recette qui, dans un budget sain, devrait aller à l'amortissement. On admet, tout à fait arbitrairement, que le plan Dawes rendra 240 millions en sus du milliard déjà prévu et escompté. Enfin, on compte que, du fait de la majoration des traitements, les retenues pour la retraite se trouveront majorées de 295 millions, mais on se garde d'ajouter que ces rentrées ont pour contre-partie l'augmentation future des retraites que l'on ne porte pas en dépenses. Ce sont là des artifices condamnables qui rappellent le « après nous le déluge » de tous les Gouvernements irresponsables ou dont la responsabilité n'est qu'une fiction; ils ménagent des surprises désagréables aux ministres de l'avenir. Mais d'autres mesures

auraient, si elles étaient maintenues, des effets plus durables; certaines d'entre elles touchent aux principes du Code civil : tel est, par exemple, le droit pour le fisc de recouvrer sur les biens de la femme mariée les impôts dus par son mari; telle est l'assimilation, dans certains cas, des donations aux successions; telles sont certaines innovations en matière d'adoption; telle encore la suppression de la « saisine » pour les biens situés à l'étranger. Nous ne saurions discuter ici le bien-fondé de ces mesures en elles-mêmes; plusieurs ont pour origine d'indéniables abus, mais c'est un principe d'équité que les honnêtes gens, qui sont la masse, ne doivent pas payer pour les fraudeurs qui sont l'exception; et d'ailleurs, plus encore que ces réformes en elles-mêmes, c'est la manière révolutionnaire dont elles sont introduites dans la loi de finances qui est déplorable.

D'autres expédients sont radicalement, — c'est le cas de le dire, — antiéconomiques. Ainsi l'aggravation de la progressivité de l'impôt sur le revenu par la suppression du droit de déduire les impôts payés l'année précédente : c'est établir « l'impôt sur l'impôt »; c'est, notamment pour les industriels, — on l'a montré à la Chambre, — les inviter et presque les obliger à liquider. Ainsi le doublement de l'impôt sur les parts de fondateurs qui arrive, en certains cas, à dépasser le revenu. Ainsi encore le doublement du droit de transfert des titres nominatifs qui est en contradiction flagrante avec un régime fiscal qui encourage le titre nominatif aux dépens du titre au porteur. La Chambre a maintenu le double décime et l'impôt sur le chiffre d'affaires (remplacé pour certains objets de consommation par des taxes à la production qui ne sont pas moins antidémocratiques), dont la suppression devait être le premier bienfait de la victoire du cartel. Promesses électorales! En revanche, la Chambre a refusé un accroissement des droits sur l'alcool et maintenu, malgré le Gouvernement, l'impôt sur le sel : mesures symboliques! A entendre les débats de la Chambre et les propositions de l'extrême-gauche, on pourrait croire que tous les contribuables sont des fraudeurs. Les formules révolutionnaires, telles que celle de M. Renaudel « Il faut prendre l'argent là où il est », ne sont pas seulement détestables parce qu'elles excitent les passions des simples, elles sont mensongères parce que l'argent n'est pas là où le vulgaire l'imagine; le fisc ne le saisit que lorsqu'il circule et travaille. La richesse statique demeurera toujours insaisissable; le fisc ne peut atteindre le paysan qui accumule les billets de banque que si la prospérité des affaires incite le thésauriseur à employer son trésor sans

être effrayé par un système d'impôts vexatoires. L'argent se multiplie lorsqu'il roule, produit, se transforme ; la prospérité de l'État n'est faite que de la prospérité des individus. On rougit de rappeler des vérités si élémentaires.

La Chambre a voté la loi de finances dans la nuit du 28 février au 1er mars. C'est en raison de ce caractère de budget de parti à tendances socialistes que l'opposition modérée a voté contre ou s'est abstenue, tandis que les socialistes, contrairement à leurs traditions, joignaient leurs bulletins à ceux des radicaux. Le geste de l'opposition a été très commenté; il s'explique, — comme l'ont montré à la tribune MM. René Lafarge, Dariac, Bokanowski, de Tinguy du Pouët, Champetier de Ribes, — par des circonstances exceptionnelles. Il eût été dangereux pour l'opposition de sanctionner de ses votes un budget qui est une machine de guerre en un temps où le pays n'a besoin que de paix, et dans lequel on n'aperçoit « nulle part le souci réel d'alléger les charges de la nation écrasée d'impôts, de taxes et de surtaxes ». M. Bokanowski a résumé le sentiment de l'opposition en se déclarant « prêt à collaborer avec tout gouvernement qui fera appel à la passion du patriotisme et non à la passion politique. » Aux critiques de l'opposition M. Herriot a répondu, selon son habitude, par le « pas tant que toi! » des enfants pris en faute, ce qui n'est pas digne d'un chef de Gouvernement. Il a qualifié les milliards affectés au service de la dette de « cadeau stérile de la précédente législature »; c'est vraiment dépasser les bornes; on croirait que la Chambre de 1919 a voté des emprunts pour son plaisir et non pour payer la guerre et la restauration des régions dévastées ! Députés et ministres pourraient avec fruit méditer ces paroles que nous empruntons au discours que le président Coolidge a prononcé en prenant possession de ses hautes fonctions, le 4 mars : « Les méthodes fiscales ne doivent pas entraver les affaires ; elles doivent au contraire les encourager. Je suis opposé à toute augmentation excessive du taux de l'impôt, parce qu'elle ne produit jamais une augmentation de recettes corrélative et parce qu'il est impossible de financer un pays sur l'injustice. Ce n'est pas la prospérité que la constitution garantit à chaque citoyen, c'est le droit de détenir une propriété. Toute la stabilité du pays dépend de ses forces de production, de conservation. La dissipation économique d'une nation a toujours pour conséquence sa décadence morale. »

Que 308 voix seulement contre 194 aient voté la loi de finances, c'est un fait grave qui ne pouvait manquer de retenir l'attention du

Sénat au moment où, à son tour, il va aborder l'examen de ce budget dont l'adoption par la Chambre a eu un contre-coup immédiat sur les changes et les souscriptions de bons du Trésor. C'est ce qu'a d'abord souligné le distingué rapporteur général de la Commission sénatoriale des finances, M. Henry Bérenger, en faisant, devant ses collègues, un exposé préliminaire des conditions dans lesquelles se présente la loi de finances de 1925. L'honorable sénateur a indiqué qu'à son avis il est indispensable de disjoindre certaines propositions qui n'ont rien à voir avec l'équilibre budgétaire et de réaliser cet équilibre « sans remaniements fiscaux contradictoires avec le Code civil ». Les dépenses ont été minorées de 900 millions, qu'il faudra trouver par des économies ou par un aménagement nouveau des recettes. Des plus-values fiscales peuvent être escomptées, pourvu que des abattements importants de dépenses soient réalisés et que des économies sévères soient effectuées afin de rétablir la confiance, sans laquelle il n'est pas de crédit. M. Bérenger considère que le budget doit pouvoir être voté par la presque unanimité des représentants de la nation qui le paye. Il faut tenir grand compte de ce que les citoyens français « ne sont pas seulement des contribuables jusqu'à concurrence de 34 milliards d'impôts par an, mais aussi des prêteurs au Trésor pour plus de cent milliards cette année 1925. » La politique fiscale d'après guerre, et même toute la politique, est impérieusement commandée par un appel permanent à la confiance publique.

Les vues si simples et si justes du rapporteur général ont été applaudies par l'unanimité de la Commission. S'il faut en croire certains bruits de couloirs, elles répondraient dans l'ensemble au sentiment du Président du Conseil lui-même. Il n'en fallait pas tant pour déchainer les fureurs du cartel et de sa presse. *Le Quotidien* aussitôt de dénoncer « la bande des Millerand, des Castelnau, des François-Marsal, des archevêques et des Bokanowski qui s'attaque au crédit national et tente de poignarder le pays dans le dos... Souvenons-nous que, pendant la guerre, des traîtres ont été fusillés qui n'étaient pas plus criminels que ces gens-là. » Voilà de quoi rétablir la confiance et apaiser les esprits ! Les journaux de gauche menacent le Sénat, s'il ose faire acte d'indépendance, de sévères représailles. Des émissaires du Comité exécutif du parti radical se rendent au Luxembourg après l'exposé du rapporteur général ; des conciliabules s'y tiennent ; le trouble et l'inquiétude sont au camp du cartel. M. Bienvenu-Martin, président du groupe de la gauche démocratique,

auquel appartient M. Bérenger lui-même, proteste contre « les commentaires tendancieux de certains journaux » ; il fait remarquer que les conclusions du rapporteur général n'ont pas fait l'objet d'un vote ; le groupe élabore un ordre du jour, que vote M. Bérenger, pour exprimer le vœu que l'accord entre les deux Chambres soit maintenu. Est-il nécessaire pour cela que le Sénat fasse toutes les concessions? La presse du cartel voit déjà la haute assemblée « faire sa soumission ». Le pays espère, au contraire, que le Sénat, fidèle au rôle qu'il a joué souvent, offrira au Gouvernement un moyen de se ressaisir ou une occasion de s'en aller. Il n'y a pas de troisième issue. De lourdes fautes financières, dont M. Herriot et ses collègues ne sont pas seuls responsables mais auxquelles ils ont beaucoup ajouté, et surtout une politique générale de division et de haine qui incombe au seul cartel, ont conduit le Gouvernement et le pays dans cette redoutable impasse.

Le seul exposé de M. Bérenger a amené une détente immédiate des changes et un retour de la confiance : il a indiqué le chemin du salut. Un Gouvernement est mal fondé à se plaindre que l'opposition, en critiquant ses actes, ébranle la confiance du pays; c'est à lui d'inspirer une confiance que le pays ne lui marchanderait pas, s'il sentait que ses affaires sont en bonnes mains. Il n'y a pas de peuple plus capable que les Français d'abnégation patriotique, mais il faut savoir la lui demander : on ne gouverne pas contre une moitié du pays quand on a besoin du pays tout entier. Dans toutes nos communes, le bloc des gauches prépare les élections municipales par un redoublement de violences, de vexations, et par un resserrement de l'union avec les socialistes. Or c'est précisément cette union qui alarme le pays et fait disparaître le numéraire. M. Lucien Romier, dans un article d'inspiration très élevée du *Figaro* (4 mars), engage « l'élite de la nation », pour prévenir des catastrophes financières, à faire taire ses justes préventions et à mettre « la patrie au-dessus de la défiance ». De quelles révélations ces paroles sont l'écho, il est facile de le deviner. Nous pensons, avec M. Romier, que, pour le pays, il n'est pas de sacrifices qui ne doivent être acceptés sans regrets. Mais ces sacrifices doivent être justifiés. M. Herriot est poussé, plus loin qu'il ne voudrait aller, par une majorité irresponsable, qui se croit infaillible et qui s'imagine, parce qu'elle est brutale, qu'elle imite « les grands ancêtres »; mais s'il est le chef c'est à lui de le montrer, dût-il lui en coûter quelque chose; s'il ne peut rien obtenir des siens au nom du salut de la

France, comment demanderait-il de l'abnégation à ses adversaires?

Mais lui-même, prend-il soin de ne pas heurter les susceptibilités les plus légitimes ? On sait combien est délicate, en Alsace et Lorraine, la question scolaire et quelle effervescence a soulevée, dans les provinces recouvrées, la déclaration ministérielle de juin. Un acte nouveau, en date du 6 mars, vient de réveiller les défiances et de ranimer les colères. En autorisant, dans plusieurs villes d'Alsace, les municipalités à ouvrir des écoles interconfessionnelles, c'est-à-dire où l'enseignement religieux peut être donné par les ministres des différents cultes aux enfants de leur confession, M. Herriot se conforme-t-il à la loi Falloux qui est en vigueur en Alsace, et que les Allemands y ont appliquée? Il le prétend, tandis que l'évêque de Strasbourg et le chanoine Delsort, sénateur, le nient dans les lettres énergiques et précises qu'ils ont écrites à ce sujet. Le moins qu'on puisse dire c'est que le Gouvernement a manqué de tact et d'opportunité. Ce qui, à juste titre, exaspère les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, c'est que deux d'entre eux, sur vingt-cinq, soient toujours écoutés, tandis qu'on ne tient pas compte de l'opinion des autres qui représentent la très forte majorité de la population ; c'est que le principe démocratique de la volonté populaire disparaisse devant les volontés d'une secte ; c'est que la France radicale se donne l'air de brimer l'Alsace catholique. De toutes les fautes du cartel, celle d'avoir peut-être atténué, dans les cœurs alsaciens ou lorrains, la douceur du retour à la patrie est la moins excusable.

L'intervention de l'Allemagne dans les négociations pour la sécurité de la France est un fait nouveau qui change l'aspect et modifie les données du problème. A l'origine de ces ouvertures, il y a d'abord le rapport de la commission de contrôle des armements ; il s'agit d'éluder les obligations que les Alliés ne manqueront pas, de ce chef, d'imposer à l'Allemagne. Dès la fin de janvier, la diplomatie allemande faisait à M. Austen Chamberlain des ouvertures tendant à la participation du Reich à un pacte de sécurité occidentale. J'ai dit ici, il y a quinze jours, les avantages d'ordre moral que l'Allemagne pouvait trouver à adopter un tel rôle; elle traiterait non plus en responsable et en vaincue de la guerre mais sur le pied d'égalité, en grande Puissance forte de ses soixante millions d'âmes. Le Traité de Versailles, disent les Allemands, fut imposé par la force ; les engagements que souscrirait maintenant le Reich seraient acceptés de plein gré et sans restriction. Peut-être en effet pourrait-on s'en féliciter, malgré le souvenir de certains « chiffons de papier », si

l'Allemagne adhérait de nouveau à toutes les clauses du Traité, mais il est évident que ses propositions cachent un marchandage et qu'il s'agit, pour elle, d'une opération de discrimination : parmi les clauses du Traité de Versailles, les unes seraient acceptées, les autres modifiées au profit de l'Allemagne. A tout le moins, le Gouvernement du Reich voudrait-il, en entrant dans la Société des nations, être assuré que l'article 19 du pacte serait interprété dans un sens très large (dans un sens qu'il n'a pas) et qu'on s'en servirait pour reviser le statut territorial de l'Europe orientale et particulièrement les frontières de la Pologne. L'Allemagne entrerait donc dans la Société des nations avec la réserve tacite d'une telle interprétation de l'article 19 et avec la réserve patente qu'elle ne serait pas tenue de laisser passer par son territoire les troupes que le Conseil pourrait décider d'envoyer en Europe orientale : entendez que la Russie, encouragée par l'Allemagne, serait libre d'attaquer la Pologne sans que la Société des nations pût intervenir autrement que par une excommunication platonique. La première démarche allemande à Londres était si clairement destinée à isoler la France pour l'obliger à consentir aux vœux de l'Allemagne que M. A. Chamberlain, dans sa parfaite loyauté, la repoussa et que, sur ses conseils, l'Allemagne modifia sa manœuvre et fit remettre le 23 février aux Gouvernements de Londres, Bruxelles et Paris une « note verbale » (ce qui, en langue diplomatique, signifie écrite), dont le texte n'a pas été divulgué, qui apportait l'offre du Reich de participer à un pacte de sécurité occidentale. Quant à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, pour apaiser les scrupules de la France, l'Allemagne consentirait à signer avec elles une sorte de traité d'arbitrage destiné à prévenir tout conflit. Le prix immédiat de la bonne volonté du Gouvernement de Berlin serait l'évacuation de la zone de Cologne et, à brève échéance, de toute la rive gauche du Rhin. La manœuvre diplomatique apparaît tout entière; elle est cousue de fil blanc; et si peut-être il faut y voir la preuve heureuse que, parmi les Allemands, il en est qui, de bonne foi, désirent arriver à une entente et à une détente, il faut aussi en tirer la conclusion que les prétentions du Reich sont, sous cette forme, inacceptables.

Il est avéré que les propositions allemandes sont le fruit d'une collaboration de M. Stresemann et de lord d'Abernon. Mais les vues du secrétaire d'État aux Affaires étrangères correspondent-elles exactement à celles de son ambassadeur à Berlin? C'est ce qui paraît moins assuré. Trois tendances, en effet, se partagent les

faveurs des ministres du roi George V. Les uns, parmi lesquels on compte M. Austen Chamberlain et la plupart de ses collaborateurs du Foreign Office, seraient favorables à une entente directe de l'Angleterre avec la France et la Belgique. La *Chicago Tribune* du 2 mars a donné l'analyse d'un remarquable mémorandum que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères aurait rédigé pour éclairer l'opinion de ses collègues. Dans l'intérêt de l'Angleterre, y est-il dit en substance, la politique d'isolement n'est plus possible. Il est d'une importance capitale d'empêcher une Puissance continentale de s'assurer le contrôle sur toute la ligne des côtes. Si l'Allemagne envahissait la France et la Belgique, la Grande-Bretagne serait à la merci d'une attaque aérienne ; il est donc nécessaire de garantir la France et la Belgique contre une telle éventualité. La non-ratification du pacte de 1919 a entraîné la France aux aventures, elle a dû organiser l'Europe en un camp armé pour opposer une barrière à l'esprit de revanche de l'Allemagne contre laquelle elle ne se sent garantie que par l'expédient temporaire de l'occupation de la rive gauche du Rhin. Il faut donc garantir à la France que son territoire ne sera pas envahi. Le pacte sera nettement défini et limité, mais il devra être exécuté à tout prix. Une politique analogue pourra être plus tard étendue à l'Europe orientale, « lorsque les Allemands et les Polonais auront été enfin convaincus de la nécessité de coopérer à l'œuvre de la paix. » Et voici la conclusion : « la Grande-Bretagne doit donc se préparer à se tenir aux côtés de la France pour l'aider à trouver le moyen de s'acheminer enfin vers la paix et la prospérité. » Même si le mémorandum a été attribué « par erreur » à M. Chamberlain, comme l'affirme le *Daily Telegraph*, on peut tenir pour assuré qu'il reflète les tendances de son esprit élevé et éclairé. Parmi ses collègues du Cabinet, quelques-uns préconisent une politique d'isolement : l'avenir de l'Angleterre est sur les mers, avec ses dominions et ses colonies et avec les États-Unis; elle doit éviter de mettre le doigt dans l'engrenage continental. La troisième tendance est en faveur d'un pacte occidental entre la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne.

Dans les conseils de cabinet du 2 et du 4 mars, c'est cette dernière opinion qui l'a emporté. Lord Balfour, appelé en consultation, aurait donné le coup de grâce au protocole de Genève que M. Chamberlain va achever d'enterrer au Conseil de la Société des nations ; l'habile homme d'État aurait ensuite fait triompher ce projet d'un pacte à cinq remplaçant le protocole abandonné. Le discours que

M. Chamberlain a prononcé, le 5, aux Communes, diffère en effet du mémorandum que nous venons d'analyser et reflète l'opinion du tiers parti qui l'a emporté au sein du Gouvernement britannique. Il se rapproche du langage tenu à la Chambre des lords par le comte d'Oxford et Asquith au nom de l'opposition et par le marquis Curzon au nom du Gouvernement. On se demande avec inquiétude si, une fois de plus, les hommes qui comprennent la France et qui désirent réaliser avec elle l'étroite union qu'elle-même souhaite, n'auraient pas été impuissants à faire triompher leurs vues.

La tâche de M. Chamberlain est difficile; à lire les discours non seulement des membres de l'opposition libérale, mais même de certains conservateurs, on est effrayé de l'étroitesse d'esprit insulaire de quelques Anglais distingués. Quant à M. MacDonald, il est opposé à toute espèce de pacte et, s'il en existait un, il s'empresserait de le dénoncer le jour où lui et ses amis reviendraient au pouvoir. La vieille hargne britannique à l'égard de la Pologne reparaît avec toute sa virulence. Le *Times* du 4, après avoir affirmé que « le corridor de Dantzig et la division du bassin minier de la Haute-Silésie sont une source d'irritation et de malaise perpétuel en Allemagne et que l'existence de ces problèmes inquiétants irrite l'atmosphère générale de malaise de l'Europe orientale », cherche le moyen de résoudre pacifiquement la difficulté et ne trouve rien de mieux qu'un « compromis raisonnable en ce qui concerne les frontières ». Il s'agit tout simplement d'un nouveau partage de la Pologne. On croit rêver quand on lit dans la presse conservatrice de Londres de pareils textes que les journaux nationalistes allemands oseraient à peine imprimer. Si l'Angleterre renie le traité de Versailles que les États-Unis, après l'avoir façonné à leur guise, ont refusé de ratifier, sur quelles signatures peut-on compter? Pertinax, dans *l'Écho de Paris*, a bien raison de parler « du mépris des traités et de l'annihilation de tout sentiment international ». Rien n'est plus précis, plus formel que l'article 10 du pacte de la Société des nations, qui figure dans tous les traités de paix ; les signataires s'engagent à « respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les membres de la Société ». Il est vrai que, dès 1921, lord Robert Cecil déclarait que ce texte « ne signifie pas grand chose ». Si les traités n'ont aucune valeur, pourquoi veut-on que nous attachions du prix à un pacte quelconque? La conclusion est qu'il faut rester armés, et armés jusqu'aux dents, et conclure des alliances défensives avec nos amis continentaux. Est-ce

là le vœu de l'Angleterre ? Il faudrait tout de même se souvenir des principes de justice d'après lesquels ont été établies les frontières de la nouvelle Europe ; on a tenu compte, avant tout, du droit des peuples à ne pas vivre sous une domination qu'ils rejettent ; dans les pays à population mélangée, les minorités ont reçu le moyen d'être protégées. Les territoires qui ont été enlevés à la domination allemande pour entrer dans l'État polonais reconstitué sont tous peuplés en majorité de Polonais que l'État prussien opprimait et cherchait à dénationaliser. L'Angleterre veut-elle les remettre sous le joug ? Veut-elle déchirer la page qui fait le plus d'honneur à la victoire des Alliés sous prétexte que le passage à travers le couloir de Dantzig est gênant pour les Allemands ou que le bassin minier de Silésie ne devrait pas être partagé ? Les âmes sont-elles moins intéressantes que le charbon ?

C'est de ces difficultés et de ces propositions que M. Chamberlain, de passage à Paris se rendant à Genève, s'est entretenu le 7 avec M. Herriot. Il était entendu que ce premier entretien aurait un caractère préliminaire ; on tâterait le terrain, on échangerait des vues. C'est ce qui a été fait dans le meilleur esprit d'entente et d'amitié. La veille, M. Herriot avait reçu M. Skrzynski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, accouru à Paris pour s'y faire l'écho de l'inquiétude provoquée dans son pays par les propositions de l'Allemagne et surtout par l'adhésion que le discours de M. Chamberlain a semblé apporter aux ouvertures du Reich. La presse de tous les pays de la Petite Entente reflète les mêmes alarmes. En Belgique le péril est nettement aperçu : abandonner la Pologne, ce serait trahir la Belgique ; si l'on commence à démolir le traité de Versailles, il y passera tout entier. Si quelques publicistes du cartel, comme M. Victor Basch, font bon marché de la Pologne et se figurent que tout abandonner c'est assurer la paix, M. Herriot s'est montré résolument fidèle à nos alliances ; M. Skrzynski est parti rassuré pour Genève où il se propose de poser clairement devant le conseil la question de Dantzig. M. Hymans, qui à son tour s'est entretenu le 9 avec M. Herriot, s'est lui aussi acheminé vers Genève où, le même jour, s'ouvrait la 33e session du Conseil de la Société des nations.

Les décisions qui vont résulter des entretiens de Genève et surtout des négociations qui se poursuivront à Paris au retour de M. Chamberlain, prévu pour le 21, seront, pour l'avenir de l'Europe, d'une importance capitale. L'élection du successeur du Président du Reich, Fritz Ebert, qui vient de mourir, ne sera pas sans influence

sur l'issue des pourparlers. Un pacte tel que celui que préconisent M. Balfour et M. Churchill, et auquel s'est provisoirement rallié M. Chamberlain, un pacte où l'Allemagne entrerait de plain pied, ne nous inspire que défiance; l'Allemagne ne fera pas gratuitement le sacrifice d'y adhérer; si limités qu'ils soient, les sacrifices territoriaux que pourrait consentir la Pologne ébranleraient irrémédiablement la stabilité de l'Europe orientale. Le dilettantisme idéologique de lord Balfour risque de compromettre les résultats qu'avec une méthode plus prudente et plus pratique, on pourrait atteindre au moins partiellement. Voici, à notre avis, la route à suivre. D'abord conclusion d'une alliance défensive entre la France, l'Angleterre et la Belgique. Nous disons l'Angleterre et non l'Empire britannique; l'Angleterre, en tant qu'île européenne, a des intérêts européens dont on comprend que la Nouvelle-Zélande ou le Canada se soucient peu : la solidarité impériale ne serait pas ébranlée si l'Angleterre prenait, pour elle seule, des engagements européens spéciaux. Une telle alliance implique des accords d'état-major de terre et de mer. L'Italie serait cordialement invitée à adhérer, dans les limites qui lui conviendraient, à une telle association diplomatique et militaire. Une entente plus générale, entre la France et l'Empire britannique, pourrait être étudiée. La France, d'autre part, resserrerait ses accords ou alliances avec les États de la Petite Entente et la Pologne et travaillerait à y faire entrer la Bulgarie et la Grèce, la Hongrie et l'Autriche. Avec l'Allemagne une fois désarmée, la meilleure méthode serait de procéder d'abord à la négociation de traités d'arbitrage et d'ententes économiques. Après la guerre et les secousses qui l'ont suivie, l'Europe ne peut pas devenir d'un seul coup, par la magie d'une convention diplomatique, « le tout homogène » que souhaite lord Balfour, même si la Russie asiatisée reste en dehors. Il faut laisser, comme on dit, du temps au temps et aller, logiquement, du simple au composé. Pour refaire une Europe, commencez par ne pas remettre en question la foi des traités et le statut des frontières; pour refaire une Europe, refaites d'abord un esprit européen. Il n'y a pas de droit des gens sans, à la base, le respect des contrats. Il n'y a pas d'esprit international sans, à la base, le droit et l'intérêt de chaque nation.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

isent
allié
l, ne
nt le
rito-
ble-
ique
une
au
ord
e et
que;
dont
peu:
ait,
elle
alie
con-
Une
que,
ords
ail-
che.
t de
ates
vie,
une
ord
ser,
ple
pas
es;
n'y
n'y
de